

Rapport annuel au 30/06/2024

MercLan n.v.

(connue sous le nom Van Lanschot Bevek n.v. jusqu'au 1^{er} mars 2024)

SICAV

Société d'investissement à capital variable
de droit belge

Organisme de Placement Collectif
répondant à la directive 2009/65/CE

TABLE DES MATIÈRES

1	INFORMATIONS GÉNÉRALES.....	6
1.1	Organisation de la SICAV	6
1.2	Rapport de gestion	13
1.2.1	Informations aux actionnaires.....	13
1.2.2	Aperçu général des marchés.....	14
1.2.3	Résumé des règles d'évaluation	15
1.2.4	Taux de change	17
1.2.5	Classe de risque.....	17
1.2.6	Description des principaux risques auxquels la société est confrontée	19
1.3	Rapport du commissaire, réviseur agréé	21
1.4	Bilan globalisé	27
1.5	Compte de résultats globalisé.....	29
2	EURO OBLIGATIEFONDS.....	31
2.1	Rapport de gestion	31
2.1.1	Date de lancement et prix de souscription du compartiment	31
2.1.2	Cotation en bourse.....	31
2.1.3	Grandes lignes de la politique d'investissement	31
2.1.4	Benchmark	32
2.1.5	Politique menée durant l'exercice	32
2.1.6	Politique future	32
2.1.7	Classe de risque.....	32
2.1.8	Affectation des résultats	33
2.2	Bilan.....	34
2.3	Compte de résultats	36
2.4	Composition des actifs et chiffres-clés.....	38
2.4.1	Composition des actifs au 30/06/2024.....	38
2.4.2	Modifications de la composition des actifs de l'EURO OBLIGATIEFONDS	41
2.4.3	Montant des engagements ou valeur nominale	42
2.4.4	Évolution du nombre de souscriptions, de remboursements et de la valeur nette d'inventaire	42
2.4.5	Rendements	43
2.4.6	Frais.....	44
2.4.7	Notes relatives aux états financiers	45
3	VERY DEFENSIVE PORTFOLIO	46
3.1	Rapport de gestion	46
3.1.1	Date de lancement et prix de souscription du compartiment	46
3.1.2	Cotation en bourse.....	46
3.1.3	Objectifs et grandes lignes de la politique d'investissement	46
3.1.4	Benchmark	47
3.1.5	Politique menée durant l'exercice	47
3.1.6	Politique future	48
3.1.7	Classe de risque.....	48
3.1.8	Affectation des résultats	48
3.2	Bilan.....	49
3.3	Compte de résultats	51
3.4	Composition des actifs et chiffres-clés.....	53
3.4.1	Composition des actifs au 30/06/2024.....	53
3.4.2	Modifications de la composition des actifs de VERY DEFENSIVE PORTFOLIO... ..	55
3.4.3	Montant des engagements ou valeur nominale	56
3.4.4	Évolution du nombre de souscriptions, de remboursements et de la valeur nette d'inventaire	56
3.4.5	Rendements	58
3.4.6	Frais.....	60
3.4.7	Notes relatives aux états financiers	61
4	DEFENSIVE PORTFOLIO.....	62
4.1	Rapport de gestion	62

4.1.1	Date de lancement et prix de souscription du compartiment	62
4.1.2	Cotation en bourse.....	62
4.1.3	Objectifs et grandes lignes de la politique d'investissement	62
4.1.4	Benchmark	63
4.1.5	Politique menée durant l'exercice	63
4.1.6	Politique future	64
4.1.7	Classe de risque.....	64
4.1.8	Affectation des résultats	64
4.2	Bilan	65
4.3	Compte de résultats	67
4.4	Composition des actifs et chiffres-clés.....	69
4.4.1	Composition des actifs au 30/06/2024.....	69
4.4.2	Modifications de la composition des actifs de DEFENSIVE PORTFOLIO	73
4.4.3	Montant des engagements ou valeur nominale	73
4.4.4	Évolution du nombre de souscriptions, de remboursements et de la valeur nette d'inventaire	74
4.4.5	Rendements	75
4.4.6	Frais.....	78
4.4.7	Notes relatives aux états financiers	78
5	BALANCED PORTFOLIO.....	79
5.1	Rapport de gestion	79
5.1.1	Date de lancement et prix de souscription du compartiment	79
5.1.2	Cotation en bourse.....	79
5.1.3	Objectifs et grandes lignes de la politique d'investissement	79
5.1.4	Benchmark	80
5.1.5	Politique menée durant l'exercice	80
5.1.6	Politique future	81
5.1.7	Classe de risque.....	81
5.1.8	Affectation des résultats	81
5.2	Bilan	82
5.3	Compte de résultats	84
5.4	Composition des actifs et chiffres-clés.....	86
5.4.1	Composition des actifs au 30/06/2024.....	86
5.4.2	Modifications de la composition des actifs de BALANCED PORTFOLIO	90
5.4.3	Montant des engagements ou valeur nominale	91
5.4.4	Évolution du nombre de souscriptions, de remboursements et de la valeur nette d'inventaire	91
5.4.5	Rendements	92
5.4.6	Frais.....	95
5.4.7	Notes relatives aux états financiers	96
6	GROWTH PORTFOLIO	97
6.1	Rapport de gestion	97
6.1.1	Date de lancement et prix de souscription du compartiment	97
6.1.2	Cotation en bourse.....	97
6.1.3	Objectifs et grandes lignes de la politique d'investissement	97
6.1.4	Benchmark	98
6.1.5	Politique menée durant l'exercice	98
6.1.6	Politique future	99
6.1.7	Classe de risque.....	99
6.1.8	Affectation des résultats	99
6.2	Bilan	100
6.3	Compte de résultats	102
6.4	Composition des actifs et chiffres-clés.....	104
6.4.1	Composition des actifs au 30/06/2024.....	104
6.4.2	Modifications de la composition des actifs de GROWTH PORTFOLIO.....	109
6.4.3	Montant des engagements ou valeur nominale	109
6.4.4	Évolution du nombre de souscriptions, de remboursements et de la valeur nette d'inventaire	109
6.4.5	Rendements	111

6.4.6	Frais.....	113
6.4.7	Notes relatives aux états financiers	114
7	HIGH GROWTH PORTFOLIO	115
7.1	Rapport de gestion	115
7.1.1	Date de lancement et prix de souscription du compartiment	115
7.1.2	Cotation en bourse.....	115
7.1.3	Objectifs et grandes lignes de la politique d'investissement	115
7.1.4	Benchmark	116
7.1.5	Politique menée durant l'exercice	116
7.1.6	Politique future	116
7.1.7	Classe de risque.....	117
7.1.8	Affectation des résultats	117
7.2	Bilan.....	118
7.3	Compte de résultats	120
7.4	Composition des actifs et chiffres-clés.....	122
7.4.1	Composition des actifs au 30/06/2024.....	122
7.4.2	Modifications de la composition des actifs de HIGH GROWTH PORTFOLIO....	124
7.4.3	Évolution du nombre de souscriptions, de remboursements et de la valeur nette d'inventaire	125
7.4.4	Rendements	126
7.4.5	Frais.....	128
7.4.6	Notes relatives aux états financiers	129
8	EQUITIES DBI-RDT	130
8.1	Rapport de gestion	130
8.1.1	Date de lancement et prix de souscription du compartiment	130
8.1.2	Cotation en bourse.....	130
8.1.3	Objectifs et grandes lignes de la politique d'investissement	130
8.1.4	Benchmark	130
8.1.5	Politique menée durant l'exercice	131
8.1.6	Politique future	131
8.1.7	Classe de risque.....	131
8.1.8	Affectation des résultats	132
8.2	Bilan.....	133
8.3	Compte de résultats	135
8.4	Composition des actifs et chiffres-clés.....	137
8.4.1	Composition des actifs au 30/06/2024.....	137
8.4.2	Modifications de la composition des actifs de EQUITIES DBI-RDT	139
8.4.3	Évolution du nombre de souscriptions, de remboursements et de la valeur nette d'inventaire	140
8.4.4	Rendements	142
8.4.5	Frais.....	146
8.4.6	Notes relatives aux états financiers	147
9	FLEXIBLE PORTFOLIO.....	148
9.1	Rapport de gestion	148
9.1.1	Date de lancement et prix de souscription du compartiment	148
9.1.2	Cotation en bourse.....	148
9.1.3	Objectifs et grandes lignes de la politique d'investissement	148
9.1.4	Benchmark	149
9.1.5	Politique menée durant l'exercice	149
9.1.6	Politique future	149
9.1.7	Classe de risque.....	150
9.1.8	Affectation des résultats	150
9.2	Bilan.....	151
9.3	Compte de résultats	153
9.4	Composition des actifs et chiffres-clés.....	155
9.4.1	Composition des actifs au 30/06/2024.....	155
9.4.2	Modifications de la composition des actifs de FLEXIBLE PORTFOLIO	156
9.4.3	Évolution du nombre de souscriptions, de remboursements et de la valeur nette d'inventaire	156

9.4.4 Rendements	157
9.4.5 Frais.....	159
9.4.6 Notes relatives aux états financiers	159
10 LABOR ET CARITAS	160
10.1 Rapport de gestion	160
10.1.1 Date de lancement et prix de souscription du compartiment	160
10.1.2 Cotation en bourse.....	160
10.1.3 Objectifs et grandes lignes de la politique d'investissement	160
10.1.4 Benchmark	161
10.1.5 Politique menée durant l'exercice	161
10.1.6 Politique future	161
10.1.7 Classe de risque.....	162
10.1.8 Affectation des résultats	162
10.2 Bilan	163
10.3 Compte de résultats	165
10.4 Composition des actifs et chiffres-clés.....	167
10.4.1 Composition des actifs au 30/06/2024.....	167
10.4.2 Modifications de la composition des actifs de LABOR ET CARITAS	170
10.4.3 Évolution du nombre de souscriptions, de remboursements et de la valeur nette d'inventaire	171
10.4.4 Rendements	172
10.4.5 Frais.....	174
10.4.6 Notes relatives aux états financiers	174
11 Annexe : Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers 175	
11.1 Annexe IV EURO OBLIGATIEFONDS	176
11.2 Annexe IV VERY DEFENSIVE PORTFOLIO	183
11.3 Annexe IV DEFENSIVE PORTFOLIO	190
11.4 Annexe IV BALANCED PORTFOLIO.....	198
11.5 Annexe IV GROWTH PORTFOLIO	206
11.6 Annexe IV HIGH GROWTH PORTFOLIO.....	214
11.7 Annexe IV EQUITIES DBI-RDT.....	222
11.8 Annexe IV LABOR ET CARITAS.....	229

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 Organisation de la SICAV

Siège

Desguinlei 50, 2018 Anvers

Date de constitution

1^{er} mars 1993

Conseil d'administration

Président

M. Paul Timmermans, membre du management comité de Mercier Van Lanschot¹

Administrateurs

M. Rob van Oostveen, Director Janivo Holding bv (administrateur indépendant)

M. Maarten Kneepkens, Director Private Client Solutions Van Lanschot Kempen Investment Management (dirigeant effectif)

M. Jos Walravens (dirigeant effectif)

M. Lieven De Moor, Professor Vrije Universiteit Brussel (administrateur indépendant)

Type de gestion

Société de gestion

(jusqu'au 2 novembre 2023)

CADELAM NV, Jan Van Rijswijcklaan 184, 2020 Anvers

Conseil d'administration

M. Paul De Winter, président

M. Michel Buysschaert, administrateur

M. Patrick François, dirigeant effectif

M. Gregory Swolfs, dirigeant effectif

M. Chris Bruynseels, dirigeant effectif

M. Alexander Deveen, administrateur indépendant

M. Vincent Camerlynck, administrateur

M. Gilles Wéra, administrateur

M^{me} Béatrice Delperdange, administratrice indépendante

Commissaire : Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL, représentée par monsieur Dirk Vlaminckx.

(à partir du 2 novembre 2023)

Van Lanschot Kempen Investment Management NV Nederland

Beethovenstraat 300 – 1077 WZ Amsterdam, Pays-Bas

Conseil d'administration

M^{me} P.D. Hendriks (depuis le 15 juillet 2024)

M. Erik van Houwelingen, administrateur

M. Ernst Jansen, administrateur

Commissaire : PricewaterhouseCoopers Accountants NV, représentée par monsieur J. Brouwer RA.

¹ Nom commercial de Van Lanschot Kempen NV, succursale belge

Politique de rémunération :

Politique de rémunération Cadelam : société de gestion jusqu'au 2 novembre 2023

La société de gestion de fonds Cadelam a élaboré une politique de rémunération conforme au droit belge et européen. La politique de rémunération impose aux collaborateurs qui pourraient avoir un impact significatif sur le profil de risque de la société (les « Key Identified Staff ») des directives spécifiques. La version actualisée de ce texte, qui décrit le mode de calcul des rémunérations ainsi que l'identité des personnes chargées de les accorder (et donc aussi la composition du comité de rémunération), est disponible sur demande, sans frais, en version papier ou via le lien www.cadelam.be/fr-be/politique-de-rémunération. Rémunération versée par la société de gestion pour le dernier exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Le montant total des rémunérations au cours du dernier exercice, réparti entre les rémunérations fixes et variables versées par le gestionnaire à son personnel, le nombre de bénéficiaires et, le cas échéant, tout montant payé directement par la sicav, y compris toute rémunération liée à la performance ou tout « carried interest » :

- Rémunération fixe + variable : 3 454 750 €
Nombre de bénéficiaires : 16

Montant payé directement par la sicav : 0 €

Les frais administratifs facturés à Merclan par la société de gestion font indirectement partie de la rémunération versée par la société de gestion.

Les frais administratifs pour la période de juillet 2023 à octobre 2023 s'élèvent à 444 819,77 €.

- Le montant agrégé de la rémunération est réparti entre la direction et les membres du personnel de la société de gestion dont les actions affectent de manière significative le profil de risque de la sicav :
Rémunération de la direction : 0 € *
Rémunération des membres du personnel dont les actions affectent le profil de risque : 0 €

*

* : la gestion du portefeuille d'investissement ayant été déléguée à Mercier Van Lanschot, la société de gestion n'a aucune influence sur le profil de risque de la Sicav.

Changements au cours de l'année 2023 et évaluations :

La politique de rémunération n'a pas été modifiée au cours de l'année 2023. L'évaluation annuelle n'a pas identifié d'irrégularités dans le respect de la politique de rémunération.

Politique de rémunération Van Lanschot Kempen Investment Management NV (à partir du 2 novembre 2023)

Les employés de la société de gestion Van Lanschot Kempen Investment Management NV, basée aux Pays-Bas, ont un contrat de travail avec Van Lanschot Kempen NV (Van Lanschot Kempen), la société mère de la société de gestion, basée aux Pays-Bas. La politique de rémunération variable de Van Lanschot Kempen s'applique pour tous les collaborateurs (y compris les collaborateurs « Identified Staff ») de Van Lanschot Kempen, y compris la société de gestion. Cela signifie que la politique de rémunération de Van Lanschot Kempen s'applique à tous les collaborateurs travaillant pour la société de gestion, avec quelques dispositions supplémentaires spécifiques à la société de gestion. Celles-ci sont décrites dans la politique de rémunération et régissent les activités de la société de gestion.

Principes généraux de la politique de rémunération de la société de gestion

Van Lanschot Kempen pratique une politique de rémunération prudente, solide et durable qui se conforme à la stratégie, à la politique de risque, aux objectifs et aux valeurs du groupe. La politique de rémunération contribue à une gestion adéquate et efficace des risques et n'encourage pas la prise de risques au-delà de ce que l'entreprise juge acceptable. Van Lanschot Kempen veille à ce que sa politique de rémunération soit appliquée dans l'ensemble du groupe. Les principes généraux suivants de la politique de rémunération s'appliquent à tous les collaborateurs de la société de gestion :

- la surperformance est rémunérée ;
- un système de rémunération différenciée s'applique ;
- la rémunération est déterminée sur une base neutre en matière de genre ;
- la rémunération variable d'un collaborateur repose sur les performances respectives de Van Lanschot Kempen, de la société de gestion et des collaborateurs individuels ;
- l'évaluation des performances personnelles d'un collaborateur a lieu sur la base de critères de performance quantitatifs (financiers) et qualitatifs (non financiers), certains départements n'appliquant que des critères qualitatifs ;
- au moins 50 % de la rémunération variable est basée sur des critères non financiers ;
- les critères de performance ne contiennent pas d'incitations à prendre des risques irresponsables ;
- dans l'établissement d'un équilibre entre les composants fixes et les composants variables de la rémunération, les intérêts des clients sont dûment pris en compte : les critères de performance sont définis de manière à empêcher les conflits d'intérêts entre les collaborateurs et les clients ;
- l'attribution de la rémunération variable reflète en partie les objectifs à long terme de Van Lanschot Kempen ;
- dans l'appréciation de performances sur la base des critères de performance définis, les prestations financières sont corrigées pour les risques (évalués) et les frais de capital ;
- la rémunération variable (y compris la partie conditionnelle) n'est attribuée ou versée que (i) si elle est compatible avec la situation financière de Van Lanschot Kempen et justifiée par les performances de Van Lanschot Kempen, la société de gestion et le collaborateur pertinent et (ii) si Van Lanschot Kempen dispose des réserves de capital requises par la Wft et la législation de mise en œuvre ;
- aucun service financier ou autre activité, composant de la rémunération ou structure de Van Lanschot Kempen ne peut entraîner un risque de traitement négligent des clients et Van Lanschot Kempen n'introduira pas de telles activités, composants ou structures ;
- dans le cas où Van Lanschot Kempen n'enregistre qu'un modeste bénéfice au cours d'un exercice donné, des pools de rémunération variable discrétionnaire peuvent être fixés par le Conseil d'administration de Van Lanschot Kempen, avec l'approbation du Conseil de surveillance ; et
- lors de la réévaluation préalable au paiement et à la perception de la rémunération variable, la totalité de la rémunération variable peut être réduite de manière substantielle par l'application d'un système de malus ou de recouvrement en cas de performances faibles ou négatives de Van Lanschot Kempen ou en cas de comportement incompetent ou incorrect d'un employé.

Comment notre politique de rémunération prend en compte les risques de durabilité

Notre politique de rémunération des professionnels de l'investissement et des autres cadres supérieurs est alignée sur les intérêts à long terme de nos clients (propriétaires d'actifs) et sur le succès à long terme de notre propre organisation. Notre politique de rémunération favorise une culture de gestion des risques saine et efficace qui protège la valeur des portefeuilles d'investissement. Les risques de durabilité – définis comme des conditions environnementales, sociales ou de gouvernance qui, si elles se produisent, pourraient avoir un impact négatif matériel réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement – font partie de cette politique et de cette culture de gestion des risques au même titre que toutes les autres formes de risque (c'est-à-dire le risque stratégique, le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque opérationnel et le risque lié à l'information).

Une description plus détaillée de notre politique de rémunération est disponible à l'adresse <https://www.vanlanschotkempen.com> dans le document [rapport de rémunération](#), y compris une description plus détaillée de la manière dont les composantes fixes et variables de la rémunération sont composées. Sont également décrits dans cette politique les critères qui sous-tendent la détermination du niveau de la rémunération variable, les règles divergentes s'appliquant aux collaborateurs qui exercent une fonction de contrôle et les parties de la rémunération variable qui sont conditionnelles. La politique décrit également la gouvernance concernant la détermination annuelle de la rémunération variable. Rémunération versée par la société de gestion pour le dernier exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Le montant total des rémunérations au cours du dernier exercice, réparti entre les rémunérations fixes et variables versées par le gestionnaire à son personnel, le nombre de bénéficiaires et, le cas échéant, tout montant payé directement par la sicav, y compris toute rémunération liée à la performance ou tout « carried interest » :
- Rémunération fixe + variable : 3 523 838 €
Nombre de bénéficiaires : 205

Montant payé directement par la sicav : 0 €

Les frais administratifs facturés à Merclan par la société de gestion font indirectement partie de la rémunération versée par la société de gestion.

Les frais administratifs pour la période de novembre 2023 à juin 2024 s'élèvent à 1 605 532,82 €.

- Le montant agrégé de la rémunération est réparti entre la direction et les membres du personnel de la société de gestion dont les actions affectent de manière significative le profil de risque de la sicav :
Rémunération de la direction : 0 € *
Rémunération des membres du personnel dont les actions affectent le profil de risque : 0 €

*

* : la gestion du portefeuille d'investissement ayant été déléguée à Mercier Van Lanschot, la société de gestion n'a aucune influence sur le profil de risque de la Sicav.

Changements au cours de l'année 2023 et évaluations :

Depuis la désignation de la société de gestion Van Lanschot Kempenn Investment Management NV à partir du 2 novembre 2023, la politique de rémunération n'a pas été modifiée. L'évaluation annuelle n'a pas identifié d'irrégularités dans le respect de la politique de rémunération.

Commissaire, réviseur agréé

Forvis Mazars Réviseurs d'entreprises – Manhattan Office Tower, Avenue du Boulevard 21/b8, 1210 Bruxelles

Groupe financier qui promeut la société d'investissement

Mercier Van Lanschot², Desguinlei 50, 2018 Anvers

Dépositaire

jusqu'au 2 novembre 2023 :

KBC Bank NV, Avenue du Port 12, 1080 Bruxelles

à partir du 2 novembre 2023 :

BNP Paribas S.A., succursale belge, Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles

² Nom commercial de Van Lanschot Kempenn NV, succursale belge

Gestion intellectuelle du portefeuille

Mercier Van Lanschot, Desguinlei 50, 2018 Anvers

Gestion administrative et comptable

jusqu'au 2 novembre 2023 :

CADELAM NV, Jan Van Rijswijcklaan 184, 2020 Anvers

à partir du 2 novembre 2023 :

BNP Paribas S.A., succursale belge, Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles

Service financier

jusqu'au 2 novembre 2023 :

KBC Bank NV, Avenue du Port 12, 1080 Bruxelles

à partir du 2 novembre 2023 :

BNP Paribas S.A., succursale belge, Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles

Distributeurs

Mercier Van Lanschot, Desguinlei 50, 2018 Anvers

Liste des compartiments

- Euro Obligatifonds
 - Classe « A », Classe « AI »
- Very Defensive Portfolio
 - Classe « A », Classe « R », Classe « RI », Classe « C », Classe « CI », Classe « F », Classe « FI »
- Defensive Portfolio
 - Classe « A », Classe « R », Classe « RI », Classe « C », Classe « CI », Classe « F », Classe « FI »
- Balanced Portfolio
 - Classe « A », Classe « R », Classe « RI », Classe « C », Classe « CI », Classe « F », Classe « FI »
- Growth Portfolio
 - Classe « A », Classe « R », Classe « RI », Classe « C », Classe « CI », Classe « F », Classe « FI »
- High Growth Portfolio
 - Classe « A », Classe « R », Classe « RI », Classe « C », Classe « CI », Classe « F », Classe « FI »
- Equities DBI-RDT
 - Classe « A », Classe « R », Classe « C », Classe « F », Classe « G », Classe « AI », Classe « RI », Classe « CI », Classe « FI », Classe « GI »
- Flexible Portfolio
 - Classe « A », Classe « R », Classe « C »
- Labor et Caritas
 - Classe « A », Classe « R », Classe « C »

Classe « A » :

Les actions « A » sont offertes aux personnes physiques et aux personnes morales.

Classe « R » (anciennement Classe « B ») :

Les actions « R » sont offertes aux personnes physiques et aux personnes morales. Pour entrer dans cette classe et la conserver, les souscriptions cumulées dans les compartiments de MercLan mentionnés ci-après doivent, par participant (sauf évolution négative du marché après l'entrée), être conjointement d'au moins 500 000 € : Very Defensive Portfolio, Defensive Portfolio, Balanced Portfolio, Growth Portfolio, High Growth Portfolio, Equities DBI-RDT, Flexible Portfolio et Labor et Caritas. Pour éviter tout doute, les souscriptions dans le compartiment Euro Obligatifonds n'entrent pas en considération pour le calcul des inscriptions cumulées d'un participant. La souscription minimale mentionnée ci-avant ne s'applique toutefois pas lorsque les souscriptions cumulées d'un client ou groupe de clients dans des produits proposés par Mercier Van Lanschot excèdent la souscription minimale mentionnée ci-avant, tant lors de l'entrée qu'après ce moment (sauf évolution négative du marché après l'entrée). Un groupe de clients comprend le client, son partenaire juridique et ses parents jusqu'au deuxième degré inclus ou les personnes morales pour lesquelles les personnes susmentionnées sont considérées comme bénéficiaires effectifs. Les produits concernés comprennent notamment les fonds pour lesquels Van Lanschot Kempen Investment Management agit en tant que société de gestion ainsi que les actifs sous relation contractuelle de conseil en investissement chez Mercier Van Lanschot. La structure des frais varie de celle des autres classes.

Classe « C » :

Les actions « C » sont offertes aux personnes physiques et aux personnes morales. Pour entrer dans cette classe et la conserver, les souscriptions cumulées dans les compartiments de MercLan mentionnés ci-après doivent, par participant (sauf évolution négative du marché après l'entrée), être conjointement d'au moins 2 500 000 € : Very Defensive Portfolio, Defensive Portfolio, Balanced Portfolio, Growth Portfolio, High Growth Portfolio, Equities DBI-RDT, Flexible Portfolio et Labor et Caritas. Pour éviter tout doute, les souscriptions dans le compartiment Euro Obligatifonds n'entrent pas en considération pour le calcul des inscriptions cumulées d'un participant. La structure des frais varie de celle des autres classes. Cette classe « C » est fermée aux nouveaux actionnaires depuis le 1^{er} mars 2024. Les actionnaires existants peuvent toujours acheter de nouvelles actions.

Classe « G » (anciennement Classe « F ») :

Les actions « G » sont réservées aux distributeurs avec lesquels Mercier van Lanschot, succursale belge, a conclu un accord de distribution et qui offrent ces actions à leurs clients dans le cadre d'un mandat de gestion discrétionnaire. Cette classe se distingue des autres classes par sa structure de frais. S'il s'avère que des actions de cette classe sont détenues par des participants autres que ceux autorisés, le conseil d'administration peut procéder à la conversion, sans frais, desdites actions en actions d'une autre classe du même compartiment auquel les actions appartiennent dès lors. Mercier Van Lanschot effectuera des contrôles périodiques.

Classe « F » :

Les actions « F » sont offertes aux personnes physiques et aux personnes morales. Pour entrer dans cette classe et la conserver, les souscriptions cumulées dans les compartiments de MercLan mentionnés ci-après doivent, par participant (sauf évolution négative du marché après l'entrée), être conjointement d'au moins 25 000 000 € : Very Defensive Portfolio, Defensive Portfolio, Balanced Portfolio, Growth Portfolio, High Growth Portfolio, Equities DBI-RDT, Flexible Portfolio et Labor et Caritas. Pour éviter tout doute, les souscriptions dans le compartiment Euro Obligatiefonds n'entrent pas en considération pour le calcul des inscriptions cumulées d'un participant.

La souscription minimale mentionnée ci-avant ne s'applique toutefois pas au personnel du Groupe Van Lanschot Kempen, leur partenaire juridique et leurs parents au premier degré ou leur partenaire juridique et aux personnes morales dont les personnes susmentionnées sont considérées comme bénéficiaires effectifs. Le salarié du Groupe Van Lanschot Kempen qui quitte le Groupe peut conserver les actions de cette classe, mais il ne peut plus effectuer de versements additionnels. La structure des frais varie de celle des autres classes.

Classe « AI » :

Les actions « AI » sont réservées aux investisseurs institutionnels ou professionnels définis à l'article 5 §3 de la loi du 3 août 2012. Cette classe se distingue de la classe « A » par une taxe d'abonnement réduite, étant donné la qualité de l'investisseur à qui elle est réservée.

Classe « RI » (anciennement Classe « BI ») :

Les actions « RI » sont réservées aux investisseurs institutionnels ou professionnels définis à l'article 5 §3 de la loi du 3 août 2012. Pour entrer dans cette classe et la conserver (sauf évolution négative du marché), les souscriptions cumulées dans les compartiments de MercLan mentionnés ci-après doivent, par participant, être conjointement d'au moins 500 000 € : Very Defensive Portfolio, Defensive Portfolio, Balanced Portfolio, Growth Portfolio, High Growth Portfolio, Equities DBI-RDT, Flexible Portfolio et Labor et Caritas. Pour éviter tout doute, les souscriptions dans le compartiment Euro Obligatiefonds n'entrent pas en considération pour le calcul des inscriptions cumulées d'un participant. La souscription minimale mentionnée ci-avant ne s'applique toutefois pas lorsque les souscriptions cumulées d'un client ou groupe de clients dans des produits proposés par Mercier Van Lanschot excèdent la souscription minimale mentionnée ci-avant, tant lors de l'entrée qu'après ce moment (sauf évolution négative du marché après l'entrée). Un groupe de clients comprend le client, son partenaire juridique et ses parents jusqu'au deuxième degré inclus ou les personnes morales pour lesquelles les personnes susmentionnées sont considérées comme bénéficiaires effectifs. Les produits concernés comprennent notamment les fonds pour lesquels Van Lanschot Kempen Investment Management agit en tant que société de gestion ainsi que les actifs sous relation contractuelle de conseil en investissement chez Mercier Van Lanschot. Cette classe se distingue des autres classes par sa structure de frais et, étant donné la qualité de l'investisseur à laquelle elle est réservée, par une taxe d'abonnement réduite.

Classe « CI » :

Les actions « CI » sont réservées aux investisseurs institutionnels ou professionnels définis à l'article 5 §3 de la loi du 3 août 2012. Pour entrer dans cette classe et la conserver, les souscriptions cumulées dans les compartiments de MercLan mentionnés ci-après doivent, par participant (sauf évolution négative du marché après l'entrée), être conjointement d'au moins 2 500 000 € : Very Defensive Portfolio, Defensive Portfolio, Balanced Portfolio, Growth Portfolio, High Growth Portfolio, Equities DBI-RDT, Flexible Portfolio et Labor et Caritas. Pour éviter tout doute, les souscriptions dans le compartiment Euro Obligatiefonds n'entrent pas en considération pour le calcul des inscriptions cumulées d'un participant. Cette classe se distingue des autres classes par sa structure de frais et, étant donné la qualité de l'investisseur à laquelle elle est réservée, par une taxe d'abonnement réduite. Cette classe « CI » est fermée aux nouveaux actionnaires à partir du 1^{er} mars 2024. Les actionnaires existants peuvent toujours acheter de nouvelles actions.

Classe « GI » (anciennement Classe « FI ») :

Les actions « GI » sont réservées aux distributeurs avec lesquels Mercier Van Lanschot a conclu un accord de distribution et qui proposent ces actions à leurs clients, qui sont des investisseurs institutionnels ou professionnels au sens de l'article 5 §3 de la loi du 3 août 2012, dans le cadre d'un mandat de gestion discrétionnaire. Cette classe se distingue des autres classes par sa structure de frais et, étant donné la qualité de l'investisseur à laquelle elle est réservée, par une taxe d'abonnement réduite. S'il s'avère que des actions de cette classe sont détenues par des participants autres que ceux autorisés, le conseil d'administration peut procéder à la conversion, sans frais, desdites actions en actions d'une autre classe du même compartiment auquel les actions appartiennent dès lors. Mercier Van Lanschot effectuera des contrôles périodiques.

Classe « FI » :

Les actions « FI » sont réservées aux investisseurs institutionnels ou professionnels définis à l'article 5 §3 de la loi du 3 août 2012. Pour entrer dans cette classe et la conserver, les souscriptions cumulées dans les compartiments de MercLan mentionnés ci-après doivent, par participant (sauf évolution négative du marché après l'entrée), être conjointement d'au moins 25 000 000 € : Very Defensive Portfolio, Defensive Portfolio, Balanced Portfolio, Growth Portfolio, High Growth Portfolio, Equities DBI-RDT, Flexible Portfolio et Labor et Caritas. Pour éviter tout doute, les souscriptions dans le compartiment Euro Obligatiefonds n'entrent pas en considération pour le calcul des inscriptions cumulées d'un participant. Cette classe se distingue des autres classes par sa structure de frais et, étant donné la qualité de l'investisseur à laquelle elle est réservée, par une taxe d'abonnement réduite.

1.2 Rapport de gestion

1.2.1 Informations aux actionnaires

MercLan n.v. (connue sous le nom VAN LANSCHOT BEVEK NV jusqu'au 1^{er} mars 2024) est une société d'investissement à capital variable (« SICAV ») de droit belge constituée le 1^{er} mars 1993 sous la forme d'une société anonyme. MercLan est une sicav qui compte plusieurs compartiments et dont le fonctionnement et ses investissements sont régis par la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances.

Elle est inscrite au registre de commerce d'Anvers sous le numéro d'entreprise 0449.475.729. Le siège social de la société est établi à Anvers, Desguinlei 50.

Le prospectus, le document d'information essentiel et les rapports annuels sont disponibles au siège social de la société.

1.2.2 Aperçu général des marchés

Environnement macro-économique

L'économie américaine a connu une croissance exubérante au cours du second semestre 2023, grâce aux consommateurs qui ont dépensé leur épargne et aux dépenses publiques. Malgré un faible taux de chômage, l'inflation a baissé, en partie à cause d'une augmentation de l'offre de main-d'œuvre. Néanmoins, la banque centrale américaine, la Fed, a relevé ses taux d'intérêt une nouvelle fois en juillet. Bien que la croissance économique américaine ait ralenti au premier trimestre 2024 par rapport aux trimestres précédents, la demande intérieure est restée robuste. L'économie a également continué à croître au deuxième trimestre. Toutefois, le ralentissement de la croissance a entraîné un nouveau refroidissement du marché du travail. Le taux de chômage a atteint 4 % en mai. Dans le même temps, les salaires ont augmenté plus lentement. Avec une inflation persistante, le pouvoir d'achat des consommateurs a subi une certaine pression. Sur le marché du logement, l'activité a diminué. L'inflation a persisté au cours des premiers mois de 2024 ; les chiffres ne se sont améliorés qu'en mai. Cette inflation plus élevée a également repoussé les attentes de réduction des taux d'intérêt de la part de la Fed. Au début de l'année 2024, la première baisse de taux était attendue en mars, mais elle ne devrait entre-temps pas se produire avant septembre. On s'attend également à moins de réductions des taux d'intérêt cette année.

L'économie de la zone euro a stagné en 2023. Les hausses de taux d'intérêt et la baisse du crédit ont fait des ravages. Contrairement aux États-Unis, les consommateurs de la zone euro ont conservé leur épargne et les gouvernements ont également limité l'augmentation des dépenses. L'inflation a baissé, surtout en ce qui concerne les biens. Avec un marché du travail tendu et une forte croissance des salaires, l'inflation dans le secteur des services est restée tenace. La Banque centrale européenne a relevé ses taux d'intérêt en août et en septembre. Au premier trimestre 2024, l'économie a de nouveau progressé. Cette croissance provenait principalement des consommateurs et de l'étranger. La croissance provient davantage du secteur des services que du secteur industriel. Ce sont donc les indicateurs avancés du secteur des services qui donnent une image plus positive. Du côté positif, le chômage est resté faible. Le mois de mai a enregistré le niveau le plus bas depuis l'introduction de l'euro. Les consommateurs hésitent à acheter des produits, les ventes au détail restent faibles. En revanche, la consommation de services est en hausse. L'inflation a baissé dans la zone euro de décembre 2023 à avril 2024. En mai, l'inflation a légèrement augmenté. L'inflation a été particulièrement persistante dans le secteur des services. Cela n'a pas empêché la Banque centrale européenne (BCE) d'abaisser ses taux d'intérêt en juin, sans se prononcer clairement sur de futures baisses de taux.

L'économie chinoise a montré des signes clairs de reprise au premier trimestre 2024. Toutefois, cette reprise est principalement due aux baisses de prix des produits d'exportation, qui ont profité aux exportations et au secteur industriel. Le marché du logement est resté très faible et le gouvernement est resté prudent quant aux mesures de relance. Dans les autres marchés émergents, la croissance a été la plus forte dans les pays bénéficiant de la reprise du secteur technologique ou de la délocalisation de la production hors de Chine, comme la Corée, Taiwan, l'Inde, le Vietnam et le Mexique. Au Japon, la croissance et l'inflation se sont améliorées au point que la Banque du Japon a pu mettre fin à sa politique de taux d'intérêt négatifs, en place depuis 2016.

Évolution des marchés obligataires

Les marchés obligataires ont connu un excellent dernier semestre 2023 (premier semestre de l'exercice). Le recul de l'inflation et la fin attendue du cycle de resserrement par les banques centrales ont poussé les taux d'intérêt à la baisse et, par conséquent, les cours des obligations à la hausse. Les taux à dix ans aux États-Unis ont ainsi reculé de 5 % en octobre 2023 pour passer sous la barre des 4 % à la fin décembre 2023. Les taux à dix ans allemands ont également reculé de près de 3 % en octobre 2023 à 2 % fin décembre 2023. Par la suite, au cours du premier semestre 2024 (deuxième semestre de l'exercice), les marchés obligataires se sont quelque peu calmés et ont enregistré des mouvements plutôt limités.

C'est pourquoi les investisseurs en obligations d'État de la zone euro ont enregistré un gain de 2,7 % au cours de l'exercice. Les obligations d'entreprises de la zone euro qui jouissent d'une haute notation financière (BBB- et plus) ont progressé de 6,5 %. La catégorie d'obligations la plus performante était high yield, avec un plus de 9,1 %.

Évolution des marchés des actions

L'inflation qui semble de plus en plus sous contrôle et la baisse des taux d'intérêt ont encore boosté les cours des actions au cours de l'exercice (du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024). Les cours ont toutefois plutôt fluctué latéralement au début de l'exercice. Il s'agissait en cela de la mobilité nécessaire en conséquence des évolutions des taux (le principe « higher for longer »), d'un ralentissement possible de l'économie et de tensions géopolitiques.

Finalement, la résurgence de l'espoir d'un atterrissage en douceur – une situation dans laquelle l'inflation est sous contrôle sans que les augmentations des taux ne causent trop de dommages à l'économie – combinée à de solides bénéfices des entreprises, a entraîné une belle hausse des cours des actions pendant le reste de l'exercice. Comme c'est souvent le cas, l'économie s'est avérée plus résiliente que prévu, sous l'impulsion des consommateurs et des entreprises.

La région la plus performante au cours de l'exercice, selon le MSCI USA Net EUR, a été les États-Unis avec un gain de 26,3 % (en EUR), suivis par l'Europe, le Japon et les pays émergents, qui ont tous enregistré des performances de l'ordre de 14 %.

Perspectives

Pendant le premier semestre de 2024, l'économie américaine s'est montrée résiliente. Si l'on s'attend à ce que l'économie américaine continue de se calmer, nous estimons que les probabilités d'un atterrissage en douceur sont plus grandes (avec une inflation qui décroît sans causer trop de dommage à l'économie et au marché du travail). Certains signaux d'avertissement sont toujours présents, par exemple des taux relativement élevés qui limitent la demande de crédit et l'amaigrissement de l'épargne des consommateurs, mais une récession ne semble pas probable à court terme. Pour l'économie, nous prévoyons une croissance modérée. La diminution de la masse monétaire et des octrois de crédits par les banques sont des conséquences négatives du resserrement monétaire. Le recul de l'inflation et un marché du travail toujours tendu, qui empêche les entreprises d'annoncer des vagues de licenciement, devraient limiter les dégâts pour l'économie.

Nous prévoyons une poursuite de la diminution de l'inflation totale. L'inflation sous-jacente demeurera sans doute élevée, notamment du fait des tensions sur les marchés du travail et des fortes augmentations des salaires. Nous pensons toutefois qu'un affaiblissement du marché du travail en cas de faible croissance limitera les augmentations salariales dans le courant de l'année 2024. Les banques centrales auraient ainsi la possibilité de réduire les taux. Dans ce cas, il est important que les taux demeurent momentanément largement supérieurs à une position neutre, que les économies ralentissent donc et que le taux réel reparte à la hausse lors de la baisse de l'inflation. Les réductions des taux peuvent compenser cet effet sur le taux réel. Toutefois, en raison de l'incertitude entourant l'évolution de l'inflation, les banques centrales seront prudentes quant à la réduction des taux d'intérêt.

1.2.3 Résumé des règles d'évaluation

L'évaluation de l'actif, du passif et du compte de résultats de la société, par compartiment, se fait conformément à l'Arrêté royal du dix novembre deux mille six relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de parts, et est définie comme suit :

- a) S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers assurant des cotations permanentes de cours acheteurs et vendeurs, s'il s'agit d'éléments du patrimoine qui sont négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu pour procéder à l'évaluation à la juste valeur ;
- b) Si le cours acheteur actuel, le cours vendeur actuel ou le cours de clôture visés au point a) ne sont pas disponibles, c'est le prix de la transaction la plus récente qui est retenu pour procéder à l'évaluation à la juste valeur, à condition que les circonstances économiques n'aient pas fondamentalement changé depuis cette transaction ;
- c) Si, pour un élément du patrimoine déterminé, il existe un marché organisé ou un marché de gré à gré, mais que ce marché n'est pas actif et que les cours qui s'y forment ne sont pas représentatifs de la juste valeur, ou si, pour un élément du patrimoine déterminé, il n'existe pas de marché organisé ni de marché de gré à gré, l'évaluation à la juste valeur est opérée sur la base de la juste valeur actuelle d'éléments du patrimoine similaires pour lesquels il existe un marché actif, à condition que cette juste valeur soit adaptée en tenant compte des différences entre les éléments du patrimoine similaires ;
- d) Si, pour un élément du patrimoine déterminé, la juste valeur d'éléments du patrimoine similaires est inexistante, la juste valeur de l'élément concerné est déterminée en recourant à d'autres techniques de valorisation, à condition que ces techniques tiennent compte de l'utilisation maximale des données de marché, soient conformes aux méthodes économiques communément acceptées pour l'évaluation d'instruments financiers et soient régulièrement calibrées et testées quant à leur validité en utilisant les prix des transactions courantes sur le marché qui portent sur l'élément du patrimoine concerné. Il convient de tenir compte également, lors de l'évaluation, de leur caractère incertain dû au risque que les contreparties concernées ne puissent pas honorer leurs engagements ;
- e) Sans préjudice du traitement des intérêts courus, les actifs suivants sont évalués à leur valeur nominale, déduction faite des réductions de valeur qui leur ont été appliquées et des remboursements qui sont entre-temps intervenus :
 - 1) les avoirs à vue sur des établissements de crédit ;
 - 2) les engagements en compte-courant envers des établissements de crédit ;
 - 3) les montants à recevoir et à payer à court terme, autres qu'à l'égard d'établissements de crédit ;
 - 4) les avoirs fiscaux et les dettes fiscales ;
 - 5) les autres dettes.
- f) Les créances à terme qui ne sont pas représentées par des valeurs mobilières ou des instruments du marché monétaire négociables, sont évaluées à leur juste valeur.
- g) Les contrats d'option en cours sur des actions et des indices d'actions sont évalués sur la base de la valeur réelle de leurs primes. Les différences résultant des variations de valeur de ces primes sont imputées au compte de résultats comme réduction de valeur ou plus-value non réalisée. En cas d'exercice des contrats d'option et des warrants, les primes sont inscrites comme une part du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacents. Au terme du contrat en l'absence d'exercice, la valeur de la prime initialement payée ou reçue est imputée comme réduction de valeur ou plus-value réalisée.
Les valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants doivent être portées dans les postes hors bilan.
- h) Les contrats à terme, tels que les futures, les forward rate agreements et les exchange rate agreements doivent être traités comme suit :

Les montants notionnels de ces contrats doivent être portés dans les postes hors bilan. Par montant notionnel d'un future, il faut entendre la taille du contrat (lot size), multipliée par, d'une part, la valeur d'achat ou de vente convenue de l'instrument sous-jacent et, d'autre part, le nombre de contrats achetés ou vendus. Ce montant est adapté dans les postes hors bilan en cas de modification du nombre de contrats de future.

Les variations de valeur (variation margin) sont portées, d'une part, au compte de résultats et, d'autre part, au bilan, sous les postes concernés qui sont subdivisés en fonction de l'instrument sous-jacent.

Les dépôts de garantie en matière de futures (initial margin) constituent des garanties financières et doivent, par conséquent, être comptabilisés et évalués.

Pour déterminer la valeur de l'actif net, l'évaluation ainsi obtenue est diminuée des engagements de la société.

1.2.4 Taux de change

	30/06/2024	30/06/2023
1 EUR	1,46655 CAD	1,4437 CAD
	0,96305 CHF	0,97697 CHF
	7,45745 DKK	7,4444 DKK
	0,84785 GBP	0,85927 GBP
	11,4115 NOK	11,7171 NOK
	11,3500 SEK	11,7709 SEK
	1,07175 USD	1,0909 USD

1.2.5 Classe de risque

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur peut recevoir moins que sa mise.

Un indicateur synthétique de risque (ISR) est défini conformément au Règlement (UE) 2017/653 complétant le Règlement (UE) 1286/2014. L'indicateur synthétique de risque est une indication du niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs perdent sur le produit en raison de l'évolution du marché ou parce qu'il n'y a pas d'argent pour le paiement. Il donne une indication chiffrée du rendement possible du compartiment, mais aussi du risque associé, calculé dans la monnaie dans laquelle le compartiment est exprimé. L'indicateur est formulé sous la forme d'un nombre compris entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est important, mais aussi plus il est difficile de prévoir ce rendement. Des pertes plus importantes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Toutefois, il indique que, par rapport à des chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus faible, mais aussi plus prévisible.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) est régulièrement évalué et peut donc être revu à la baisse ou à la hausse en fonction de données antérieures. Les données antérieures ne sont pas toujours un indicateur fiable du rendement et du risque à venir.

Le chiffre le plus récent pour cet indicateur se trouve dans le document d'information essentiel, au point « indicateur de risque ».

	Classe de risque
Euro Obligatiefonds	2
Very Defensive Portfolio	2
Defensive Portfolio	3
Balanced Portfolio	3
Flexible Portfolio	3
Growth Portfolio	3

High Growth Portfolio	4
Equities DBI-RDT	4
Labor et Caritas	3

1.2.6 Description des principaux risques auxquels la société est confrontée

(informations requises en vertu de l'article 3:6 du Code des sociétés et des associations)

Les risques auxquels la société est confrontée varient en fonction de la politique d'investissement de chaque compartiment. Vous trouverez ci-après pour chaque compartiment de la société un tableau reprenant les divers risques. L'évaluation du profil de risque de chaque compartiment repose sur une recommandation de l'Association belge des Asset Managers, qui peut être consultée sur le site Internet <http://www.beama.be> :

	Euro Obligatif fonds	Very Defensive Portfolio	Defensive Portfolio	Balanced Portfolio	Growth Portfolio	High Growth Portfolio	Equities DBI-RDT	Flexible Portfolio	Labor et Caritas
Risque de marché	MOYEN	MOYEN	MOYEN	MOYEN	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	MOYEN	MOYEN
Risque de crédit	MOYEN	MOYEN	MOYEN	MOYEN	MOYEN	MOYEN	FAIBLE	MOYEN	MOYEN
Risque de règlement	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE
Risque de liquidité	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE
Risque de change	FAIBLE	FAIBLE	MOYEN	MOYEN	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	MOYEN
Risque de conservation	AUCUN	AUCUN	AUCUN	AUCUN	AUCUN	AUCUN	AUCUN	AUCUN	AUCUN
Risque de rendement	MOYEN	MOYEN	MOYEN	MOYEN	MOYEN	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	MOYEN
Risque de concentration	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE
Risque de capital	AUCUN	AUCUN	AUCUN	AUCUN	AUCUN	AUCUN	AUCUN	AUCUN	AUCUN
Risque de flexibilité	AUCUN	AUCUN	AUCUN	AUCUN	AUCUN	AUCUN	AUCUN	AUCUN	AUCUN
Risque d'inflation	MOYEN	MOYEN	MOYEN	MOYEN	MOYEN	MOYEN	FAIBLE	FAIBLE	MOYEN
Facteurs externes	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE
Risque de durabilité	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	ÉLEVÉ	FAIBLE

Conformément à l'article 3:6 du Code des sociétés et des associations, les éléments suivants doivent également être communiqués :

- Le bilan et le compte de résultats donnent une image fidèle de l'évolution et des résultats de l'organisme de placement collectif. Le tableau ci-dessus présente une description des principaux risques et incertitudes auxquels l'organisme de placement collectif est confronté.
- L'organisme de placement collectif ne compte aucune activité dans le domaine de la recherche et du développement.
- L'organisme de placement collectif ne possède pas de succursales.
- Lors de la fixation et de l'application des règles d'évaluation, on considère que l'organisme de placement collectif poursuivra ses activités, même si le bilan fait état d'une perte à affecter ou que le compte de résultats affiche une perte pendant deux exercices consécutifs.
- Le profil de risque de l'organisme de placement collectif, mentionné dans le prospectus, donne une vue d'ensemble de la maîtrise des risques.
- Les éventuels conflits d'intérêts et/ou événements exceptionnels sont décrits ci-après dans le rapport, au paragraphe « Exposé » de chaque compartiment.

- En 2021, le conseil d'administration a introduit le « swing pricing » dans le cadre de l'application de l'Arrêté royal du 22 avril 2020 portant des mesures particulières visant à protéger les organismes de placement collectif à nombre variable de parts publics contre les conséquences de l'épidémie de COVID-19. Le swing pricing est une mesure visant à garantir la liquidité de la sicav. Cette mesure n'a pas été appliquée durant l'exercice.

1.3 Rapport du commissaire, réviseur agréé



Manhattan Office Tower
Bolwerklaan 21 bus 8
1210 Brussel
België
Tel: +32 (0)2 779 02 02
www.forvismazars.com/be

Merclan NV

Verslag van de commissaris

Boekjaar 30.06.2024

MerclanNV

Bevek naar Belgisch recht, categorie UCIT

Ondernemingsnummer: BE0449.475.729

Verslag van de commissaris aan de algemene vergadering van MERCLAN NV over het boekjaar afgesloten op 30 juni 2024

In het kader van de wettelijke controle van de jaarrekening van de naamloze vennootschap Merclan NV ("VENNOOTSCHAP"), leggen wij u ons commissarisverslag voor. Dit bevat ons verslag over de jaarrekening en de overige door wet- en regelgeving gestelde eisen. Dit vormt een geheel en is ondeelbaar.

Wij werden benoemd in onze hoedanigheid van commissaris door de algemene vergadering van 26 september 2023, overeenkomstig het voorstel van het bestuursorgaan. Ons mandaat loopt af op de datum van de algemene vergadering die beraadslaagt over de jaarrekening afgesloten op 30 juni 2026. Wij hebben de wettelijke controle van de jaarrekening van de vennootschap uitgevoerd gedurende 4 boekjaren.

Verslag over de jaarrekening

Oordeel zonder voorbehoud

Wij hebben de wettelijke controle uitgevoerd van de jaarrekening van de Vennootschap over het boekjaar afgesloten op 30 juni 2024 opgesteld in overeenstemming met het in België van toepassing zijnde boekhoudkundig referentiestelsel¹. Deze jaarrekening omvat de balans op 30 juni 2024, alsook de resultatenrekening van het boekjaar afgesloten op die datum en de toelichting. Het balanstotaal bedraagt 3.562.698.814,75 EUR en de resultatenrekening sluit af met een winst van het boekjaar van 411.869.337,43 EUR.

Compartiment	Deviezen	Netto-inventariswaarde	Resultaat van het boekjaar (+=winst)
Euro Obligatiefonds	EUR	95.442.874,17	3.496.030,65
Very Defensive Portfolio	EUR	26.870.185,99	2.039.561,31
Defensive Portfolio	EUR	556.381.132,85	44.848.552,25
Balanced Portfolio	EUR	1.263.376.864,05	131.844.634,53
Growth Portfolio	EUR	490.777.904,54	51.548.274,91
High Growth Portfolio	EUR	426.096.814,40	69.034.205,95
Equities DBI-RDT	EUR	677.692.849,31	108.212.422,60
Flexible Portfolio	EUR	927.091,08	-1.243.605,93
Labor et Caritas	EUR	25.133.098,36	2.089.261,16
Totaal Bevek	EUR	3.562.698.814,75	411.869.337,43

Naar ons oordeel geeft de jaarrekening een getrouw beeld van het vermogen en de financiële toestand van de Vennootschap per 30 juni 2024, alsook van haar resultaten over het boekjaar dat op die datum is afgesloten, in overeenstemming met het in België van toepassing zijnde boekhoudkundig referentiestelsel.

¹ Koninklijk Besluit van 10 november 2006 op de boekhouding, de jaarrekening en de periodieke verslagen van bepaalde openbare instellingen voor collectieve belegging met een veranderlijk aantal rechten van deelneming.

MerclanNV

Bevek naar Belgisch recht, categorie UCIT
Ondernemingsnummer: BE0449.475.729

Basis voor het oordeel zonder voorbehoud

Wij hebben onze controle uitgevoerd volgens de internationale controlestandaarden (ISA's), zoals van toepassing in België. Onze verantwoordelijkheden op grond van deze standaarden zijn verder beschreven in de sectie "Verantwoordelijkheden van de commissaris voor de controle van de jaarrekening" van ons verslag. Wij hebben alle deontologische vereisten die relevant zijn voor de controle van de jaarrekening in België nageleefd, met inbegrip van deze met betrekking tot de onafhankelijkheid.

Wij hebben van het bestuursorgaan en van de aangestelden van de Vennootschap de voor onze controle vereiste ophelderingen en inlichtingen verkregen.

Wij zijn van mening dat de door ons verkregen controle-informatie voldoende en geschikt is als basis voor ons oordeel.

Verantwoordelijkheden van het bestuursorgaan voor het opstellen van de jaarrekening

Het bestuursorgaan is verantwoordelijk voor het opstellen van de jaarrekening die een getrouw beeld geeft in overeenstemming met het in België van toepassing zijnde boekhoudkundig referentiestelsel, alsook voor de interne beheersing die het bestuursorgaan noodzakelijk acht voor het opstellen van de jaarrekening die geen afwijking van materieel belang bevat die het gevolg is van fraude of van fouten.

Bij het opstellen van de jaarrekening is het bestuursorgaan verantwoordelijk voor het inschatten van de mogelijkheid van de Vennootschap om haar continuïteit te handhaven, het toelichten, indien van toepassing, van aangelegenheden die met continuïteit verband houden en het gebruiken van de continuïteitsveronderstelling, tenzij het bestuursorgaan het voornemen heeft om de Vennootschap te liquideren of om de bedrijfsactiviteiten te beëindigen of geen realistisch alternatief heeft dan dit te doen.

Verantwoordelijkheden van de commissaris voor de controle van de jaarrekening

Onze doelstellingen zijn het verkrijgen van een redelijke mate van zekerheid over de vraag of de jaarrekening als geheel geen afwijking van materieel belang bevat die het gevolg is van fraude of van fouten en het uitbrengen van een commissarisverslag waarin ons oordeel is opgenomen. Een redelijke mate van zekerheid is een hoog niveau van zekerheid, maar is geen garantie dat een controle die overeenkomstig de ISA's is uitgevoerd altijd een afwijking van materieel belang ontdekt wanneer die bestaat. Afwijkingen kunnen zich voordoen als gevolg van fraude of fouten en worden als van materieel belang beschouwd indien redelijkerwijs kan worden verwacht dat zij, individueel of gezamenlijk, de economische beslissingen genomen door gebruikers op basis van deze jaarrekening, beïnvloeden.

Bij de uitvoering van onze controle leven wij het wettelijk, reglementair en normatief kader dat van toepassing is op de controle van de jaarrekening in België na. Een wettelijke controle biedt evenwel geen zekerheid omtrent de toekomstige levensvatbaarheid van de Vennootschap, noch omtrent de efficiëntie of de doeltreffendheid waarmee het bestuursorgaan de bedrijfsvoering van de Vennootschap ter hand heeft genomen of zal nemen.

MerclanNV

Bevek naar Belgisch recht, categorie UCIT

Ondernemingsnummer: BE0449.475.729

Als deel van een controle uitgevoerd overeenkomstig de ISA's, passen wij professionele oordeelsvorming toe en handhaven wij een professioneel-kritische instelling gedurende de controle. We voeren tevens de volgende werkzaamheden uit:

- het identificeren en inschatten van de risico's dat de jaarrekening een afwijking van materieel belang bevat die het gevolg is van fraude of van fouten, het bepalen en uitvoeren van controlewerkzaamheden die op deze risico's inspelen en het verkrijgen van controle-informatie die voldoende en geschikt is als basis voor ons oordeel. Het risico van het niet detecteren van een van materieel belang zijnde afwijking is groter indien die afwijking het gevolg is van fraude dan indien zij het gevolg is van fouten, omdat bij fraude sprake kan zijn van samenspanning, valsheid in geschrifte, het opzettelijk nalaten om transacties vast te leggen, het opzettelijk verkeerd voorstellen van zaken of het doorbreken van de interne beheersing;
- het verkrijgen van inzicht in de interne beheersing die relevant is voor de controle, met als doel controlewerkzaamheden op te zetten die in de gegeven omstandigheden geschikt zijn maar die niet zijn gericht op het geven van een oordeel over de effectiviteit van de interne beheersing van de Vennootschap;
- het evalueren van de geschiktheid van de gehanteerde grondslagen voor financiële verslaggeving en het evalueren van de redelijkheid van de door het bestuursorgaan gemaakte schattingen en van de daarop betrekking hebbende toelichtingen ;
- het concluderen of de door het bestuursorgaan gehanteerde continuïteitsveronderstelling aanvaardbaar is, en het concluderen, op basis van de verkregen controle-informatie, of er een onzekerheid van materieel belang bestaat met betrekking tot gebeurtenissen of omstandigheden die significante twijfel kunnen doen ontstaan over de mogelijkheid van de Vennootschap om haar continuïteit te handhaven. Indien wij concluderen dat er een onzekerheid van materieel belang bestaat, zijn wij ertoe gehouden om de aandacht in ons commissarisverslag te vestigen op de daarop betrekking hebbende toelichtingen in de jaarrekening, of, indien deze toelichtingen inadequaat zijn, om ons oordeel aan te passen. Onze conclusies zijn gebaseerd op de controleinformatie die verkregen is tot de datum van ons commissarisverslag. Toekomstige gebeurtenissen of omstandigheden kunnen er echter toe leiden dat de Vennootschap haar continuïteit niet langer kan handhaven ;
- het evalueren van de algehele presentatie, structuur en inhoud van de jaarrekening, en van de vraag of de jaarrekening de onderliggende transacties en gebeurtenissen weergeeft op een wijze die leidt tot een getrouw beeld.

Wij communiceren met de governance belaste personen onder meer over de geplande reikwijdte en timing van de controle en over de significante controlebevindingen, waaronder eventuele significante tekortkomingen in de interne beheersing die wij identificeren gedurende onze controle.

Overige door wet- en regelgeving gestelde eisen

Verantwoordelijkheden van het bestuursorgaan

Het bestuursorgaan is verantwoordelijk voor het opstellen en de inhoud van het jaarverslag voor het naleven van de wettelijke en bestuursrechtelijke voorschriften die van toepassing zijn op het voeren van de boekhouding, alsook voor het naleven van het Wetboek van vennootschappen en verenigingen en van de statuten van de Vennootschap.

MerclanNV

Bevek naar Belgisch recht, categorie UCIT
Ondernemingsnummer: BE0449.475.729

Verantwoordelijkheden van de commissaris

In het kader van ons mandaat en overeenkomstig de Belgische bijkomende norm bij de in België van toepassing zijnde internationale controlestandaarden (ISA's), is het onze verantwoordelijkheid om, in alle van materieel belang zijnde opzichten, het jaarverslag, alsook de naleving van bepaalde verplichtingen uit het Wetboek van vennootschappen en verenigingen en van de statuten te verifiëren, alsook verslag over deze aangelegenheden uit te brengen.

Aspecten betreffende het jaarverslag

Na het uitvoeren van specifieke werkzaamheden op het jaarverslag, zijn wij van oordeel dat dit jaarverslag overeenstemt met de jaarrekening voor hetzelfde boekjaar en is opgesteld overeenkomstig de artikelen 3:5 en 3:6 van het Wetboek van vennootschappen en verenigingen.

In de context van onze controle van de jaarrekening, zijn wij tevens verantwoordelijk voor het overwegen, in het bijzonder op basis van de kennis verkregen in de controle, of het jaarverslag een afwijking van materieel belang bevat, hetzij informatie die onjuist vermeld is of anderszins misleidend is. In het licht van de werkzaamheden die wij hebben uitgevoerd, dienen wij u geen afwijking van materieel belang te melden. Wij formuleren evenwel geen enkele vorm van assurance-conclusie omtrent het jaarverslag.

Vermeldingen betreffende de onafhankelijkheid

Wij hebben geen opdrachten die onverenigbaar zijn met de wettelijke controle van de jaarrekening verricht, en zijn in de loop van ons mandaat onafhankelijk gebleven tegenover de Vennootschap.

Andere vermeldingen

- Onverminderd formele aspecten van ondergeschikt belang, werd de boekhouding gevoerd in overeenstemming met de in België van toepassing zijnde wettelijke en bestuursrechtelijke voorschriften.
- De resultaatverwerking – berekend op basis van het aantal aandelen per 30 Juni 2024 – die aan de algemene vergadering wordt voorgesteld, stemt overeen met de wettelijke en statutaire bepalingen.
- Wij dienen u geen verrichtingen of beslissingen mede te delen die in overtreding met de statuten of het Wetboek van vennootschappen en verenigingen zijn gedaan of genomen.

Brussel, 6 september 2024

Forvis MAZARS BEDRIJFSREVISOREN
Commissaris
vertegenwoordigd door

Digitaal ondertekend
door STRAGIER DIRK
PIERRE E
Datum: 06/09/2024
14:33:24

Dirk Stragier
Bedrijfsrevisor

1.4 Bilan globalisé

	30/06/24 en EUR	30/06/23 en EUR
Partie 1. – Schéma du bilan		
TOTAL ACTIF NET	3 562 698 814,75	3 326 933 987,10
I Actifs immobilisés	0,00	0,00
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	3 485 671 802,23	3 152 379 198,47
A. Obligations et autres titres de créance	382 783 231,01	527 184 114,11
a. Obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire	20 944 555,98	44 846 665,62
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	2 211 351 750,25	1 707 424 425,57
a. Actions		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières	870 465 554,99	886 238 735,17
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
j. Sur devises		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		-13 713 813,00
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
k. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)	126 710,00	399 071,00
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
III Créances et dettes à plus d'un an	0,00	0,00
A. Créances		
B. Dettes		
IV Créances et dettes à un an au plus	19 233 359,35	6 309 867,41
A. Créances	40 961 567,75	22 196 858,56
a. Montants à recevoir		
b. Avoirs fiscaux	1 121 090,23	204 118,20
c. Collateral		
d. Autres		
B. Dettes	-22 849 298,63	-16 091 109,35
a. Montants à payer (-)		
b. Dettes fiscales (-)		
c. Emprunts (-)		
d. Collateral (-)		
e. Autres (-)		
V Dépôts et liquidités	59 717 586,27	167 950 565,31
A. Avoirs bancaires à vue	59 102 812,17	167 950 565,31
B. Avoirs bancaires à terme		
C. Autres	614 774,10	
VI Comptes de régularisation	-1 923 933,10	294 355,91
A. Charges à reporter	3 899 662,31	5 244 068,57
B. Produits acquis	-5 823 595,41	-4 949 712,66
C. Charges à imputer (-)		
D. Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 562 698 814,75	3 326 933 987,10
A. Capital	3 166 266 367,47	3 119 798 193,68
B. Participations au résultat	-15 436 890,15	8 911 144,21
C. Résultat reporté		
D. Résultat de l'exercice	411 869 337,43	198 224 649,21

Partie 2. – Postes hors bilan

I	Sûretés réelles (+/-)	0,00	8 962 890,71
	A. Collateral		
	a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		8 962 890,71
	b. Liquidités/dépôts		
	B. Autres sûretés réelles (+/-)		
	a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
	b. Liquidités/dépôts		
II	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)	0,00	0,00
	A. Contrats d'option et warrants achetés		
	B. Contrats d'option et warrants vendus		
III	Montants notionnels des contrats à terme (+)	260 677 330,00	353 541 051,96
	A. Contrats à terme achetés	73 964 830,00	144 235 045,00
	B. Contrats à terme vendus	186 712 500,00	209 306 006,96
IV	Montants notionnels des contrats de swap (+)	0,00	0,00
	A. Contrats de swap achetés		
	B. Contrats de swap vendus		
V	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)	0,00	0,00
	A. Contrats achetés		
	B. Contrats vendus		
VI	Montants non appelés sur actions	0,00	0,00
VII	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
VIII	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
IX	Instruments financiers prêtés	0,00	0,00

1.5 Compte de résultats globalisé

	30/06/24 en EUR	30/06/23 en EUR
Partie 3. – Schéma du compte de résultats		
I Réductions de valeur, moins-values et plus-values	400 920 723,04	189 288 510,87
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	10 524 417,59	-24 928 374,93
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire	839 471,18	-1 988 266,27
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	310 925 466,50	239 727 815,72
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts	53 257 250,34	5 801 445,76
F. Instruments financiers dérivés		
j. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	1 666 233,96	5 274 095,58
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		-4 963,99
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change	23 707 883,47	-34 593 241,00
II Produits et charges des placements	52 243 237,79	46 108 010,40
A. Dividendes	41 544 179,27	36 871 008,47
B. Intérêts (+/-)		
a. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	9 346 257,44	9 171 718,63
b. Dépôts et liquidités	4 465 319,63	2 971 857,28
c. Collateral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-120 887,45	
D. Contrats de swap		
E. Précomptes mobiliers (-)		
a. D'origine belge		
b. D'origine étrangère	-3 169 553,69	-3 324 048,25
F. Autres produits provenant des placements	177 922,59	417 474,27
III Autres produits	52 204,42	0,00
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	52 204,42	
B. Autres		
IV Coûts d'exploitation	-41 424 653,79	-36 638 817,61
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-1 551 607,16	-745 277,16
B. Charges financières (-)	-266 029,36	
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-407 030,13	-440 498,62
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière		
Classe « A » et « AI »	-8 613 530,90	-8 326 231,94
Classe « R » et « RI »	-14 547 278,90	-14 115 100,72
Classe « C » et « CI »	-8 660 149,08	-8 060 043,11
Classe « F » et « FI »	-7 625,81	
Classe « G » et « GI »	-1 244 022,52	-859 243,39
b. Gestion administrative et comptable	-2 050 352,59	-1 249 644,49
c. Rémunération commerciale		
E. Frais administratifs (-)		
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)		
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-15 000,00	-30 008,66
H. Services et biens divers (-)	-119 795,17	-186 727,66
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J. Taxes		
Classe « A », « R », « C », « F » et « G »	-3 723 495,32	-2 488 074,54
Classe « AI », « RI », « CI », « FI » et « GI »	-46 870,56	-40 019,18
K. Autres frais (-)	-171 866,29	-97 948,14
Produits et charges de l'exercice	10 870 788,42	9 469 192,79
Sous-total II + III + IV	10 870 788,42	9 469 192,79

V	Bénéfice courant (Perte courante) sur le résultat avant impôts sur le résultat	411 791 511,46	198 757 703,66
VI	Impôts sur le résultat	-77 825,97	533 054,45
VII	Résultat de l'exercice	411 869 337,43	198 224 649,21

Partie 4. – Affectations et prélèvements

I.	Bénéfice (Perte) à affecter	396 432 447,28	207 135 793,42
	a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent		
	b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	411 869 337,43	198 224 649,21
	c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-15 436 890,15	8 911 144,21
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital	-296 508 363,80	-184 687 809,19
III.	Bénéfice à reporter (Perte à reporter)		0,00
IV.	(Distribution des dividendes)	-99 924 083,48	22 447 984,23

2 EURO OBLIGATIEFONDS

2.1 Rapport de gestion

2.1.1 Date de lancement et prix de souscription du compartiment

Le compartiment a été lancé le 1^{er} mars 1993.

Les actions de capitalisation de la classe A ont été lancées le 1^{er} mars 1993, avec un prix initial de souscription de 123,95 € par action.

Les actions de distribution de la classe A ont été lancées le 19 septembre 2014, avec un prix initial de souscription de 123,95 € par action.

Les actions de capitalisation de la classe AI ont été lancées le 21 décembre 2017, avec un prix initial de souscription de 100,00 € par action.

Les actions de distribution de la classe AI ont été lancées le 21 décembre 2017, avec un prix initial de souscription de 100,00 € par action.

2.1.2 Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

2.1.3 Grandes lignes de la politique d'investissement

Le compartiment EURO OBLIGATIEFONDS se fixe pour but d'offrir aux actionnaires une exposition aux marchés obligataires au moyen d'une gestion active du portefeuille. Une gestion active du portefeuille signifie qu'en fonction de la stratégie d'investissement du gestionnaire, certaines catégories d'actifs ont plus de poids que d'autres. La stratégie est évaluée en permanence, ce qui entraîne un ajustement régulier du portefeuille d'investissement. La gestion active du portefeuille prend également place dans une catégorie d'actifs dans laquelle, par exemple, une région peut être plus importante que l'autre. En outre, la surveillance au niveau des instruments (actions, obligations et fonds d'investissement sous-jacents) conduira à des ajustements réguliers.

Le portefeuille du compartiment se compose principalement d'instruments tels que des obligations et autres titres de créance ou titres assimilés en euros, à court, moyen et long terme, à taux fixe ou variable, ainsi que des options et des futures sur obligations. Ces instruments peuvent notamment être émis par des États souverains, des institutions supranationales, des autorités locales ou des institutions garanties par les autorités publiques et des entreprises.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune garantie de capital ni de protection du capital.

Politique ESG

Le compartiment promeut les caractéristiques environnementales, sociales et de bonne gouvernance, mais n'a pas d'objectif spécifique en matière d'investissement durable. Les investissements durables que le compartiment entend partiellement réaliser contribuent d'une part à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Le compartiment vise d'autre part à réaliser des investissements socialement durables. Ces investissements contribuent principalement à garantir la bonne santé et le bien-être à tout âge.

La politique ESG est intégrée dans le processus d'investissement sur la base de trois piliers : 1) sélection négative et basée sur des normes, 2) intégration ESG, et 3) Best-in-Class. Pour une description détaillée des stratégies de durabilité appliquées, veuillez vous référer à l'annexe 2 du prospectus.

2.1.4 Benchmark

Le compartiment est géré activement.

Le compartiment n'est pas géré en référence à un benchmark.

2.1.5 Politique menée durant l'exercice

Pendant l'exercice, le gestionnaire a suivi un cours particulièrement constant. De manière sous-jacente, le poids des obligations d'État a été légèrement réduit au profit des obligations d'entreprises. Dans l'ensemble, les deux catégories ont désormais la même taille. Par ailleurs, avec 5 % du portefeuille, l'accent reste mis sur les obligations high yield.

La sensibilité aux taux (duration) du compartiment a quant à elle quelque peu augmenté. Après les fortes progressions des taux en 2022, la hausse s'est maintenue en 2023. Le marché s'est ensuite toutefois détendu, principalement du fait du ralentissement de l'inflation et des déclarations des banquiers centraux. La sensibilité aux taux a quelque peu augmenté, à environ 5,5, car le gestionnaire estimait que les investisseurs étaient un peu trop tournés à la hausse et souhaitaient dans le même temps simplement verrouiller des taux plus élevés.

Les perspectives que le gestionnaire avait esquissées à la fin de l'exercice précédent se sont largement concrétisées : on s'attendait à ce que le pic d'inflation soit derrière nous et à ce que le cycle de resserrement par les banques centrales soit pratiquement terminé.

2.1.6 Politique future

Les investisseurs obligataires sont particulièrement attentifs à l'évolution des taux d'inflation. La politique des taux d'intérêt des banques centrales, en particulier, en dépend fortement. Les changements dans la politique des taux d'intérêt jouent toujours un rôle important sur les marchés obligataires, surtout à court terme. En outre, le gestionnaire suivra l'évolution de la forme de la courbe des taux avec une attention supérieure à la moyenne. En effet, depuis novembre 2022, la courbe des taux est inversée. D'un point de vue historique, il s'agit déjà d'une période assez longue. À la fin de l'exercice, la différence entre les taux d'intérêt à long terme et à court terme était encore négative. Le gestionnaire s'attend à une normalisation et mise sur celle-ci.

2.1.7 Classe de risque

Le compartiment a une classe de risque 2 sur une échelle de 1 à 7.

Un indicateur synthétique de risque (ISR) est défini conformément au Règlement (UE) 2017/653 complétant le Règlement (UE) 1286/2014. L'indicateur synthétique de risque est une indication du niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs perdent sur le produit en raison de l'évolution du marché ou parce qu'il n'y a pas d'argent pour le paiement. Il donne une indication chiffrée du rendement possible du compartiment, mais aussi du risque associé, calculé dans la monnaie dans laquelle le compartiment est exprimé. L'indicateur est formulé sous la forme d'un nombre compris entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est important, mais aussi plus il est difficile de prévoir ce rendement. Des pertes plus importantes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Toutefois, il indique que, par rapport à des chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus faible, mais aussi plus prévisible.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) est régulièrement évalué et peut donc être revu à la baisse ou à la hausse en fonction de données antérieures. Les données antérieures ne sont pas toujours un indicateur fiable du rendement et du risque à venir.

Le chiffre le plus récent pour cet indicateur se trouve dans le document d'information essentiel.

2.1.8 Affectation des résultats

Pour l'exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024, un dividende brut par action de 13,9503 € pour la classe A et de 4,2259 € pour la classe AI sera versé aux actionnaires de distribution en octobre 2024. Le dividende se compose au moins d'un montant spécifique à payer en vertu des dispositions fiscales.

Le solde du résultat à affecter aux actionnaires de distribution et du résultat à affecter aux actionnaires de capitalisation est ajouté au capital.

2.2 Bilan

		30/06/24	30/06/23
		en EUR	en EUR
Partie 1. – Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		95 442 874,17	106 121 047,38
I	Actifs immobilisés	0,00	0,00
	A. Frais d'établissement et d'organisation		
	B. Immobilisations incorporelles		
	C. Immobilisations corporelles		
II	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	92 773 629,00	101 187 085,08
	A. Obligations et autres titres de créance	78 199 445,96	85 017 352,57
	a. Obligations		
	b. Autres titres de créance		
	b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
	b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
	B. Instruments du marché monétaire	9 787 124,76	10 219 997,06
	C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
	a. Actions		
	b. OPC à nombre fixe de parts		
	c. Autres valeurs assimilables à des actions		
	D. Autres valeurs mobilières		
	E. OPC à nombre variable de parts	4 809 028,28	5 881 121,55
	F. Instruments financiers dérivés		
	k. Sur taux d'intérêt		
	i. Contrats d'option (+/-)		
	ii. Contrats à terme (+/-)		
	iii. Contrats de swap (+/-)		
	iv. Autres (+/-)	-21 970,00	68 613,90
III	Créances et dettes à plus d'un an	0,00	0,00
	A. Créances		
	B. Dettes		
IV	Créances et dettes à un an au plus	27 718,54	-12 641,18
	A. Créances	20 738,90	4 330,05
	a. Montants à recevoir		
	b. Avoirs fiscaux	21 044,86	
	c. Collateral		
	d. Autres		
	B. Dettes	-14 065,22	-16 971,23
	a. Montants à payer (-)		
	b. Dettes fiscales (-)		
	c. Emprunts (-)		
	d. Collateral (-)		
	e. Autres (-)		
V	Dépôts et liquidités	2 155 947,69	4 360 274,09
	A. Avoirs bancaires à vue	1 967 136,39	4 360 274,09
	B. Avoirs bancaires à terme		
	C. Autres	188 811,30	
VI	Comptes de régularisation	485 578,94	586 329,39
	A. Charges à reporter		
	B. Produits acquis	603 742,39	691 431,52
	C. Charges à imputer (-)	-118 163,45	-105 102,13
	D. Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		95 442 874,17	106 121 047,38
	A. Capital	92 398 332,51	108 052 748,80
	B. Participations au résultat	-451 488,99	139 270,46
	C. Résultat reporté	0,00	0,00
	D. Résultat de l'exercice	3 496 030,65	-2 070 971,88

Partie 2. – Postes hors bilan

I	Sûretés réelles (+/-)	0,00	901 332,45
	A. Collateral		
	a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
	b. Liquidités/dépôts		901 332,45
	B. Autres sûretés réelles (+/-)		
	a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
	b. Liquidités/dépôts		
II	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)	0,00	0,00
	A. Contrats d'option et warrants achetés		
	B. Contrats d'option et warrants vendus		
III	Montants notionnels des contrats à terme (+)	38 687 150,00	45 437 113,90
	A. Contrats à terme achetés	21 602 230,00	27 878 670,00
	B. Contrats à terme vendus	17 084 920,00	17 558 443,90
IV	Montants notionnels des contrats de swap (+)	0,00	0,00
	A. Contrats de swap achetés		
	B. Contrats de swap vendus		
V	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)	0,00	0,00
	A. Contrats achetés		
	B. Contrats vendus		
VI	Montants non appelés sur actions	0,00	0,00
VII	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
VIII	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
IX	Instruments financiers prêtés	0,00	0,00

2.3 Compte de résultats

		30/06/24 en EUR	30/06/23 en EUR
Partie 3. – Schéma du compte de résultats			
I	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	2 382 602,34	-3 096 900,14
A.	Obligations et autres titres de créance		
a.	Obligations	2 457 820,96	-3 343 210,70
b.	Autres titres de créance		
b.1.	Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2.	Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B.	Instruments du marché monétaire	211 131,80	-216 020,63
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a.	Actions		
b.	OPC à nombre fixe de parts		
c.	Autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	273 236,98	154 514,24
F.	Instruments financiers dérivés		
j.	Sur taux d'intérêt		
i.	Contrats d'option		
ii.	Contrats à terme	-559 587,40	307 816,95
iii.	Contrats de swap		
iv.	Autres		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change		
a.	Instruments financiers dérivés		
b.	Autres positions et opérations de change		
II	Produits et charges des placements	1 600 712,50	1 540 186,13
A.	Dividendes		
B.	Intérêts (+/-)		
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	1 533 853,15	1 475 081,13
b.	Dépôts et liquidités	70 345,61	65 105,00
c.	Collateral (+/-)		
C.	Intérêts d'emprunts (-)	-3 954,27	
D.	Contrats de swap		
E.	Précomptes mobiliers (-)		
a.	D'origine belge		
b.	D'origine étrangère	-665,24	
F.	Autres produits provenant des placements	1 133,25	
III	Autres produits	11 620,62	0,00
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	11 620,62	
B.	Autres		
IV	Coûts d'exploitation	-501 382,61	-497 286,64
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-8 853,29	-16 641,51
B.	Charges financières (-)	-422,22	
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-29 258,24	-36 284,37
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)		
a.	Gestion financière		
Classe « A » et « AI »	-301 094,67	-303 601,54	
b.	Gestion administrative et comptable	-41 530,37	-41 876,05
c.	Rémunération commerciale		
E.	Frais administratifs (-)		
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)		
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-1 666,68	-3 334,30
H.	Services et biens divers (-)	-21 377,49	-12 907,17
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes		
Classe « A »	-91 444,20	-74 954,34	
Classe « AI »	-1 952,84	-2 643,97	
K.	Autres frais (-)	-3 782,61	-5 043,39
Produits et charges de l'exercice		1 110 950,51	1 042 899,49
Sous-total II + III + IV		1 110 950,51	1 042 899,49

V	Bénéfice courant (Perte courante) sur le résultat avant impôts sur le résultat	3 493 552,85	-2 054 000,65
VI	Impôts sur le résultat	-2 477,80	16 971,23
VII	Résultat de l'exercice	3 496 030,65	-2 070 971,88

Partie 4. – Affectations et prélèvements

I.	Bénéfice (Perte) à affecter	3 044 541,66	-1 931 701,42
	a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent		
	b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	3 496 030,65	-2 070 971,88
	c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-451 488,99	139 270,46
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital	1 349 941,47	1 931 701,42
III.	Bénéfice à reporter (Perte à reporter)	0,00	0,00
IV.	(Distribution des dividendes)	-4 394 483,13	0,00

2.4 Composition des actifs et chiffres-clés

2.4.1 Composition des actifs au 30/06/2024

Dénomination	Quantité	Devise	Cours	Évaluation	% détenu par le fonds	Taux de notation	% du portefeuille	% actif net
I. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés								
Obligations et autres titres de créance								
Obligations								
Obligations d'État et obligations garanties par l'État								
Allemagne								
DEUTSCHLAND REP 0% 22-15/02/2032	3 000 000	EUR	83,55	2 506 350,00		AAA	2,70 %	2,63 %
DEUTSCHLAND REP 0,25% 19-15/02/2029	4 726 065	EUR	90,64	4 283 800,16		AAA	4,62 %	4,49 %
DEUTSCHLAND REP 2,3% 23-15/02/2033	3 223 939	EUR	98,94	3 189 668,31		AAA	3,44 %	3,34 %
DEUTSCHLAND REP 4% 05-04/01/2037	204 000	EUR	114,80	234 181,80		AAA	0,25 %	0,25 %
			Total	10 214 000,27			11,01 %	10,71 %
Finlande								
FINNISH GOVT 1,125% 18-15/04/2034	4 700 000	EUR	83,97	3 946 648,75		AA+	4,25 %	4,14 %
FINNISH GOVT 2,75% 12-04/07/2028	1 222 000	EUR	99,84	1 220 101,87		AA+	1,32 %	1,28 %
			Total	5 166 750,62				5,42 %
France								
FRANCE O.A.T. 0,5% 16-25/05/2026	500 000	EUR	95,18	475 920,00		AA-	0,51 %	0,50 %
FRANCE O.A.T. 4% 06-25/10/2038	1 323 000	EUR	105,49	1 395 619,47		AA-	1,50 %	1,46 %
			Total	1 871 539,47				1,96 %
Irlande								
IRISH GOVT 0% 21-18/10/2031	2 000 000	EUR	81,47	1 629 400,00		AA	1,76 %	1,71 %
			Total	1 629 400,00			1,76 %	1,71 %
Italie								
ITALY BTPS 0,95% 20-15/09/2027	2 325 000	EUR	92,64	2 153 763,75		BBB-	2,32 %	2,26 %
ITALY BTPS 2,25% 16-01/09/2036	2 555 000	EUR	81,90	2 092 647,20		BBB-	2,26 %	2,19 %
ITALY BTPS 2,45% 17-01/09/2033	1 500 000	EUR	88,73	1 330 875,00		BBB-	1,43 %	1,39 %
			Total	5 577 285,95				5,84 %
Pays-Bas								
NETHERLANDS GOVT 0% 21-15/07/2031	2 000 000	EUR	82,85	1 656 900,00		AAA	1,79 %	1,74 %
NETHERLANDS GOVT 0,5% 16-15/07/2026	570 000	EUR	95,40	543 791,40		AAA	0,59 %	0,57 %
NETHERLANDS GOVT 2,5% 12-15/01/2033	1 000 000	EUR	98,14	981 430,00		AAA	1,06 %	1,03 %
			Total	3 182 121,40				3,34 %
Autriche								
REP OF AUSTRIA 0% 21-20/02/2031	1 505 000	EUR	82,44	1 240 701,31		AA+	1,34 %	1,30 %
REP OF AUSTRIA 0,5% 17-20/04/2027	1 199 000	EUR	93,46	1 120 615,14		AA+	1,21 %	1,17 %
REP OF AUSTRIA 0,75% 16-20/10/2026	1 500 000	EUR	95,09	1 426 335,00		AA+	1,54 %	1,49 %
REP OF AUSTRIA 0,9% 22-20/02/2032	1 200 000	EUR	86,08	1 032 928,50		AA+	1,11 %	1,08 %
REP OF AUSTRIA 3,15% 12-20/06/2044	191 000	EUR	98,06	187 297,06		AA+	0,20 %	0,20 %
			Total	5 007 877,01			5,40 %	5,24 %
Portugal								
PORTUGUESE OTS 0,3% 21-17/10/2031	2 000 000	EUR	82,75	1 654 960,00		A-	1,78 %	1,73 %
			Total	1 654 960,00				1,73 %
Espagne								
SPANISH GOVT 1,95% 16-30/04/2026	2 130 000	EUR	97,86	2 084 460,60		A	2,24 %	2,18 %
SPANISH GOVT 5,15% 13-31/10/2028	2 543 000	EUR	108,43	2 757 476,62		A	2,96 %	2,89 %
			Total	4 841 937,22			5,20 %	5,07 %
Obligations d'émetteurs privés								
Australie								
AUST & NZ BANK 0,669% 21-05/05/2031 FRN	800 000	EUR	93,40	747 239,52		A-	0,81 %	0,78 %
			Total	747 239,52				0,78 %
Belgique								
KBC GROUP NV 0,5% 19-03/12/2029 FRN	800 000	EUR	98,28	786 252,00		BBB	0,85 %	0,82 %
			Total	786 252,00				0,82 %
Danemark								
COLOPLAST FINANC 2,25% 22-19/05/2027	900 000	EUR	96,56	869 035,46		BBB+	0,93 %	0,91 %
NOVO NORDISK FIN 0,125% 21-04/06/2028	600 000	EUR	89,05	534 291,06		AA-	0,58 %	0,56 %
			Total	1 403 326,52				1,47 %
Allemagne								
ADIDAS AG 0,625% 20-10/09/2035	800 000	EUR	74,09	592 755,16		A-	0,64 %	0,62 %
ALLIANZ SE 2,241% 15-07/07/2045 FRN	900 000	EUR	98,21	883 907,64		A+	0,95 %	0,93 %
COMMERZBANK AG 0,25% 22-12/01/2032	900 000	EUR	81,01	729 055,49		BBB-	0,79 %	0,76 %
E.ON SE 0,35% 19-28/02/2030	750 000	EUR	84,64	634 763,78		BBB+	0,68 %	0,67 %
HENKEL AG & CO 0,5% 21-17/11/2032	800 000	EUR	80,68	645 427,48		A	0,70 %	0,68 %
MERCK 1,625% 20-09/09/2080 FRN	900 000	EUR	94,61	851 445,00		BBB+	0,92 %	0,89 %
MUNICH RE 3,25% 18-26/05/2049 FRN	600 000	EUR	96,43	578 604,42		A2*	0,62 %	0,61 %
SAP SE 1,375% 18-13/03/2030	800 000	EUR	90,82	726 592,28		A+	0,78 %	0,76 %
			Total	5 642 551,25				5,92 %
Finlande								
NORDEA KIINNIT 1% 22-30/03/2029	1 000 000	EUR	90,84	908 439,35		Aaa*	0,98 %	0,95 %

				Total	908 439,35		0,98 %	0,95 %
France								
AXA SA 3,25% 18-28/05/2049 FRN	350 000	EUR	95,38	333 832,40	A-	0,36 %	0,35 %	
AXA SA 3,119% 29/12/2049 FRN	720 000	EUR	92,10	663 121,35	A-	0,71 %	0,69 %	
BNP PARIBAS 1,5% 17-23/05/2028	500 000	EUR	92,24	461 222,70	A-	0,50 %	0,48 %	
BNP PARIBAS 2,375% 18-20/11/2030 FRN	300 000	EUR	97,35	292 036,13	BBB+	0,31 %	0,31 %	
BOUYGUES 1,125% 20-24/07/2028	800 000	EUR	91,87	734 951,04	A-	0,79 %	0,77 %	
DANONE 1% 21-31/12/2061 FRN	800 000	EUR	92,81	742 503,20	BBB-	0,80 %	0,78 %	
GECINA 1,625% 18-14/03/2030	700 000	EUR	89,15	624 026,62	A-	0,67 %	0,65 %	
KLEPIERRE SA 3,875% 24-23/09/2033	900 000	EUR	97,94	881 490,87	BBB+	0,95 %	0,92 %	
MICHELIN 0,875% 18-03/09/2025	1 000 000	EUR	96,97	969 693,40	A-	1,04 %	1,02 %	
ORANGE 1,75% 19-31/12/2059 FRN	700 000	EUR	93,26	652 826,30	BBB-	0,70 %	0,68 %	
TOTALENERGIES SE 2,625% 15-29/12/2049 FRN	850 000	EUR	98,69	838 892,41	A-	0,90 %	0,88 %	
WENDEL SE 1% 21-01/06/2031	800 000	EUR	84,35	674 792,00	BBB	0,73 %	0,71 %	
			Total	7 869 388,42			8,24 %	
Irlande								
ATLAS COPCO FIN 0,125% 19-03/09/2029	200 000	EUR	85,50	171 007,40	A+	0,18 %	0,18 %	
			Total	171 007,40			0,18 %	
Italie								
ASSICURAZIONI 2,124% 19-01/10/2030	700 000	EUR	88,79	621 556,50	Baa2*	0,67 %	0,65 %	
			Total	621 556,50			0,65 %	
Luxembourg								
BECTON DICKINSON 1,208% 19-04/06/2026	650 000	EUR	95,54	621 035,55	BBB	0,67 %	0,65 %	
			Total	621 035,55			0,65 %	
Pays-Bas								
ABB FINANCE BV 0% 21-19/01/2030	1 000 000	EUR	84,04	840 428,75	A	0,91 %	0,88 %	
ADECCO INT FIN 1% 21-21/03/2082 FRN	900 000	EUR	90,02	810 191,30	BBB-	0,87 %	0,85 %	
AKZO NOBEL NV 1,625% 20-14/04/2030	700 000	EUR	90,10	630 719,36	BBB	0,68 %	0,66 %	
ASML HOLDING NV 1,625% 16-28/05/2027	590 000	EUR	95,72	564 758,97	A2*	0,61 %	0,59 %	
BMW FINANCE NV 1,5% 19-06/02/2029	600 000	EUR	92,72	556 326,33	A	0,60 %	0,58 %	
COOPERATIEVE RAB 19-31/12/2059 FRN	1 000 000	EUR	92,42	924 165,00	Baa3*	0,99 %	0,97 %	
EDP FINANCE BV 1,5% 17-22/11/2027	650 000	EUR	93,84	609 966,47	BBB	0,66 %	0,64 %	
IBERDROLA INTL 1,874% 20-31/12/2060 FRN	500 000	EUR	96,04	480 177,50	BBB-	0,52 %	0,50 %	
ING GROEP NV 1% 21-16/11/2032 FRN	800 000	EUR	90,06	720 446,72	BBB	0,78 %	0,75 %	
KONINKLIJKE KPN 1,125% 16-11/09/2028	800 000	EUR	91,48	731 869,76	BBB	0,79 %	0,77 %	
SIEMENS FINAN 1,375% 18-06/09/2030	750 000	EUR	90,43	678 256,43	AA-	0,73 %	0,71 %	
WOLTERS KLUWER N 0,75% 20-03/07/2030	750 000	EUR	85,91	644 319,19	A3*	0,69 %	0,68 %	
			Total	8 191 625,78		8,83 %	8,58 %	
Norvège								
STATOIL ASA 1,25% 15-17/02/2027	515 000	EUR	94,79	488 167,91	AA-	0,53 %	0,51 %	
TELENOR 0,75% 19-31/05/2026	650 000	EUR	95,11	618 205,41	A-	0,67 %	0,65 %	
			Total	1 106 373,32			1,16 %	
Autriche								
RAIFFEISEN BK IN 0,375% 19-25/09/2026	900 000	EUR	92,78	835 000,88	A1*	0,90 %	0,87 %	
			Total	835 000,88			0,87 %	
Espagne								
BANCO BILBAO VIZ 3,5% 17-10/02/2027	600 000	EUR	99,44	596 619,51	BBB	0,64 %	0,63 %	
CAIXABANK 1,625% 17-14/07/2032	800 000	EUR	88,37	706 944,00	AA+	0,76 %	0,74 %	
SANTANDER ISSUAN 3,125% 17-19/01/2027	600 000	EUR	98,62	591 728,10	BBB+	0,64 %	0,62 %	
TELEFONICA EMIS 1,447% 18-22/01/2027	600 000	EUR	95,11	570 647,19	BBB-	0,62 %	0,60 %	
			Total	2 465 938,80			2,59 %	
Royaume-Uni								
BARCLAYS PLC 1,375% 18-24/01/2026	590 000	EUR	98,60	581 756,52	BBB+	0,63 %	0,61 %	
NATL GRID PLC 4,275% 23-16/01/2035	850 000	EUR	101,59	863 510,62	BBB	0,93 %	0,90 %	
UNILEVER FINANCE 1,375% 18-04/09/2030	750 000	EUR	89,85	673 880,93	A+	0,73 %	0,71 %	
			Total	2 119 148,07			2,22 %	
États-Unis								
AMERICAN TOWER 0,95% 21-05/10/2030	800 000	EUR	83,61	668 848,84	BBB-	0,72 %	0,70 %	
COCA-COLA CO/THE 1,25% 19-08/03/2031	750 000	EUR	88,36	662 700,79	A+	0,71 %	0,69 %	
ELI LILLY & CO 0,5% 21-14/09/2033	850 000	EUR	79,05	671 946,42	A+	0,72 %	0,70 %	
EQUINIX INC 0,25% 21-15/03/2027	800 000	EUR	91,53	732 251,40	BBB	0,79 %	0,77 %	
MICROSOFT CORP 2,625% 13-02/05/2033	733 000	EUR	97,26	712 927,89	AAA	0,77 %	0,75 %	
THERMO FISHER 2,375% 20-15/04/2032	800 000	EUR	92,67	741 343,36	A-	0,80 %	0,78 %	
VERIZON COMM INC 3,5% 24-28/06/2032	530 000	EUR	99,05	524 942,26	BBB+	0,57 %	0,55 %	
			Total	4 714 960,96			4,94 %	
Suède								
TELE2 AB 3,75% 23-22/11/2029	850 000	EUR	99,97	849 729,70	BBB	0,92 %	0,89 %	
			Total	849 729,70		0,92 %	0,89 %	
			Total obligations et autres titres de créance	78 199 445,96		84,27 %	81,93 %	
Instruments du marché monétaire								
Instruments du marché monétaire de l'État et garantis par l'État								
Finlande								
FINNISH GOVT 0% 19-15/09/2024	1 000 000	EUR	99,28	992 796,00	AA+	1,07 %	1,04 %	
			Total	992 796,00			1,04 %	
France								
FRANCE O.A.T. 1,75% 14-25/11/2024	1 125 000	EUR	99,28	1 116 884,81	AA-	1,20 %	1,17 %	
			Total	1 116 884,81			1,17 %	
Irlande								
IRISH GOVT 5,4% 09-13/03/2025	1 500 000	EUR	101,31	1 519 691,25	AA	1,63 %	1,58 %	
			Total	1 519 691,25			1,58 %	

Italie								
ITALY BTPS 1,5% 15-01/06/2025	622 000	EUR	98,18	610 673,38		BBB-	0,66 %	0,64 %
			Total	610 673,38			0,66 %	0,64 %
Instruments du marché monétaire privés								
Allemagne								
DAIMLER AG 4,402% 17-03/07/2024	600 000	EUR	100,01	600 082,80		A2*	0,65 %	0,63 %
HEIDELBERG MATERIALS AG 1,5%16-07/02/2025	590 000	EUR	98,62	581 873,93		BBB	0,63 %	0,61 %
			Total	1 181 956,73				1,24 %
France								
CIE DE ST GOBAIN 1% 17-17/03/2025	600 000	EUR	98,18	589 105,02		BBB+	0,63 %	0,62 %
ORANGE 1% 16-12/05/2025	100 000	EUR	97,80	97 797,29		BBB+	0,11 %	0,10 %
SCHNEIDER ELEC 0,875% 15-11/03/2025	800 000	EUR	98,10	784 830,00		A	0,85 %	0,82 %
			Total	1 471 732,31				1,54 %
Pays-Bas								
EURONEXT NV 1% 18-18/04/2025	500 000	EUR	97,83	489 169,50		BBB+	0,53 %	0,51 %
			Total	489 169,50				0,51 %
Royaume-Uni								
RIO TINTO FINANC 2,875% 12-11/12/2024	300 000	EUR	99,52	298 554,60		A	0,32 %	0,31 %
			Total	298 554,60				0,31 %
États-Unis								
BLACKROCK INC 1,25% 15-06/05/2025	750 000	EUR	98,00	735 003,75		AA-	0,79 %	0,77 %
JOHNSON CONTROLS 1,375% 16-25/02/2025	800 000	EUR	98,48	787 850,40		BBB+	0,85 %	0,83 %
TOYOTA MTR CRED 0,625% 17-21/11/2024	590 000	EUR	98,78	582 812,03		A+	0,63 %	0,61 %
			Total	2 105 666,18			2,27 %	2,21 %
			Total instruments du marché monétaire	9 787 124,76			10,55 %	10,24 %
OPC à nombre variable de parts								
Obligations OPC								
Répondant à la directive 2009/65/CE et qui figurent sur la liste de la FSMA								
CANDRIAM SUS BD GB HYD-ZEURI	1 439	EUR	1 112,76	1 601 261,64	0,12 %		1,73 %	1,68 %
PARETO-NORDIC CROSS CR-IEUR	15 715	EUR	101,93	1 601 862,95	0,33 %		1,73 %	1,68 %
PGIM GBL HY ESG BF-EUR HGD W	14 035	EUR	114,42	1 605 903,69	1,28 %		1,73 %	1,68 %
			Total	4 809 028,28			5,19 %	5,04 %
			Total OPC à nombre variable de parts	4 809 028,28			5,19 %	5,04 %
Instruments financiers dérivés								
Sur taux d'intérêt								
Contrats à terme (pas négociés OTC)								
EURO-BUND FUTURE 06/09/2024	-9	EUR	131,62	-13 140,00			-0,01 %	-0,01 %
EURO-BUND FUTURE 06/09/2024	-30	EUR	131,62	-54 900,00			-0,06 %	-0,06 %
EURO BUXL 30Y BONDS 06/09/2024	33	EUR	130,24	55 440,00			0,06 %	0,06 %
EURO BUXL 30Y BONDS 06/09/2024	5	EUR	130,24	16 600,00			0,02 %	0,02 %
EURO-BOBL FUTURE 06/09/2024	-83	EUR	116,44	-83 830,00			-0,09 %	-0,09 %
EURO-BOBL FUTURE 06/09/2024	-30	EUR	116,44	-29 400,00			-0,03 %	-0,03 %
EURO-SCHATZ FUTURE 06/09/2024	116	EUR	105,70	53 360,00			0,06 %	0,06 %
EURO-BTP FUTURE 06/09/2024	-30	EUR	115,29	33 900,00			0,04 %	0,04 %
			Total	-21 970,00			-0,01 %	-0,01 %
			Total instruments financiers dérivés	-21 970,00			-0,01 %	-0,01 %
			Total valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	92 773 629,00			100,00 %	97,20 %
II. Dépôts et liquidités								
Avoirs bancaires à vue								
BNP Paribas		EUR		1 967 136,39				2,06 %
			Total	1 967 136,39				2,06 %
Dépôts								
Margin Account		EUR		188 811,30				0,20 %
			Total	188 811,30				0,20 %
			Total dépôts et liquidités	2 155 947,69				2,26 %
III. Autres créances et dettes								
				27 718,54				0,03 %
IV. Autres								
				485 578,94				0,51 %
V. Total valeur nette d'inventaire								
				95 442 874,17				100,00 %

* = les notations marquées d'un * sont des notations de Moody's, les autres proviennent de Standard & Poors
% Portefeuille = le pourcentage de la ligne au regard du portefeuille-titre du compartiment
% Actif net = le pourcentage de la ligne au regard de la valeur nette d'inventaire totale du compartiment

Répartition sectorielle

(en pour cent du portefeuille-titre)

Obligations (semi)publiques	50,06 %
Obligations d'entreprises	49,94 %
	100,00 %

Répartition géographique

(en pour cent du portefeuille-titre)

Australie	0,81 %
Belgique	0,85 %
Danemark	1,51 %
Allemagne	18,33 %
Finlande	7,62 %
France	13,29 %
Irlande	5,31 %
Italie	7,34 %
Luxembourg	4,12 %
Pays-Bas	12,79 %
Norvège	1,19 %
Autriche	6,30 %
Portugal	1,78 %
Espagne	7,88 %
Royaume-Uni	2,61 %
États-Unis	7,35 %
Suède	0,92 %
	100,00 %

Répartition par monnaie

(en pour cent du portefeuille-titre)

EUR	100,00 %
	100,00 %

2.4.2 Modifications de la composition des actifs de EURO OBLIGATIEFONDS

Taux de rotation			
	Semestre 1	Semestre 2	Exercice entier
Achats	5 104 803,00	14 852 759,75	19 957 562,75
Ventes	1 346 411,50	19 662 993,76	21 009 405,26
Total 1	6 451 214,50	34 515 753,51	40 966 968,01
Souscriptions	8 872 599,32	14 253 043,52	23 125 642,84
Remboursements	13 247 931,80	24 051 914,90	37 299 846,70
Total 2	22 120 531,12	38 304 958,42	60 425 489,54
Moyenne de référence de l'actif net total	104 057 957,11	103 918 421,96	103 988 189,53
Rotation	-15,06 %	-3,65 %	-18,71 %

Le tableau ci-dessus montre le volume halfjaarlijkse en jaarlijkse en capitaux des transactions opérées dans le portefeuille. Il compare également ce volume (réduit de la somme des souscriptions et des remboursements) à la moyenne de l'actif net (rotation) au début et à la fin du semestre. Un chiffre proche de 0 % implique que les transactions pendant une période déterminée ont été réalisées uniquement en fonction des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont engendré que peu de transactions dans le portefeuille ou le cas échéant pas du tout.

La liste détaillée des transactions réalisées durant l'exercice peut être consultée gratuitement auprès de BNP Paribas S.A., succursale belge, Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles (jusqu'au 2 novembre 2023 : KBC Bank NV, Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles), qui est responsable du service financier.

2.4.3 Montant des engagements ou valeur nominale

En valeurs mobilières	Date de la réalisation	Devise	En devise	En EUR	Lotsize
EURO-BOBL FUTURE 06/09/2024	11/06/2024	EUR	9 580 690,00	9 580 690,00	1 000
EURO-BUND FUTURE 06/09/2024	11/06/2024	EUR	3 893 700,00	3 893 700,00	1 000
EURO-BTP FUTURE 06/09/2024	03/06/2024	EUR	3 492 600,00	3 492 600,00	1 000
EURO-BOBL FUTURE 06/09/2024	03/06/2024	EUR	3 463 800,00	3 463 800,00	1 000
EURO-BUND FUTURE 06/09/2024	03/06/2024	EUR	1 171 440,00	1 171 440,00	1 000
				21 602 230,00	
EURO BUXL 30Y BONDS 06/09/2024	11/06/2024	EUR	634 600,00	634 600,00	1 000
EURO BUXL 30Y BONDS 06/09/2024	03/06/2024	EUR	4 242 480,00	4 242 480,00	1 000
EURO-SCHATZ FUTURE 06/09/2024	03/06/2024	EUR	12 207 840,00	12 207 840,00	1 000
				17 084 920,00	
				38 687 150,00	

2.4.4 Évolution du nombre de souscriptions, de remboursements et de la valeur nette d'inventaire

Période	Évolution du nombre de parts en circulation					
Année	Souscriptions classe A		Rachats classe A		Fin de période classe A	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	772,0000	92 466,0000	4 706,0000	36 332,0000	31 783,0000	227 806,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	530,0000	47 232,0000	4 457,0000	21 828,0000	27 856,0000	253 210,0000
Juill. 2023 – Juin 2024	20 497,0000	53 088,0000	26 330,0000	73 030,0000	22 023,0000	233 268,0000

Année	Souscriptions classe AI		Rachats classe AI		Fin de période classe AI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,0000	92 191,0000	0,0000	0,0000	4 930,0000	223 811,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	17 070,0000	46 417,0000	0,0000	12 281,0000	22 000,0000	257 947,0000
Juill. 2023 – Juin 2024	2 231,0000	7 845,0000	0,0000	82 691,0000	24 231,0000	183 101,0000

Période	Montants payés et reçus par le compartiment en EUR			
Année	Souscriptions classe A		Rachats classe A	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	273 305,92	29 588 963,81	1 665 534,65	11 526 560,11
Juill. 2022 – Juin 2023	167 256,40	13 866 076,14	1 392 377,87	6 329 808,26
Juill. 2023 – Juin 2024	6 625 806,97	15 597 435,11	8 506 487,24	21 679 324,27

Année	Souscriptions classe AI		Rachats classe AI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,00	8 807 053,07	0,00	0,00
Juill. 2022 – Juin 2023	1 509 204,50	4 121 498,79	0,00	1 054 701,72
Juill. 2023 – Juin 2024	201 392,37	701 008,39	0,00	7 114 035,19

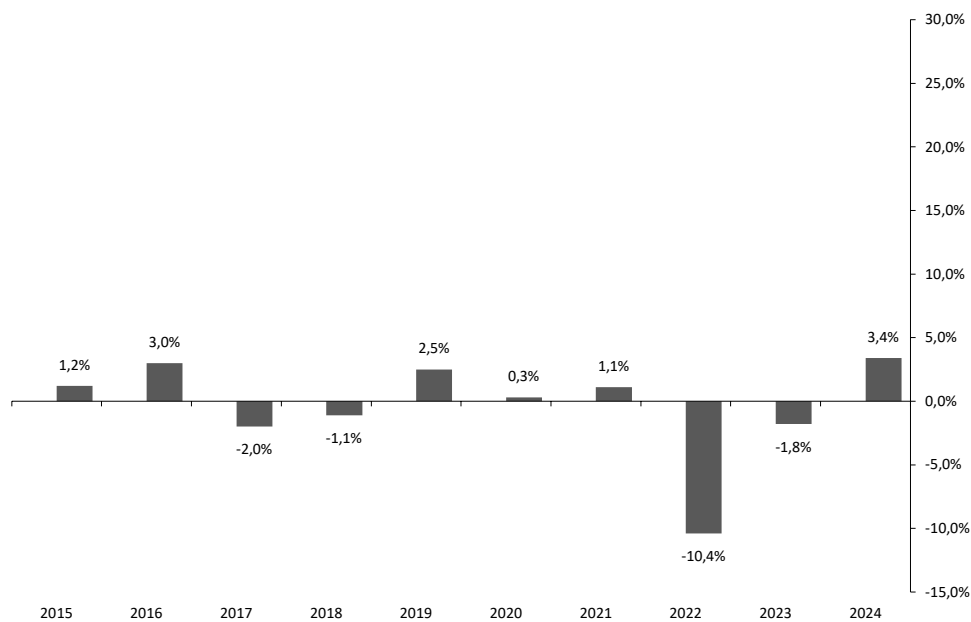
Période	Valeur nette d'inventaire au terme de la période en EUR				
Année	du compartiment	d'une part A		d'une part AI	
		Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	97 304 871,28	320,16	294,29	89,78	87,78
Juill. 2022 – Juin 2023	106 121 047,38	314,37	288,97	88,23	86,27
Juill. 2023 – Juin 2024	95 442 874,17	325,27	298,86	91,34	89,31

2.4.5 Rendements

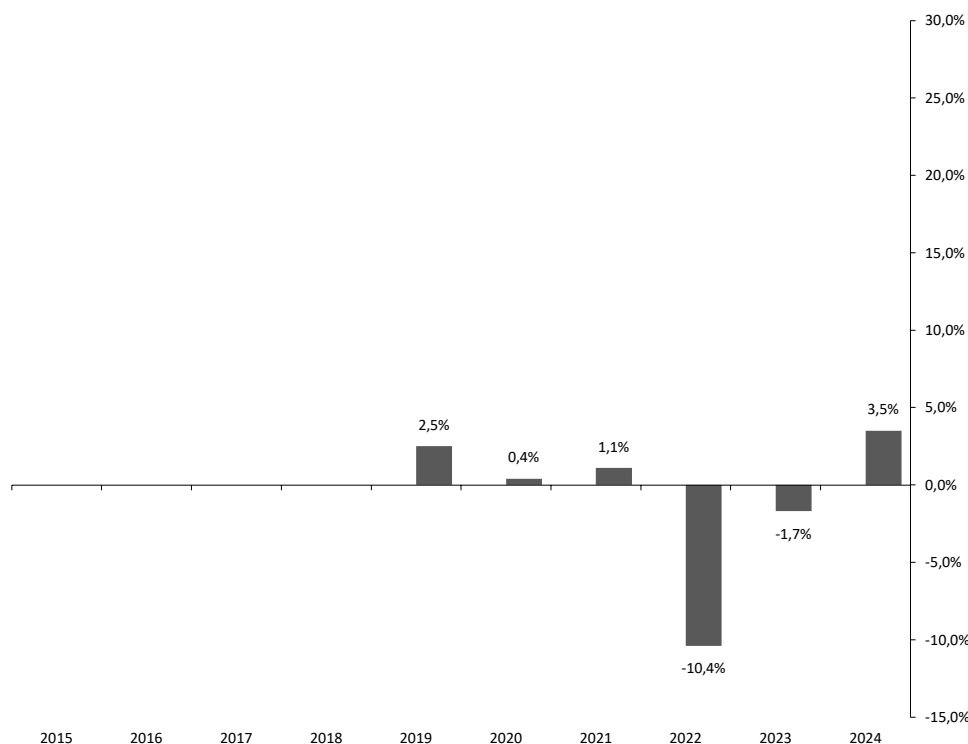
Les données ci-dessous sont des chiffres sur une base annuelle. Les performances du compartiment ne sont pas comparées à un benchmark.

Rendements actuariels	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	30/06/23-30/06/24	30/06/21-30/06/24	30/06/19-30/06/24	30/06/14-30/06/24
Classe A	3,41 %	-3,10 %	-1,60 %	n/a
Classe AI	3,52 %	-3,02 %	-1,51 %	n/a

histogramme à rendement annuel classe A



histogramme à rendement annuel classe AI



Rendement annuel du 01/07 au 30/06 inclus de l'année concernée.

Cela concerne l'évolution de la valeur nette d'inventaire sur une base annuelle (notamment les frais courants), mais sans frais de souscription et de remboursement éventuels. Les rendements obtenus par le passé ne constituent aucunement une garantie pour l'avenir et ne tiennent pas compte des restructurations historiques (par exemple fusion de compartiments).

2.4.6 Frais

Frais courants :

A	0,49 %
AI	0,39 %

Les pourcentages ci-dessus sont calculés sur la base des frais encourus durant l'exercice.

Les frais suivants ne sont pas intégrés dans les frais courants :

- les intérêts sur les emprunts
- les paiements liés aux instruments financiers dérivés
- les commissions et frais qui sont directement payés par l'investisseur
- certains avantages tels que les soft commissions.

Fee-sharing :

La rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement de 0,29 % payée par MerLan nv à la société de gestion Van Lanschot Kempen Investment Management NV Nederland (jusqu'au 2 novembre 2023 : Capfi Delen Asset Management), est entièrement reversée par Van Lanschot Kempen Investment Management NV Nederland (jusqu'au 2 novembre 2023 : Capfi Delen Asset Management) à Mercier Van Lanschot.

2.4.7 Notes relatives aux états financiers

Néant.

3 VERY DEFENSIVE PORTFOLIO

3.1 Rapport de gestion

3.1.1 Date de lancement et prix de souscription du compartiment

Le compartiment a été lancé le 21 octobre 2014.

Les actions de distribution des classes A, R et C du compartiment ont été lancées le 22 octobre 2014, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action.

Les actions de distribution des classes F et FI du compartiment ont été lancées le 1^{er} mars 2024, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action.

Les actions de capitalisation des classes A, R et C du compartiment ont été lancées le 1^{er} juin 2015, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action.

Les actions de capitalisation de la classe CI ont été lancées le 2 septembre 2019, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action.

Les actions de capitalisation de la classe RI du compartiment ont été lancées le 30 avril 2021, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action.

Les actions de capitalisation des classes F et FI du compartiment ont été lancées le 1^{er} mars 2024, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action.

3.1.2 Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

3.1.3 Objectifs et grandes lignes de la politique d'investissement

Le compartiment VERY DEFENSIVE PORTFOLIO se fixe pour but d'offrir aux actionnaires une exposition aux marchés financiers mondiaux au moyen d'une gestion active du portefeuille. Une gestion active du portefeuille signifie qu'en fonction de la stratégie d'investissement du gestionnaire financier, certaines catégories d'actifs ont plus de poids que d'autres. La stratégie est évaluée en permanence, ce qui entraîne un ajustement régulier du portefeuille d'investissement. La gestion active du portefeuille prend également place dans une catégorie d'actifs dans laquelle, par exemple, une région peut être plus importante que l'autre. En outre, la surveillance au niveau des instruments (actions, obligations et fonds d'investissement sous-jacents) conduira à des ajustements réguliers.

Au maximum 30 % de l'actif net est investi dans des actions (de façon directe et/ou indirecte).

Le solde est investi en liquidités et obligations (de façon directe et/ou indirecte) ; au maximum 17 % du compartiment peut être investi dans des obligations ayant une notation de crédit inférieure à BBB- (S&P ou Fitch) ou inférieure à Baa3 (Moody's).

Le compartiment n'est pas autorisé à investir dans d'autres organismes de placement collectif qui investissent plus de 10 % de leurs actifs nets dans d'autres organismes de placement collectif.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune garantie de capital ni de protection du capital.

Politique ESG

Le compartiment promeut les caractéristiques environnementales, sociales et de bonne gouvernance, mais n'a pas d'objectif spécifique en matière d'investissement durable. Les investissements durables que le compartiment entend partiellement réaliser contribuent d'une part à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Le compartiment vise d'autre part à réaliser des investissements socialement durables. Ces investissements contribuent principalement à garantir la bonne santé et le bien-être à tout âge.

La politique ESG est intégrée dans le processus d'investissement sur la base de quatre piliers : 1) sélection négative et basée sur des normes, 2) intégration ESG, 3) Best-in-Class et 4) actionnariat actif (engagement et vote). Pour une description détaillée des stratégies de durabilité appliquées, veuillez vous référer à l'annexe 2 du prospectus.

3.1.4 Benchmark

Le compartiment Van Lanschot Very Defensive Portfolio n'est pas lié à un indice. Un benchmark est toutefois utilisé comme référence pour comparer le rendement du compartiment.

Composition du benchmark :

- 20 % MSCI AC World Net Return
- 80 % compartiment obligations
 - 50 % ICE BofA 1-10 Year Euro Government Index
 - 50 % Bloomberg Global Aggregate TR Corp Index (€ hedged)

3.1.5 Politique menée durant l'exercice

En ce qui concerne la répartition de l'actif pendant l'exercice :

- accent davantage mis sur les obligations d'entreprises
- un certain nombre de nouvelles positions chez Amazon, Taiwan Semiconductor Manufacturing Company (TSMC) et Chubb, entre autres

Pendant l'exercice, le gestionnaire a sensiblement modifié la répartition des obligations : moins d'obligations d'État, plus d'obligations d'entreprises (principalement de qualité « investment grade »), mais aussi une part un peu plus importante d'obligations high yield. Cela a permis d'accroître le potentiel de rendement sans trop augmenter les risques dans l'ensemble. La répartition des risques est plus équilibrée, car l'accent est moins mis sur le risque de taux d'intérêt (auparavant par le biais d'une plus grande pondération des obligations d'État). La sensibilité aux taux a légèrement augmenté à environ 5,5 au cours du premier semestre de l'exercice et se situe actuellement – depuis les changements apportés – autour de 5.

Un certain nombre de nouvelles positions ont été incluses dans le volet actions. Avec Amazon, le gestionnaire a choisi un acteur dominant du commerce électronique et du cloud (AWS Amazon Web Services), ainsi qu'une activité publicitaire en forte croissance.

En outre, le gestionnaire a pris une position dans le fabricant de puces TSMC. TSMC est l'acteur le plus important et le plus avancé, qui a acquis au fil des ans un avantage concurrentiel en termes de connaissances (telles que la propriété intellectuelle et le personnel) et d'échelle.

Avec la position dans Chubb, le gestionnaire prend position dans un assureur international avec une belle croissance dans des ratios combinés très forts. Chubb a connu une belle croissance des primes d'assurance ces dernières années. En outre, la hausse actuelle des taux d'intérêt donnera un bon coup de pouce à l'important portefeuille d'obligations figurant au bilan de Chubb au cours de la période à venir.

Les perspectives que le gestionnaire avait esquissées à la fin de l'exercice précédent ne se sont pas concrétisées. L'attitude légèrement prudente face au risque s'est avérée injustifiée. Le gestionnaire estimait que les attentes concernant les résultats de l'entreprise étaient trop optimistes. Rien n'était moins vrai. Le marché boursier et l'économie ont enregistré des résultats supérieurs aux prévisions.

3.1.6 Politique future

Cette année, près de la moitié de la population mondiale devra se rendre aux urnes. L'élection présidentielle américaine de début novembre va de plus en plus attirer l'attention au cours de la période à venir. Cela ne manquera pas de faire les gros titres. Il s'agit là d'un terrain fertile pour les éternels pessimistes. Cependant, le gestionnaire se concentre sur les développements quotidiens et à long terme des entreprises en portefeuille. Cela apporte toujours une certaine tranquillité (d'esprit) dans des périodes potentiellement turbulentes. Comprendre, surveiller et ajuster les entreprises du portefeuille si nécessaire.

Les investisseurs obligataires sont particulièrement attentifs à l'évolution des taux d'inflation. La politique des taux d'intérêt des banques centrales, en particulier, en dépend fortement. Les changements dans la politique des taux d'intérêt jouent toujours un rôle important sur les marchés obligataires, surtout à court terme. En outre, le gestionnaire suivra l'évolution de la forme de la courbe des taux avec une attention supérieure à la moyenne. En effet, depuis novembre 2022, la courbe des taux est inversée. D'un point de vue historique, il s'agit déjà d'une période assez longue. À la fin de l'exercice, la différence entre les taux d'intérêt à long terme et à court terme était encore négative. Le gestionnaire s'attend à une normalisation et mise sur celle-ci.

3.1.7 Classe de risque

Le compartiment avait une classe de risque 2 sur une échelle de 1 à 7.

Un indicateur synthétique de risque (ISR) est défini conformément au Règlement (UE) 2017/653 complétant le Règlement (UE) 1286/2014. L'indicateur synthétique de risque est une indication du niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs perdent sur le produit en raison de l'évolution du marché ou parce qu'il n'y a pas d'argent pour le paiement. Il donne une indication chiffrée du rendement possible du compartiment, mais aussi du risque associé, calculé dans la monnaie dans laquelle le compartiment est exprimé. L'indicateur est formulé sous la forme d'un nombre compris entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est important, mais aussi plus il est difficile de prévoir ce rendement. Des pertes plus importantes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Toutefois, il indique que, par rapport à des chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus faible, mais aussi plus prévisible.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) est régulièrement évalué et peut donc être revu à la baisse ou à la hausse en fonction de données antérieures. Les données antérieures ne sont pas toujours un indicateur fiable du rendement et du risque à venir.

Le chiffre le plus récent pour cet indicateur se trouve dans le document d'information essentiel.

3.1.8 Affectation des résultats

Pour l'exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024, un dividende brut par action de 39,6938 € pour la classe A, 44,3370 € pour la classe R et de 46,8022 € pour la classe C sera versé aux actionnaires de distribution en octobre 2024. Le dividende se compose au moins d'un montant spécifique à payer en vertu des dispositions fiscales.

Le solde du résultat à affecter aux actionnaires de distribution et du résultat à affecter aux actionnaires de capitalisation est ajouté au capital.

3.2 Bilan

	30/06/24 en EUR	30/06/23 en EUR
Partie 1. – Schéma du bilan		
TOTAL ACTIF NET	26 870 185,99	44 230 036,35
I Actifs immobilisés	0,00	0,00
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	26 120 834,93	41 824 160,44
A. Obligations et autres titres de créance		16 321 635,13
a. Obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		1 303 419,08
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	4 993 274,61	4 857 186,59
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts	21 118 630,32	19 335 452,04
F. Instruments financiers dérivés		
k. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)	8 930,00	6 467,60
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
III Créances et dettes à plus d'un an	0,00	0,00
A. Créances		
B. Dettes		
IV Créances et dettes à un an au plus	27 150,12	-445 539,03
A. Créances		
a. Montants à recevoir	83 162,24	197 331,95
b. Avoirs fiscaux	6 708,00	1 367,11
c. Collateral		
d. Autres		
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-62 720,12	-644 238,09
b. Dettes fiscales (-)		
c. Emprunts (-)		
d. Collateral (-)		
e. Autres (-)		
V Dépôts et liquidités	789 349,63	2 786 164,27
A. Avoirs bancaires à vue	783 424,63	2 786 164,27
B. Avoirs bancaires à terme		
C. Autres	5 925,00	
VI Comptes de régularisation	-67 148,69	65 250,67
A. Charges à reporter		
B. Produits acquis	-4 204,08	137 174,32
C. Charges à imputer (-)	-62 944,61	-71 923,65
D. Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	26 870 185,99	44 230 036,35
A. Capital	25 736 545,99	44 407 429,20
B. Participations au résultat	-905 921,31	1 782,17
C. Résultat reporté	0,00	0,00
D. Résultat de l'exercice	2 039 561,31	-179 175,02

Partie 2. – Postes hors bilan

I	Sûretés réelles (+/-)	0,00	190 314,22
A.	Collateral		
	a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		190 314,22
	b. Liquidités/dépôts		
B.	Autres sûretés réelles (+/-)		
	a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
	b. Liquidités/dépôts		
II	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)	0,00	0,00
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III	Montants notionnels des contrats à terme (+)	3 820 690,00	10 874 227,60
A.	Contrats à terme achetés	522 060,00	4 883 155,00
B.	Contrats à terme vendus	3 298 630,00	5 991 072,60
IV	Montants notionnels des contrats de swap (+)	0,00	0,00
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)	0,00	0,00
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI	Montants non appelés sur actions	0,00	0,00
VII	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
VIII	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
IX	Instruments financiers prêtés	0,00	0,00

3.3 Compte de résultats

	30/06/24 en EUR	30/06/23 en EUR
Partie 3. – Schéma du compte de résultats		
I Réductions de valeur, moins-values et plus-values	2 012 771,40	-171 336,69
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	207 657,53	-871 523,84
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire	20 829,30	-74 098,87
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	744 481,34	732 296,24
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts	904 276,51	-14 156,57
F. Instruments financiers dérivés		
j. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	75 603,47	170 494,55
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	59 923,25	-114 348,20
II Produits et charges des placements	448 760,47	474 431,86
A. Dividendes	144 654,98	143 035,83
B. Intérêts (+/-)		
a. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	259 493,97	290 758,21
b. Dépôts et liquidités	50 215,33	36 284,26
c. Collateral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-894,28	
D. Contrats de swap		
E. Précomptes mobiliers (-)		
a. D'origine belge		
b. D'origine étrangère	-9 574,90	-9 317,37
F. Autres produits provenant des placements	4 865,37	13 670,93
III Autres produits	6 356,07	0,00
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	6 356,07	
B. Autres		
IV Coûts d'exploitation	-429 053,12	-477 294,25
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-13 537,14	-9 028,95
B. Charges financières (-)	-521,27	
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-18 006,47	-12 424,38
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière		
Classe « A »	-75 514,79	-74 710,15
Classe « R » et « RI »	-121 340,72	-129 633,98
Classe « C » et « CI »	-140 328,56	-185 717,78
b. Gestion administrative et comptable	-20 698,26	-17 161,95
c. Rémunération commerciale		
E. Frais administratifs (-)		
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)		
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-1 666,56	-3 334,19
H. Services et biens divers (-)	-10 553,27	-21 616,25
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J. Taxes		
Classe « A », « R » et « C »	-24 293,31	-23 043,36
Classe « AI », « RI » et « CI »	-402,96	-1 202,82
K. Autres frais (-)	-2 189,81	579,56
Produits et charges de l'exercice	26 063,42	-2 862,39
Sous-total II + III + IV	26 063,42	-2 862,39

V	Bénéfice courant (Perte courante) sur le résultat avant impôts sur le résultat	2 038 834,82	-174 199,08
VI	Impôts sur le résultat	-726,49	4 975,94
VII	Résultat de l'exercice	2 039 561,31	-179 175,02

Partie 4. – Affectations et prélèvements

I.	Bénéfice (Perte) à affecter	1 133 640,00	-177 392,85
	a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent		
	b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	2 039 561,31	-179 175,02
	c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-905 921,31	1 782,17
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital	-355 170,56	177 392,85
III.	Bénéfice à reporter (Perte à reporter)	0,00	0,00
IV.	(Distribution des dividendes)	-778 469,44	0,00

3.4 Composition des actifs et chiffres-clés

3.4.1 Composition des actifs au 30/06/2024

Dénomination	Quantité	Devise	Cours	Évaluation	% détenu par le fonds	Taux de notation	% du portefeuille	% actif net
I. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés								
Actions et autres valeurs assimilables à des actions								
Actions								
Danemark								
COLOPLAST-B	271	DKK	836,60	30 401,63			0,12 %	0,11 %
NOVO NORDISK A/S-B	1 221	DKK	1 005,60	164 645,77			0,63 %	0,61 %
NOVOZYMES A/S-B SHARES	838	DKK	426,10	47 881,22			0,18 %	0,18 %
			Total	242 928,62			0,93 %	0,90 %
Allemagne								
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	234	EUR	88,38	20 680,92			0,08 %	0,08 %
DEUTSCHE BOERSE AG	219	EUR	191,10	41 850,90			0,16 %	0,16 %
			Total	62 531,82			0,24 %	0,24 %
France								
AXA SA	1 836	EUR	30,57	56 126,52			0,21 %	0,21 %
BNP PARIBAS	1 355	EUR	59,53	80 663,15			0,31 %	0,30 %
DASSAULT SYSTEMES SE	1 376	EUR	35,30	48 572,80			0,19 %	0,18 %
KERING	124	EUR	338,50	41 974,00			0,16 %	0,16 %
L'OREAL	242	EUR	410,05	99 232,10			0,38 %	0,37 %
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	139	EUR	713,60	99 190,40			0,38 %	0,37 %
SCHNEIDER ELECTRIC SE	402	EUR	224,30	90 168,60			0,35 %	0,34 %
TOTALENERGIES SE	1 481	EUR	62,33	92 310,73			0,35 %	0,34 %
VINCI SA	349	EUR	98,38	34 334,62			0,13 %	0,13 %
			Total	642 572,92			2,46 %	2,40 %
Irlande								
ACCENTURE PLC-CL A	205	USD	303,41	58 035,04			0,22 %	0,22 %
KERRY GROUP PLC-A	478	EUR	75,65	36 160,70			0,14 %	0,13 %
			Total	94 195,74			0,36 %	0,35 %
Pays-Bas								
ASML HOLDING NV	158	EUR	964,20	152 343,60			0,58 %	0,57 %
ING GROEP NV	3 361	EUR	15,96	53 648,28			0,21 %	0,20 %
NN GROUP NV - W/I	942	EUR	43,45	40 929,90			0,16 %	0,15 %
PROSUS NV	1 096	EUR	33,26	36 452,96			0,14 %	0,14 %
WOLTERS KLUWER	276	EUR	154,80	42 724,80			0,16 %	0,16 %
			Total	326 099,54			1,25 %	1,22 %
Espagne								
IBERDROLA SA	4 565	EUR	12,12	55 304,98			0,21 %	0,21 %
			Total	55 304,98			0,21 %	0,21 %
Taiwan								
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	669	USD	173,81	108 494,42			0,42 %	0,40 %
			Total	108 494,42			0,42 %	0,40 %
Royaume-Uni								
ADMIRAL GROUP PLC	1 366	GBP	26,15	42 131,16			0,16 %	0,16 %
ASHTREAD GROUP PLC	570	GBP	52,82	35 510,29			0,14 %	0,13 %
ASTRAZENECA PLC	741	GBP	123,56	107 988,39			0,41 %	0,40 %
CRODA INTERNATIONAL PLC	876	GBP	39,48	40 790,80			0,16 %	0,15 %
HSBC HOLDINGS PLC	9 902	GBP	6,84	79 872,36			0,31 %	0,30 %
INFORMA PLC	2 867	GBP	8,56	28 938,83			0,11 %	0,11 %
NATIONAL GRID PLC	3 260	GBP	8,83	33 936,14			0,13 %	0,13 %
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	1 194	GBP	42,82	60 302,03			0,23 %	0,22 %
SPIRAX-SARCO ENGINEERING PLC	398	GBP	84,80	39 807,04			0,15 %	0,15 %
UNILEVER PLC	1 249	EUR	51,28	64 048,72			0,25 %	0,24 %
VODAFONE GROUP PLC	24 427	GBP	0,70	20 098,22			0,08 %	0,07 %
			Total	553 423,98			2,13 %	2,06 %
États-Unis								
ADOBE INC	131	USD	555,54	67 903,65			0,26 %	0,25 %
ALPHABET INC-CL A	1 441	USD	182,15	244 906,13			0,94 %	0,91 %
AMAZON.COM INC	1 063	USD	193,25	191 672,27			0,73 %	0,71 %
AMERICAN EXPRESS CO	184	USD	231,55	39 752,93			0,15 %	0,15 %
AMERICAN WATER WORKS CO INC	286	USD	129,16	34 466,77			0,13 %	0,13 %
AMGEN INC	164	USD	312,45	47 811,34			0,18 %	0,18 %
APPLIED MATERIALS INC	170	USD	235,99	37 432,52			0,14 %	0,14 %
BANK OF NEW YORK MELLON CORP	455	USD	59,89	25 425,66			0,10 %	0,09 %
CARMAX INC	609	USD	73,34	41 673,95			0,16 %	0,16 %
CBRE GROUP INC - A	741	USD	89,11	61 609,99			0,24 %	0,23 %
COCA-COLA CO/THE	835	USD	63,65	49 589,69			0,19 %	0,18 %
DANAHER CORP	446	USD	249,85	103 973,03			0,40 %	0,39 %
ECOLAB INC	181	USD	238,00	40 194,08			0,15 %	0,15 %
HOME DEPOT INC	211	USD	344,24	67 772,00			0,26 %	0,25 %
IDEX CORP	213	USD	201,20	39 986,56			0,15 %	0,15 %
ILLINOIS TOOL WORKS	179	USD	236,96	39 576,24			0,15 %	0,15 %
INTERCONTINENTAL EXCHANGE IN	279	USD	136,89	35 635,47			0,14 %	0,13 %
JOHNSON & JOHNSON	529	USD	146,16	72 142,42			0,28 %	0,27 %

LITTELFUSE INC	225	USD	255,59	53 657,80		0,21 %	0,20 %
MARSH & MCLENNAN COS	197	USD	210,72	38 732,76		0,15 %	0,14 %
MCCORMICK & CO-NON VTG SHRS	549	USD	70,94	36 338,75		0,14 %	0,14 %
MERCK & CO. INC.	504	USD	123,80	58 218,05		0,22 %	0,22 %
MICROSOFT CORP	760	USD	446,95	316 941,45		1,21 %	1,18 %
NIKE INC -CL B	578	USD	75,37	40 647,41		0,16 %	0,15 %
NVIDIA CORP	1 253	USD	123,54	144 432,58		0,55 %	0,54 %
OTIS WORLDWIDE CORP	422	USD	96,26	37 902,23		0,15 %	0,14 %
PHILLIPS 66	378	USD	141,17	49 789,84		0,19 %	0,19 %
PROCTER & GAMBLE CO/THE	391	USD	164,92	60 166,76		0,23 %	0,22 %
ROCKWELL AUTOMATION INC	146	USD	275,28	37 500,24		0,14 %	0,14 %
S&P GLOBAL INC	96	USD	446,00	39 949,62		0,15 %	0,15 %
SALESFORCE INC	165	USD	257,10	39 581,53		0,15 %	0,15 %
SERVICENOW INC	53	USD	786,67	38 902,27		0,15 %	0,14 %
SHERWIN-WILLIAMS CO/THE	114	USD	298,43	31 743,43		0,12 %	0,12 %
TESLA INC	305	USD	197,88	56 312,95		0,22 %	0,21 %
TEXAS INSTRUMENTS INC	488	USD	194,53	88 575,36		0,34 %	0,33 %
UNION PACIFIC CORP	238	USD	226,26	50 244,81		0,19 %	0,19 %
US BANCORP	741	USD	39,70	27 448,29		0,11 %	0,10 %
VISA INC-CLASS A SHARES	317	USD	262,47	77 632,83		0,30 %	0,29 %
WALT DISNEY CO/THE	323	USD	99,29	29 923,65		0,11 %	0,11 %
ZOETIS INC	278	USD	173,36	44 967,65		0,17 %	0,17 %
			Total	2 641 134,96		10,11 %	9,84 %
Suède							
ASSA ABLOY AB-B	1 983	SEK	299,60	52 344,21		0,20 %	0,19 %
ATLAS COPCO AB-A SHS	3 244	SEK	199,20	56 934,34		0,22 %	0,21 %
			Total	109 278,55		0,42 %	0,40 %
Suisse							
CHUBB LTD	234	USD	255,08	55 692,76		0,21 %	0,21 %
GIVAUDAN-REG	11	CHF	4 260,00	48 657,91		0,19 %	0,18 %
LONZA GROUP AG-REG	104	CHF	490,40	52 958,41		0,20 %	0,20 %
			Total	157 309,08		0,60 %	0,59 %
Total actions et autres valeurs assimilables à des actions				4 993 274,61		19,13 %	18,61 %
OPC à nombre variable de parts							
Actions OPC							
Répondant à la directive 2009/65/CE et qui figurent sur la liste de la FSMA							
CSIF USA SMALL CAP ESG BLUE	316	USD	164,22	48 419,43	0,01 %	0,19 %	0,18 %
DWS-ESG EURO SM/MID CAP-XC	1 184	EUR	153,18	181 365,12	0,05 %	0,69 %	0,67 %
GS EM ENHIN SUS EQ-I CAP EUR	19	EUR	5 629,76	106 965,44	0,01 %	0,41 %	0,40 %
X ESG MSCI EMERGING MARKETS	4 359	EUR	42,76	186 369,05	0,01 %	0,71 %	0,69 %
X MSCI JAPAN ESG 1C	7 704	EUR	20,86	160 666,92	0,01 %	0,62 %	0,60 %
			Total	683 785,96		2,62 %	2,54 %
Obligations OPC							
Répondant à la directive 2009/65/CE et qui figurent sur la liste de la FSMA							
AMUNDI PRIME EUR GOV UCITS C	147 409	EUR	17,28	2 547 301,22	0,17 %	9,75 %	9,48 %
CANDRIAM SUS BD GB HYD-ZEURI	920	EUR	1 112,76	1 023 739,20	0,08 %	3,92 %	3,81 %
ESIF-M&G SEN AS BK CRD-EAHA	9 478	EUR	107,97	1 023 333,03	0,12 %	3,92 %	3,81 %
ISHARES CORE EURO GOVT BOND	23 278	EUR	109,45	2 547 777,10	0,05 %	9,76 %	9,49 %
ISHARES EURO CORP SRI UCITS	870 671	EUR	4,64	4 042 960,79	0,07 %	15,49 %	15,06 %
ISHARES USD TIPS 0-5 EUR-HD	224 339	EUR	4,58	1 027 405,32	0,09 %	3,93 %	3,82 %
M&G EUROPEAN CREDIT INV-DIEU	20 865	EUR	102,05	2 129 218,26	0,10 %	8,15 %	7,92 %
PARETO-NORDIC CROSS CR-IEUR	10 038	EUR	101,93	1 023 194,42	0,21 %	3,92 %	3,81 %
PGIM GBL HY ESG BF-EUR HGD W	8 923	EUR	114,42	1 021 017,37	0,81 %	3,91 %	3,80 %
X II EUR CRP BOND SRI PAB-1D	29 134	EUR	138,98	4 048 897,65	0,15 %	15,50 %	15,07 %
			Total	20 434 844,36		78,25 %	76,07 %
Total OPC à nombre variable de parts				21 118 630,32		80,87 %	78,61 %
Instruments financiers dérivés							
Sur taux d'intérêt							
Contrats à terme (pas négociés OTC)							
EURO BUXL 30Y BONDS 06/09/2024	1	EUR	130,24	2 240,00		0,01 %	0,01 %
EURO-BOBL FUTURE 06/09/2024	1	EUR	116,44	-150,00		0,00 %	0,00 %
EURO-BUND FUTURE 06/09/2024	-4	EUR	131,62	-4 420,00		-0,02 %	-0,02 %
EURO-SCHATZ FUTURE 06/09/2024	29	EUR	105,70	11 260,00		0,04 %	0,04 %
			Total	8 930,00		0,03 %	0,03 %
Total valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés				26 120 834,93		100,00 %	97,22 %

II. Dépôts et liquidités

Avoirs bancaires à vue			
BNP Paribas	EUR	748 005,53	2,78 %
BNP Paribas	USD	34 427,70	0,13 %
BNP Paribas	NOK	615,37	0,00 %
BNP Paribas	GBP	280,43	0,00 %
BNP Paribas	DKK	48,54	0,00 %
BNP Paribas	SEK	32,96	0,00 %
BNP Paribas	CHF	14,10	0,00 %
	Total	783 424,63	2,91 %
Dépôts			
Margin Account	EUR	5 925,00	0,02 %
	Total	5 925,00	0,02 %
	Total dépôts et liquidités	789 349,63	2,93 %
		27 150,12	0,10 %
		-67 148,69	-0,25 %
V. Total valeur nette d'inventaire		26 870 185,99	100,00 %

% Portefeuille = le pourcentage de la ligne au regard du portefeuille-titre du compartiment
% Actif net = le pourcentage de la ligne au regard de la valeur nette d'inventaire totale du compartiment

Répartition sectorielle et géographique

(en pour cent du portefeuille-titre)

Obligations	78,25 %
<i>dont obligations d'État EUR</i>	23,44 %
<i>dont obligations d'entreprises EUR</i>	43,06 %
<i>dont high yield</i>	11,75 %
Actions	21,75 %
<i>dont Europe</i>	9,28 %
<i>dont USA</i>	10,31 %
<i>dont Japon</i>	0,62 %
<i>dont dettes des marchés émergents</i>	1,54 %
	100,00 %

Répartition par monnaie

(en pour cent du portefeuille-titre)

CHF	0,39 %
DKK	0,93 %
EUR	85,24 %
GBP	1,87 %
SEK	0,42 %
USD	11,15 %
	100,00 %

3.4.2 Modifications de la composition des actifs de VERY DEFENSIVE PORTFOLIO

Taux de rotation			
	Semestre 1	Semestre 2	Exercice entier
Achats	6 861 571,58	44 270 320,47	51 131 892,05
Ventes	13 393 894,77	52 215 209,30	65 609 104,07
Total 1	20 255 466,35	96 485 529,77	116 740 996,12
Souscriptions	9 963 779,05	427 684,94	10 391 463,99
Remboursements	19 524 540,71	10 266 334,95	29 790 875,66
Total 2	29 488 319,76	10 694 019,89	40 182 339,65
Moyenne de référence de l'actif net total	43 681 105,62	30 818 348,96	37 249 727,29
Rotation	-21,14 %	278,38 %	205,53 %

Le tableau précédent montre le volume halfjaarlijkse en jaarlijkse en capitaux des transactions opérées dans le portefeuille. Il compare également ce volume (réduit de la somme des souscriptions et des remboursements) à la moyenne de l'actif net (rotation) au début et à la fin du semestre. Un chiffre proche de 0 % implique que les transactions pendant une période déterminée ont été réalisées uniquement en fonction des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont engendré que peu de transactions dans le portefeuille ou le cas échéant pas du tout.

La liste détaillée des transactions réalisées durant l'exercice peut être consultée gratuitement auprès de BNP Paribas S.A., succursale belge, Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles (jusqu'au 2 novembre 2023 : KBC Bank NV, Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles), qui est responsable du service financier.

3.4.3 Montant des engagements ou valeur nominale

En valeurs mobilières	Date de la réalisation	Devise	En devise	En EUR	Lotsize
EURO-BUND FUTURE 06/09/2024	10/06/2024	EUR	389 820,00	389 820,00	1 000
EURO-BUND FUTURE 06/09/2024	18/06/2024	EUR	132 240,00	132 240,00	1 000
				522 060,00	
EURO BUXL 30Y BONDS 06/09/2024	10/06/2024	EUR	128 000,00	128 000,00	1 000
EURO-BOBL FUTURE 06/09/2024	18/06/2024	EUR	116 590,00	116 590,00	1 000
EURO-SCHATZ FUTURE 06/09/2024	10/06/2024	EUR	315 720,00	315 720,00	1 000
EURO-SCHATZ FUTURE 06/09/2024	11/06/2024	EUR	2 738 320,00	2 738 320,00	1 000
				3 298 630,00	
				3 820 690,00	

3.4.4 Évolution du nombre de souscriptions, de remboursements et de la valeur nette d'inventaire

Période	Évolution du nombre de parts en circulation					
	Souscriptions classe A		Rachats classe A		Fin de période classe A	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,0000	5 517,0000	0,0000	10 005,8260	100 0000	6 590,9880
Juill. 2022 – Juin 2023	0,0000	2 547,0000	0,0000	1 454,2450	100 0000	7 683,7430
Juill. 2023 – Juin 2024	0,0000	1 522,0000	0,0000	5 498,9110	100 0000	3 706,8320

Année	Souscriptions classe R		Rachats classe R		Fin de période classe R	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
	Juill. 2021 – Juin 2022	295 0000	19 279,0000	0,0000	23 702,0000	1 665,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	0,0000	3 629,0000	2,0000	3 210,0000	1 663,0000	12 747,0000
Juill. 2023 – Juin 2024	0,0000	7 923,0000	3,0000	13 289,0000	1 660,0000	7 381,0000

Année	Souscriptions classe C		Rachats classe C		Fin de période classe C	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
	Juill. 2021 – Juin 2022	0,0000	9 682,0000	0,0000	7 025,0000	0,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	0,0000	319,0000	0,0000	3 745,0000	0,0000	12 933,0000
Juill. 2023 – Juin 2024	0,0000	1 664,0000	0,0000	6 007,0000	0,0000	8 590,0000

Année	Souscriptions classe RI		Rachats classe RI		Fin de période classe RI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
	Juill. 2021 – Juin 2022	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Juill. 2023 – Juin 2024	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

Année	Souscriptions classe CI		Rachats classe CI		Fin de période classe CI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	11 661,0000	0,0000	24 602,0000	0,0000	12 163,0000	0,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	12 163,0000	0,0000
Juill. 2023 – Juin 2024	0,0000	0,0000	6 533,0000	0,0000	5 630,0000	0,0000

Période	Montants payés et reçus par le compartiment en EUR			
Année	Souscriptions classe A		Rachats classe A	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,00	5 733 241,17	0,00	10 337 422,13
Juill. 2022 – Juin 2023	0,00	2 359 704,33	0,00	1 353 496,26
Juill. 2023 – Juin 2024	0,00	1 418 501,28	0,00	5 230 591,83

Année	Souscriptions classe R		Rachats classe R	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	307 506,36	20 135 942,86	0,00	24 343 731,72
Juill. 2022 – Juin 2023	0,00	3 378 321,74	1 854,04	3 000 685,69
Juill. 2023 – Juin 2024	0,00	7 387 136,73	2 836,44	12 581 386,86

Année	Souscriptions classe C		Rachats classe C	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,00	10 268 546,28	0,00	7 470 430,56
Juill. 2022 – Juin 2023	0,00	305 753,03	0,00	3 575 121,18
Juill. 2023 – Juin 2024	0,00	1 585 825,98	0,00	5 953 623,72

Année	Souscriptions classe RI		Rachats classe RI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,00	0,00	0,00	0,00
Juill. 2022 – Juin 2023	0,00	0,00	0,00	0,00
Juill. 2023 – Juin 2024	0,00	0,00	0,00	0,00

Année	Souscriptions classe CI		Rachats classe CI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	11 952 912,82	0,00	25 033 496,24	0,00
Juill. 2022 – Juin 2023	0,00	0,00	0,00	0,00
Juill. 2023 – Juin 2024	0,00	0,00	6 022 436,81	0,00

Période	Valeur nette d'inventaire au terme de la période en EUR						
Année	du compartiment	d'une part A		d'une part R		d'une part C	
		Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
		Juill. 2021 – Juin 2022	46 296 589,44	940,13	933,52	926,65	937,59
Juill. 2022 – Juin 2023	44 230 036,35	932,90	926,33	921,35	932,23	0,00	961,15
Juill. 2023 – Juin 2024	26 870 185,99	983,52	976,88	974,59	986,47	0,00	1 019,93

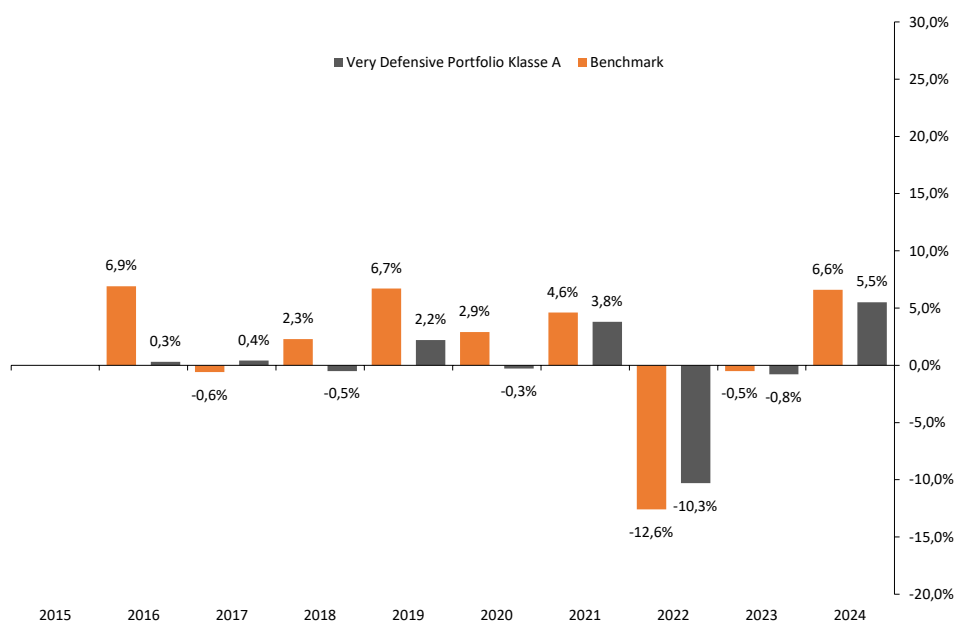
Période	Valeur nette d'inventaire au terme de la période en EUR			
Année	d'une part RI		d'une part CI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,00	0,00	919,98	0,00
Juill. 2022 – Juin 2023	0,00	0,00	918,63	0,00
Juill. 2023 – Juin 2024	0,00	0,00	975,23	0,00

3.4.5 Rendements

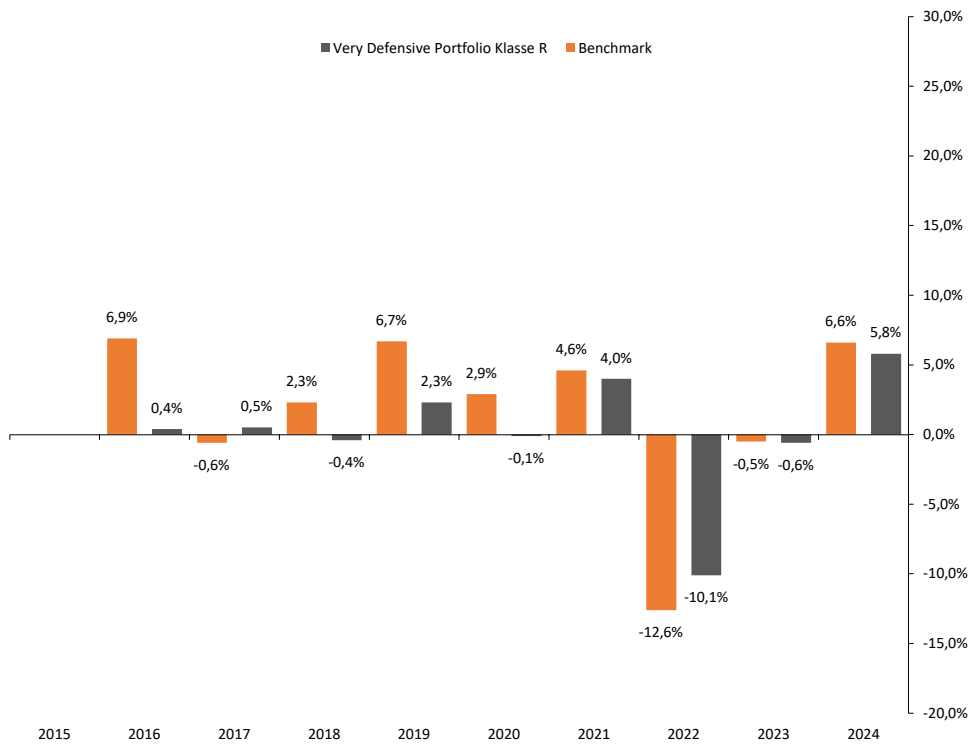
Les données ci-dessous sont des chiffres sur une base annuelle. Les performances du compartiment sont comparées à un benchmark composé. Depuis le 1^{er} mars 2024, il se compose de 20 % d'actions et de 80 % d'obligations. Pour les actions, le benchmark est : MSCI AC World Net Return. Pour les obligations, le benchmark est : 50,0 % ICE BofA 1-10 Year Euro Government Index, 50,0 % Bloomberg Global Aggregate TR Corp Index (€ hedged).

Rendements actuariels	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	30/06/23-30/06/24	30/06/21-30/06/24	30/06/19-30/06/24	30/06/14-30/06/24
Classe A	5,47 %	-2,08 %	-0,58 %	n/a
Classe R	5,82 %	-1,84 %	-0,35 %	n/a
Classe C	6,12 %	-1,52 %	-0,02 %	n/a
Classe CI	6,17 %	-1,46 %	n/a	n/a
Bench.	6,58 %	-2,60 %	-0,13 %	n/a

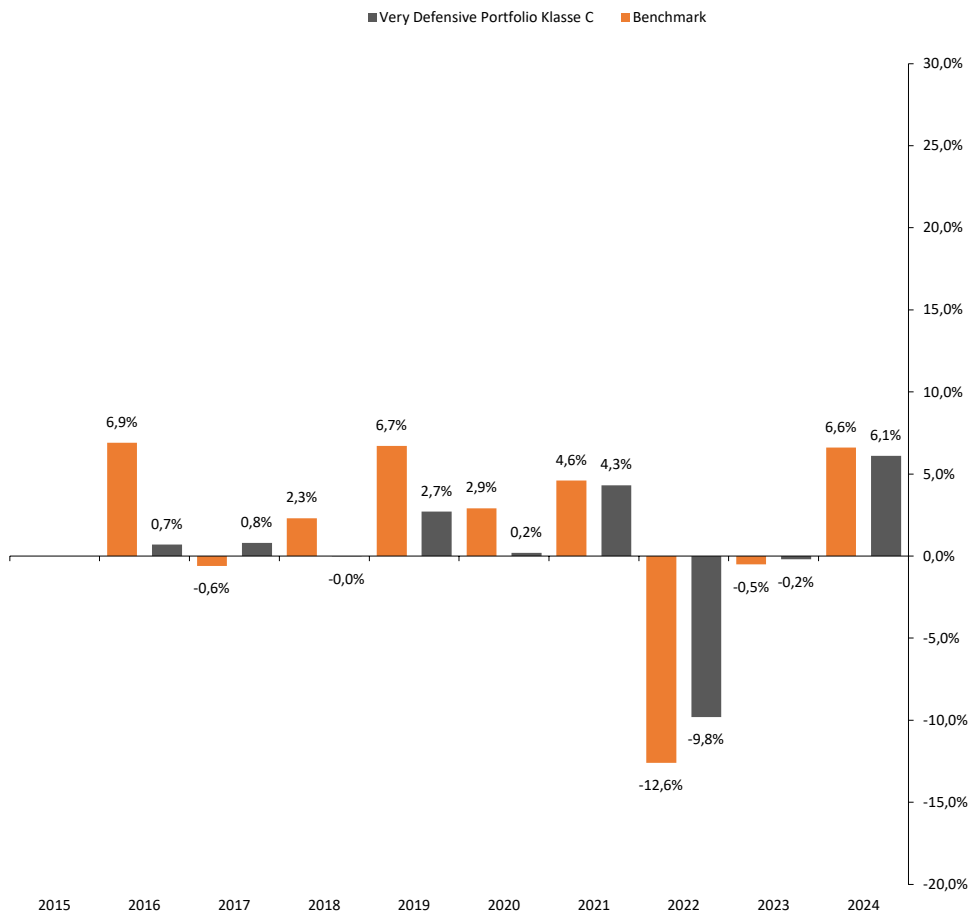
histogramme à rendement annuel classe A



histogramme à rendement annuel classe R



histogramme à rendement annuel classe C



histogramme à rendement annuel classe CI



Rendement annuel du 01/07 au 30/06 inclus de l'année concernée.

Les chiffres de rendement ne sont pas encore indiqués pour les classes « RI », « F » et « FI », car elles n'existent pas encore depuis un exercice entier et/ou parce qu'aucun actionnaire ne détient ces classes depuis un exercice entier.

Cela concerne l'évolution de la valeur nette d'inventaire sur une base annuelle (notamment les frais courants), mais sans frais de souscription et de remboursement éventuels. Les rendements obtenus par le passé ne constituent aucunement une garantie pour l'avenir et ne tiennent pas compte des restructurations historiques (par exemple fusion de compartiments).

3.4.6 Frais

Frais courants :

A	1,54 %
R	1,23 %
C	0,92 %
CI	0,87 %

Les pourcentages ci-dessus sont calculés sur la base des frais encourus durant l'exercice. Les classes « RI », « F » et « FI » n'ont pas été reprises, car elles n'existent pas encore depuis un exercice entier et/ou parce qu'aucun actionnaire ne détient ces classes depuis un exercice entier.

Les frais suivants ne sont pas intégrés dans les frais courants :

- les intérêts sur les emprunts
- les paiements liés aux instruments financiers dérivés
- les commissions et frais qui sont directement payés par l'investisseur
- certains avantages tels que les soft commissions.

Fee-sharing :

La rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement de 1,30 % (A), 0,70 % (R), 0,69 % (C et CI) (rémunérations au 1^{er} mars 2024), en fonction de la classe d'action, payée par MerLan nv à la société de gestion Van Lanschot Kempen Investment Management NV Nederland (jusqu'au 2 novembre 2023 : Capfi Delen Asset Management), est entièrement reversée par Van Lanschot Kempen Investment Management NV Nederland (jusqu'au 2 novembre 2023 : Capfi Delen Asset Management) à Mercier Van Lanschot.

3.4.7 Notes relatives aux états financiers

Classes RI, F et FI : Il n'existe pas d'actionnaire des classes RI, F et FI, de sorte qu'aucune donnée (notamment le cours) n'est présentée pour ces actions.

4 DEFENSIVE PORTFOLIO

4.1 Rapport de gestion

4.1.1 Date de lancement et prix de souscription du compartiment

Le compartiment a été créé le 20 mai 2014.

Suite à la reprise de Conventum Van Lanschot Globaal Beheer, pour la classe « r », le prix de souscription initial est la VNI au 13 octobre 2014, à savoir 1 459,23 € pour les actions de capitalisation et 1 023,37 € pour les actions de distribution.

Les actions des classes « A » et « C » du compartiment ont été lancées le 19 novembre 2014, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action.

Les actions de la classe « CI » du compartiment ont été lancées le 2 septembre 2019, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action.

Les actions de la classe « RI » du compartiment ont été lancées le 30 avril 2021, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action.

Les actions des classes « F » et « FI » du compartiment ont été lancées le 1^{er} mars 2024, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action.

4.1.2 Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

4.1.3 Objectifs et grandes lignes de la politique d'investissement

Le compartiment DEFENSIVE PORTFOLIO se fixe pour but d'offrir aux actionnaires une exposition aux marchés financiers mondiaux au moyen d'une gestion active du portefeuille. Une gestion active du portefeuille signifie qu'en fonction de la stratégie d'investissement du gestionnaire financier, certaines catégories d'actifs ont plus de poids que d'autres. La stratégie est évaluée en permanence, ce qui entraîne un ajustement régulier du portefeuille d'investissement. La gestion active du portefeuille prend également place dans une catégorie d'actifs dans laquelle, par exemple, une région peut être plus importante que l'autre. En outre, la surveillance au niveau des instruments (actions, obligations et fonds d'investissement sous-jacents) conduira à des ajustements réguliers.

Au minimum 15 % et au maximum de 50 % de l'actif net est investi dans des actions (de façon directe et/ou indirecte). Le solde est investi en liquidités et obligations (de façon directe et/ou indirecte) ; au maximum 13 % du compartiment peuvent être investis dans des obligations ayant une notation de crédit inférieure à BBB- (S&P ou Fitch) ou inférieure à Baa3 (Moody's).

Le compartiment n'est pas autorisé à investir dans d'autres organismes de placement collectif qui investissent plus de 10 % de leurs actifs nets dans d'autres organismes de placement collectif.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune garantie de capital ni de protection du capital.

Politique ESG

Le compartiment promeut les caractéristiques environnementales, sociales et de bonne gouvernance, mais n'a pas d'objectif spécifique en matière d'investissement durable. Les investissements durables que le compartiment entend partiellement réaliser contribuent d'une part à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Le compartiment vise d'autre part à réaliser des investissements socialement durables. Ces investissements contribuent principalement à garantir la bonne santé et le bien-être à tout âge.

La politique ESG est intégrée dans le processus d'investissement sur la base de quatre piliers : 1) sélection négative et basée sur des normes, 2) intégration ESG, 3) Best-in-Class et 4) actionnariat actif (engagement et vote). Pour une description détaillée des stratégies de durabilité appliquées, veuillez vous référer à l'annexe 2 du prospectus.

4.1.4 Benchmark

Le compartiment Van Lanschot Defensive Portfolio n'est pas lié à un indice. Un benchmark est toutefois utilisé comme référence pour comparer le rendement du compartiment.

Composition du benchmark :

- 35 % MSCI AC World Net Return
- 65 % compartiment obligations
 - 50 % ICE BofA 1-10 Year Euro Government Index
 - 50 % Bloomberg Global Aggregate TR Corp Index (€ hedged)

4.1.5 Politique menée durant l'exercice

En ce qui concerne la répartition de l'actif pendant l'exercice :

- accent davantage mis sur les obligations d'entreprises par le biais d'obligations individuelles
- un certain nombre de nouvelles positions chez Amazon, Taiwan Semiconductor Manufacturing Company (TSMC) et Chubb, entre autres

Pendant l'exercice, le gestionnaire a sensiblement modifié la répartition des obligations : moins d'obligations d'État, plus d'obligations d'entreprises (principalement de qualité « investment grade »), mais aussi une part un peu plus importante d'obligations high yield. Cela a permis d'accroître le potentiel de rendement sans trop augmenter les risques dans l'ensemble. La répartition des risques est plus équilibrée, car l'accent est moins mis sur le risque de taux d'intérêt (auparavant par le biais d'une plus grande pondération des obligations d'État). La sensibilité aux taux a légèrement augmenté à environ 5,5 au cours du premier semestre de l'exercice et se situe actuellement – depuis les changements apportés – autour de 5.

Un certain nombre de nouvelles positions ont été incluses dans le volet actions. Avec Amazon, le gestionnaire a choisi un acteur dominant du commerce électronique et du cloud (AWS Amazon Web Services), ainsi qu'une activité publicitaire en forte croissance.

En outre, le gestionnaire a pris une position dans le fabricant de puces TSMC. TSMC est l'acteur le plus important et le plus avancé, qui a acquis au fil des ans un avantage concurrentiel en termes de connaissances (telles que la propriété intellectuelle et le personnel) et d'échelle.

Avec la position dans Chubb, le gestionnaire prend position dans un assureur international avec une belle croissance dans des ratios combinés très forts. Chubb a connu une belle croissance des primes d'assurance ces dernières années. En outre, la hausse actuelle des taux d'intérêt donnera un bon coup de pouce à l'important portefeuille d'obligations figurant au bilan de Chubb au cours de la période à venir.

Les perspectives que le gestionnaire avait esquissées à la fin de l'exercice précédent ne se sont pas concrétisées. L'attitude légèrement prudente face au risque s'est avérée injustifiée. Le gestionnaire estimait que les attentes concernant les résultats de l'entreprise étaient trop optimistes. Rien n'était moins vrai. Le marché boursier et l'économie ont enregistré des résultats supérieurs aux prévisions.

4.1.6 Politique future

Cette année, près de la moitié de la population mondiale devra se rendre aux urnes. L'élection présidentielle américaine de début novembre va de plus en plus attirer l'attention au cours de la période à venir. Cela ne manquera pas de faire les gros titres. Il s'agit là d'un terrain fertile pour les éternels pessimistes. Cependant, le gestionnaire se concentre sur les développements quotidiens et à long terme des entreprises en portefeuille. Cela apporte toujours une certaine tranquillité (d'esprit) dans des périodes potentiellement turbulentes. Comprendre, surveiller et ajuster les entreprises du portefeuille si nécessaire.

Les investisseurs obligataires sont particulièrement attentifs à l'évolution des taux d'inflation. La politique des taux d'intérêt des banques centrales, en particulier, en dépend fortement. Les changements dans la politique des taux d'intérêt jouent toujours un rôle important sur les marchés obligataires, surtout à court terme. En outre, le gestionnaire suivra l'évolution de la forme de la courbe des taux avec une attention supérieure à la moyenne. En effet, depuis novembre 2022, la courbe des taux est inversée. D'un point de vue historique, il s'agit déjà d'une période assez longue. À la fin de l'exercice, la différence entre les taux d'intérêt à long terme et à court terme était encore négative. Le gestionnaire s'attend à une normalisation et mise sur celle-ci.

4.1.7 Classe de risque

Le compartiment avait une classe de risque 3 sur une échelle de 1 à 7.

Un indicateur synthétique de risque (ISR) est défini conformément au Règlement (UE) 2017/653 complétant le Règlement (UE) 1286/2014. L'indicateur synthétique de risque est une indication du niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs perdent sur le produit en raison de l'évolution du marché ou parce qu'il n'y a pas d'argent pour le paiement. Il donne une indication chiffrée du rendement possible du compartiment, mais aussi du risque associé, calculé dans la monnaie dans laquelle le compartiment est exprimé. L'indicateur est formulé sous la forme d'un nombre compris entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est important, mais aussi plus il est difficile de prévoir ce rendement. Des pertes plus importantes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Toutefois, il indique que, par rapport à des chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus faible, mais aussi plus prévisible.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) est régulièrement évalué et peut donc être revu à la baisse ou à la hausse en fonction de données antérieures. Les données antérieures ne sont pas toujours un indicateur fiable du rendement et du risque à venir.

Le chiffre le plus récent pour cet indicateur se trouve dans le document d'information essentiel.

4.1.8 Affectation des résultats

Pour l'exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024, un dividende brut par action de 39,0740 € pour la classe A, 44,0265 € pour la classe R et de 43,7855 € pour la classe C sera versé aux actionnaires de distribution en octobre 2024. Le dividende se compose au moins d'un montant spécifique à payer en vertu des dispositions fiscales.

Le solde du résultat à affecter aux actionnaires de distribution et du résultat à affecter aux actionnaires de capitalisation est ajouté au capital.

4.2 Bilan

	30/06/24	30/06/23
	en EUR	en EUR
Partie 1. – Schéma du bilan		
TOTAL ACTIF NET	556 381 132,85	559 110 135,93
I Actifs immobilisés	0,00	0,00
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	536 650 723,41	518 805 059,75
A. Obligations et autres titres de créance	82 431 664,47	151 671 636,29
a. Obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire	1 727 002,94	11 800 312,79
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	169 953 357,00	144 942 857,00
a. Actions		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts	282 555 229,00	210 295 819,17
F. Instruments financiers dérivés		
k. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)	-16 530,00	94 434,50
III Créances et dettes à plus d'un an	0,00	0,00
A. Créances		
B. Dettes		
IV Créances et dettes à un an au plus	1 351 591,06	-2 712 880,65
A. Créances	3 809 159,50	257 535,97
a. Montants à recevoir		
b. Avoirs fiscaux	140 017,00	26 510,04
c. Collateral		
d. Autres		
B. Dettes	-2 597 585,44	-2 996 926,66
a. Montants à payer (-)		
b. Dettes fiscales (-)		
c. Emprunts (-)		
d. Collateral (-)		
e. Autres (-)		
V Dépôts et liquidités	18 290 662,00	42 337 153,73
A. Avoirs bancaires à vue	18 100 214,20	42 337 153,73
B. Avoirs bancaires à terme		
C. Autres	190 447,80	
VI Comptes de régularisation	88 156,38	680 803,10
A. Charges à reporter	887 680,77	1 433 813,02
B. Produits acquis		
C. Charges à imputer (-)	-799 524,39	-753 009,92
D. Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	556 381 132,85	559 110 135,93
A. Capital	514 289 579,20	545 775 385,16
B. Participations au résultat	-2 756 998,60	-20 646,49
C. Résultat reporté	0,00	0,00
D. Résultat de l'exercice	44 848 552,25	13 355 397,26

Partie 2. – Postes hors bilan

I	Sûretés réelles (+/-)	0,00	1 861 723,93
A.	Collateral		
	a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
	b. Liquidités/dépôts		1 861 723,93
B.	Autres sûretés réelles (+/-)		
	a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
	b. Liquidités/dépôts		
II	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)	0,00	0,00
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III	Montants notionnels des contrats à terme (+)	80 085 970,00	105 324 594,50
A.	Contrats à terme achetés	21 422 730,00	45 003 545,00
B.	Contrats à terme vendus	58 663 240,00	60 321 049,50
IV	Montants notionnels des contrats de swap (+)	0,00	0,00
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)	0,00	0,00
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI	Montants non appelés sur actions	0,00	0,00
VII	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
VIII	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
IX	Instruments financiers prêtés	0,00	0,00

4.3 Compte de résultats

	30/06/24 en EUR	30/06/23 en EUR
Partie 3. – Schéma du compte de résultats		
I Réductions de valeur, moins-values et plus-values	43 855 909,39	12 754 625,94
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	2 746 132,31	-7 824 040,45
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire	226 518,37	-659 985,49
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	25 599 162,52	21 817 556,87
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts	12 486 918,31	839 063,71
F. Instruments financiers dérivés		
j. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	840 676,79	1 689 747,12
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	1 956 501,09	-3 107 715,82
II Produits et charges des placements	7 075 757,45	6 806 204,03
A. Dividendes	3 596 370,21	3 517 819,59
B. Intérêts (+/-)		
a. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	2 576 403,48	2 740 379,11
b. Dépôts et liquidités	1 136 432,54	694 605,59
c. Collateral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-38 565,95	
D. Contrats de swap		
E. Précomptes mobiliers (-)		
a. D'origine belge		
b. D'origine étrangère	-244 246,25	-287 689,38
F. Autres produits provenant des placements	49 363,42	141 089,12
III Autres produits	1,44	0,00
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	1,44	
B. Autres		
IV Coûts d'exploitation	-6 095 361,33	-6 121 560,83
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-124 154,68	-84 037,48
B. Charges financières (-)	-4 995,19	
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-54 108,77	-56 337,95
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière		
Classe « A »	-1 087 553,87	-1 177 719,47
Classe « R » et « RI »	-2 060 429,30	-2 308 443,03
Classe « C » et « CI »	-1 864 538,53	-1 860 214,51
Classe « F » et « FI »		
b. Gestion administrative et comptable	-331 562,44	-220 816,03
c. Rémunération commerciale		
E. Frais administratifs (-)		
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)		
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-1 666,68	-3 334,31
H. Services et biens divers (-)	-10 569,68	-21 998,15
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J. Taxes		
Classe « A », « R » et « C »	-509 505,70	-371 849,66
Classe « AI », « RI » et « CI »	-17 700,08	-12 700,31
K. Autres frais (-)	-28 576,41	-4 109,93
Produits et charges de l'exercice	980 397,56	684 643,20
Sous-total II + III + IV	980 397,56	684 643,20

V	Bénéfice courant (Perte courante) sur le résultat avant impôts sur le résultat	44 836 306,95	13 439 269,14
VI	Impôts sur le résultat	-12 245,30	83 871,88
VII	Résultat de l'exercice	44 848 552,25	13 355 397,26

Partie 4. – Affectations et prélèvements

I.	Bénéfice (Perte) à affecter	42 091 553,65	13 334 750,77
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent		
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	44 848 552,25	13 355 397,26
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-2 756 998,60	-20 646,49
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital	-32 625 920,30	-13 334 750,77
III.	Bénéfice à reporter (Perte à reporter)	0,00	0,00
IV.	(Distribution des dividendes)	-9 465 633,35	0,00

4.4 Composition des actifs et chiffres-clés

4.4.1 Composition des actifs au 30/06/2024

Dénomination	Quantité	Devise	Cours	Évaluation	% détenu par le fonds	Taux de notation	% du portefeuille	% actif net
I. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés								
Actions et autres valeurs assimilables à des actions								
Actions								
Danemark								
COLOPLAST-B	8 551	DKK	836,60	959 277,85			0,18 %	0,17 %
NOVO NORDISK A/S-B	41 796	DKK	1 005,60	5 635 982,49			1,05 %	1,01 %
NOVOZYMES A/S-B SHARES	30 071	DKK	426,10	1 718 181,56			0,32 %	0,31 %
			Total	8 313 441,90			1,55 %	1,49 %
Allemagne								
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	8 721	EUR	88,38	770 761,98			0,14 %	0,14 %
DEUTSCHE BOERSE AG	7 389	EUR	191,10	1 412 037,90			0,26 %	0,25 %
			Total	2 182 799,88			0,40 %	0,39 %
France								
AXA SA	61 282	EUR	30,57	1 873 390,74			0,35 %	0,34 %
BNP PARIBAS	37 048	EUR	59,53	2 205 467,44			0,41 %	0,40 %
DASSAULT SYSTEMES SE	50 055	EUR	35,30	1 766 941,50			0,33 %	0,32 %
KERING	4 446	EUR	338,50	1 504 971,00			0,28 %	0,27 %
L'OREAL	6 672	EUR	410,05	2 735 853,60			0,51 %	0,49 %
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	5 137	EUR	713,60	3 665 763,20			0,68 %	0,66 %
SCHNEIDER ELECTRIC SE	11 662	EUR	224,30	2 615 786,60			0,49 %	0,47 %
TOTALENERGIES SE	52 502	EUR	62,33	3 272 449,66			0,61 %	0,59 %
VINCI SA	16 431	EUR	98,38	1 616 481,78			0,30 %	0,29 %
			Total	21 257 105,52			3,96 %	3,83 %
Irlande								
ACCENTURE PLC-CL A	6 132	USD	303,41	1 735 955,33			0,32 %	0,31 %
KERRY GROUP PLC-A	14 488	EUR	75,65	1 096 017,20			0,20 %	0,20 %
			Total	2 831 972,53			0,52 %	0,51 %
Pays-Bas								
ASML HOLDING NV	6 388	EUR	964,20	6 159 309,60			1,15 %	1,11 %
ING GROEP NV	107 961	EUR	15,96	1 723 273,48			0,32 %	0,31 %
NN GROUP NV - W/I	33 592	EUR	43,45	1 459 572,40			0,27 %	0,26 %
PROSUS NV	64 817	EUR	33,26	2 155 813,42			0,40 %	0,39 %
WOLTERS KLUWER	10 628	EUR	154,80	1 645 214,40			0,31 %	0,30 %
			Total	13 143 183,30			2,45 %	2,37 %
Espagne								
IBERDROLA SA	122 693	EUR	12,12	1 486 425,70			0,28 %	0,27 %
			Total	1 486 425,70			0,28 %	0,27 %
Taiwan								
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	25 646	USD	173,81	4 159 114,77			0,78 %	0,75 %
			Total	4 159 114,77			0,78 %	0,75 %
Royaume-Uni								
ADMIRAL GROUP PLC	47 113	GBP	26,15	1 453 093,06			0,27 %	0,26 %
ASHTREAD GROUP PLC	21 893	GBP	52,82	1 363 906,66			0,25 %	0,25 %
ASTRAZENECA PLC	28 588	GBP	123,56	4 166 224,31			0,78 %	0,75 %
CRODA INTERNATIONAL PLC	24 500	GBP	39,48	1 140 838,59			0,21 %	0,21 %
HSBC HOLDINGS PLC	345 233	GBP	6,84	2 784 747,88			0,52 %	0,50 %
INFORMA PLC	102 250	GBP	8,56	1 032 087,63			0,19 %	0,19 %
NATIONAL GRID PLC	99 330	GBP	8,83	1 034 011,42			0,19 %	0,19 %
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	42 995	GBP	42,82	2 171 428,79			0,40 %	0,39 %
SPIRAX-SARCO ENGINEERING PLC	11 995	GBP	84,80	1 199 712,21			0,22 %	0,22 %
UNILEVER PLC	38 884	EUR	51,28	1 993 971,52			0,37 %	0,36 %
VODAFONE GROUP PLC	904 740	GBP	0,70	744 408,35			0,14 %	0,13 %
			Total	19 084 430,42			3,54 %	3,45 %
États-Unis								
ADOBE INC	3 915	USD	555,54	2 029 334,36			0,38 %	0,36 %
ALPHABET INC-CL A	47 277	USD	182,15	8 034 994,68			1,50 %	1,44 %
AMAZON.COM INC	31 221	USD	193,25	5 629 538,84			1,05 %	1,01 %
AMERICAN EXPRESS CO	5 738	USD	231,55	1 239 686,40			0,23 %	0,22 %
AMERICAN WATER WORKS CO INC	10 674	USD	129,16	1 286 357,68			0,24 %	0,23 %
AMGEN INC	5 682	USD	312,45	1 656 487,89			0,31 %	0,30 %
APPLIED MATERIALS INC	7 301	USD	235,99	1 607 616,51			0,30 %	0,29 %
BANK OF NEW YORK MELLON CORP	15 256	USD	59,89	852 513,96			0,16 %	0,15 %
CARMAX INC	22 606	USD	73,34	1 546 931,69			0,29 %	0,28 %
CBRE GROUP INC - A	23 275	USD	89,11	1 935 185,68			0,36 %	0,35 %
COCA-COLA CO/THE	27 532	USD	63,65	1 635 093,82			0,30 %	0,29 %
DANAHER CORP	11 810	USD	249,85	2 753 187,31			0,51 %	0,49 %
ECOLAB INC	6 628	USD	238,00	1 471 858,18			0,27 %	0,26 %

HOME DEPOT INC	7 676	USD	344,24	2 465 487,51		0,46 %	0,44 %
IDEX CORP	5 292	USD	201,20	993 469,00		0,19 %	0,18 %
ILLINOIS TOOL WORKS	6 040	USD	236,96	1 335 421,88		0,25 %	0,24 %
INTERCONTINENTAL EXCHANGE IN	10 674	USD	136,89	1 363 343,93		0,25 %	0,25 %
JOHNSON & JOHNSON	19 349	USD	146,16	2 638 721,57		0,49 %	0,47 %
LITTELFUSE INC	7 654	USD	255,59	1 825 319,21		0,34 %	0,33 %
MARSH & MCLENNAN COS	6 651	USD	210,72	1 307 673,17		0,24 %	0,24 %
MCCORMICK & CO-NON VGT SHRS	15 295	USD	70,94	1 012 388,43		0,19 %	0,18 %
MERCK & CO. INC.	19 637	USD	123,80	2 268 309,40		0,42 %	0,41 %
MICROSOFT CORP	26 364	USD	446,95	10 994 532,12		2,05 %	1,98 %
NIKE INC -CL B	15 791	USD	75,37	1 110 490,01		0,21 %	0,20 %
NVIDIA CORP	45 292	USD	123,54	5 220 782,53		0,97 %	0,94 %
OTIS WORLDWIDE CORP	15 902	USD	96,26	1 428 249,61		0,27 %	0,26 %
PHILLIPS 66	14 908	USD	141,17	1 963 669,10		0,37 %	0,35 %
PROCTER & GAMBLE CO/THE	14 245	USD	164,92	2 192 008,77		0,41 %	0,39 %
ROCKWELL AUTOMATION INC	4 684	USD	275,28	1 203 089,83		0,22 %	0,22 %
S&P GLOBAL INC	2 994	USD	446,00	1 245 928,62		0,23 %	0,22 %
SALESFORCE INC	9 397	USD	257,10	2 254 227,85		0,42 %	0,41 %
SERVICENOW INC	2 535	USD	786,67	1 860 703,01		0,35 %	0,33 %
SHERWIN-WILLIAMS CO/THE	3 811	USD	298,43	1 061 177,26		0,20 %	0,19 %
TESLA INC	11 864	USD	197,88	2 190 481,29		0,41 %	0,39 %
TEXAS INSTRUMENTS INC	10 049	USD	194,53	1 823 962,65		0,34 %	0,33 %
UNION PACIFIC CORP	8 345	USD	226,26	1 761 735,20		0,33 %	0,32 %
US BANCORP	25 425	USD	39,70	941 798,46		0,18 %	0,17 %
VISA INC-CLASS A SHARES	12 141	USD	262,47	2 973 313,06		0,55 %	0,53 %
WALT DISNEY CO/THE	11 805	USD	99,29	1 093 649,13		0,20 %	0,20 %
ZOETIS INC	7 537	USD	173,36	1 219 140,96		0,23 %	0,22 %
			Total	89 427 860,56		16,67 %	16,06 %
Suède							
ASSA ABLOY AB-B	64 301	SEK	299,60	1 697 319,79		0,32 %	0,31 %
ATLAS COPCO AB-A SHS	108 533	SEK	199,20	1 904 825,87		0,35 %	0,34 %
			Total	3 602 145,66		0,67 %	0,65 %
Suisse							
GEBERIT AG-REG	5 657	USD	255,08	1 346 384,47		0,25 %	0,24 %
GIVAUDAN-REG	370	CHF	4 260,00	1 636 675,15		0,30 %	0,29 %
LONZA GROUP AG-REG	2 910	CHF	490,40	1 481 817,14		0,28 %	0,27 %
			Total	4 464 876,76		0,83 %	0,80 %
			Total actions et autres valeurs assimilables à des actions	169 953 357,00		31,65 %	30,57 %
Obligations et autres titres de créance							
Obligations							
Obligations d'émetteurs privés							
Belgique							
FLUVIUS 3,875% 23-18/03/2031	2 200 000	EUR	101,34	2 229 436,66	A3*	0,42 %	0,40 %
KBC GROUP NV 0,25% 21-01/03/2027 FRN	1 800 000	EUR	94,42	1 699 555,50	A-	0,32 %	0,31 %
			Total	3 928 992,16		0,74 %	0,71 %
Danemark							
DANSKE BANK A/S 4,75% 23-21/06/2030 FRN	1 878 000	EUR	104,12	1 955 451,07	BBB+	0,36 %	0,35 %
			Total	1 955 451,07		0,36 %	0,35 %
Allemagne							
ALLIANZ SE 1,301% 19-25/09/2049 FRN	2 100 000	EUR	86,38	1 813 920,05	A+	0,34 %	0,33 %
COMMERZBANK AG 3% 22-14/09/2027 FRN	1 900 000	EUR	98,11	1 864 157,64	BBB-	0,35 %	0,34 %
E.ON SE 0,875% 22-18/10/2034	2 127 000	EUR	77,76	1 653 910,21	BBB+	0,31 %	0,30 %
			Total	5 331 987,90		1,00 %	0,97 %
Finlande							
NESTE 4,25% 23-16/03/2033	1 739 000	EUR	102,27	1 778 497,56	A3*	0,33 %	0,32 %
NORDEA BANK ABP 4,125% 23-05/05/2028	1 731 000	EUR	101,99	1 765 375,93	A	0,33 %	0,32 %
			Total	3 543 873,49		0,66 %	0,64 %
France							
BANQ FED CRD MUT 5,125% 23-13/01/2033	1 700 000	EUR	104,32	1 773 425,98	BBB+	0,33 %	0,32 %
BPCE 2,25% 22-02/03/2032 FRN	1 900 000	EUR	94,69	1 799 092,81	BBB	0,34 %	0,32 %
CIE DE ST GOBAIN 3,875% 23-29/11/2030	600 000	EUR	100,97	605 824,20	BBB+	0,11 %	0,11 %
ENGIE 4,25% 23-11/01/2043	700 000	EUR	98,20	687 412,43	BBB+	0,13 %	0,12 %
KERING 3,875% 23-05/09/2035	1 600 000	EUR	100,40	1 606 398,56	A-	0,30 %	0,29 %
LA BANQUE POSTAL 4% 23-03/05/2028	1 700 000	EUR	101,18	1 719 990,64	A	0,32 %	0,31 %
LA POSTE SA 0,0000% 21-18/07/2029	2 100 000	EUR	83,79	1 759 660,46	A	0,33 %	0,32 %
RCI BANQUE 4,875% 23-02/10/2029	1 640 000	EUR	103,63	1 699 577,02	BBB-	0,32 %	0,31 %
SOCIETE GENERALE 4,25% 22-06/12/2030 FRN	1 700 000	EUR	100,05	1 700 859,86	BBB	0,32 %	0,31 %
			Total	13 352 241,96		2,50 %	2,41 %
Irlande							
AIB GROUP PLC 4,625% 23-23/07/2029 FRN	1 642 000	EUR	103,06	1 692 263,84	BBB	0,32 %	0,30 %
ATLAS COPCO FIN 0,75% 22-08/02/2032	2 158 000	EUR	83,05	1 792 181,88	A+	0,33 %	0,32 %
			Total	3 484 445,72		0,65 %	0,62 %
Italie							
AUTOSTRADA PER L 2% 21-15/01/2030	2 013 000	EUR	89,64	1 804 535,73	BBB-	0,34 %	0,32 %

				Total	1 804 535,73		0,34 %	0,32 %
Luxembourg								
CBRE GI OPEN END 0,9% 21-12/10/2029	1 952 000	EUR	84,62	1 651 705,69		BBB+	0,31 %	0,30 %
				Total	1 651 705,69		0,31 %	0,30 %
Pays-Bas								
AHOLD DELHAIZE 3,5% 23-04/04/2028	1 727 000	EUR	100,67	1 738 578,76		BBB+	0,32 %	0,31 %
AKELIUS RESIDENT 0,75% 21-22/02/2030	1 832 000	EUR	80,43	1 473 482,18		BBB-	0,27 %	0,26 %
ENEL FIN INTL NV 0% 21-17/06/2027	2 007 000	EUR	90,91	1 824 618,59		BBB	0,34 %	0,33 %
MSD NETHERLANDS 3,7% 24-30/05/2044	894 000	EUR	97,90	875 197,53		A+	0,16 %	0,16 %
REPSOL INTL FIN 4,247% 20-31/12/2060 FRN	1 150 000	EUR	98,48	1 132 483,26		BBB-	0,21 %	0,20 %
VESTEDA FINANC 1,5% 19-24/05/2027	2 288 000	EUR	94,15	2 154 178,88		A-	0,40 %	0,39 %
				Total	9 198 539,20		1,70 %	1,65 %
Nouvelle-Zélande								
ASB BANK LIMITED 4,5% 23-16/03/2027	1 718 000	EUR	102,40	1 759 278,47		AA-	0,33 %	0,32 %
				Total	1 759 278,47		0,33 %	0,32 %
Autriche								
RAIFFEISEN BK IN 4,75% 23-26/01/2027 FRN	1 700 000	EUR	100,94	1 715 940,48		A1*	0,32 %	0,31 %
				Total	1 715 940,48		0,32 %	0,31 %
Espagne								
BANCO SABADELL 5,5% 23-08/09/2029 FRN	1 700 000	EUR	105,45	1 792 603,59		BBB-	0,33 %	0,32 %
CELLNEX FINANCE 1,5% 21-08/06/2028	2 000 000	EUR	92,04	1 840 782,80		BBB-	0,34 %	0,33 %
				Total	3 633 386,39		0,67 %	0,65 %
Royaume-Uni								
HALEON NL CAPITAL BV 1,75% 22-29/03/2030	1 643 000	EUR	90,69	1 490 016,24		BBB+	0,28 %	0,27 %
NATL GRID PLC 0,553% 20-18/09/2029	2 053 000	EUR	85,13	1 747 667,88		BBB	0,33 %	0,31 %
RECKITT BEN TSY 3,625% 23-14/09/2028	2 110 000	EUR	100,60	2 122 704,94		A-	0,40 %	0,38 %
				Total	5 360 389,06		1,01 %	0,96 %
États-Unis								
ABBVIE INC 2,125% 16-17/11/2028	1 848 000	EUR	94,96	1 754 850,73		A-	0,33 %	0,32 %
AT&T INC 0,8% 19-04/03/2030	2 100 000	EUR	85,93	1 804 484,96		BBB	0,34 %	0,32 %
BANK OF AMER CRP 1,776% 17-04/05/2027	1 836 000	EUR	96,75	1 776 405,09		A-	0,33 %	0,32 %
BOOKING HLDS INC 4,125% 23-12/05/2033	1 160 000	EUR	102,97	1 194 428,80		A-	0,22 %	0,21 %
FISERV INC 1,125% 19-01/07/2027	1 749 000	EUR	93,48	1 634 932,23		BBB	0,30 %	0,29 %
FORD MOTOR CRED 5,125% 23-20/02/2029	1 505 000	EUR	103,99	1 565 002,92		BBB-	0,29 %	0,28 %
IBM CORP 1,25% 22-09/02/2034	1 059 000	EUR	81,41	862 165,10		A-	0,16 %	0,15 %
ILLINOIS TOOL WK 2,125% 15-22/05/2030	1 960 000	EUR	93,27	1 828 062,99		A+	0,34 %	0,33 %
JPMORGAN CHASE 1,812% 18-12/06/2029 FRN	1 983 000	EUR	93,48	1 853 687,68		A-	0,35 %	0,33 %
MONDELEZ INT INC 1,625% 15-08/03/2027	1 860 000	EUR	95,40	1 774 388,76		BBB	0,33 %	0,32 %
NETFLIX INC 3,875% 19-15/11/2029	1 396 000	EUR	101,35	1 414 845,58		BBB+	0,26 %	0,25 %
NEW YORK LIFE GL 3,625% 23-09/01/2030	1 732 000	EUR	101,55	1 758 902,90		AA+	0,33 %	0,32 %
PPG INDUSTRIES 2,75% 22-01/06/2029	1 479 000	EUR	96,14	1 421 928,79		BBB+	0,26 %	0,26 %
THERMO FISHER 0,875% 19-01/10/2031	2 086 000	EUR	83,85	1 749 165,24		A-	0,33 %	0,31 %
				Total	22 393 251,77		4,17 %	4,01 %
Suède								
SKANDINAV ENSKIL 0,375% 20-11/02/2027	1 699 000	EUR	92,26	1 567 462,40		A-	0,29 %	0,28 %
VOLVO TREAS AB 1,625% 22-18/09/2025	1 793 000	EUR	97,61	1 750 182,98		A	0,33 %	0,31 %
				Total	3 317 645,38		0,62 %	0,59 %
				Total obligations et autres titres de créance	82 431 664,47		15,38 %	14,81 %
Instruments du marché monétaire								
Instruments du marché monétaire privés								
Pays-Bas								
TOYOTA MOTOR FIN 3,625% 23-24/04/2025	1 728 000	EUR	99,94	1 727 002,94		A+	0,32 %	0,31 %
				Total	1 727 002,94		0,32 %	0,31 %
				Total instruments du marché monétaire	1 727 002,94		0,32 %	0,31 %
OPC à nombre variable de parts								
Actions OPC								
Répondant à la directive 2009/65/CE et qui figurent sur la liste de la FSMA								
CSIF USA SMALL CAP ESG BLUE	10 561	USD	164,22	1 618 220,13	0,40 %		0,30 %	0,29 %
DWS-ESG EURO SM/MID CAP-XC	50 151	EUR	153,18	7 682 130,18	1,99 %		1,43 %	1,38 %
GS EM ENHIN SUS EQ-I CAP EUR	589	EUR	5 629,76	3 315 928,64	0,24 %		0,62 %	0,60 %
X ESG MSCI EMERGING MARKETS	248 768	EUR	42,76	10 636 075,84	0,75 %		1,99 %	1,92 %
X MSCI JAPAN ESG 1C	496 727	EUR	20,86	10 359 241,59	0,50 %		1,93 %	1,86 %
				Total	33 611 596,38		6,27 %	6,05 %
Obligations OPC								
Répondant à la directive 2009/65/CE et qui figurent sur la liste de la FSMA								
AMUNDI PRIME EUR GOV UCITS C	2 396 679	EUR	17,28	41 415 811,44	2,70 %		7,72 %	7,44 %
CANDRIAM SUS BD GB HYD-ZEURI	14 777	EUR	1 112,76	16 443 254,52	1,26 %		3,06 %	2,96 %
ESIF-M&G SEN AS BK CRD-EAHA	155 304	EUR	107,97	16 768 064,17	1,92 %		3,12 %	3,01 %

ISHARES USD TIPS 0-5 EUR-HD	3 648 450	EUR	4,58	16 708 806,47	1,53 %	3,11 %	3,00 %
M&G EUROPEAN CREDIT INV-DIEU	814 509	EUR	102,05	83 118 836,22	3,77 %	15,49 %	14,94 %
PARETO-NORDIC CROSS CR-IEUR	161 173	EUR	101,93	16 428 702,35	3,41 %	3,06 %	2,95 %
PGIM GBL HY ESG BF-EUR HGD W	145 748	EUR	114,42	16 676 961,51	13,26 %	3,11 %	3,00 %
VANGUARD-EUR GV B IDX-EUR PL	378 127	EUR	109,44	41 383 195,94	0,72 %	7,71 %	7,44 %
			Total	248 943 632,62		46,38 %	44,74 %
			Total OPC à nombre variable de parts	282 555 229,00		52,65 %	50,79 %
<u>Instruments financiers dérivés</u>							
Sur taux d'intérêt							
Contrats à terme (pas négociés OTC)							
EURO BUXL 30Y BONDS 06/09/2024	-1	EUR	130,24	-3 340,00		0,00 %	0,00 %
EURO-BOBL FUTURE 06/09/2024	-117	EUR	116,44	-115 050,00		-0,02 %	-0,02 %
EURO-BUND FUTURE 06/09/2024	-60	EUR	131,62	-109 800,00		-0,02 %	-0,02 %
EURO-SCHATZ FUTURE 06/09/2024	557	EUR	105,70	211 660,00		0,04 %	0,04 %
			Total	-16 530,00		0,00 %	0,00 %
			Total valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	536 650 723,41		100,00 %	96,48 %
<u>II. Dépôts et liquidités</u>							
Avoirs bancaires à vue							
BNP Paribas		EUR		17 799 943,21			3,20 %
BNP Paribas		USD		270 728,40			0,05 %
BNP Paribas		NOK		22 397,18			0,00 %
BNP Paribas		GBP		6 911,79			0,00 %
BNP Paribas		DKK		101,97			0,00 %
BNP Paribas		SEK		93,59			0,00 %
BNP Paribas		CHF		38,06			0,01 %
			Total	18 100 214,20			3,26 %
Dépôts							
Margin Account		EUR		190 447,80			10,35 %
			Total	190 447,80			10,35 %
			Total dépôts et liquidités	18 290 662,00			3,26 %
			III. Autres créances et dettes	1 351 591,06			0,24 %
			IV. Autres	88 156,38			0,02 %
			V. Total valeur nette d'inventaire	556 381 132,85			100,00 %

* = les notations marquées d'un * sont des notations de Moody's, les autres proviennent de Standard & Poors
 % Portefeuille = le pourcentage de la ligne au regard du portefeuille-titre du compartiment
 % Actif net = le pourcentage de la ligne au regard de la valeur nette d'inventaire totale du compartiment

Répartition sectorielle et géographique

(en pour cent du portefeuille-titre)

Obligations	62,08 %
<i>dont obligations d'État EUR</i>	18,54 %
<i>dont obligations d'entreprises EUR</i>	28,18 %
<i>dont obligations d'entreprises dans le monde</i>	6,13 %
<i>dont high yield</i>	9,23 %
Actions	37,92 %
<i>dont Europe</i>	15,66 %
<i>dont USA</i>	16,95 %
<i>dont Japon</i>	1,93 %
<i>dont dettes des marchés émergents</i>	3,38 %
	100,00 %

Répartition par monnaie

(en pour cent du portefeuille-titre)

CHF	0,58 %
DKK	1,55 %
EUR	75,71 %
GBP	3,18 %
SEK	0,67 %
USD	18,31 %
	100,00 %

4.4.2 Modifications de la composition des actifs de DEFENSIVE PORTFOLIO

Taux de rotation			
	Semestre 1	Semestre 2	Exercice entier
Achats	39 516 270,39	325 507 058,15	365 023 328,54
Ventes	39 198 616,76	323 485 209,22	362 683 825,98
Total 1	78 714 887,15	648 992 267,37	727 707 154,52
Souscriptions	39 246 784,41	29 423 574,08	68 670 358,49
Remboursements	58 342 441,00	57 905 472,44	116 247 913,44
Total 2	97 589 225,41	87 329 046,52	184 918 271,93
Moyenne de référence de l'actif net total	552 110 957,71	556 062 817,00	554 086 887,36
Rotation	-3,42 %	101,01 %	97,96 %

Le tableau ci-dessus montre le volume halfjaarlijkse en jaarlijkse en capitaux des transactions opérées dans le portefeuille. Il compare également ce volume (réduit de la somme des souscriptions et des remboursements) à la moyenne de l'actif net (rotation) au début et à la fin du semestre. Un chiffre proche de 0 % implique que les transactions pendant une période déterminée ont été réalisées uniquement en fonction des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont engendré que peu de transactions dans le portefeuille ou le cas échéant pas du tout.

La liste détaillée des transactions réalisées durant l'exercice peut être consultée gratuitement auprès de BNP Paribas S.A., succursale belge, Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles (jusqu'au 2 novembre 2023 : KBC Bank NV, Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles), qui est responsable du service financier.

4.4.3 Montant des engagements ou valeur nominale

En valeurs mobilières	Date de la réalisation	Devise	En devise	En EUR	Lotsize
EURO-BUND FUTURE 06/09/2024	11/06/2024	EUR	7 787 400,00	7 787 400,00	1 000
EURO BUXL 30Y BONDS 06/09/2024	11/06/2024	EUR	126 900,00	126 900,00	1 000
EURO-BOBL FUTURE 06/09/2024	18/06/2024	EUR	349 710,00	349 710,00	1 000
EURO-BOBL FUTURE 06/09/2024	10/06/2024	EUR	576 850,00	576 850,00	1 000
EURO-BOBL FUTURE 06/09/2024	11/06/2024	EUR	12 581 870,00	12 581 870,00	1 000
				21 422 730,00	
EURO-SCHATZ FUTURE 06/09/2024	11/06/2024	EUR	58 663 240,00	58 663 240,00	1 000
				58 663 240,00	
				80 085 970,00	

4.4.4 Évolution du nombre de souscriptions, de remboursements et de la valeur nette d'inventaire

Période	Évolution du nombre de parts en circulation					
Année	Souscriptions classe A		Rachats classe A		Fin de période classe A	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	2 419,9760	26 136,1410	3 046,9760	31 424,1000	5 983,0000	85 383,9420
Juill. 2022 – Juin 2023	1 636,0000	7 717,6540	325,0000	20 396,6390	7 294,0000	72 704,9570
Juill. 2023 – Juin 2024	1 763,0610	9 249,1240	701,0610	26 319,7230	8 356,0000	55 634,3580

Année	Souscriptions classe R		Rachats classe R		Fin de période classe R	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	4 286,9760	46 933,0000	8 140,9760	52 011,0000	19 319,1940	157 715,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	446,0000	13 086,0000	532,0000	21 994,0000	19 233,1940	148 807,0000
Juill. 2023 – Juin 2024	570,0000	25 551,0000	2 332,1940	35 119,0000	17 471,0000	139 239,0000

Année	Souscriptions classe C		Rachats classe C		Fin de période classe C	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	12 914,4440	15 759,0000	166,4440	11 642,0000	70 567,0000	63 847,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	4 063,0000	4 110,0000	210 0000	11 541,0000	74 420,0000	56 416,0000
Juill. 2023 – Juin 2024	6 211,5660	277,0000	7 975,5660	15 787,0000	72 656,0000	40 906,0000

Année	Souscriptions classe RI		Rachats classe RI		Fin de période classe RI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	5 032,0000	0,0000	747 0000	0,0000	7 237,0000	0,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	234,0000	0,0000	7,0000	0,0000	7 464,0000	0,0000
Juill. 2023 – Juin 2024	5 156,0000	0,0000	1 497,0000	0,0000	11 123,0000	0,0000

Année	Souscriptions classe CI		Rachats classe CI		Fin de période classe CI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	32 260,0000	0,0000	3 424,0000	0,0000	96 903,0000	0,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	13 551,0000	0,0000	145,0000	0,0000	110 309,0000	0,0000
Juill. 2023 – Juin 2024	11 693,0000	0,0000	10 221,0000	0,0000	111 781,0000	0,0000

Période	Montants payés et reçus par le compartiment en EUR					
Année	Souscriptions classe A		Rachats classe A			
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		
Juill. 2021 – Juin 2022	2 794 194,10	31 175 259,95	3 547 082,70	37 168 585,01		
Juill. 2022 – Juin 2023	1 718 919,17	8 354 797,49	342 857,86	22 107 447,85		
Juill. 2023 – Juin 2024	1 948 952,03	10 321 457,88	793 581,60	29 882 956,39		

Année	Souscriptions classe R		Rachats classe R	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	7 839 540,55	58 682 816,44	14 688 012,97	64 192 680,46
Juill. 2022 – Juin 2023	741 307,87	14 925 144,88	889 517,89	24 990 022,32
Juill. 2023 – Juin 2024	981 726,43	30 402 605,61	4 046 664,12	42 051 541,03

Année	Souscriptions classe C		Rachats classe C	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	15 901 848,04	18 606 480,15	202 978,51	13 876 428,94
Juill. 2022 – Juin 2023	4 499 703,84	4 526 128,31	236 203,10	12 703 737,93
Juill. 2023 – Juin 2024	7 545 348,70	310 598,51	9 057 580,86	18 530 593,41

Année	Souscriptions classe RI		Rachats classe RI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	5 181 979,93	0,00	741 935,67	0,00
Juill. 2022 – Juin 2023	220 765,09	0,00	6 563,34	0,00
Juill. 2023 – Juin 2024	5 259 395,11	0,00	1 527 953,16	0,00

Année	Souscriptions classe CI		Rachats classe CI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	35 041 767,83	0,00	3 679 542,80	0,00
Juill. 2022 – Juin 2023	13 575 182,83	0,00	145 138,90	0,00
Juill. 2023 – Juin 2024	11 900 274,22	0,00	10 357 042,87	0,00

Période	Valeur nette d'inventaire au terme de la période en EUR							
Année	du compartiment	d'une part A		d'une part R		d'une part C		
		Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	
		Juill. 2021 – Juin 2022	558 614 278,38	1 046,80	1 074,79	1 651,56	1 128,30	1 106,44
Juill. 2022 – Juin 2023	559 110 135,93	1 068,66	1 097,23	1 689,42	1 154,16	1 135,77	1 124,73	
Juill. 2023 – Juin 2024	556 381 132,85	1 153,96	1 185,01	1 830,59	1 250,57	1 233,38	1 221,71	

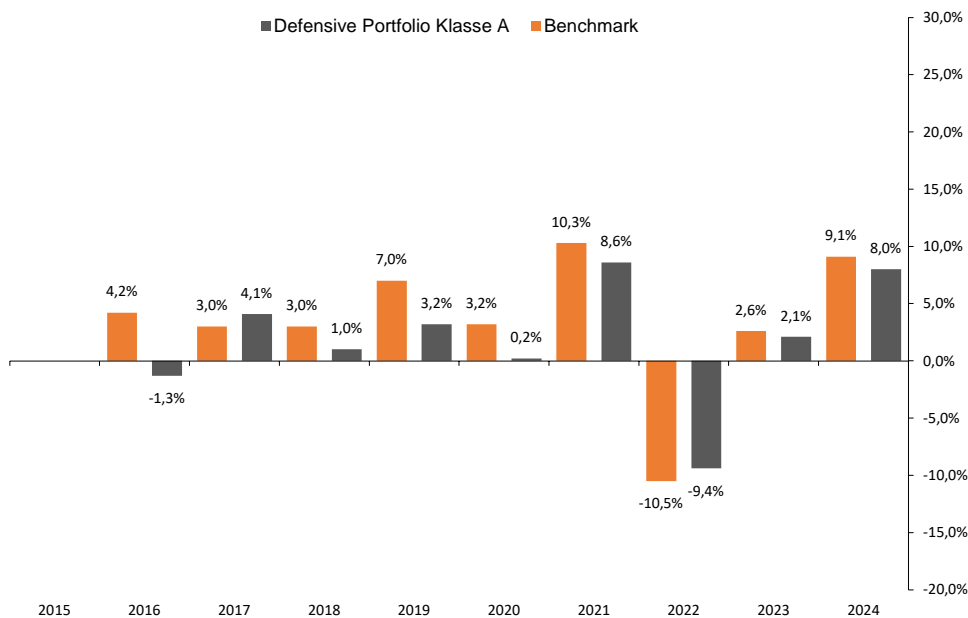
Période	Valeur nette d'inventaire au terme de la période en EUR			
Année	d'une part RI		d'une part CI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	928,28	0,00	990,39	0,00
Juill. 2022 – Juin 2023	950,28	0,00	1 017,42	0,00
Juill. 2023 – Juin 2024	1 030,71	0,00	1 106,17	0,00

4.4.5 Rendements

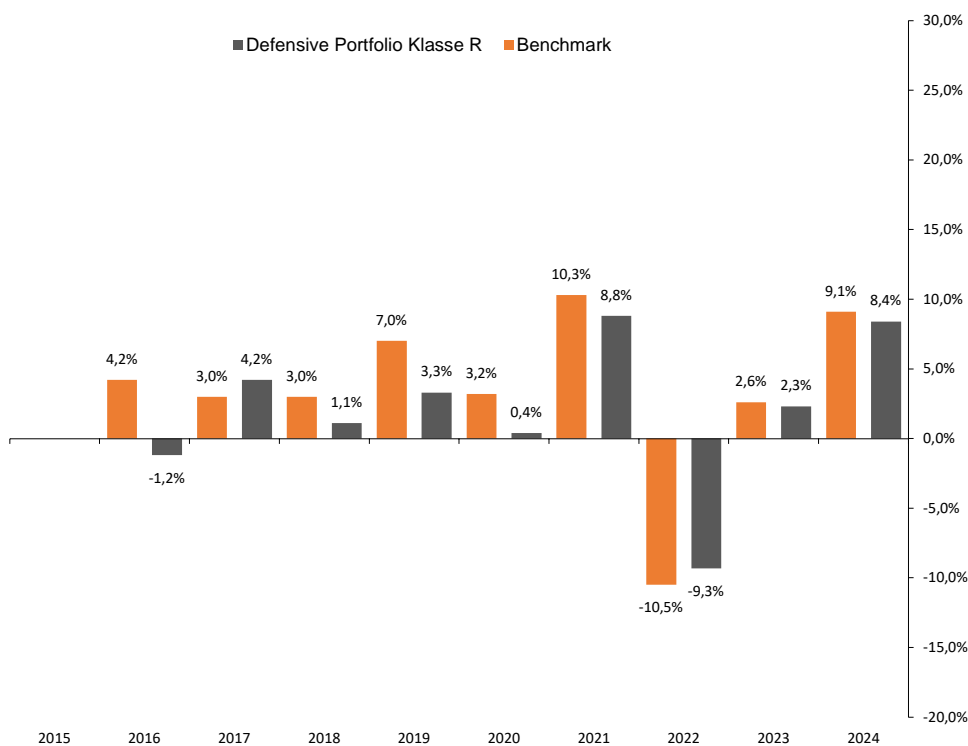
Les données ci-dessous sont des chiffres sur une base annuelle. Les performances du compartiment sont comparées à un benchmark composé. Depuis le 1^{er} mars 2024, il se compose de 35 % d'actions et de 65 % d'obligations. Pour les actions, le benchmark est : MSCI AC World Net Return. Pour les obligations, le benchmark est : 50,0 % ICE BofA 1-10 Year Euro Government Index, 50,0 % Bloomberg Global Aggregate TR Corp Index (€ hedged).

Rendements actuariels	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	30/06/23-30/06/24	30/06/21-30/06/24	30/06/19-30/06/24	30/06/14-30/06/24
Classe A	8,01 %	-0,05 %	1,67 %	n/a
Classe R	8,36 %	0,19 %	1,90 %	n/a
Classe C	8,63 %	0,51 %	2,23 %	n/a
Classe RI	8,47 %	0,27 %	n/a	n/a
Classe CI	8,72 %	0,59 %	n/a	n/a
Bench.	9,11 %	-0,19 %	2,72 %	n/a

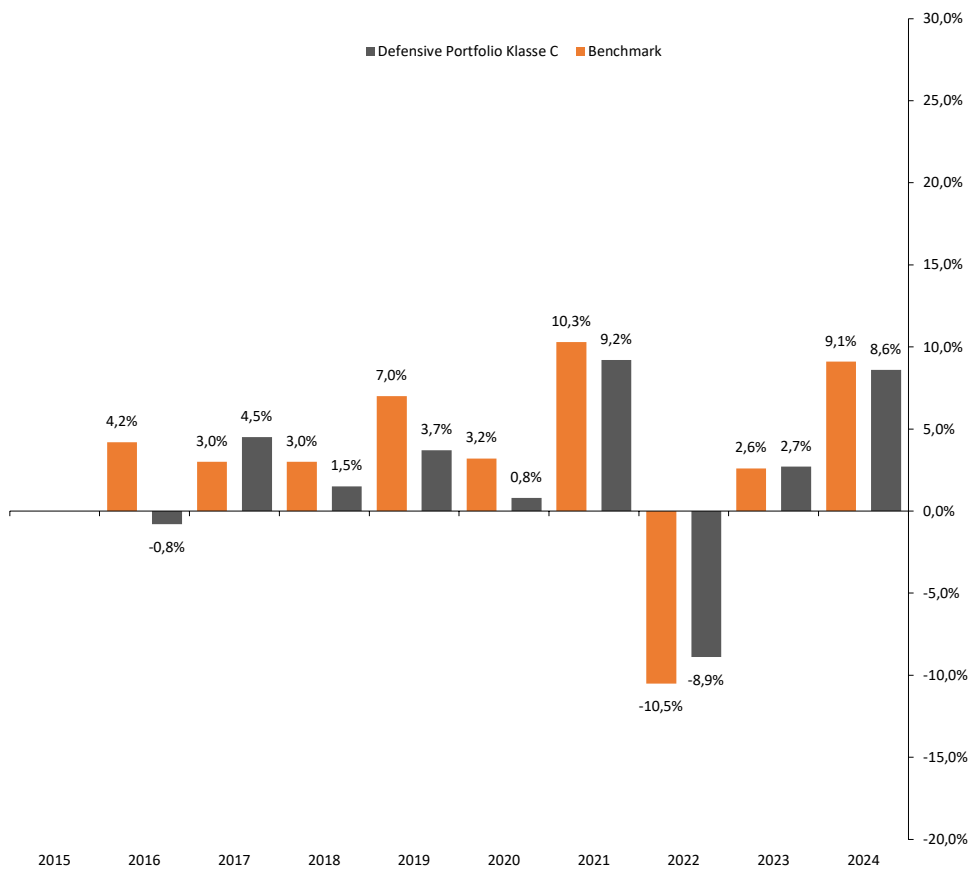
histogramme à rendement annuel classe A



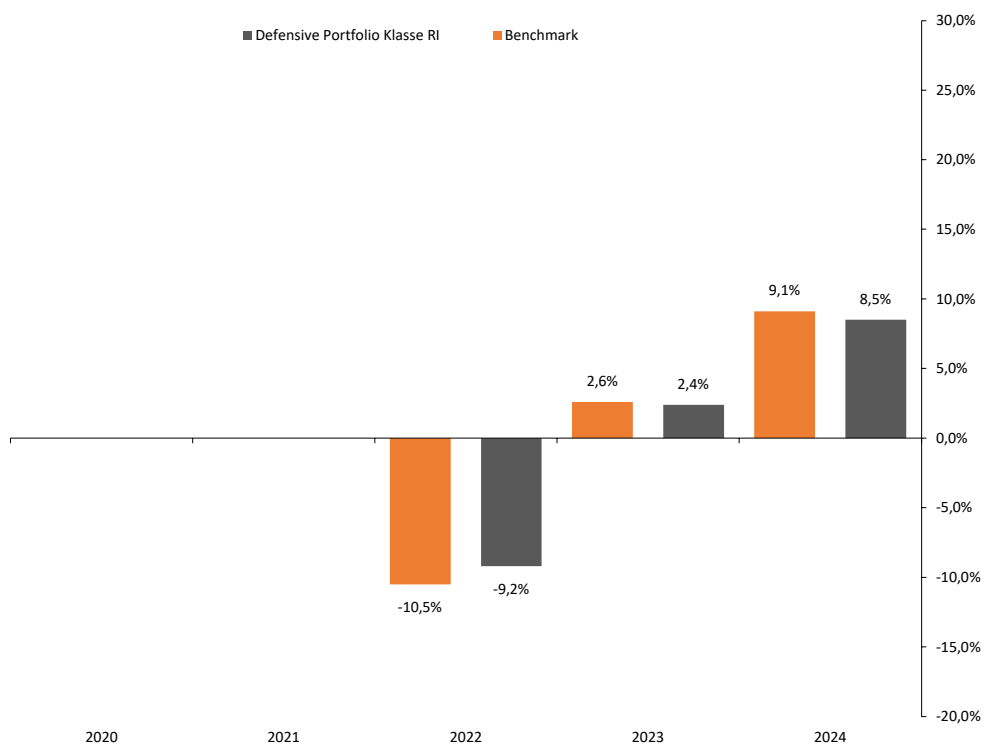
histogramme à rendement annuel classe R



histogramme à rendement annuel classe C



histogramme à rendement annuel classe RI



histogramme à rendement annuel classe CI



Rendement annuel du 01/07 au 30/06 inclus de l'année concernée.

Les chiffres de rendement ne sont pas encore indiqués pour les classes « F » et « FI », car elles n'existent pas encore depuis un exercice entier et/ou parce qu'aucun actionnaire ne détient ces classes depuis un exercice entier.

Cela concerne l'évolution de la valeur nette d'inventaire sur une base annuelle (notamment les frais courants), mais sans frais de souscription et de remboursement éventuels. Les rendements obtenus par le passé ne constituent aucunement une garantie pour l'avenir et ne tiennent pas compte des restructurations historiques (par exemple fusion de compartiments).

4.4.6 Frais

Frais courants :

A	1,50 %
R	1,16 %
RI	1,04 %
C	0,93 %
CI	0,82 %

Les pourcentages ci-dessus sont calculés sur la base des frais encourus durant l'exercice. Les classes « F » et « FI » n'ont pas été reprises, car elles n'existent pas encore depuis un exercice entier et/ou parce qu'aucun actionnaire ne détient ces classes depuis un exercice entier.

Les frais suivants ne sont pas intégrés dans les frais courants :

- les intérêts sur les emprunts
- les paiements liés aux instruments financiers dérivés
- les commissions et frais qui sont directement payés par l'investisseur
- certains avantages tels que les soft commissions.

Fee-sharing :

La rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement de 1,30 % (A), 0,70 % (R et RI) ou 0,69 % (C et CI), en fonction de la classe d'action, payée par MercLan nv à la société de gestion Van Lanschot Kempen Investment Management NV Nederland (jusqu'au 2 novembre 2023 : Capfi Delen Asset Management), est entièrement reversée par Van Lanschot Kempen Investment Management NV Nederland (jusqu'au 2 novembre 2023 : Capfi Delen Asset Management) à Mercier Van Lanschot.

4.4.7 Notes relatives aux états financiers

Classes F et FI : Il n'existe pas d'actionnaire des classes F et FI, de sorte qu'aucune donnée (notamment le cours) n'est présentée pour ces actions.

5 BALANCED PORTFOLIO

5.1 Rapport de gestion

5.1.1 Date de lancement et prix de souscription du compartiment

Le compartiment a été créé le 21 octobre 2014.

Les actions de distribution des classes A, R et C ont été lancées le 22 octobre 2014 et le 19 novembre 2014, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action.

Les actions de distribution des classes F et FI ont été lancées le 1^{er} mars 2024, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action.

Les actions de capitalisation des classes A, R et C ont été lancées le 1^{er} juin 2015, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action.

Les actions de capitalisation de la classe CI ont été lancées le 2 septembre 2019, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action.

Les actions de capitalisation de la classe RI ont été lancées le 30 avril 2021, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action.

Les actions de capitalisation des classes F et FI ont été lancées le 1^{er} mars 2024, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action.

5.1.2 Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

5.1.3 Objectifs et grandes lignes de la politique d'investissement

Le compartiment BALANCED PORTFOLIO se fixe pour but d'offrir aux actionnaires une exposition aux marchés financiers mondiaux au moyen d'une gestion active du portefeuille. Une gestion active du portefeuille signifie qu'en fonction de la stratégie d'investissement du gestionnaire financier, certaines catégories d'actifs ont plus de poids que d'autres. La stratégie est évaluée en permanence, ce qui entraîne un ajustement régulier du portefeuille d'investissement. La gestion active du portefeuille prend également place dans une catégorie d'actifs dans laquelle, par exemple, une région peut être plus importante que l'autre. En outre, la surveillance au niveau des instruments (actions, obligations et fonds d'investissement sous-jacents) conduira à des ajustements réguliers.

Au minimum 30 % et au maximum de 75 % de l'actif net est investi dans des actions (de façon directe et/ou indirecte). Le solde est investi en liquidités et obligations (de façon directe et/ou indirecte) ; au maximum 9 % du compartiment peut être investi dans des obligations ayant une notation de crédit inférieure à BBB- (S&P ou Fitch) ou inférieure à Baa3 (Moody's).

Le compartiment n'est pas autorisé à investir dans d'autres organismes de placement collectif qui investissent plus de 10 % de leurs actifs nets dans d'autres organismes de placement collectif.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune garantie de capital ni de protection du capital.

Politique ESG

Le compartiment promeut les caractéristiques environnementales, sociales et de bonne gouvernance, mais n'a pas d'objectif spécifique en matière d'investissement durable. Les investissements durables que le compartiment entend partiellement réaliser contribuent d'une part à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Le compartiment vise d'autre part à réaliser des investissements socialement durables. Ces investissements contribuent principalement à garantir la bonne santé et le bien-être à tout âge.

La politique ESG est intégrée dans le processus d'investissement sur la base de quatre piliers : 1) sélection négative et basée sur des normes, 2) intégration ESG, 3) Best-in-Class et 4) actionnariat actif (engagement et vote). Pour une description détaillée des stratégies de durabilité appliquées, veuillez vous référer à l'annexe 2 du prospectus.

5.1.4 Benchmark

Le compartiment Van Lanschot Balanced Portfolio n'est pas lié à un indice. Un benchmark est toutefois utilisé comme référence pour comparer le rendement du compartiment.

Composition du benchmark :

- 55 % MSCI AC World Net Return
- 45 % compartiment obligations
 - 50 % ICE BofA 1-10 Year Euro Government Index
 - 50 % Bloomberg Global Aggregate TR Corp Index (€ hedged)

5.1.5 Politique menée durant l'exercice

En ce qui concerne la répartition de l'actif pendant l'exercice :

- accent davantage mis sur les obligations d'entreprises par le biais d'obligations individuelles
- un certain nombre de nouvelles positions chez Amazon, Taiwan Semiconductor Manufacturing Company (TSMC) et Chubb, entre autres

Pendant l'exercice, le gestionnaire a sensiblement modifié la répartition des obligations : moins d'obligations d'État, plus d'obligations d'entreprises (principalement de qualité « investment grade »), mais aussi une part un peu plus importante d'obligations high yield. Cela a permis d'accroître le potentiel de rendement sans trop augmenter les risques dans l'ensemble. La répartition des risques est plus équilibrée, car l'accent est moins mis sur le risque de taux d'intérêt (auparavant par le biais d'une plus grande pondération des obligations d'État). La sensibilité aux taux a légèrement augmenté à environ 5,5 au cours du premier semestre de l'exercice et se situe actuellement – depuis les changements apportés – autour de 5.

Un certain nombre de nouvelles positions ont été incluses dans le volet actions. Avec Amazon, le gestionnaire a choisi un acteur dominant du commerce électronique et du cloud (AWS Amazon Web Services), ainsi qu'une activité publicitaire en forte croissance.

En outre, le gestionnaire a pris une position dans le fabricant de puces TSMC. TSMC est l'acteur le plus important et le plus avancé, qui a acquis au fil des ans un avantage concurrentiel en termes de connaissances (telles que la propriété intellectuelle et le personnel) et d'échelle.

Avec la position dans Chubb, le gestionnaire prend position dans un assureur international avec une belle croissance dans des ratios combinés très forts. Chubb a connu une belle croissance des primes d'assurance ces dernières années. En outre, la hausse actuelle des taux d'intérêt donnera un bon coup de pouce à l'important portefeuille d'obligations figurant au bilan de Chubb au cours de la période à venir.

Les perspectives que le gestionnaire avait esquissées à la fin de l'exercice précédent ne se sont pas concrétisées. L'attitude légèrement prudente face au risque s'est avérée injustifiée. Le gestionnaire estimait que les attentes concernant les résultats de l'entreprise étaient trop optimistes. Rien n'était moins vrai. Le marché boursier et l'économie ont enregistré des résultats supérieurs aux prévisions.

5.1.6 Politique future

Cette année, près de la moitié de la population mondiale devra se rendre aux urnes. L'élection présidentielle américaine de début novembre va de plus en plus attirer l'attention au cours de la période à venir. Cela ne manquera pas de faire les gros titres. Il s'agit là d'un terrain fertile pour les éternels pessimistes. Cependant, le gestionnaire se concentre sur les développements quotidiens et à long terme des entreprises en portefeuille. Cela apporte toujours une certaine tranquillité (d'esprit) dans des périodes potentiellement turbulentes. Comprendre, surveiller et ajuster les entreprises du portefeuille si nécessaire.

Les investisseurs obligataires sont particulièrement attentifs à l'évolution des taux d'inflation. La politique des taux d'intérêt des banques centrales, en particulier, en dépend fortement. Les changements dans la politique des taux d'intérêt jouent toujours un rôle important sur les marchés obligataires, surtout à court terme. En outre, le gestionnaire suivra l'évolution de la forme de la courbe des taux avec une attention supérieure à la moyenne. En effet, depuis novembre 2022, la courbe des taux est inversée. D'un point de vue historique, il s'agit déjà d'une période assez longue. À la fin de l'exercice, la différence entre les taux d'intérêt à long terme et à court terme était encore négative. Le gestionnaire s'attend à une normalisation et mise sur celle-ci.

5.1.7 Classe de risque

Le compartiment avait une classe de risque 3 sur une échelle de 1 à 7.

Un indicateur synthétique de risque (ISR) est défini conformément au Règlement (UE) 2017/653 complétant le Règlement (UE) 1286/2014. L'indicateur synthétique de risque est une indication du niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs perdent sur le produit en raison de l'évolution du marché ou parce qu'il n'y a pas d'argent pour le paiement. Il donne une indication chiffrée du rendement possible du compartiment, mais aussi du risque associé, calculé dans la monnaie dans laquelle le compartiment est exprimé. L'indicateur est formulé sous la forme d'un nombre compris entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est important, mais aussi plus il est difficile de prévoir ce rendement. Des pertes plus importantes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Toutefois, il indique que, par rapport à des chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus faible, mais aussi plus prévisible.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) est régulièrement évalué et peut donc être revu à la baisse ou à la hausse en fonction de données antérieures. Les données antérieures ne sont pas toujours un indicateur fiable du rendement et du risque à venir.

Le chiffre le plus récent pour cet indicateur se trouve dans le document d'information essentiel.

5.1.8 Affectation des résultats

Pour l'exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024, un dividende brut par action de 26,6866 € pour la classe A, 29,2314 € pour la classe R et de 31,5299 € pour la classe C sera versé aux actionnaires de distribution en octobre 2024. Le dividende se compose au moins d'un montant spécifique à payer en vertu des dispositions fiscales.

Le solde du résultat à affecter aux actionnaires de distribution et du résultat à affecter aux actionnaires de capitalisation est ajouté au capital.

5.2 Bilan

Partie 1. – Schéma du bilan

TOTAL ACTIF NET

I Actifs immobilisés

- A. Frais d'établissement et d'organisation
- B. Immobilisations incorporelles
- C. Immobilisations corporelles

II Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés

- A. Obligations et autres titres de créance
 - a. Obligations
 - b. Autres titres de créance
 - b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »
 - b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »
- B. Instruments du marché monétaire
- C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions
 - a. Actions
 - b. OPC à nombre fixe de parts
 - c. Autres valeurs assimilables à des actions
- D. Autres valeurs mobilières
- E. OPC à nombre variable de parts
- F. Instruments financiers dérivés
 - k. Sur taux d'intérêt
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)

III Créances et dettes à plus d'un an

- A. Créances
- B. Dettes

IV Créances et dettes à un an au plus

- A. Créances
 - a. Montants à recevoir
 - b. Avoirs fiscaux
 - c. Collateral
 - d. Autres
- B. Dettes
 - a. Montants à payer (-)
 - b. Dettes fiscales (-)
 - c. Emprunts (-)
 - d. Collateral (-)
 - e. Autres (-)

V Dépôts et liquidités

- A. Avoirs bancaires à vue
- B. Avoirs bancaires à terme
- C. Autres

VI Comptes de régularisation

- A. Charges à reporter
- B. Produits acquis
- C. Charges à imputer (-)
- D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
- B. Participations au résultat
- C. Résultat reporté
- D. Résultat de l'exercice

	30/06/24 en EUR	30/06/23 en EUR
TOTAL ACTIF NET	1 263 376 864,05	1 185 021 844,33
I Actifs immobilisés	0,00	0,00
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	1 246 338 605,10	1 112 297 877,69
A. Obligations et autres titres de créance	125 830 218,50	212 832 248,23
a. Obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire	2 606 495,18	16 569 047,52
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	612 129 455,55	494 702 115,85
a. Actions		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		0,00
E. OPC à nombre variable de parts	505 710 415,87	388 017 715,59
F. Instruments financiers dérivés		
k. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)	62 020,00	176 750,50
III Créances et dettes à plus d'un an	0,00	0,00
A. Créances		
B. Dettes		
IV Créances et dettes à un an au plus	10 588 792,21	-4 654 670,28
A. Créances	17 865 829,20	1 411 063,14
a. Montants à recevoir		
b. Avoirs fiscaux	381 612,70	76 383,94
c. Collateral		
d. Autres		
B. Dettes	-7 658 649,69	-6 142 117,36
a. Montants à payer (-)		
b. Dettes fiscales (-)		
c. Emprunts (-)		
d. Collateral (-)		
e. Autres (-)		
V Dépôts et liquidités	7 223 335,24	76 960 718,45
A. Avoirs bancaires à vue	6 988 168,64	76 960 718,45
B. Avoirs bancaires à terme		
C. Autres	235 166,60	
VI Comptes de régularisation	-773 868,50	417 918,47
A. Charges à reporter	1 329 528,45	2 197 432,97
B. Produits acquis	-2 103 396,95	-1 779 514,50
C. Charges à imputer (-)		
D. Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 263 376 864,05	1 185 021 844,33
A. Capital	1 139 559 257,78	1 126 284 354,85
B. Participations au résultat	-8 027 028,26	1 106 404,99
C. Résultat reporté	0,00	0,00
D. Résultat de l'exercice	131 844 634,53	57 631 084,49

Partie 2. – Postes hors bilan

I	Sûretés réelles (+/-)	0,00	2 627 146,23
	A. Collateral		
	a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		2 627 146,23
	b. Liquidités/dépôts		
	B. Autres sûretés réelles (+/-)		
	a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
	b. Liquidités/dépôts		
II	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)	0,00	0,00
	A. Contrats d'option et warrants achetés		
	B. Contrats d'option et warrants vendus		
III	Montants notionnels des contrats à terme (+)	119 157 640,00	146 078 170,50
	A. Contrats à terme achetés	26 237 480,00	56 340 235,00
	B. Contrats à terme vendus	92 920 160,00	89 737 935,50
IV	Montants notionnels des contrats de swap (+)	0,00	0,00
	A. Contrats de swap achetés		
	B. Contrats de swap vendus		
V	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)	0,00	0,00
	A. Contrats achetés		
	B. Contrats vendus		
VI	Montants non appelés sur actions	0,00	0,00
VII	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
VIII	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
IX	Instruments financiers prêtés	0,00	0,00

5.3 Compte de résultats

	30/06/24 en EUR	30/06/23 en EUR
Partie 3. – Schéma du compte de résultats		
I Réductions de valeur, moins-values et plus-values	130 713 123,51	56 273 626,16
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	4 224 444,81	-10 317 023,92
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire	289 867,79	-848 482,64
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	91 425 841,47	72 294 642,99
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts	26 507 102,04	3 350 364,85
F. Instruments financiers dérivés		
j. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	1 427 726,10	2 470 757,46
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	6 838 141,30	-10 676 632,58
II Produits et charges des placements	16 478 071,66	15 439 313,92
A. Dividendes	11 640 838,27	11 082 012,33
B. Intérêts (+/-)		
a. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	3 628 653,65	3 703 424,53
b. Dépôts et liquidités	2 002 050,89	1 433 679,20
c. Collateral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-37 889,68	
D. Contrats de swap		
E. Précomptes mobiliers (-)		
a. D'origine belge		
b. D'origine étrangère	-838 419,70	-990 241,35
F. Autres produits provenant des placements	82 838,23	210 439,21
III Autres produits	3,14	0,00
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	3,14	
B. Autres		
IV Coûts d'exploitation	-15 375 572,99	-13 883 162,34
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-389 450,33	-174 547,71
B. Charges financières (-)	-19 515,43	
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-101 768,94	-112 889,88
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière		
Classe « A »	-3 405 669,60	-3 408 626,99
Classe « R » et « RI »	-6 359 738,63	-6 200 280,79
Classe « C » et « CI »	-2 831 685,18	-2 559 533,09
Classe « F » et « FI »		
b. Gestion administrative et comptable	-744 613,26	-454 638,77
c. Rémunération commerciale		
E. Frais administratifs (-)		
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)		
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-1 666,68	-3 334,31
H. Services et biens divers (-)	-12 314,82	-21 998,56
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J. Taxes		
Classe « A », « R » et « C »	-1 435 357,33	-921 478,85
Classe « AI », « RI » et « CI »	-7 638,46	-7 919,74
K. Autres frais (-)	-66 154,33	-17 913,65
Produits et charges de l'exercice	1 102 501,81	1 556 151,58
Sous-total II + III + IV	1 102 501,81	1 556 151,58

V	Bénéfice courant (Perte courante) sur le résultat avant impôts sur le résultat	131 815 625,32	57 829 777,74
VI	Impôts sur le résultat	-29 009,21	198 693,25
VII	Résultat de l'exercice	131 844 634,53	57 631 084,49

Partie 4. – Affectations et prélèvements

I.	Bénéfice (Perte) à affecter	123 817 606,27	58 737 489,48
	a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent		
	b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	131 844 634,53	57 631 084,49
	c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-8 027 028,26	1 106 404,99
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital	-102 914 215,03	-58 737 489,48
III.	Bénéfice à reporter (Perte à reporter)	0,00	0,00
IV.	(Distribution des dividendes)	-20 903 391,24	0,00

5.4 Composition des actifs et chiffres-clés

5.4.1 Composition des actifs au 30/06/2024

Dénomination	Quantité	Devise	Cours	Évaluation	% détenu par le fonds	Taux de notation	% du portefeuille	% actif net
I. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés								
Actions et autres valeurs assimilables à des actions								
Actions								
Danemark								
COLOPLAST-B	29 525	DKK	836,60	3 312 206,59			0,27 %	0,26 %
NOVO NORDISK A/S-B	151 199	DKK	1 005,60	20 388 432,29			1,64 %	1,61 %
NOVOZYMES A/S-B SHARES	98 740	DKK	426,10	5 641 756,10			0,45 %	0,45 %
			Total	29 342 394,98			2,36 %	2,32 %
Allemagne								
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	33 534	EUR	88,38	2 963 734,92			0,24 %	0,23 %
DEUTSCHE BOERSE AG	27 320	EUR	191,10	5 220 852,00			0,42 %	0,41 %
			Total	8 184 586,92			0,66 %	0,64 %
France								
AXA SA	239 648	EUR	30,57	7 326 039,36			0,59 %	0,58 %
BNP PARIBAS	128 046	EUR	59,53	7 622 578,38			0,61 %	0,60 %
DASSAULT SYSTEMES SE	179 768	EUR	35,30	6 345 810,40			0,51 %	0,50 %
KERING	15 559	EUR	338,50	5 266 721,50			0,42 %	0,42 %
L'OREAL	23 789	EUR	410,05	9 754 679,45			0,78 %	0,77 %
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUIT	19 267	EUR	713,60	13 748 931,20			1,10 %	1,09 %
SCHNEIDER ELECTRIC SE	42 384	EUR	224,30	9 506 731,20			0,76 %	0,75 %
TOTALENERGIES SE	190 800	EUR	62,33	11 892 564,00			0,95 %	0,94 %
VINCI SA	50 306	EUR	98,38	4 949 104,28			0,40 %	0,39 %
			Total	76 413 159,77			6,12 %	6,04 %
Irlande								
ACCENTURE PLC-CL A	23 615	USD	303,41	6 685 353,07			0,54 %	0,53 %
KERRY GROUP PLC-A	46 294	EUR	75,65	3 502 141,10			0,28 %	0,28 %
			Total	10 187 494,17			0,82 %	0,81 %
Pays-Bas								
ASML HOLDING NV	23 505	EUR	964,20	22 663 521,00			1,82 %	1,79 %
ING GROEP NV	391 103	EUR	15,96	6 242 786,09			0,50 %	0,49 %
NN GROUP NV - W/I	109 756	EUR	43,45	4 768 898,20			0,38 %	0,38 %
PROSUS NV	213 667	EUR	33,26	7 106 564,42			0,57 %	0,56 %
WOLTERS KLUWER	37 257	EUR	154,80	5 767 383,60			0,46 %	0,46 %
			Total	46 549 153,31			3,73 %	3,68 %
Espagne								
IBERDROLA SA	485 697	EUR	12,12	5 884 219,16			0,47 %	0,47 %
			Total	5 884 219,16			0,47 %	0,47 %
Taiwan								
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	91 451	USD	173,81	14 830 975,80			1,19 %	1,17 %
			Total	14 830 975,80			1,19 %	1,17 %
Royaume-Uni								
ADMIRAL GROUP PLC	154 143	GBP	26,15	4 754 189,36			0,38 %	0,38 %
ASHTREAD GROUP PLC	75 633	GBP	52,82	4 711 841,79			0,38 %	0,37 %
ASTRAZENECA PLC	103 196	GBP	123,56	15 039 096,26			1,21 %	1,19 %
CRODA INTERNATIONAL PLC	83 020	GBP	39,48	3 865 813,06			0,31 %	0,31 %
HSBC HOLDINGS PLC	1 261 931	GBP	6,84	10 179 095,49			0,82 %	0,81 %
INFORMA PLC	386 854	GBP	8,56	3 904 813,98			0,31 %	0,31 %
NATIONAL GRID PLC	369 617	GBP	8,83	3 847 661,31			0,31 %	0,30 %
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	154 041	GBP	42,82	7 779 720,02			0,62 %	0,62 %
SPIRAX-SARCO ENGINEERING PLC	41 985	GBP	84,80	4 199 242,79			0,34 %	0,33 %
UNILEVER PLC	138 808	EUR	51,28	7 118 074,24			0,57 %	0,56 %
VODAFONE GROUP PLC	2 859 634	GBP	0,70	2 352 869,82			0,19 %	0,19 %
			Total	67 752 418,12			5,44 %	5,37 %
États-Unis								
ADOBE INC	15 078	USD	555,54	7 815 658,61			0,63 %	0,62 %
ALPHABET INC-CL A	172 352	USD	182,15	29 292 201,35			2,35 %	2,32 %
AMAZON.COM INC	116 292	USD	193,25	20 968 909,73			1,68 %	1,66 %
AMERICAN EXPRESS CO	18 120	USD	231,55	3 914 799,16			0,31 %	0,31 %
AMERICAN WATER WORKS CO INC	32 673	USD	129,16	3 937 527,11			0,32 %	0,31 %
AMGEN INC	20 324	USD	312,45	5 925 107,35			0,48 %	0,47 %
APPLIED MATERIALS INC	29 064	USD	235,99	6 399 639,24			0,51 %	0,51 %
BANK OF NEW YORK MELLON CORP	46 157	USD	59,89	2 579 279,43			0,21 %	0,20 %
CARMAX INC	92 218	USD	73,34	6 310 490,43			0,51 %	0,50 %
CBRE GROUP INC - A	94 425	USD	89,11	7 850 909,03			0,63 %	0,62 %
COCA-COLA CO/THE	98 852	USD	63,65	5 870 706,60			0,47 %	0,46 %
DANAHER CORP	39 524	USD	249,85	9 213 969,12			0,74 %	0,73 %
ECOLAB INC	19 082	USD	238,00	4 237 477,02			0,34 %	0,34 %

HOME DEPOT INC	29 094	USD	344,24	9 344 827,21		0,75 %	0,74 %
IDEX CORP	22 469	USD	201,20	4 218 113,18		0,34 %	0,33 %
ILLINOIS TOOL WORKS	21 646	USD	236,96	4 785 851,33		0,38 %	0,38 %
INTERCONTINENTAL EXCHANGE IN	36 870	USD	136,89	4 709 245,91		0,38 %	0,37 %
JOHNSON & JOHNSON	64 265	USD	146,16	8 764 145,00		0,70 %	0,69 %
LITTELFUSE INC	29 175	USD	255,59	6 957 628,41		0,56 %	0,55 %
MARSH & MCLENNAN COS	22 253	USD	210,72	4 375 229,45		0,35 %	0,35 %
MCCORMICK & CO-NON VGT SHRS	52 831	USD	70,94	3 496 926,65		0,28 %	0,28 %
MERCK & CO. INC.	75 094	USD	123,80	8 674 259,11		0,70 %	0,69 %
MICROSOFT CORP	95 047	USD	446,95	39 637 281,67		3,18 %	3,14 %
NIKE INC -CL B	65 661	USD	75,37	4 617 559,66		0,37 %	0,37 %
NVIDIA CORP	162 056	USD	123,54	18 680 100,97		1,50 %	1,48 %
OTIS WORLDWIDE CORP	54 908	USD	96,26	4 931 601,66		0,40 %	0,39 %
PHILLIPS 66	59 222	USD	141,17	7 800 671,56		0,63 %	0,62 %
PROCTER & GAMBLE CO/THE	48 607	USD	164,92	7 479 604,80		0,60 %	0,59 %
ROCKWELL AUTOMATION INC	15 094	USD	275,28	3 876 908,16		0,31 %	0,31 %
S&P GLOBAL INC	12 657	USD	446,00	5 267 107,07		0,42 %	0,42 %
SALESFORCE INC	34 361	USD	257,10	8 242 792,72		0,66 %	0,65 %
SERVICENOW INC	9 760	USD	786,67	7 163 890,09		0,57 %	0,57 %
SHERWIN-WILLIAMS CO/THE	15 095	USD	298,43	4 203 219,83		0,34 %	0,33 %
TESLA INC	38 718	USD	197,88	7 148 605,40		0,57 %	0,57 %
TEXAS INSTRUMENTS INC	32 837	USD	194,53	5 960 141,46		0,48 %	0,47 %
UNION PACIFIC CORP	28 826	USD	226,26	6 085 533,72		0,49 %	0,48 %
US BANCORP	92 385	USD	39,70	3 422 145,56		0,27 %	0,27 %
VISA INC-CLASS A SHARES	43 949	USD	262,47	10 763 045,51		0,86 %	0,85 %
WALT DISNEY CO/THE	46 360	USD	99,29	4 294 923,63		0,34 %	0,34 %
ZOETIS INC	28 909	USD	173,36	4 676 150,45		0,38 %	0,37 %
			Total	323 894 184,35		25,99 %	25,65 %
Suède							
ASSA ABLOY AB-B	217 964	SEK	299,60	5 753 481,44		0,46 %	0,46 %
ATLAS COPCO AB-A SHS	416 276	SEK	199,20	7 305 918,87		0,59 %	0,58 %
			Total	13 059 400,31		1,05 %	1,04 %
Suisse							
CHUBB LTD	20 861	USD	255,08	4 964 986,13		0,40 %	0,39 %
GIVAUDAN-REG	1 346	CHF	4 260,00	5 953 958,78		0,48 %	0,47 %
LONZA GROUP AG-REG	10 040	CHF	490,40	5 112 523,75		0,41 %	0,40 %
			Total	16 031 468,66		1,29 %	1,26 %
Total actions et autres valeurs assimilables à des actions				612 129 455,55		49,12 %	48,45 %
Obligations et autres titres de créance							
Obligations							
Obligations d'émetteurs privés							
Belgique							
FLUVIUS 3,875% 23-18/03/2031	3 300 000	EUR	101,34	3 344 154,99	A3*	0,27 %	0,26 %
KBC GROUP NV 0,25% 21-01/03/2027 FRN	2 700 000	EUR	94,42	2 549 333,25	A-	0,20 %	0,20 %
			Total	5 893 488,24		0,47 %	0,46 %
Danemark							
DANSKE BANK A/S 4,75% 23-21/06/2030 FRN	2 835 000	EUR	104,12	2 951 918,94	BBB+	0,24 %	0,23 %
			Total	2 951 918,94		0,24 %	0,23 %
Allemagne							
ALLIANZ SE 1,301% 19-25/09/2049 FRN	3 200 000	EUR	86,38	2 764 068,64	A+	0,22 %	0,22 %
COMMERZBANK AG 3% 22-14/09/2027 FRN	2 900 000	EUR	98,11	2 845 293,24	BBB-	0,23 %	0,23 %
E.ON SE 0,875% 22-18/10/2034	3 210 000	EUR	77,76	2 496 028,11	BBB+	0,20 %	0,20 %
			Total	8 105 389,99		0,65 %	0,65 %
Finlande							
NESTE 4,25% 23-16/03/2033	2 557 000	EUR	102,27	2 615 076,63	A3*	0,21 %	0,21 %
NORDEA BANK ABP 4,125% 23-05/05/2028	2 612 000	EUR	101,99	2 663 871,71	A	0,21 %	0,21 %
			Total	5 278 948,34		0,42 %	0,42 %
France							
BANQ FED CRD MUT 5,125% 23-13/01/2033	2 600 000	EUR	104,32	2 712 298,55	BBB+	0,22 %	0,21 %
BPCE 2,25% 22-02/03/2032 FRN	2 900 000	EUR	94,69	2 745 983,76	BBB	0,22 %	0,22 %
CIE DE ST GOBAIN 3,875% 23-29/11/2030	900 000	EUR	100,97	908 736,30	BBB+	0,07 %	0,07 %
ENGIE 4,25% 23-11/01/2043	1 000 000	EUR	98,20	982 017,75	BBB+	0,08 %	0,08 %
KERING 3,875% 23-05/09/2035	2 500 000	EUR	100,40	2 509 997,75	A-	0,20 %	0,20 %
LA BANQUE POSTAL 4% 23-03/05/2028	2 600 000	EUR	101,18	2 630 573,92	A	0,21 %	0,21 %
LA POSTE SA 0,0000% 21-18/07/2029	3 200 000	EUR	83,79	2 681 387,36	A	0,22 %	0,21 %
RCI BANQUE 4,875% 23-02/10/2029	2 475 000	EUR	103,63	2 564 910,44	BBB-	0,21 %	0,20 %
SOCIETE GENERALE 4,25% 22-06/12/2030 FRN	2 600 000	EUR	100,05	2 601 315,08	BBB	0,21 %	0,21 %
			Total	20 337 220,91		1,64 %	1,61 %
Irlande							
AIB GROUP PLC 4,625% 23-23/07/2029 FRN	2 478 000	EUR	103,06	2 553 854,93	BBB	0,20 %	0,20 %
ATLAS COPCO FIN 0,75% 22-08/02/2032	3 257 000	EUR	83,05	2 704 882,48	A+	0,22 %	0,21 %
			Total	5 258 737,41		0,42 %	0,41 %
Italie							

AUTOSTRAD PER L 2% 21-15/01/2030	3 038 000	EUR	89,64	2 723 387,76		BBB-	0,22 %	0,22 %
Luxembourg				Total			0,22 %	0,22 %
CBRE GI OPEN END 0,9% 21-12/10/2029	3 380 000	EUR	84,62	2 860 023,17		BBB+	0,23 %	0,23 %
Pays-Bas				Total			0,23 %	0,23 %
AHOLD DELHAIZE 3,5% 23-04/04/2028	2 607 000	EUR	100,67	2 624 478,76		BBB+	0,21 %	0,21 %
AKELIUS RESIDENT 0,75% 21-22/02/2030	2 765 000	EUR	80,43	2 223 896,41		BBB-	0,18 %	0,18 %
ENEL FIN INTL NV 0% 21-17/06/2027	3 029 000	EUR	90,91	2 753 746,74		BBB	0,22 %	0,22 %
MSD NETHERLANDS 3,7% 24-30/05/2044	1 405 000	EUR	97,90	1 375 450,25		A+	0,11 %	0,11 %
REPSOL INTL FIN 4,247% 20-31/12/2060 FRN	1 735 000	EUR	98,48	1 708 572,57		BBB-	0,14 %	0,14 %
VESTEDA FINANC 1,5% 19-24/05/2027	3 453 000	EUR	94,15	3 251 040,07		A-	0,26 %	0,26 %
Total				13 937 184,80			1,12 %	1,12 %
Nouvelle-Zélande								
ASB BANK LIMITED 4,5% 23-16/03/2027	2 592 000	EUR	102,40	2 654 278,11		AA-	0,21 %	0,21 %
Total				2 654 278,11			0,21 %	0,21 %
Autriche								
RAIFFEISEN BK IN 4,75% 23-26/01/2027 FRN	2 600 000	EUR	100,94	2 624 379,55		A1*	0,21 %	0,21 %
Total				2 624 379,55			0,21 %	0,21 %
Espagne								
BANCO SABADELL 5,5% 23-08/09/2029 FRN	2 600 000	EUR	105,45	2 741 629,02		BBB-	0,22 %	0,22 %
CELLNEX FINANCE 1,5% 21-08/06/2028	3 000 000	EUR	92,04	2 761 174,20		BBB-	0,22 %	0,22 %
Total				5 502 803,22			0,44 %	0,44 %
Royaume-Uni								
HALEON NL CAPITAL BV 1,75% 22-29/03/2030	2 479 000	EUR	90,69	2 248 174,24		BBB+	0,18 %	0,18 %
NATL GRID PLC 0,553% 20-18/09/2029	3 099 000	EUR	85,13	2 638 101,69		BBB	0,21 %	0,21 %
RECKITT BEN TSY 3,625% 23-14/09/2028	2 854 000	EUR	100,60	2 871 184,79		A-	0,23 %	0,23 %
Total				7 757 460,72			0,62 %	0,62 %
États-Unis								
ABBVIE INC 2,125% 16-17/11/2028	2 789 000	EUR	94,96	2 648 419,20		A-	0,21 %	0,21 %
AT&T INC 0,8% 19-04/03/2030	3 169 000	EUR	85,93	2 723 053,74		BBB	0,22 %	0,22 %
BANK OF AMER CRP 1,776% 17-04/05/2027	2 770 000	EUR	96,75	2 680 088,29		A-	0,22 %	0,21 %
COCA-COLA CO/THE 1% 21-09/03/2041	1 750 000	EUR	102,97	1 801 940,00		A-	0,14 %	0,14 %
FISERV INC 1,125% 19-01/07/2027	2 639 000	EUR	93,48	2 466 887,45		BBB	0,20 %	0,20 %
FORD MOTOR CRED 5,125% 23-20/02/2029	2 268 000	EUR	103,99	2 358 423,01		BBB-	0,19 %	0,19 %
IBM CORP 1,25% 22-09/02/2034	1 598 000	EUR	81,41	1 300 981,90		A-	0,10 %	0,10 %
ILLINOIS TOOL WK 2,125% 15-22/05/2030	2 957 000	EUR	93,27	2 757 950,14		A+	0,22 %	0,22 %
JPMORGAN CHASE 1,812% 18-12/06/2029 FRN	2 992 000	EUR	93,48	2 796 890,33		A-	0,22 %	0,22 %
MONDELEZ INT INC 1,625% 15-08/03/2027	2 807 000	EUR	95,40	2 677 800,67		BBB	0,21 %	0,21 %
NETFLIX INC 3,875% 19-15/11/2029	2 107 000	EUR	101,35	2 135 443,87		BBB+	0,17 %	0,17 %
NEW YORK LIFE GL 3,625% 23-09/01/2030	2 614 000	EUR	101,55	2 654 602,87		AA+	0,21 %	0,21 %
PPG INDUSTRIES 2,75% 22-01/06/2029	2 231 000	EUR	96,14	2 144 910,84		BBB+	0,17 %	0,17 %
PROLOGIS EURO 3,875% 23-31/01/2030	1 149 000	EUR	100,26	1 151 973,73		A	0,09 %	0,09 %
THERMO FISHER 0,875% 19-01/10/2031	3 148 000	EUR	83,85	2 639 679,85		A-	0,21 %	0,21 %
Total				34 939 045,89			2,78 %	2,77 %
Suède								
SKANDINAV ENSKIL 0,375% 20-11/02/2027	2 563 000	EUR	92,26	2 364 571,00		A-	0,19 %	0,19 %
VOLVO TREAS AB 1,625% 22-18/09/2025	2 706 000	EUR	97,61	2 641 380,45		A	0,21 %	0,21 %
Total				5 005 951,45			0,40 %	0,40 %
Total obligations et autres titres de créance				125 830 218,50			10,07 %	10,00 %
Instruments du marché monétaire								
Instruments du marché monétaire privés								
Pays-Bas								
TOYOTA MOTOR FIN 3,625% 23-24/04/2025	2 608 000	EUR	99,94	2 606 495,18		A+	0,21 %	0,21 %
Total				2 606 495,18			0,21 %	0,21 %
Total instruments du marché monétaire				2 606 495,18			0,21 %	0,21 %
OPC à nombre variable de parts								
Actions OPC								
Répondant à la directive 2009/65/CE et qui figurent sur la liste de la FSMA								
CSIF USA SMALL CAP ESG BLUE	41 357	USD	164,22	6 336 969,01	1,55 %		0,51 %	0,50 %
DWS-ESG EURO SM/MID CAP-TFC	17 185	EUR	163,74	2 813 871,90	0,73 %		0,23 %	0,22 %
DWS-ESG EURO SM/MID CAP-XC	161 607	EUR	153,18	24 754 960,26	6,41 %		1,99 %	1,96 %
GS EM ENHIN SUS EQ-I CAP EUR	1 941	EUR	5 629,76	10 927 364,16	0,78 %		0,88 %	0,86 %
X ESG MSCI EMERGING MARKETS	1 000 233	EUR	42,76	42 764 961,90	3,00 %		3,43 %	3,38 %
X MSCI JAPAN ESG 1C	1 659 276	EUR	20,86	34 604 200,98	1,66 %		2,78 %	2,74 %
Total				122 202 328,21			9,82 %	9,66 %

OPC monétaires							
Répondant à la directive 2009/65/CE et qui figurent sur la liste de la FSMA							
BLR ICS EUR LIQ ENV-PREM ACC	72 415	EUR	103,68	7 507 668,46	0,12 %	0,60 %	0,59 %
			Total	7 507 668,46		0,60 %	0,59 %
Obligations OPC							
Répondant à la directive 2009/65/CE et qui figurent sur la liste de la FSMA							
AMUNDI PRIME EUR GOV UCITS C	3 644 633	EUR	17,28	62 981 080,56	4,11 %	5,05 %	4,99 %
CANDRIAM SUS BD GB HYD-ZEURI	22 428	EUR	1 112,76	24 956 981,28	1,91 %	2,00 %	1,98 %
ESIF-M&G SEN AS BK CRD-EAHA	230 959	EUR	107,97	24 936 481,56	2,85 %	2,00 %	1,97 %
ISHARES USD TIPS 0-5 EUR-HD	5 529 634	EUR	4,58	25 324 064,83	2,32 %	2,03 %	2,00 %
M&G EUROPEAN CREDIT INV-DIEU	1 226 243	EUR	102,05	125 135 354,30	5,67 %	10,05 %	9,90 %
PARETO-NORDIC CROSS CR-IEUR	244 613	EUR	101,93	24 933 916,78	5,18 %	2,00 %	1,97 %
PGIM GBL HY ESG BF-EUR HGD W	216 749	EUR	114,42	24 801 060,19	19,72 %	1,99 %	1,96 %
VANGUARD-EUR GV B IDX-EUR PL	575 019	EUR	109,44	62 931 479,70	1,10 %	5,05 %	4,98 %
			Total	376 000 419,20		30,17 %	29,75 %
Total OPC à nombre variable de parts				505 710 415,87		40,59 %	40,00 %
<u>Instruments financiers dérivés</u>							
Sur taux d'intérêt							
Contrats à terme (pas négociés OTC)							
EURO BUXL 30Y BONDS 06/09/2024	1	EUR	130,24	-3 060,00		0,00 %	0,00 %
EURO-BOBL FUTURE 06/09/2024	-144	EUR	116,44	-134 340,00		-0,01 %	-0,01 %
EURO-BUND FUTURE 06/09/2024	-74	EUR	131,62	-135 420,00		-0,01 %	-0,01 %
EURO-SCHATZ FUTURE 06/09/2024	881	EUR	105,70	334 840,00		0,03 %	0,03 %
			Total	62 020,00		0,01 %	0,01 %
Total valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés				1 246 338 605,10		100,00 %	98,67 %
<u>II. Dépôts et liquidités</u>							
Avoirs bancaires à vue							
BNP Paribas		EUR		6 656 170,17			0,52 %
BNP Paribas		USD		236 443,31			0,02 %
BNP Paribas		NOK		70 606,83			0,01 %
BNP Paribas		GBP		24 290,58			0,00 %
BNP Paribas		SEK		317,74			0,00 %
BNP Paribas		DKK		245,37			0,00 %
BNP Paribas		CHF		94,64			0,00 %
			Total	6 988 168,64			0,55 %
Dépôts							
Margin Account		EUR		235 166,60			0,02 %
			Total	235 166,60			0,02 %
Total dépôts et liquidités				7 223 335,24			0,57 %
<u>III. Autres créances et dettes</u>				10 588 792,21			0,83 %
<u>IV. Autres</u>				-773 868,50			-0,07 %
<u>V. Total valeur nette d'inventaire</u>				1 263 376 864,05			100,00 %

* = les notations marquées d'un * sont des notations de Moody's, les autres proviennent de Standard & Poors
% Portefeuille = le pourcentage de la ligne au regard du portefeuille-titre du compartiment
% Actif net = le pourcentage de la ligne au regard de la valeur nette d'inventaire totale du compartiment

Répartition sectorielle et géographique

(en pour cent du portefeuille-titre)

Obligations	40,45 %
<i>dont obligations d'État EUR</i>	12,14 %
<i>dont obligations d'entreprises EUR</i>	18,29 %
<i>dont obligations d'entreprises dans le monde</i>	4,03 %
<i>dont high yield</i>	5,99 %
Actions	58,95 %
<i>dont Europe</i>	24,15 %
<i>dont USA</i>	26,51 %
<i>dont Japon</i>	2,78 %
<i>dont dettes des marchés émergents</i>	5,51 %
Monétaire	0,60 %
	100,00 %

Répartition par monnaie

(en pour cent du portefeuille-titre)

CHF	0,89 %
DKK	2,35 %
EUR	62,23 %
GBP	4,86 %
SEK	1,05 %
USD	28,62 %
	100,00 %

5.4.2 Modifications de la composition des actifs de BALANCED PORTFOLIO

Taux de rotation			
	Semestre 1	Semestre 2	Exercice entier
Achats	168 628 892,98	531 748 419,87	700 377 312,86
Ventes	115 578 816,49	541 742 416,04	657 321 232,53
Total 1	284 207 709,47	1 073 490 835,91	1 357 698 545,39
Souscriptions	135 038 165,85	125 316 760,43	260 354 926,28
Remboursements	126 677 175,17	187 167 365,88	313 844 541,05
Total 2	261 715 341,02	312 484 126,31	574 199 467,33
Moyenne de référence de l'actif net total	1 207 610 164,87	1 259 228 274,23	1 233 419 219,55
Rotation	1,86 %	60,43 %	63,52 %

Le tableau ci-dessus montre le volume halfjaarlijkse en jaarlijkse en capitaux des transactions opérées dans le portefeuille. Il compare également ce volume (réduit de la somme des souscriptions et des remboursements) à la moyenne de l'actif net (rotation) au début et à la fin du semestre. Un chiffre proche de 0 % implique que les transactions pendant une période déterminée ont été réalisées uniquement en fonction des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont engendré que peu de transactions dans le portefeuille ou le cas échéant pas du tout.

La liste détaillée des transactions réalisées durant l'exercice peut être consultée gratuitement auprès de BNP Paribas S.A., succursale belge, Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles (jusqu'au 2 novembre 2023 : KBC Bank NV, Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles), qui est responsable du service financier.

5.4.3 Montant des engagements ou valeur nominale

En valeurs mobilières	Date de la réalisation	Devise	En devise	En EUR	Lotsize
EURO-BOBL FUTURE 06/09/2024	11/06/2024	EUR	14 890 470,00	14 890 470,00	1 000
EURO-BUND FUTURE 06/09/2024	11/06/2024	EUR	9 604 460,00	9 604 460,00	1 000
EURO-BOBL FUTURE 06/09/2024	18/06/2024	EUR	1 165 700,00	1 165 700,00	1 000
EURO-BOBL FUTURE 06/09/2024	10/06/2024	EUR	576 850,00	576 850,00	1 000
				26 237 480,00	
EURO BUXL 30Y BONDS 06/09/2024	18/06/2024	EUR	133 300,00	133 300,00	1 000
EURO-SCHATZ FUTURE 06/09/2024	07/06/2024	EUR	421 220,00	421 220,00	1 000
EURO-SCHATZ FUTURE 06/09/2024	11/06/2024	EUR	92 365 640,00	92 365 640,00	1 000
				92 920 160,00	
				119 157 640,00	

5.4.4 Évolution du nombre de souscriptions, de remboursements et de la valeur nette d'inventaire

Période	Évolution du nombre de parts en circulation					
	Souscriptions classe A		Rachats classe A		Fin de période classe A	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	2 718,2400	68 786,0020	222,0000	65 384,4650	5 421,2400	196 704,7080
Juill. 2022 – Juin 2023	3 148,0000	40 837,0230	114,0000	42 454,1130	8 455,2400	195 087,6180
Juill. 2023 – Juin 2024	2 878,0000	31 329,5170	641,0000	71 059,4660	10 692,2400	155 357,6690

Année	Souscriptions classe R		Rachats classe R		Fin de période classe R	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
	Juill. 2021 – Juin 2022	2 948,0000	116 451,0000	3 706,0000	85 881,0000	17 889,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	237,0000	60 907,0000	2 470,0000	43 997,0000	15 656,0000	445 329,0000
Juill. 2023 – Juin 2024	2 005,5000	101 277,0000	6 560,5000	102 511,0000	11 101,0000	444 095,0000

Année	Souscriptions classe C		Rachats classe C		Fin de période classe C	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
	Juill. 2021 – Juin 2022	4 036,9080	56 889,0000	1 785,9080	47 737,0000	43 683,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	7 240,3860	20 354,0000	7 401,3860	27 642,0000	43 522,0000	170 172,0000
Juill. 2023 – Juin 2024	10 454,9430	43 720,0000	65,9430	52 631,0000	53 911,0000	161 261,0000

Année	Souscriptions classe RI		Rachats classe RI		Fin de période classe RI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
	Juill. 2021 – Juin 2022	4 355,0000	0,0000	2,0000	0,0000	8 448,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	3 167,0000	0,0000	6,0000	0,0000	11 609,0000	0,0000
Juill. 2023 – Juin 2024	2 054,0000	0,0000	2 041,0000	0,0000	11 622,0000	0,0000

Année	Souscriptions classe CI		Rachats classe CI		Fin de période classe CI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
	Juill. 2021 – Juin 2022	30 109,0000	0,0000	4 673,0000	0,0000	50 197,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	7 145,0000	0,0000	3 119,0000	0,0000	54 223,0000	0,0000
Juill. 2023 – Juin 2024	4 822,0000	0,0000	1 453,0000	0,0000	57 592,0000	0,0000

Période	Montants payés et reçus par le compartiment en EUR			
	Souscriptions classe A		Rachats classe A	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	3 264 984,01	89 861 137,93	269 810,00	85 486 142,87
Juill. 2022 – Juin 2023	3 501 143,16	49 692 672,30	128 568,37	51 434 323,76
Juill. 2023 – Juin 2024	3 407 401,52	40 250 866,28	759 876,49	93 355 593,87

Année	Souscriptions classe R		Rachats classe R	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
	Juill. 2021 – Juin 2022	3 750 684,88	153 633 405,53	4 707 333,64
Juill. 2022 – Juin 2023	280 260,55	74 914 026,13	2 799 454,85	54 026 242,66
Juill. 2023 – Juin 2024	2 476 699,71	134 098 144,95	8 052 131,74	136 558 407,35

Année	Souscriptions classe C		Rachats classe C	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
	Juill. 2021 – Juin 2022	5 515 944,49	76 812 156,79	2 407 460,07

Juill. 2022 – Juin 2023	9 166 233,00	25 737 481,65	9 245 445,26	34 684 731,27
Juill. 2023 – Juin 2024	14 485 163,38	57 924 223,60	91 829,40	71 413 537,88

Année	Souscriptions classe RI		Rachats classe RI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	4 548 694,95	0,00	2 127,16	0,00
Juill. 2022 – Juin 2023	3 028 338,92	0,00	5 772,36	0,00
Juill. 2023 – Juin 2024	2 210 080,96	0,00	1 997 545,63	0,00

Année	Souscriptions classe CI		Rachats classe CI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	35 258 629,01	0,00	5 453 237,72	0,00
Juill. 2022 – Juin 2023	7 658 455,78	0,00	3 340 974,79	0,00
Juill. 2023 – Juin 2024	5 502 345,88	0,00	1 615 618,69	0,00

Période	Valeur nette d'inventaire au terme de la période en EUR						
Année	du compartiment	d'une part A		d'une part R		d'une part C	
		Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	1 109 077 661,67	1 091,28	1 191,54	1 140,95	1 203,14	1 239,95	1 230,43
Juill. 2022 – Juin 2023	1 185 021 844,33	1 144,52	1 249,67	1 200,11	1 265,52	1 308,22	1 298,17
Juill. 2023 – Juin 2024	1 263 376 864,05	1 267,47	1 384,17	1 334,05	1 406,24	1 457,07	1 446,26

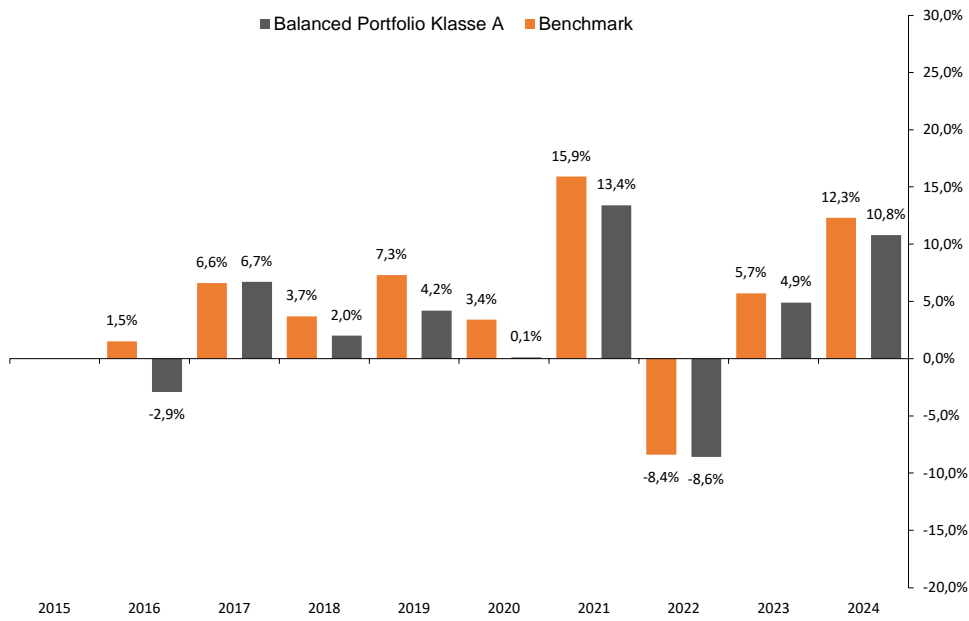
Période	Valeur nette d'inventaire au terme de la période en EUR			
Année	d'une part RI		d'une part CI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	945,18		1 044,34	
Juill. 2022 – Juin 2023	994,95		1 102,68	
Juill. 2023 – Juin 2024	1 106,82		1 229,83	

5.4.5 Rendements

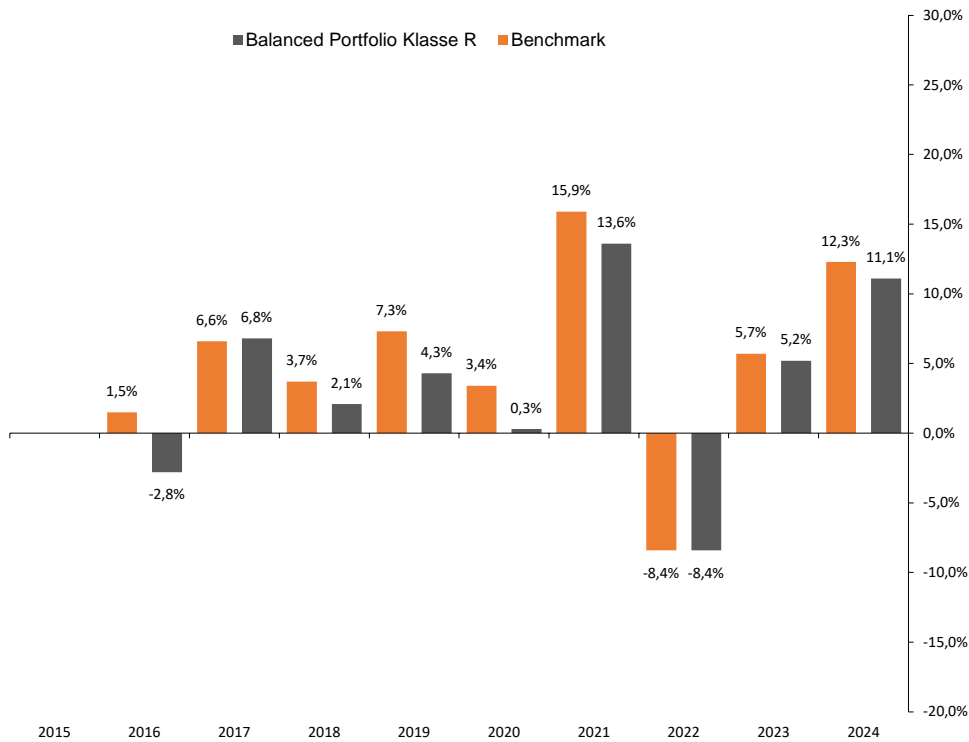
Les données ci-dessous sont des chiffres sur une base annuelle. Les performances du compartiment sont comparées à un benchmark composé. Depuis le 1^{er} mars 2024, il se compose de 55 % d'actions et de 45 % d'obligations. Pour les actions, le benchmark est : MSCI AC World Net Return. Pour les obligations, le benchmark est : 50,0 % ICE BofA 1-10 Year Euro Government Index, 50,0 % Bloomberg Global Aggregate TR Corp Index (€ hedged).

Rendements actuariels	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	30/06/23-30/06/24	30/06/21-30/06/24	30/06/19-30/06/24	30/06/14-30/06/24
Classe A	10,77 %	2,02 %	3,79 %	n/a
Classe R	11,13 %	2,30 %	4,05 %	n/a
Classe C	11,41 %	2,61 %	4,38 %	n/a
Classe RI	11,25 %	2,39 %	n/a	n/a
Classe CI	11,53 %	2,70 %	n/a	n/a
Bench.	12,30 %	2,44 %	5,21 %	n/a

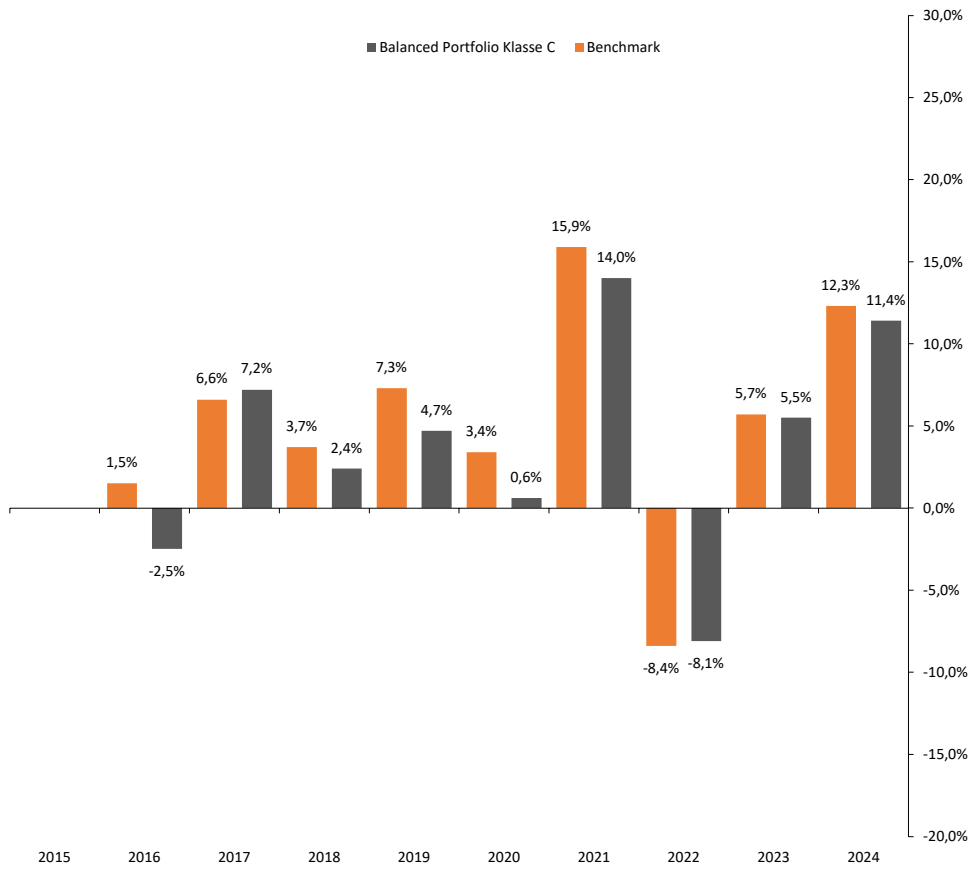
histogramme à rendement annuel classe A



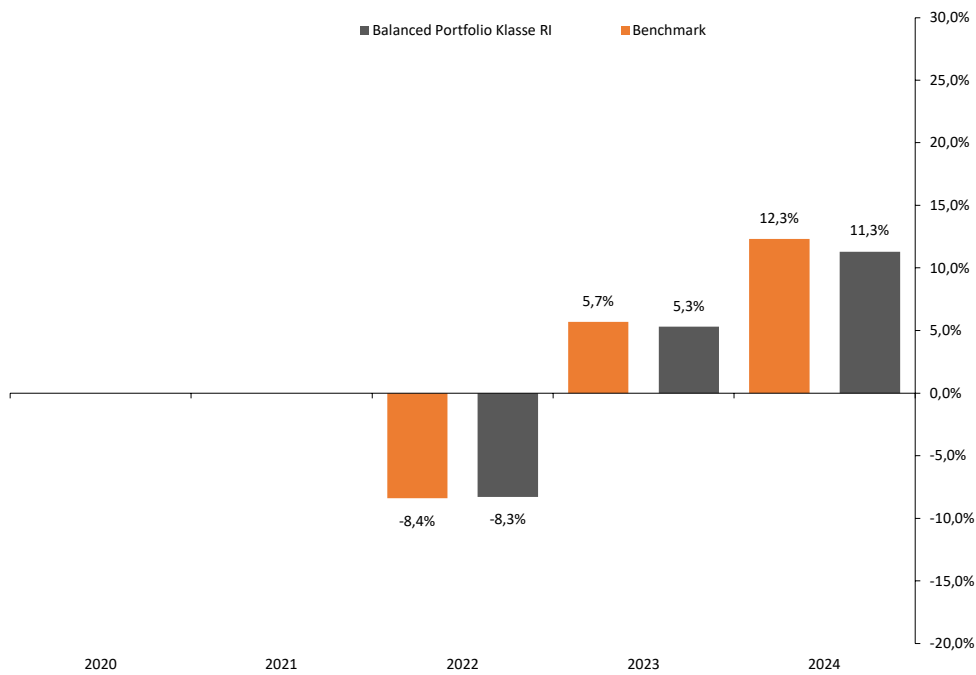
histogramme à rendement annuel classe R



histogramme à rendement annuel classe C



histogramme à rendement annuel classe RI



histogramme à rendement annuel classe CI



Rendement annuel du 01/07 au 30/06 inclus de l'année concernée.

Les chiffres de rendement ne sont pas encore indiqués pour les classes « F » et « FI », car elles n'existent pas encore depuis un exercice entier et/ou parce qu'aucun actionnaire ne détient ces classes depuis un exercice entier.

Cela concerne l'évolution de la valeur nette d'inventaire sur une base annuelle (notamment les frais courants), mais sans frais de souscription et de remboursement éventuels. Les rendements obtenus par le passé ne constituent aucunement une garantie pour l'avenir et ne tiennent pas compte des restructurations historiques (par exemple fusion de compartiments).

5.4.6 Frais

Frais courants :

A	1,56 %
R	1,23 %
RI	1,12 %
C	0,98 %
CI	0,86 %

Les pourcentages ci-dessus sont calculés sur la base des frais encourus durant l'exercice. Les classes « F » et « FI » n'ont pas été reprises, car elles n'existent pas encore depuis un exercice entier et/ou parce qu'aucun actionnaire ne détient ces classes depuis un exercice entier.

Les frais suivants ne sont pas intégrés dans les frais courants :

- les intérêts sur les emprunts
- les paiements liés aux instruments financiers dérivés
- les commissions et frais qui sont directement payés par l'investisseur
- certains avantages tels que les soft commissions.

Fee-sharing :

La rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement de 1,30 % (A), 0,90 % (R et RI) ou 0,74 % (C et CI), en fonction de la classe d'action, payée par MerCLan nv à la société de gestion Van Lanschot Kempenn Investment Management NV Nederland (jusqu'au 2 novembre 2023 : Capfi Delen Asset Management), est entièrement reversée par Van Lanschot Kempenn Investment Management NV Nederland (jusqu'au 2 novembre 2023 : Capfi Delen Asset Management) à Mercier Van Lanschot.

5.4.7 Notes relatives aux états financiers

Classes F et FI : Il n'existe pas d'actionnaire des classes F et FI, de sorte qu'aucune donnée (notamment le cours) n'est présentée pour ces actions.

6 GROWTH PORTFOLIO

6.1 Rapport de gestion

6.1.1 Date de lancement et prix de souscription du compartiment

Le compartiment a été créé le 21 octobre 2014.

Les actions de distribution des classes A, R et C ont été lancées le 22 octobre 2014 et le 19 novembre 2014, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action.

Les actions de distribution des classes F et FI ont été lancées le 1^{er} mars 2024, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action.

Les actions de capitalisation des classes A, R et C ont été lancées le 1^{er} juin 2015, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action.

Les actions de capitalisation de la classe CI ont été lancées le 2 septembre 2019, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action.

Les actions de capitalisation de la classe RI ont été lancées le 30 avril 2021, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action.

Les actions de capitalisation des classes F et FI ont été lancées le 1^{er} mars 2024, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action.

6.1.2 Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

6.1.3 Objectifs et grandes lignes de la politique d'investissement

Le compartiment GROWTH PORTFOLIO se fixe pour but d'offrir aux actionnaires une exposition aux marchés financiers mondiaux au moyen d'une gestion active du portefeuille. Une gestion active du portefeuille signifie qu'en fonction de la stratégie d'investissement du gestionnaire financier, certaines catégories d'actifs ont plus de poids que d'autres. La stratégie est évaluée en permanence, ce qui entraîne un ajustement régulier du portefeuille d'investissement. La gestion active du portefeuille prend également place dans une catégorie d'actifs dans laquelle, par exemple, une région peut être plus importante que l'autre. En outre, la surveillance au niveau des instruments (actions, obligations et fonds d'investissement sous-jacents) conduira à des ajustements réguliers.

Au minimum 45 % et au maximum de 100 % de l'actif net est investi dans des actions (de façon directe et/ou indirecte).

Le solde est investi en liquidités et obligations (de façon directe et/ou indirecte) ; au maximum 9 % du compartiment peut être investi dans des obligations ayant une notation de crédit inférieure à BBB- (S&P ou Fitch) ou inférieure à Baa3 (Moody's).

Le compartiment n'est pas autorisé à investir dans d'autres organismes de placement collectif qui investissent plus de 10 % de leurs actifs nets dans d'autres organismes de placement collectif.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune garantie de capital ni de protection du capital.

Politique ESG

Le compartiment promeut les caractéristiques environnementales, sociales et de bonne gouvernance, mais n'a pas d'objectif spécifique en matière d'investissement durable. Les investissements durables que le compartiment entend partiellement réaliser contribuent d'une part à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Le compartiment vise d'autre part à réaliser des investissements socialement durables. Ces investissements contribuent principalement à garantir la bonne santé et le bien-être à tout âge.

La politique ESG est intégrée dans le processus d'investissement sur la base de quatre piliers : 1) sélection négative et basée sur des normes, 2) intégration ESG, 3) Best-in-Class et 4) actionnariat actif (engagement et vote). Pour une description détaillée des stratégies de durabilité appliquées, veuillez vous référer à l'annexe 2 du prospectus.

6.1.4 Benchmark

Le compartiment Van Lanschot Growth Portfolio n'est pas lié à un indice. Un benchmark est toutefois utilisé comme référence pour comparer le rendement du compartiment.

Composition du benchmark :

- 70 % MSCI AC World Net Return
- 30 % compartiment obligations
 - 70 % Bloomberg Global Aggregate TR Corp Index (€ hedged)
 - 30 % ICE BofA Global High Yield Index (€ hedged)

6.1.5 Politique menée durant l'exercice

En ce qui concerne la répartition de l'actif pendant l'exercice :

- accent davantage mis sur les obligations d'entreprises par le biais d'obligations individuelles
- un certain nombre de nouvelles positions chez Fairfax, TSMC et Chubb, entre autres

Pendant l'exercice, le gestionnaire a sensiblement modifié le volet obligataire : moins d'obligations d'État, plus d'obligations d'entreprises (principalement de qualité « investment grade »), mais aussi une part un peu plus importante d'obligations high yield. Cela a permis d'accroître le potentiel de rendement sans trop augmenter les risques dans l'ensemble. La répartition des risques est plus équilibrée, car l'accent est moins mis sur le risque de taux d'intérêt (auparavant par le biais d'une plus grande pondération des obligations d'État). La sensibilité aux taux a légèrement augmenté à environ 5,5 au cours du premier semestre de l'exercice et se situe actuellement – depuis les changements apportés – autour de 3.

Un certain nombre de nouvelles positions ont été incluses dans le volet actions. Avec Fairfax, le gestionnaire opte pour un holding qui, dans les couloirs, a également été surnommé « le Warren Buffet du Canada ». À l'instar de Berkshire Hathaway, Fairfax peut être considéré comme un groupe d'assurance actif dans le domaine des assurances dommages et des réassurances, où le « float » (flottant) des primes est réinvesti dans un portefeuille d'investissement sous-jacent.

En outre, le gestionnaire a pris une position dans le fabricant de puces TSMC. TSMC est l'acteur le plus important et le plus avancé, qui a acquis au fil des ans un avantage concurrentiel en termes de connaissances (telles que la propriété intellectuelle et le personnel) et d'échelle.

Avec la position dans Chubb, le gestionnaire prend position dans un assureur international avec une belle croissance dans des ratios combinés très forts. Chubb a connu une belle croissance des primes d'assurance ces dernières années. En outre, la hausse actuelle des taux d'intérêt donnera un bon coup de pouce à l'important portefeuille d'obligations figurant au bilan de Chubb au cours de la période à venir.

Les perspectives que le gestionnaire avait esquissées à la fin de l'exercice précédent ne se sont pas concrétisées. L'attitude légèrement prudente face au risque s'est avérée injustifiée. Le gestionnaire estimait que les attentes concernant les résultats de l'entreprise étaient trop optimistes. Rien n'était moins vrai. Le marché boursier tout comme l'économie ont enregistré des résultats supérieurs aux prévisions.

6.1.6 Politique future

Cette année, près de la moitié de la population mondiale devra se rendre aux urnes. L'élection présidentielle américaine de début novembre va de plus en plus attirer l'attention au cours de la période à venir. Cela ne manquera pas de faire les gros titres. Il s'agit là d'un terrain fertile pour les éternels pessimistes. Cependant, le gestionnaire se concentre sur les développements quotidiens et à long terme des entreprises en portefeuille. Cela apporte toujours une certaine tranquillité (d'esprit) dans des périodes potentiellement turbulentes. Comprendre, surveiller et ajuster les entreprises du portefeuille si nécessaire.

Les investisseurs obligataires sont particulièrement attentifs à l'évolution des taux d'inflation. La politique des taux d'intérêt des banques centrales, en particulier, en dépend fortement. Les changements dans la politique des taux d'intérêt jouent toujours un rôle important sur les marchés obligataires, surtout à court terme. En outre, le gestionnaire suivra l'évolution de la forme de la courbe des taux avec une attention supérieure à la moyenne. En effet, depuis novembre 2022, la courbe des taux est inversée. D'un point de vue historique, il s'agit déjà d'une période assez longue. À la fin de l'exercice, la différence entre les taux d'intérêt à long terme et à court terme était encore négative. Le gestionnaire s'attend à une normalisation et mise sur celle-ci.

6.1.7 Classe de risque

Le compartiment avait une classe de risque 3 sur une échelle de 1 à 7.

Un indicateur synthétique de risque (ISR) est défini conformément au Règlement (UE) 2017/653 complétant le Règlement (UE) 1286/2014. L'indicateur synthétique de risque est une indication du niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs perdent sur le produit en raison de l'évolution du marché ou parce qu'il n'y a pas d'argent pour le paiement. Il donne une indication chiffrée du rendement possible du compartiment, mais aussi du risque associé, calculé dans la monnaie dans laquelle le compartiment est exprimé. L'indicateur est formulé sous la forme d'un nombre compris entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est important, mais aussi plus il est difficile de prévoir ce rendement. Des pertes plus importantes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Toutefois, il indique que, par rapport à des chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus faible, mais aussi plus prévisible.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) est régulièrement évalué et peut donc être revu à la baisse ou à la hausse en fonction de données antérieures. Les données antérieures ne sont pas toujours un indicateur fiable du rendement et du risque à venir.

Le chiffre le plus récent pour cet indicateur se trouve dans le document d'information essentiel.

6.1.8 Affectation des résultats

Pour l'exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024, un dividende brut par action de 20,3717 € pour la classe A, 22,3294 € pour la classe R, 24,5713 € pour la classe C et de 0,2213 € pour la classe F sera versé aux actionnaires de distribution en octobre 2024. Le dividende se compose au moins d'un montant spécifique à payer en vertu des dispositions fiscales.

Le solde du résultat à affecter aux actionnaires de distribution et du résultat à affecter aux actionnaires de capitalisation est ajouté au capital.

6.2 Bilan

	30/06/24 en EUR	30/06/23 en EUR
Partie 1. – Schéma du bilan		
TOTAL ACTIF NET		
I Actifs immobilisés	490 777 904,54	431 752 811,48
A. Frais d'établissement et d'organisation	0,00	0,00
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés		
II	472 324 147,91	409 042 466,00
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	83 052 721,61	46 657 377,11
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire	5 068 837,40	3 643 173,97
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	360 413 247,09	228 764 148,03
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières	2 737 760,49	
E. OPC à nombre variable de parts	20 957 321,32	129 924 962,39
F. Instruments financiers dérivés		
k. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)	94 260,00	52 804,50
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
III Créances et dettes à plus d'un an		
A. Créances	0,00	0,00
B. Dettes		
IV Créances et dettes à un an au plus		
A. Créances	-2 000 488,00	309 634,18
a. Montants à recevoir	690 036,88	600 737,31
b. Avoirs fiscaux	157 450,01	25 150,22
c. Collateral		
d. Autres		
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-2 847 974,89	-316 253,35
b. Dettes fiscales (-)		
c. Emprunts (-)		
d. Collateral (-)		
e. Autres (-)		
V Dépôts et liquidités		
A. Avoirs bancaires à vue	20 296 025,92	22 523 214,27
B. Avoirs bancaires à terme	20 301 602,52	22 523 214,27
C. Autres	-5 576,60	
VI Comptes de régularisation		
A. Charges à reporter	158 218,71	-122 502,97
B. Produits acquis	1 020 720,02	569 548,03
C. Charges à imputer (-)	-862 501,31	-692 051,00
D. Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		
A. Capital	490 777 904,54	431 752 811,48
B. Participations au résultat	439 842 772,88	402 038 211,07
C. Résultat reporté	-613 143,25	1 097 611,14
D. Résultat de l'exercice	0,00	0,00
	51 548 274,91	28 616 989,27

Partie 2. – Postes hors bilan

I	Sûretés réelles (+/-)	0,00	603 620,89
	A. Collateral		
	a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
	b. Liquidités/dépôts		603 620,89
	B. Autres sûretés réelles (+/-)		
	a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
	b. Liquidités/dépôts		
II	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)	0,00	0,00
	A. Contrats d'option et warrants achetés		
	B. Contrats d'option et warrants vendus		
III	Montants notionnels des contrats à terme (+)	18 925 880,00	32 164 634,50
	A. Contrats à terme achetés	4 180 330,00	10 129 440,00
	B. Contrats à terme vendus	14 745 550,00	22 035 194,50
IV	Montants notionnels des contrats de swap (+)	0,00	0,00
	A. Contrats de swap achetés		
	B. Contrats de swap vendus		
V	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)	0,00	0,00
	A. Contrats achetés		
	B. Contrats vendus		
VI	Montants non appelés sur actions	0,00	0,00
VII	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
VIII	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
IX	Instruments financiers prêtés	0,00	0,00

6.3 Compte de résultats

	30/06/24 en EUR	30/06/23 en EUR
Partie 3. – Schéma du compte de résultats		
I Réductions de valeur, moins-values et plus-values	49 968 653,86	27 996 934,15
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	469 354,09	-2 063 030,01
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire	44 224,85	-168 940,44
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	39 801 002,34	32 676 219,37
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts	6 554 339,92	1 677 666,36
F. Instruments financiers dérivés		
j. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	444 772,09	635 279,50
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	2 654 960,57	-4 760 260,63
II Produits et charges des placements	7 869 885,75	5 720 351,96
A. Dividendes	6 537 672,80	4 838 937,02
B. Intérêts (+/-)		
a. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	1 143 049,55	770 387,94
b. Dépôts et liquidités	803 943,37	508 019,08
c. Collateral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-28 998,68	
D. Contrats de swap		
E. Précomptes mobiliers (-)		
a. D'origine belge		
b. D'origine étrangère	-609 946,00	-449 267,09
F. Autres produits provenant des placements	24 164,71	52 275,01
III Autres produits	0,00	0,00
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B. Autres		
IV Coûts d'exploitation	-6 300 712,71	-5 028 735,13
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-350 909,76	-94 461,21
B. Charges financières (-)	-153 871,04	
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-59 734,32	-72 355,91
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière		
Classe « A »	-1 559 704,74	-1 355 262,34
Classe « R » et « RI »	-2 461 089,96	-2 218 968,33
Classe « C » et « CI »	-814 973,84	-742 143,04
Classe « F » et « FI »	-44,05	
b. Gestion administrative et comptable	-280 244,02	-157 753,58
c. Rémunération commerciale		
E. Frais administratifs (-)		
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)		
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-1 666,68	-3 334,31
H. Services et biens divers (-)	-11 846,50	-21 997,40
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J. Taxes		
Classe « A », « R », « C » et « F »	-582 669,96	-349 152,13
Classes « AI », « RI », « CI » et « FI »	-773,99	-585,49
K. Autres frais (-)	-23 183,85	-12 721,39
Produits et charges de l'exercice	1 569 173,04	691 616,83
Sous-total II + III + IV	1 569 173,04	691 616,83

V	Bénéfice courant (Perte courante) sur le résultat avant impôts sur le résultat	51 537 826,90	28 688 550,98
VI	Impôts sur le résultat	-10 448,01	71 561,71
VII	Résultat de l'exercice	51 548 274,91	28 616 989,27

Partie 4. – Affectations et prélèvements

I.	Bénéfice (Perte) à affecter	50 935 131,66	29 714 600,41
	a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent		
	b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	51 548 274,91	28 616 989,27
	c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-613 143,25	1 097 611,14
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital	-44 345 880,81	-29 714 600,41
III.	Bénéfice à reporter (Perte à reporter)	0,00	
IV.	(Distribution des dividendes)	-6 589 250,85	

6.4 Composition des actifs et chiffres-clés

6.4.1 Composition des actifs au 30/06/2024

Dénomination	Quantité	Devise	Cours	Évaluation	% détenu par le fonds	Taux de notation	% du portefeuille	% actif net
I. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés								
Actions et autres valeurs assimilables à des actions								
Actions								
Belgique								
AGEAS	180 215	EUR	42,68	7 691 576,20			1,63 %	1,57 %
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	101 969	EUR	54,12	5 518 562,28			1,17 %	1,12 %
			Total	13 210 138,48			2,80 %	2,69 %
Canada								
FAIRFAX FINANCIAL HLDGS LTD	20 119	CAD	1 556,33	21 350 655,12			4,52 %	4,35 %
			Total	21 350 655,12			4,52 %	4,35 %
France								
AXA SA	202 836	EUR	30,57	6 200 696,52			1,31 %	1,26 %
BNP PARIBAS	160 310	EUR	59,53	9 543 254,30			2,02 %	1,94 %
DASSAULT SYSTEMES SE	91 978	EUR	35,30	3 246 823,40			0,69 %	0,66 %
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	12 519	EUR	713,60	8 933 558,40			1,89 %	1,82 %
TOTALENERGIES SE	82 106	EUR	62,33	5 117 666,98			1,08 %	1,04 %
VINCI SA	66 044	EUR	98,38	6 497 408,72			1,38 %	1,32 %
			Total	39 539 408,32			8,37 %	8,04 %
Irlande								
RYANAIR HOLDINGS PLC	477 229	EUR	16,33	7 793 149,57			1,65 %	1,59 %
			Total	7 793 149,57			1,65 %	1,59 %
Pays-Bas								
ASML HOLDING NV	4 709	EUR	964,20	4 540 417,80			0,96 %	0,93 %
NXP SEMICONDUCTORS NV	57 468	USD	269,09	14 428 797,87			3,05 %	2,94 %
PROSUS NV	179 349	EUR	33,26	5 965 147,74			1,26 %	1,22 %
STELLANTIS NV	517 205	EUR	18,47	9 552 776,35			2,02 %	1,95 %
			Total	34 487 139,76			7,29 %	7,04 %
Espagne								
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	203 157	EUR	46,36	9 418 358,52			1,99 %	1,92 %
			Total	9 418 358,52			1,99 %	1,92 %
Taiwan								
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	48 633	USD	173,81	7 887 008,85			1,67 %	1,61 %
			Total	7 887 008,85			1,67 %	1,61 %
Royaume-Uni								
ASHTREAD GROUP PLC	101 886	GBP	52,82	6 347 371,02			1,34 %	1,29 %
DIAGEO PLC	116 506	GBP	24,90	3 420 908,03			0,72 %	0,70 %
			Total	9 768 279,05			2,06 %	1,99 %
États-Unis								
ALPHABET INC-CL A	116 187	USD	182,15	19 746 640,59			4,18 %	4,02 %
AMAZON.COM INC	47 931	USD	193,25	8 642 561,93			1,83 %	1,76 %
ANALOG DEVICES INC	26 643	USD	228,26	5 674 393,45			1,20 %	1,16 %
AVANTOR INC	164 667	USD	21,20	3 257 233,87			0,69 %	0,66 %
BERKSHIRE HATHAWAY INC-CL B	30 624	USD	406,80	11 623 833,17			2,46 %	2,37 %
BOOKING HOLDINGS INC	4 034	USD	3 961,50	14 910 838,34			3,16 %	3,04 %
CARMAX INC	65 079	USD	73,34	4 453 364,93			0,94 %	0,91 %
CITIGROUP INC	127 675	USD	63,46	7 559 837,18			1,60 %	1,54 %
CROCS INC	32 984	USD	145,94	4 491 425,20			0,95 %	0,92 %
DANAHER CORP	17 259	USD	249,85	4 023 476,70			0,85 %	0,82 %
JOHNSON & JOHNSON	39 533	USD	146,16	5 391 316,33			1,14 %	1,10 %
KKR & CO INC	215 911	USD	105,24	21 201 281,68			4,50 %	4,33 %
LITTELFUSE INC	18 410	USD	255,59	4 390 400,65			0,93 %	0,89 %
MARKEL GROUP INC	4 918	USD	1 575,66	7 230 320,39			1,53 %	1,47 %
MEDTRONIC PLC	62 761	USD	78,71	4 609 207,66			0,98 %	0,94 %
MERCK & CO. INC.	74 045	USD	123,80	8 553 087,01			1,81 %	1,74 %
META PLATFORMS INC-CLASS A	31 520	USD	504,22	14 829 031,40			3,15 %	3,03 %
MICROSOFT CORP	43 965	USD	446,95	18 334 645,90			3,89 %	3,75 %
MOHAWK INDUSTRIES INC	40 973	USD	113,59	4 342 545,44			0,92 %	0,88 %
PTC INC	32 602	USD	181,67	5 526 293,76			1,17 %	1,13 %
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	7 476	USD	553,00	3 857 455,56			0,82 %	0,79 %
VISA INC-CLASS A SHARES	22 097	USD	262,47	5 411 522,83			1,15 %	1,10 %
			Total	188 060 713,97			39,85 %	38,35 %
Suisse								
CHUBB LTD	18 032	USD	255,08	4 291 674,89			0,91 %	0,87 %
CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	29 279	CHF	140,25	4 263 932,04			0,90 %	0,87 %
DSM-FIRMENICH AG	55 078	EUR	105,60	5 816 236,80			1,23 %	1,19 %
NESTLE SA-REG	37 695	CHF	91,72	3 590 037,28			0,76 %	0,73 %
NOVARTIS AG-REG	69 869	CHF	96,17	6 977 105,79			1,48 %	1,42 %
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	15 283	CHF	249,50	3 959 408,65			0,84 %	0,81 %
			Total	28 898 395,45			6,12 %	5,89 %
Total actions et autres valeurs assimilables à des actions				360 413 247,09			76,32 %	73,47 %

Obligations et autres titres de créance**Obligations****Obligations d'État et obligations garanties par l'État****États-Unis**

US TSY INFL IX N/B 0,125% 21-15/04/2026	2 217 560	USD	95,54	1 976 915,40	AA+	0,42 %	0,40 %
		Total		1 976 915,40		0,42 %	0,40 %

Obligations d'émetteurs privés**Belgique**

ALIAxis FINANCE 0,875% 21-08/11/2028	900 000	EUR	87,98	791 811,00	Baa3*	0,17 %	0,16 %
ARGENTA SPBNK 5,375% 22-29/11/2027 FRN	700 000	EUR	102,97	720 783,35	BBB	0,15 %	0,15 %
AZELIS FINAN 5,75% 23-15/03/2028	600 000	EUR	102,97	617 820,00	BB+	0,13 %	0,13 %
BELFIUS BANK SA 3,625% 18-31/12/2049 FRN	600 000	EUR	95,29	571 732,50	BB+	0,12 %	0,12 %
CRELAN SA/NV 5,375% 22-31/10/2025	800 000	EUR	101,97	815 781,20	A-	0,17 %	0,17 %
ETHIAS 6,75% 23-05/05/2033	700 000	EUR	109,50	766 482,15	N.A.	0,16 %	0,16 %
FLUVIUS 3,875% 23-18/03/2031	600 000	EUR	101,34	608 028,18	A3*	0,13 %	0,12 %
KBC GROUP NV 4,25% 18-31/12/2049 FRN	1 200 000	EUR	97,09	1 165 101,00	BB+	0,26 %	0,25 %
KBC GROUP NV 0,25% 21-01/03/2027 FRN	500 000	EUR	94,42	472 098,75	A-	0,10 %	0,10 %
P&V ASSURANCES 5,5% 18-13/07/2028	1 000 000	EUR	100,07	1 000 696,00	N.A.#	0,21 %	0,20 %
SILFIN NV 2,875% 22-11/04/2027	1 000 000	EUR	95,72	957 246,25	BBB-	0,20 %	0,20 %
SOFINA SA 1% 21-23/09/2028	1 300 000	EUR	88,06	1 144 764,40	N.A.#	0,24 %	0,23 %
UCB SA 4,25% 24-20/03/2030	800 000	EUR	99,94	799 489,40	N.A.#	0,17 %	0,16 %
VGP NV 1,5% 21-08/04/2029	800 000	EUR	85,70	685 626,40	N.A.#	0,15 %	0,14 %
		Total		11 117 460,58		2,36 %	2,29 %

Canada

FAIRFAX FINL HLD 2,75% 18-29/03/2028	810 000	EUR	95,58	774 205,25	BBB+	0,16 %	0,16 %
		Total		774 205,25		0,16 %	0,16 %

Danemark

DANSKE BANK A/S 4,75% 23-21/06/2030 FRN	560 000	EUR	104,12	583 095,10	BBB+	0,12 %	0,12 %
		Total		583 095,10		0,12 %	0,12 %

Allemagne

AAREAL BANK AG 0,05% 21-02/09/2026	800 000	EUR	91,34	730 720,60	Baa1*	0,15 %	0,15 %
ALLIANZ SE 1,301% 19-25/09/2049 FRN	500 000	EUR	86,38	431 885,73	A+	0,09 %	0,09 %
ALLIANZ SE 2,625% 20-30/04/2169 FRN	1 200 000	EUR	77,96	935 556,48	A	0,20 %	0,19 %
COMMERZBANK AG 3% 22-14/09/2027 FRN	500 000	EUR	98,11	490 567,80	BBB-	0,10 %	0,10 %
DEUTSCHE BANK AG 4,5% 21-31/12/2061 FRN	600 000	EUR	89,44	536 625,00	BB	0,11 %	0,11 %
E.ON SE 0,875% 22-18/10/2034	616 000	EUR	77,76	478 988,57	BBB+	0,10 %	0,10 %
LEG IMMOBILIEN 0,4% 20-30/06/2028 CV	500 000	EUR	86,58	432 878,59	Baa2*	0,09 %	0,09 %
ZALANDO SE 0,05% 20-06/08/2025 CV	600 000	EUR	95,66	573 935,95	N.A.#	0,12 %	0,12 %
		Total		4 611 158,72		0,96 %	0,95 %

Finlande

NESTE 4,25% 23-16/03/2033	472 000	EUR	102,27	482 720,44	A3*	0,10 %	0,10 %
NORDEA BANK ABP 4,125% 23-05/05/2028	516 000	EUR	101,99	526 247,24	A	0,11 %	0,11 %
		Total		1 008 967,68		0,21 %	0,21 %

France

ACCOR 7,25% 23-11/04/2172 FRN	800 000	EUR	108,63	869 030,00	BB	0,18 %	0,18 %
AFFLELOU SAS 4,25% 21-19/05/2026	545 000	EUR	99,37	541 566,30	B	0,11 %	0,11 %
ALSTOM S 5,868% 24-29/08/2172 FRN	800 000	EUR	101,64	813 124,96	Ba2*	0,17 %	0,17 %
AXA SA 3,25% 18-28/05/2049 FRN	687 000	EUR	95,38	655 265,31	A-	0,14 %	0,13 %
BANQ FED CRD MUT 5,125% 23-13/01/2033	500 000	EUR	104,32	521 595,88	BBB+	0,11 %	0,11 %
BERTRAND FRANCH 7,489% 24-18/07/2030 FRN	400 000	EUR	100,60	402 380,00	B	0,09 %	0,08 %
BNP PARIBAS 2,21% 84-31/12/2049	5 000	EUR	129,51	647 550,00	BBB+	0,14 %	0,13 %
BNP PARIBAS 6,875% 22-06/06/2171 FRN	1 000 000	EUR	102,13	1 021 250,00	BBB-	0,22 %	0,21 %
BPCE 2,25% 22-02/03/2032 FRN	500 000	EUR	94,69	473 445,48	BBB	0,10 %	0,10 %
CAB 3,375% 21-01/02/2028	600 000	EUR	89,51	537 043,28	B-	0,11 %	0,11 %
CIE DE ST GOBAIN 3,875% 23-29/11/2030	200 000	EUR	100,97	201 941,40	BBB+	0,04 %	0,04 %
CRED AGRICOLE SA 7,25% 23-23/03/2171 FRN	1 100 000	EUR	103,35	1 136 807,32	BBB-	0,24 %	0,23 %
EDENRED 0% 21-14/06/2028 CV	11 200	EUR	59,32	664 384,00	A-	0,14 %	0,14 %
ELEC DE FRANCE 5% 14-22/01/2049 FRN	800 000	EUR	99,39	795 118,00	B+	0,17 %	0,16 %
ENGIE 4,25% 23-11/01/2043	200 000	EUR	98,20	196 403,55	BBB+	0,04 %	0,04 %
FNAC DARTY SA 6% 24-01/04/2029	1 078 000	EUR	101,78	1 097 212,12	BB+	0,23 %	0,22 %
GOLDSTORY SASU 7,835% 24-01/02/2030 FRN	669 000	EUR	100,68	673 574,29	B+	0,14 %	0,14 %
ILIAD HOLDING 5,625% 21-15/10/2028	872 000	EUR	99,79	870 190,60	B+	0,18 %	0,18 %
KERING 3,875% 23-05/09/2035	500 000	EUR	100,40	501 999,55	A-	0,11 %	0,10 %
LA BANQUE POSTAL 4% 23-03/05/2028	500 000	EUR	101,18	505 879,60	A	0,11 %	0,10 %
LA FONCIERE VERT 4,5% 19-18/07/2025	735 000	EUR	96,93	712 414,40	N.A.#	0,15 %	0,15 %
LA POSTE SA 0,0000% 21-18/07/2029	500 000	EUR	83,79	418 966,78	A	0,09 %	0,09 %
LOXAM SAS 6,375% 23-15/05/2028	760 000	EUR	103,01	782 864,60	BB-	0,17 %	0,16 %
MOBILUX FINANCE 4,25% 21-15/07/2028	537 000	EUR	94,46	507 244,16	B+	0,11 %	0,10 %
MOBILUX FINANCE 7% 24-15/05/2030	536 000	EUR	100,94	541 019,64	B+	0,11 %	0,11 %
PAPREC HOLDING 3,5% 21-01/07/2028	649 000	EUR	95,13	617 409,60	BB	0,13 %	0,13 %
PICARD GROUPE 3,875% 21-01/07/2026	307 000	EUR	99,88	306 623,93	B	0,06 %	0,06 %
RCI BANQUE 4,875% 23-02/10/2029	499 000	EUR	103,63	517 127,40	BBB-	0,11 %	0,11 %
SOCIETE GENERALE 4,25% 22-06/12/2030 FRN	500 000	EUR	100,05	500 252,90	BBB	0,11 %	0,10 %
WORLDLINE SA 0% 19-30/07/2026 CV	2 700	EUR	92,67	250 199,55	BBB-	0,05 %	0,05 %

WORLDLINE SA 0% 20-30/07/2025 CV	5 300	EUR	112,74	597 544,53	BBB-	0,13 %	0,12 %
Irlande							
AIB GROUP PLC 4,625% 23-23/07/2029 FRN	488 000	EUR	103,06	502 938,34	BBB	0,11 %	0,10 %
ATLAS COPCO FIN 0,75% 22-08/02/2032	622 000	EUR	83,05	516 560,30	A+	0,11 %	0,11 %
BANK OF IRELAND 7,5% 20-31/12/2060 FRN	650 000	EUR	101,77	661 476,53	BB-	0,14 %	0,13 %
Total				1 877 429,13		3,99 %	3,86 %
Italie							
AUTOSTRADA PER L 2% 21-15/01/2030	583 000	EUR	89,64	522 625,10	BBB-	0,11 %	0,11 %
DIASORIN 0% 21-05/05/2028 CV	600 000	EUR	83,78	502 672,50	N.A.#	0,11 %	0,10 %
ENEL SPA 6,375% 23-16/07/2171 FRN	1 000 000	EUR	105,45	1 054 524,20	BB+	0,22 %	0,21 %
FIBER BIDCO SPA 7,908% 24-15/01/2030 FRN	806 000	EUR	101,25	816 081,29	B	0,17 %	0,17 %
IMA INDUSTRIA 7,654% 24-15/04/2029 FRN	536 000	EUR	100,87	540 663,20	B	0,11 %	0,11 %
INTESA SANPAOLO 6,375% 22-30/09/2170 FRN	927 000	EUR	97,81	906 721,88	BB-	0,19 %	0,18 %
LOTTO SPA/ROMA 7,05% 24-01/06/2031 FRN	900 000	EUR	101,59	914 314,50	BB-	0,19 %	0,19 %
Total				5 257 602,67		1,10 %	1,07 %
Luxembourg							
BK LC FINCO 1 SARL 5,25% 30/04/2029	666 000	EUR	101,33	674 824,50	B+	0,14 %	0,14 %
CBRE GI OPEN END 0,9% 21-12/10/2029	563 000	EUR	84,62	476 388,47	BBB+	0,10 %	0,10 %
CIRSA FINANCE IN 8,365% 23-31/07/2028 FRN	809 000	EUR	101,25	819 142,84	B2*	0,17 %	0,17 %
EUROFINS SCIEN 6,75% 23-24/07/2171 FRN	1 125 000	EUR	100,91	1 135 210,73	Ba2*	0,25 %	0,24 %
LIONPOLARIS LX 4 7,844% 21-01/07/2026 FRN	675 000	EUR	100,33	677 210,63	B	0,14 %	0,14 %
Total				3 782 777,17		0,80 %	0,79 %
Pays-Bas							
ABN AMRO BANK NV 4,75% 17-31/12/2049 FRN	800 000	EUR	93,69	749 500,00	Ba1*	0,16 %	0,15 %
AGEAS FINANCE 3,875% 19-31/12/2059 FRN	800 000	EUR	85,17	681 352,16	BBB+	0,14 %	0,14 %
AHOLD DELHAIZE 3,5% 23-04/04/2028	497 000	EUR	100,67	500 332,16	BBB+	0,11 %	0,10 %
AKELIUS RESIDENT 0,75% 21-22/02/2030	527 000	EUR	80,43	423 867,42	BBB-	0,09 %	0,09 %
BASIC-FIT NV 1,5% 21-17/06/2028 CV	1 100 000	EUR	90,95	1 000 466,97	N.A.#	0,21 %	0,20 %
BOELS TOPHOLD 5,75% 24-15/05/2030	600 000	EUR	101,80	610 800,00	BB	0,13 %	0,12 %
COOPERATIEVE RAB 4,875% 22-29/06/2170 FRN	1 000 000	EUR	95,19	951 875,00	Baa3*	0,20 %	0,19 %
DUFREY ONE BV 3,375% 21-15/04/2028	655 000	EUR	96,40	631 403,95	BB+	0,13 %	0,13 %
ENEL FIN INTL NV 0% 21-17/06/2027	578 000	EUR	90,91	525 475,61	BBB	0,11 %	0,11 %
IPD 3 BV 7,086% 24-15/06/2031 FRN	833 000	EUR	100,02	833 170,77	B	0,18 %	0,17 %
MSD NETHERLANDS 3,7% 24-30/05/2044	247 000	EUR	97,90	241 805,13	A+	0,05 %	0,05 %
PROSUS NV 1,288% 21-13/07/2029	800 000	EUR	85,85	686 817,32	BBB	0,15 %	0,14 %
QIAGEN NV 0% 20-17/12/2027 CV	600 000	USD	92,67	518 773,82	N.A.#	0,11 %	0,11 %
Q-PARK HOLDING 5,788% 20-01/03/2026 FRN	677 000	EUR	100,13	677 888,56	BB-	0,14 %	0,14 %
REPSOL INTL FIN 4,247% 20-31/12/2060 FRN	470 000	EUR	98,48	462 840,98	BBB-	0,10 %	0,09 %
TELEFONICA EURO P 2,875% 19-31/12/2059 FRN	600 000	EUR	94,82	568 924,35	BB	0,12 %	0,12 %
TEVA PHARMACEUTI 4,375% 21-09/05/2030	669 000	EUR	97,01	649 029,51	BB-	0,14 %	0,13 %
UNITED GROUP 8,078% 24-01/02/2029 FRN	685 000	EUR	100,84	690 779,69	B	0,15 %	0,14 %
VESTEDA FINANC 1,5% 19-24/05/2027	665 000	EUR	94,15	626 105,31	A-	0,13 %	0,13 %
VIVAT NV 7% 18-31/12/2049 FRN	784 000	EUR	100,49	787 871,63	N.A.#	0,17 %	0,16 %
VOLKSBANK NV 1,75% 20-22/10/2030 FRN	700 000	EUR	96,42	674 907,45	Baa2*	0,14 %	0,14 %
Total				13 493 987,79		2,86 %	2,75 %
Nouvelle-Zélande							
ASB BANK LIMITED 4,5% 23-16/03/2027	495 000	EUR	102,40	506 893,39	AA-	0,11 %	0,10 %
Total				506 893,39		0,11 %	0,10 %
Autriche							
BAWAG GROUP AG 5% 18-31/12/2049 FRN	800 000	EUR	97,19	777 500,00	Ba1*	0,16 %	0,16 %
RAIFFEISEN BK IN 4,75% 23-26/01/2027 FRN	500 000	EUR	100,94	504 688,38	A1*	0,11 %	0,10 %
Total				1 282 188,38		0,27 %	0,26 %
Portugal							
EDP SA 5,943% 23-23/04/2083 FRN	1 000 000	EUR	104,31	1 043 142,50	BB+	0,22 %	0,21 %
FIDELIDADE COMPA 4,25% 21-04/09/2031 FRN	700 000	EUR	96,81	677 688,90	N.A.#	0,14 %	0,14 %
Total				1 720 831,40		0,36 %	0,35 %
Espagne							
ATRADIUS CREDITO 5% 24-17/04/2034	600 000	EUR	100,01	600 065,22	A3*	0,13 %	0,12 %
BANCO SABADELL 5,5% 23-08/09/2029 FRN	500 000	EUR	105,45	527 236,35	BBB-	0,11 %	0,11 %
CELLNEX TELECOM 0,75% 20-20/11/2031 CV	700 000	EUR	82,08	574 593,51	BBB-	0,12 %	0,12 %
IBERDROLA FIN SA 4,875% 23-25/07/2171 FRN	800 000	EUR	101,49	811 884,12	BBB-	0,17 %	0,17 %
Total				2 513 779,20		0,53 %	0,52 %
Royaume-Uni							
BRITISH TELECOMM 5,125% 24-03/10/2054 FRN	675 000	EUR	100,47	678 186,00	BB+	0,14 %	0,14 %
HALEON NL CAPITAL BV 1,75% 22-29/03/2030	473 000	EUR	90,69	428 957,81	BBB+	0,09 %	0,09 %
NATL GRID PLC 0,553% 20-18/09/2029	593 000	EUR	85,13	504 806,16	BBB	0,11 %	0,10 %
RECKITT BEN TSY 3,625% 23-14/09/2028	507 000	EUR	100,60	510 052,80	A-	0,11 %	0,10 %
THAMES WATER UTL 0,875% 22-31/01/2028	806 000	EUR	80,29	647 165,89	BBB-	0,14 %	0,13 %
VODAFONE GROUP 6,5% 23-30/08/2084 FRN	1 008 000	EUR	107,63	1 084 904,05	BB+	0,24 %	0,23 %
Total				3 854 072,71		0,83 %	0,79 %
États-Unis							
ABBVIE INC 2,125% 16-17/11/2028	536 000	EUR	94,96	508 982,68	A-	0,11 %	0,10 %
AT&T INC 0,8% 19-04/03/2030	605 000	EUR	85,93	519 863,52	BBB	0,11 %	0,11 %
AT&T INC 2,875 20-31/12/2060 FRN	600 000	EUR	98,14	588 826,35	BB+	0,12 %	0,12 %
BANK OF AMER CRP 1,776% 17-04/05/2027	537 000	EUR	96,75	519 569,46	A-	0,11 %	0,11 %
BOOKING HLDS INC 4,125% 23-12/05/2033	380 000	EUR	102,97	391 278,40	A-	0,08 %	0,08 %
FISERV INC 1,125% 19-01/07/2027	507 000	EUR	93,48	473 934,04	BBB	0,10 %	0,10 %
FORD MOTOR CRED 5,125% 23-20/02/2029	475 000	EUR	103,99	493 937,80	BBB-	0,10 %	0,10 %
IBM CORP 1,25% 22-09/02/2034	306 000	EUR	81,41	249 124,19	A-	0,05 %	0,05 %
ILLINOIS TOOL WK 2,125% 15-22/05/2030	574 000	EUR	93,27	535 361,30	A+	0,11 %	0,11 %
JPMORGAN CHASE 1,812% 18-12/06/2029 FRN	580 000	EUR	93,48	542 177,94	A-	0,11 %	0,11 %
MONDELEZ INT INC 1,625% 15-08/03/2027	536 000	EUR	95,40	511 329,23	BBB	0,11 %	0,10 %

NETFLIX INC 3,875% 19-15/11/2029	468 000	EUR	101,35	474 317,86		BBB+	0,10 %	0,10 %
NEW YORK LIFE GL 3,625% 23-09/01/2030	503 000	EUR	101,55	510 813,02		AA+	0,11 %	0,10 %
PPG INDUSTRIES 2,75% 22-01/06/2029	435 000	EUR	96,14	418 214,35		BBB+	0,09 %	0,09 %
THERMO FISHER 0,875% 19-01/10/2031	604 000	EUR	83,85	506 469,70		A-	0,11 %	0,10 %
Suède				7 244 199,84			1,52 %	1,48 %
AKELIUS RESIDENT 2,249% 20-17/05/2081 FRN	672 000	EUR	92,50	621 579,00		BBB-	0,13 %	0,13 %
ELECTROLUX AB 4,5% 23-29/09/2028	691 000	EUR	101,82	703 590,37		BBB	0,15 %	0,14 %
EQT 2,875% 22-06/04/2032	535 000	EUR	90,50	484 187,68		N.A.#	0,10 %	0,10 %
SKANDINAV ENSKIL 0,375% 20-11/02/2027	488 000	EUR	92,26	450 218,75		A-	0,10 %	0,09 %
VOLVO TREAS AB 1,625% 22-18/09/2025	519 000	EUR	97,61	506 606,23		A	0,11 %	0,10 %
Total				2 766 182,03			0,59 %	0,56 %
Total obligations et autres titres de créance				83 052 721,61			17,55 %	17,00 %
<u>Instruments du marché monétaire</u>								
Instruments du marché monétaire de l'État et garantis par l'État								
France								
FRANCE O.A.T.I/L 0,1% 15-01/03/2025	1 882 428	EUR	98,12	1 847 057,92		AA-	0,39 %	0,38 %
Total				1 847 057,92			0,39 %	0,38 %
Instruments du marché monétaire privés								
Belgique								
UMICORE SA 0% 20-23/06/2025 CV	1 000 000	EUR	96,02	960 179,87		N.A.#	0,20 %	0,20 %
Total				960 179,87			0,20 %	0,20 %
Allemagne								
DEUTSCHE POST AG 0,05% 17-30/06/2025 CV	500 000	EUR	96,30	481 524,11		A2*	0,10 %	0,10 %
Total				481 524,11			0,10 %	0,10 %
France								
NEXITY 0,25% 18-02/03/2025 CV FLAT	9 000	EUR	64,05	576 447,75		N.A.#	0,12 %	0,12 %
VEOLIA ENVRNMT 0% 19-01/01/2025 CV	22 000	EUR	31,41	690 923,75		BBB	0,15 %	0,14 %
Total				1 267 371,50			0,27 %	0,26 %
Pays-Bas								
TOYOTA MOTOR FIN 3,625% 23-24/04/2025	513 000	EUR	99,94	512 704,00		A+	0,11 %	0,10 %
Total				512 704,00			0,11 %	0,10 %
Total instruments du marché monétaire				5 068 837,40			1,07 %	1,04 %
<u>OPC à nombre variable de parts</u>								
Actions OPC								
Répondant à la directive 2009/65/CE et qui figurent sur la liste de la FSMA								
ISHARES MSCI EM IMI ESG SCRN	1 170 000	EUR	6,13	7 169 760,00	0,21 %		1,53 %	1,47 %
Total				7 169 760,00			1,53 %	1,47 %
Obligations OPC								
Répondant à la directive 2009/65/CE et qui figurent sur la liste de la FSMA								
AXIOM OBLICAT SICAV-HC EURV	935	EUR	2 167,82	2 026 911,70	0,43 %		0,43 %	0,41 %
BNPPEASY EUR CORP BOND SRI	131 570	EUR	9,88	1 299 293,22	0,04 %		0,28 %	0,26 %
ESIF-M&G SEN AS BK CRD-EAHA	43 800	EUR	107,97	4 729 055,34	0,54 %		1,01 %	0,97 %
M&G EUROPEAN CREDIT INV-DIEU	43 460	EUR	102,05	4 434 969,43	0,20 %		0,94 %	0,90 %
X II EUR CRP BOND SRI PAB-1D	9 335	EUR	138,98	1 297 331,63	0,05 %		0,27 %	0,26 %
Total				13 787 561,32			2,93 %	2,80 %
Total OPC à nombre variable de parts				20 957 321,32			4,46 %	4,27 %
<u>Autres valeurs mobilières</u>								
Options								
GS INTERNATIONAL CRT GSVIOP8L	3 110	USD	943,47	2 737 760,49			0,58 %	0,56 %
Total				2 737 760,49			0,58 %	0,56 %
Total autres valeurs mobilières				2 737 760,49			0,58 %	0,56 %

Instruments financiers dérivés

Sur taux d'intérêt

Contrats à terme (pas négociés OTC)

EURO BUXL 30Y BONDS 06/09/2024	6	EUR	130,24	18 200,00	0,00 %	0,00 %
EURO-BOBL FUTURE 06/09/2024	-36	EUR	116,44	-11 510,00	0,00 %	0,00 %
EURO-BUND FUTURE 06/09/2024	29	EUR	131,62	52 710,00	0,01 %	0,01 %
EURO-SCHATZ FUTURE 06/09/2024	97	EUR	105,70	34 860,00	0,01 %	0,01 %
			Total	94 260,00	0,02 %	0,02 %

Total valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés 472 324 147,91 100,00 % 96,36 %

II. Dépôts et liquidités

Avoirs bancaires à vue

BNP Paribas	EUR	20 066 003,39	4,08 %	
BNP Paribas	USD	195 609,97	0,04 %	
BNP Paribas	NOK	28 893,59	0,01 %	
BNP Paribas	GBP	10 892,99	0,00 %	
BNP Paribas	DKK	115,41	0,00 %	
BNP Paribas	SEK	57,58	0,00 %	
BNP Paribas	CHF	29,59	0,00 %	
		Total	20 301 602,52	4,13 %

Dépôts

Margin Account	EUR	-5 576,60	-0,11 %	
		Total	-5 576,60	-0,11 %

Total dépôts et liquidités 20 296 025,92 4,02 %

III. Autres créances et dettes -2 000 488,00 -0,41 %

IV. Autres 158 218,71 0,03 %

V. Total valeur nette d'inventaire 490 777 904,54 100,00 %

* = les notations marquées d'un * sont des notations de Moody's, les autres proviennent de Standard & Poors

= les instruments marqués d'un # n'ont pas reçu de notations, ni de Moody's ni de S&P

% Portefeuille = le pourcentage de la ligne au regard du portefeuille-titre du compartiment

% Actif net = le pourcentage de la ligne au regard de la valeur nette d'inventaire totale du compartiment

Répartition sectorielle et géographique

(en pour cent du portefeuille-titre)

Obligations	21,55 %
<i>dont obligations d'État EUR</i>	0,81 %
<i>dont obligations d'entreprises EUR</i>	16,99 %
<i>dont obligations d'entreprises dans le monde</i>	3,32 %
<i>dont high yield</i>	0,43 %
Actions	77,85 %
<i>dont Europe</i>	30,30 %
<i>dont USA</i>	39,83 %
<i>dont dettes des marchés émergents</i>	7,72 %
Options	0,58 %
Instruments financiers dérivés	0,02 %
	100,00 %

Répartition par monnaie

(en pour cent du portefeuille-titre)

CAD	4,52 %
CHF	3,98 %
EUR	42,87 %
GBP	2,07 %
USD	46,56 %
	100,00 %

6.4.2 Modifications de la composition des actifs de GROWTH PORTFOLIO

Taux de rotation			
	Semestre 1	Semestre 2	Exercice entier
Achats	59 242 636,12	387 926 910,65	447 169 546,77
Ventes	44 234 075,59	388 064 669,67	432 298 745,26
Total 1	103 476 711,71	775 991 580,32	879 468 292,03
Souscriptions	45 129 157,41	54 256 191,65	99 385 349,06
Remboursements	30 845 158,44	61 063 372,46	91 908 530,90
Total 2	75 974 315,85	115 319 564,11	191 293 879,96
Moyenne de référence de l'actif net total	438 287 820,51	481 116 109,66	459 701 965,09
Rotation	6,27 %	137,32 %	149,70 %

Le tableau ci-dessus montre le volume halfjaarlijkse en jaarlijkse en capitaux des transactions opérées dans le portefeuille. Il compare également ce volume (réduit de la somme des souscriptions et des remboursements) à la moyenne de l'actif net (rotation) au début et à la fin du semestre. Un chiffre proche de 0 % implique que les transactions pendant une période déterminée ont été réalisées uniquement en fonction des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont engendré que peu de transactions dans le portefeuille ou le cas échéant pas du tout.

La liste détaillée des transactions réalisées durant l'exercice peut être consultée gratuitement auprès de BNP Paribas S.A., succursale belge, Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles (jusqu'au 2 novembre 2023 : KBC Bank NV, Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles), qui est responsable du service financier.

6.4.3 Montant des engagements ou valeur nominale

En valeurs mobilières	Date de la réalisation	Devise	En devise	En EUR	Lotsize
EURO-BOBL FUTURE 06/09/2024	01/06/2024	EUR	2 564 760,00	2 564 760,00	1 000
EURO-BOBL FUTURE 06/09/2024	11/06/2024	EUR	1 038 870,00	1 038 870,00	1 000
EURO-BOBL FUTURE 06/09/2024	10/06/2024	EUR	576 700,00	576 700,00	1 000
				4 180 330,00	
EURO-BUND FUTURE 06/09/2024	10/06/2024	EUR	129 870,00	129 870,00	1 000
EURO BUXL 30Y BONDS 06/09/2024	10/06/2024	EUR	255 560,00	255 560,00	1 000
EURO BUXL 30Y BONDS 06/09/2024	11/06/2024	EUR	507 680,00	507 680,00	1 000
EURO-SCHATZ FUTURE 06/09/2024	18/06/2024	EUR	1 056 900,00	1 056 900,00	1 000
EURO-SCHATZ FUTURE 06/09/2024	10/06/2024	EUR	2 104 700,00	2 104 700,00	1 000
EURO-BUND FUTURE 06/09/2024	11/06/2024	EUR	3 634 400,00	3 634 400,00	1 000
EURO-SCHATZ FUTURE 06/09/2024	11/06/2024	EUR	7 056 440,00	7 056 440,00	1 000
				14 745 550,00	
				18 925 880,00	

6.4.4 Évolution du nombre de souscriptions, de remboursements et de la valeur nette d'inventaire

Période	Évolution du nombre de parts en circulation					
	Souscriptions classe A		Rachats classe A		Fin de période classe A	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	2 462,0000	20 189,2221	120,0000	17 152,0420	7 410,0000	59 732,7240
Juill. 2022 – Juin 2023	2 598,0000	20 695,0010	94,0000	11 847,2680	9 914,0000	68 580,4570
Juill. 2023 – Juin 2024	2 093,0000	13 370,4310	284,0000	20 904,1460	11 723,0000	61 046,7420

Année	Souscriptions classe R		Rachats classe R		Fin de période classe R	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	305 0000	56 810,0000	82,0000	25 441,0000	305 0000	138 216,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	0,0000	34 622,0000	0,0000	17 133,0000	305 0000	155 705,0000
Juill. 2023 – Juin 2024	0,0000	43 739,0000	0,0000	28 713,0000	305 0000	170 731,0000

Année	Souscriptions classe C		Rachats classe C		Fin de période classe C	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,0000	33 170,0000	0,0000	6 260,0000	0,0000	63 239,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	0,0000	7 733,0000	0,0000	4 459,0000	0,0000	66 513,0000
Juill. 2023 – Juin 2024	0,0000	7 869,0000	0,0000	11 441,0000	0,0000	62 941,0000

Année	Souscriptions classe RI		Rachats classe RI		Fin de période classe RI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Juill. 2023 – Juin 2024	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

Année	Souscriptions classe CI		Rachats classe CI		Fin de période classe CI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,0000	0,0000	7,0000	0,0000	5 255,0000	0,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	0,0000	0,0000	9,0000	0,0000	5 246,0000	0,0000
Juill. 2023 – Juin 2024	2,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5 248,0000	0,0000

Année	Souscriptions classe F		Rachats classe F		Fin de période classe F	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Juill. 2023 – Juin 2024	0,0000	178,0000	0,0000	0,0000	0,0000	178,0000

Période	Montants payés et reçus par le compartiment en EUR					
Année	Souscriptions classe A		Rachats classe A			
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		
Juill. 2021 – Juin 2022	3 430 872,13	28 992 521,63	163 865,80	24 916 836,82		
Juill. 2022 – Juin 2023	3 368 240,61	27 937 466,78	122 397,78	16 059 769,93		
Juill. 2023 – Juin 2024	2 940 967,34	19 296 505,99	412 137,39	30 948 492,46		

Année	Souscriptions classe R		Rachats classe R	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	301 372,68	82 102 833,63	85 219,73	36 480 134,91
Juill. 2022 – Juin 2023	0,00	47 058 310,85	0,00	23 423 680,93
Juill. 2023 – Juin 2024	0,00	65 048 373,87	0,00	43 091 783,79

Année	Souscriptions classe C		Rachats classe C	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,00	49 352 198,24	0,00	9 282 656,15
Juill. 2022 – Juin 2023	0,00	10 861 166,68	0,00	6 403 080,25
Juill. 2023 – Juin 2024	0,00	11 919 279,92	0,00	17 456 117,26

Année	Souscriptions classe RI		Rachats classe RI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,00	0,00	0,00	0,00
Juill. 2022 – Juin 2023	0,00	0,00	0,00	0,00
Juill. 2023 – Juin 2024	0,00	0,00	0,00	0,00

Année	Souscriptions classe CI		Rachats classe CI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,00	0,00	7 727,93	0,00
Juill. 2022 – Juin 2023	0,00	0,00	9 036,36	0,00
Juill. 2023 – Juin 2024	2 204,78	0,00	0,00	0,00

Année	Souscriptions classe F		Rachats classe F	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,00	0,00	0,00	0,00
Juill. 2022 – Juin 2023	0,00	0,00	0,00	0,00
Juill. 2023 – Juin 2024	0,00	178 017,16	0,00	0,00

Période	Valeur nette d'inventaire au terme de la période en EUR							
Année	du compartiment	d'une part A		d'une part R		d'une part C		
		Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	
Juill. 2021 – Juin 2022	359 928 602,54	1 266,87	1 307,61	938,33	1 311,61	0,00	1 355,54	
Juill. 2022 – Juin 2023	431 752 811,48	1 356,55	1 400,18	1 007,70	1 408,56	0,00	1 460,17	
Juill. 2023 – Juin 2024	490 777 904,54	1 509,02	1 557,80	1 124,76	1 572,18	0,00	1 634,05	

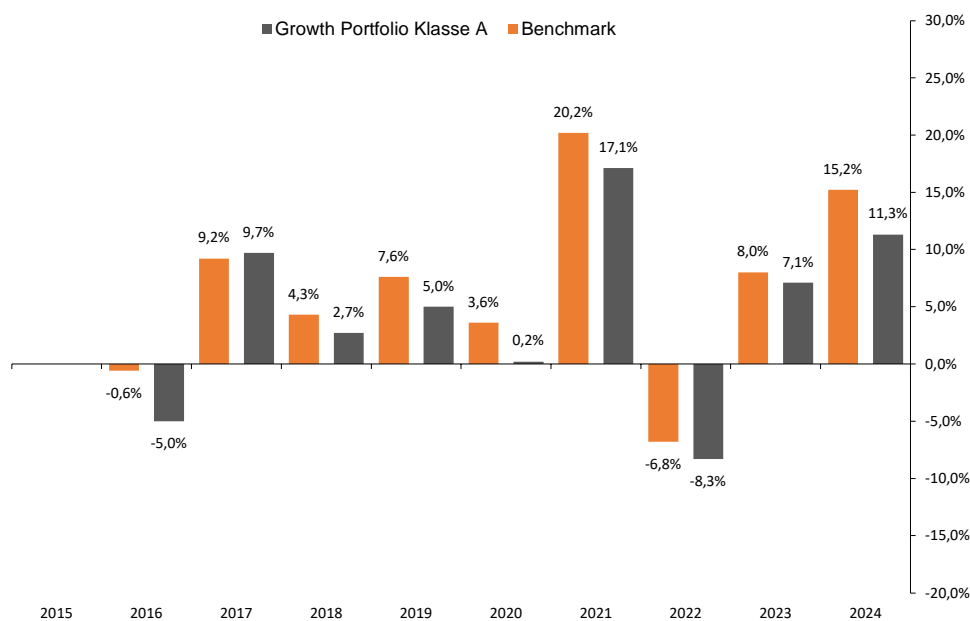
Période	Valeur nette d'inventaire au terme de la période en EUR					
Année	d'une part RI		d'une part CI		d'une part F	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,00	0,00	978,15	0,00	0,00	0,00
Juill. 2022 – Juin 2023	0,00	0,00	1 054,50	0,00	0,00	0,00
Juill. 2023 – Juin 2024	0,00	0,00	1 181,37	0,00	0,00	997,84

6.4.5 Rendements

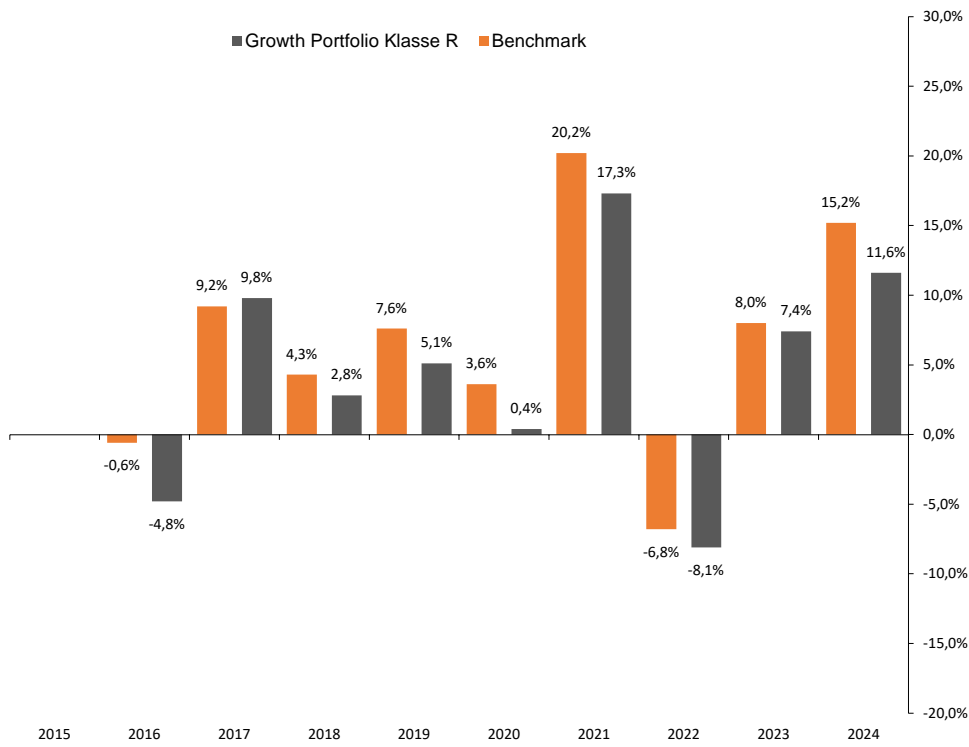
Les données ci-dessous sont des chiffres sur une base annuelle. Les performances du compartiment sont comparées à un benchmark composé. Depuis le 1^{er} mars 2024, il se compose de 70 % d'actions et de 30 % d'obligations. Pour les actions, le benchmark est : MSCI AC World Net Return. Pour les obligations, le benchmark est : 70,0 % Bloomberg Global Aggregate TR Corp Index (€ hedged) et 30,0 % ICE BofA Global High Yield Index (€ hedged).

Rendements actuariels	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	30/06/23-30/06/24	30/06/21-30/06/24	30/06/19-30/06/24	30/06/14-30/06/24
Classe A	11,26 %	2,99 %	5,09 %	n/a
Classe R	11,62 %	3,27 %	5,34 %	n/a
Classe C	11,91 %	3,59 %	5,68 %	n/a
Classe CI	12,03 %	3,69 %	n/a	n/a
Bench.	15,19 %	4,56 %	7,17 %	n/a

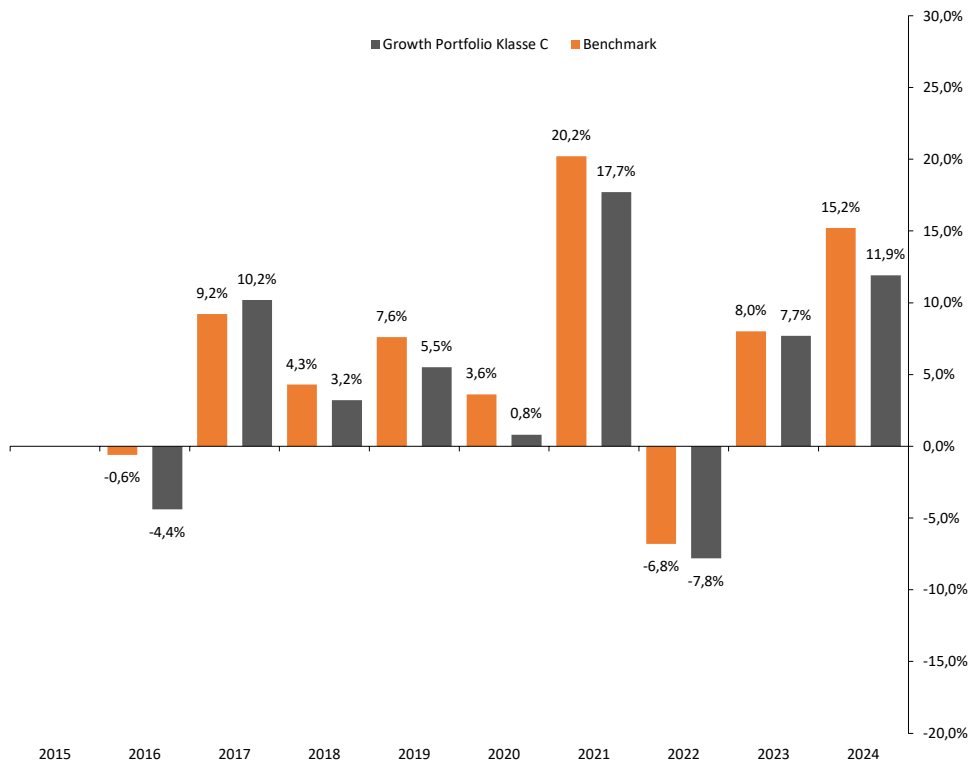
histogramme à rendement annuel classe A



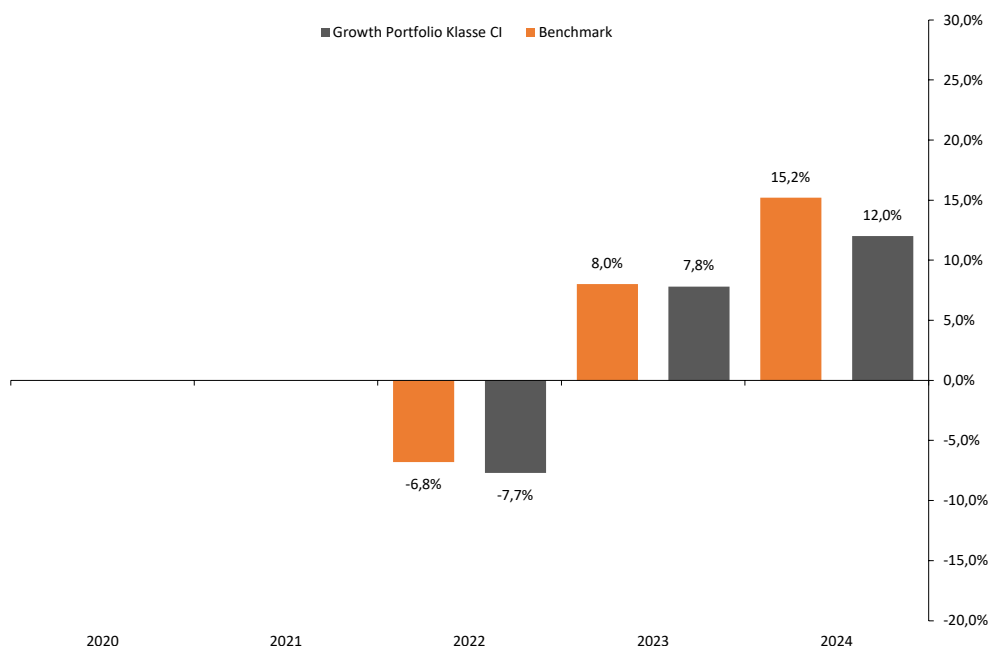
histogramme à rendement annuel classe R



histogramme à rendement annuel classe C



histogramme à rendement annuel classe CI



Rendement annuel du 01/07 au 30/06 inclus de l'année concernée.

Les chiffres de rendement ne sont pas encore indiqués pour les classes « RI », « F » et « FI », car elles n'existent pas encore depuis un exercice entier et/ou parce qu'aucun actionnaire ne détient ces classes depuis un exercice entier.

Cela concerne l'évolution de la valeur nette d'inventaire sur une base annuelle (notamment les frais courants), mais sans frais de souscription et de remboursement éventuels. Les rendements obtenus par le passé ne constituent aucunement une garantie pour l'avenir et ne tiennent pas compte des restructurations historiques (par exemple fusion de compartiments).

6.4.6 Frais

Frais courants :

A	1,60 %
R	1,28 %
C	1,01 %
CI	0,90 %

Les pourcentages ci-dessus sont calculés sur la base des frais encourus durant l'exercice. Les classes « RI », « F » et « FI » n'ont pas été reprises, car elles n'existent pas encore depuis un exercice entier et/ou parce qu'aucun actionnaire ne détient ces classes depuis un exercice entier.

Les frais suivants ne sont pas intégrés dans les frais courants :

- les intérêts sur les emprunts
- les paiements liés aux instruments financiers dérivés
- les commissions et frais qui sont directement payés par l'investisseur
- certains avantages tels que les soft commissions.

Fee-sharing :

La rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement de 1,30 % (A), 0,90 % (R) ou 0,74 % (C et CI), en fonction de la classe d'action, payée par MerLan nv à la société de gestion Van Lanschot Kempen Investment Management NV Nederland (jusqu'au 2 novembre 2023 : Capfi Delen Asset Management), est entièrement reversée par Van Lanschot Kempen Investment Management NV Nederland (jusqu'au 2 novembre 2023 : Capfi Delen Asset Management) à Mercier Van Lanschot.

6.4.7 Notes relatives aux états financiers

Classes RI et FI : Il n'existe pas d'actionnaire des classes RI et FI, de sorte qu'aucune donnée (notamment le cours) n'est présentée pour ces actions.

7 HIGH GROWTH PORTFOLIO

7.1 Rapport de gestion

7.1.1 Date de lancement et prix de souscription du compartiment

Le compartiment a été créé le 14 août 2009.

Les actions de capitalisation de la classe A ont été lancées entre le 1^{er} septembre 2009 et le 18 septembre 2009, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action.

Les actions de capitalisation des classes R et C ont été lancées entre le 22 octobre 2014 et le 19 novembre 2014, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action.

Les actions de distribution des classes A, R et C ont été lancées le 22 octobre 2014 et le 19 novembre 2014, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action.

Les actions de distribution des classes F et FI ont été lancées le 1^{er} mars 2024, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action.

Les actions de capitalisation de la classe CI ont été lancées le 2 septembre 2019, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action.

Les actions de capitalisation de la classe RI ont été lancées le 30 avril 2021, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action.

Les actions de capitalisation des classes F et FI ont été lancées le 1^{er} mars 2024, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action.

7.1.2 Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

7.1.3 Objectifs et grandes lignes de la politique d'investissement

Le compartiment HIGH GROWTH PORTFOLIO se fixe pour but d'offrir aux actionnaires une exposition aux marchés financiers mondiaux au moyen d'une gestion active du portefeuille. Une gestion active du portefeuille signifie qu'en fonction de la stratégie d'investissement du gestionnaire financier, certaines catégories d'actifs ont plus de poids que d'autres. La stratégie est évaluée en permanence, ce qui entraîne un ajustement régulier du portefeuille d'investissement. La gestion active du portefeuille prend également place dans une catégorie d'actifs dans laquelle, par exemple, une région peut être plus importante que l'autre. En outre, la surveillance au niveau des instruments (actions, obligations et fonds d'investissement sous-jacents) conduira à des ajustements réguliers.

Au minimum 60 % et au maximum de 100 % de l'actif net est investi dans des actions (de façon directe et/ou indirecte). Le solde est investi en liquidités et obligations (de façon directe et/ou indirecte) ; au maximum 9 % du compartiment peut être investi dans des obligations ayant une notation de crédit inférieure à BBB- (S&P ou Fitch) ou inférieure à Baa3 (Moody's).

Le compartiment n'est pas autorisé à investir dans d'autres organismes de placement collectif qui investissent plus de 10 % de leurs actifs nets dans d'autres organismes de placement collectif.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune garantie de capital ni de protection du capital.

Politique ESG

Le compartiment promeut les caractéristiques environnementales, sociales et de bonne gouvernance, mais n'a pas d'objectif spécifique en matière d'investissement durable. Les investissements durables que le compartiment entend partiellement réaliser contribuent d'une part à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Le compartiment vise d'autre part à réaliser des investissements socialement durables. Ces investissements contribuent principalement à garantir la bonne santé et le bien-être à tout âge.

La politique ESG est intégrée dans le processus d'investissement sur la base de quatre piliers : 1) sélection négative et basée sur des normes, 2) intégration ESG, 3) Best-in-Class et 4) actionnariat actif (engagement et vote). Pour une description détaillée des stratégies de durabilité appliquées, veuillez vous référer à l'annexe 2 du prospectus.

7.1.4 Benchmark

Le compartiment Van Lanschot High Growth Portfolio n'est pas lié à un indice. Un benchmark est toutefois utilisé comme référence, à savoir le MSCI AC World Net Return.

7.1.5 Politique menée durant l'exercice

Un certain nombre de nouvelles positions ont été incluses dans le volet actions. Avec Amazon, le gestionnaire choisit un acteur dominant du commerce électronique et du cloud (AWS – Amazon Web Services), ainsi qu'une activité publicitaire en forte croissance.

En outre, le gestionnaire a pris une position dans le fabricant de puces TSMC. TSMC est l'acteur le plus important et le plus avancé, qui a acquis au fil des ans un avantage concurrentiel en termes de connaissances (telles que la propriété intellectuelle et le personnel) et d'échelle.

En outre, le gestionnaire a également pris une nouvelle position chez Littelfuse. Cet acteur américain possède une expertise dans tous les types de « protection » électrique/électronique (surtensions, pannes et courts-circuits). Littelfuse opère à l'échelle mondiale (40 % aux États-Unis, 40 % en Europe et 20 % en Asie). Le chiffre d'affaires surfe sur la tendance à l'électrification. Les marchés finaux sont vastes et vont de l'électronique grand public à l'industrie, en passant par les centres de données, les voitures et les stations de recharge.

Avec la position dans Chubb, le gestionnaire prend position dans un assureur international avec une belle croissance dans des ratios combinés très forts. Chubb a connu une belle croissance des primes d'assurance ces dernières années. En outre, la hausse actuelle des taux d'intérêt donnera un bon coup de pouce à l'important portefeuille d'obligations figurant au bilan de Chubb au cours de la période à venir.

Les perspectives que le gestionnaire avait esquissées à la fin de l'exercice précédent ne se sont pas concrétisées. Le gestionnaire estimait que les attentes concernant les résultats de l'entreprise étaient trop optimistes. Rien n'était moins vrai. Le marché boursier tout comme l'économie ont enregistré des résultats supérieurs aux prévisions.

7.1.6 Politique future

Cette année, près de la moitié de la population mondiale devra se rendre aux urnes. L'élection présidentielle américaine de début novembre va de plus en plus attirer l'attention au cours de la période à venir. Cela ne manquera pas de faire les gros titres. Il s'agit là d'un terrain fertile pour les éternels pessimistes. Cependant, le gestionnaire se concentre sur les développements quotidiens et à long terme des entreprises en portefeuille. Cela apporte toujours une certaine tranquillité (d'esprit) dans des périodes potentiellement turbulentes. Comprendre, surveiller et ajuster les entreprises du portefeuille si nécessaire.

7.1.7 Classe de risque

Le compartiment avait une classe de risque 4 sur une échelle de 1 à 7.

Un indicateur synthétique de risque (ISR) est défini conformément au Règlement (UE) 2017/653 complétant le Règlement (UE) 1286/2014. L'indicateur synthétique de risque est une indication du niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs perdent sur le produit en raison de l'évolution du marché ou parce qu'il n'y a pas d'argent pour le paiement. Il donne une indication chiffrée du rendement possible du compartiment, mais aussi du risque associé, calculé dans la monnaie dans laquelle le compartiment est exprimé. L'indicateur est formulé sous la forme d'un nombre compris entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est important, mais aussi plus il est difficile de prévoir ce rendement. Des pertes plus importantes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Toutefois, il indique que, par rapport à des chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus faible, mais aussi plus prévisible.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) est régulièrement évalué et peut donc être revu à la baisse ou à la hausse en fonction de données antérieures. Les données antérieures ne sont pas toujours un indicateur fiable du rendement et du risque à venir.

Le chiffre le plus récent pour cet indicateur se trouve dans le document d'information essentiel.

7.1.8 Affectation des résultats

Pour l'exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024, aucun dividende ne sera versé aux actionnaires de distribution, car le montant spécifique à distribuer suite aux provisions fiscales est négatif.

Le solde du résultat à affecter aux actionnaires de distribution et du résultat à affecter aux actionnaires de capitalisation est ajouté au capital.

7.2 Bilan

	30/06/24	30/06/23
	en EUR	en EUR
Partie 1. – Schéma du bilan		
TOTAL ACTIF NET		
I Actifs immobilisés	426 096 814,40	396 288 248,41
A. Frais d'établissement et d'organisation	0,00	0,00
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	414 430 300,46	384 110 251,25
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	382 750 872,45	295 518 282,61
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts	31 679 428,01	88 591 968,64
F. Instruments financiers dérivés		
k. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
III Créances et dettes à plus d'un an	0,00	0,00
A. Créances		
B. Dettes		
IV Créances et dettes à un an au plus	7 918 576,10	-298 750,87
A. Créances		
a. Montants à recevoir	11 845 081,97	5 021 306,79
b. Avoirs fiscaux	160 491,71	27 724,46
c. Collateral		
d. Autres		
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-4 086 997,58	-5 347 782,12
b. Dettes fiscales (-)		
c. Emprunts (-)		
d. Collateral (-)		
e. Autres (-)		
V Dépôts et liquidités	4 518 900,43	13 017 240,95
A. Avoirs bancaires à vue	4 518 900,43	13 017 240,95
B. Avoirs bancaires à terme		
C. Autres		
VI Comptes de régularisation	-770 962,59	-540 492,92
A. Charges à reporter	-28 390,75	91 665,47
B. Produits acquis		
C. Charges à imputer (-)	-742 571,84	-632 158,39
D. Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	426 096 814,40	396 288 248,41
A. Capital	365 263 604,96	356 893 559,24
B. Participations au résultat	-8 200 996,51	3 958 257,88
C. Résultat reporté	0,00	0,00
D. Résultat de l'exercice	69 034 205,95	35 436 431,29

Partie 2. – Postes hors bilan

I	Sûretés réelles (+/-)	0,00	0,00
	A. Collateral		
	a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
	b. Liquidités/dépôts		
	B. Autres sûretés réelles (+/-)		
	a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
	b. Liquidités/dépôts		
II	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)	0,00	0,00
	A. Contrats d'option et warrants achetés		
	B. Contrats d'option et warrants vendus		
III	Montants notionnels des contrats à terme (+)	0,00	0,00
	A. Contrats à terme achetés		
	B. Contrats à terme vendus		
IV	Montants notionnels des contrats de swap (+)	0,00	0,00
	A. Contrats de swap achetés		
	B. Contrats de swap vendus		
V	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)	0,00	0,00
	A. Contrats achetés		
	B. Contrats vendus		
VI	Montants non appelés sur actions	0,00	0,00
VII	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
VIII	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
IX	Instruments financiers prêtés	0,00	0,00

7.3 Compte de résultats

		30/06/24 en EUR	30/06/23 en EUR
Partie 3. – Schéma du compte de résultats			
I	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	67 691 404,32	34 245 049,17
A.	Obligations et autres titres de créance		
a.	Obligations		
b.	Autres titres de créance		
b.1.	Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2.	Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a.	Actions	55 974 184,94	38 226 616,73
b.	OPC à nombre fixe de parts		
c.	Autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	7 648 653,94	1 562 205,84
F.	Instruments financiers dérivés		
j.	Sur taux d'intérêt		
i.	Contrats d'option		
ii.	Contrats à terme		
iii.	Contrats de swap		
iv.	Autres		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change		
b.	Autres positions et opérations de change	4 068 565,44	-5 543 773,40
II	Produits et charges des placements	6 630 922,04	5 347 713,35
A.	Dividendes	6 961 963,52	5 649 705,73
B.	Intérêts (+/-)		
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire		
b.	Dépôts et liquidités	253 187,17	219 395,13
c.	Collateral (+/-)		
C.	Intérêts d'emprunts (-)	-9 225,17	
D.	Contrats de swap		
E.	Précomptes mobiliers (-)		
a.	D'origine belge		
b.	D'origine étrangère	-585 488,53	-521 387,51
F.	Autres produits provenant des placements	10 485,05	
III	Autres produits	0,00	0,00
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	0,00	
B.	Autres	0,00	
IV	Coûts d'exploitation	-5 297 332,20	-4 093 236,79
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-229 196,27	-122 167,44
B.	Charges financières (-)	-19 091,61	
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-48 602,12	-48 279,59
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)		
a.	Gestion financière		
	Classe « A »	-1 180 671,29	-1 014 884,40
	Classe « R » et « RI »	-1 766 559,37	-1 457 575,95
	Classe « C » et « CI »	-1 265 916,28	-941 539,35
	Classe « F » et « FI »	-49,58	
b.	Gestion administrative et comptable	-254 143,94	-130 154,31
c.	Rémunération commerciale		
E.	Frais administratifs (-)		
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)		
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-1 666,68	-3 334,31
H.	Services et biens divers (-)	-11 846,21	-21 998,45
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes		
	Classe « A », « R », « C » et « F »	-495 991,46	-330 197,97
	Classes « AI », « RI », « CI » et « FI »	-462,58	-284,07
K.	Autres frais (-)	-23 134,81	-22 820,95
Produits et charges de l'exercice		1 333 589,84	1 254 476,56
Sous-total II + III + IV		1 333 589,84	1 254 476,56

V	Bénéfice courant (Perte courante) sur le résultat avant impôts sur le résultat	69 024 994,16	35 499 525,73
VI	Impôts sur le résultat	-9 211,79	63 094,44
VII	Résultat de l'exercice	69 034 205,95	35 436 431,29

Partie 4. – Affectations et prélèvements

I.	Bénéfice (Perte) à affecter	60 833 209,44	39 394 689,17
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent		0,00
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	69 034 205,95	35 436 431,29
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-8 200 996,51	3 958 257,88
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital	-60 833 209,44	-39 394 689,17
III.	Bénéfice à reporter (Perte à reporter)	0,00	0,00
IV.	(Distribution des dividendes)	0,00	0,00

7.4 Composition des actifs et chiffres-clés

7.4.1 Composition des actifs au 30/06/2024

Dénomination	Quantité	Devise	Cours	Évaluation	% détenu par le fonds	Taux de notation	% du portefeuille	% actif net
I. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés								
Actions et autres valeurs assimilables à des actions								
Actions								
Danemark								
COLOPLAST-B	18 006	DKK	836,60	2 019 969,24			0,49 %	0,47 %
NOVO NORDISK A/S-B	93 511	DKK	1 005,60	12 609 492,74			3,03 %	2,95 %
NOVOZYMES A/S-B SHARES	60 908	DKK	426,10	3 480 130,45			0,84 %	0,82 %
			Total	18 109 592,43			4,36 %	4,24 %
Allemagne								
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	19 507	EUR	88,38	1 724 028,66			0,42 %	0,40 %
DEUTSCHE BOERSE AG	18 597	EUR	191,10	3 553 886,70			0,86 %	0,83 %
			Total	5 277 915,36			1,28 %	1,23 %
France								
AXA SA	139 925	EUR	30,57	4 277 507,25			1,03 %	1,00 %
BNP PARIBAS	78 175	EUR	59,53	4 653 757,75			1,12 %	1,09 %
DASSAULT SYSTEMES SE	110 340	EUR	35,30	3 895 002,00			0,94 %	0,91 %
KERING	9 876	EUR	338,50	3 343 026,00			0,81 %	0,78 %
L'OREAL	13 769	EUR	410,05	5 645 978,45			1,36 %	1,33 %
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUIT	11 669	EUR	713,60	8 326 998,40			2,01 %	1,95 %
SCHNEIDER ELECTRIC SE	25 700	EUR	224,30	5 764 510,00			1,39 %	1,35 %
TOTALENERGIES SE	109 000	EUR	62,33	6 793 970,00			1,64 %	1,59 %
VINCI SA	33 729	EUR	98,38	3 318 259,02			0,80 %	0,78 %
			Total	46 019 008,87			11,10 %	10,78 %
Irlande								
ACCENTURE PLC-CL A	15 760	USD	303,41	4 461 620,34			1,08 %	1,05 %
KERRY GROUP PLC-A	30 387	EUR	75,65	2 298 776,55			0,55 %	0,54 %
			Total	6 760 396,89			1,63 %	1,59 %
Pays-Bas								
ASML HOLDING NV	14 502	EUR	964,20	13 982 828,40			3,37 %	3,28 %
ING GROEP NV	248 574	EUR	15,96	3 967 738,19			0,96 %	0,93 %
NN GROUP NV - W/I	75 679	EUR	43,45	3 288 252,55			0,79 %	0,77 %
PROSUS NV	123 002	EUR	33,26	4 091 046,52			0,99 %	0,96 %
WOLTERS KLUWER	23 800	EUR	154,80	3 684 240,00			0,89 %	0,86 %
			Total	29 014 105,66			7,00 %	6,80 %
Espagne								
IBERDROLA SA	324 920	EUR	12,12	3 936 405,80			0,95 %	0,92 %
			Total	3 936 405,80			0,95 %	0,92 %
Taiwan								
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	53 375	USD	173,81	8 656 038,02			2,09 %	2,03 %
			Total	8 656 038,02			2,09 %	2,03 %
Royaume-Uni								
ADMIRAL GROUP PLC	107 344	GBP	26,15	3 310 780,92			0,80 %	0,78 %
ASHTREAD GROUP PLC	49 201	GBP	52,82	3 065 161,08			0,74 %	0,72 %
ASTRAZENECA PLC	59 953	GBP	123,56	8 737 150,06			2,11 %	2,05 %
CRODA INTERNATIONAL PLC	60 920	GBP	39,48	2 836 730,08			0,68 %	0,67 %
HSBC HOLDINGS PLC	845 145	GBP	6,84	6 817 180,70			1,64 %	1,60 %
INFORMA PLC	301 953	GBP	8,56	3 047 843,10			0,74 %	0,72 %
NATIONAL GRID PLC	257 738	GBP	8,83	2 683 016,56			0,65 %	0,63 %
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	94 359	GBP	42,82	4 765 527,37			1,15 %	1,12 %
SPIRAX-SARCO ENGINEERING PLC	25 269	GBP	84,80	2 527 347,05			0,61 %	0,59 %
UNILEVER PLC	84 640	EUR	51,28	4 340 339,20			1,05 %	1,02 %
VODAFONE GROUP PLC	1 671 482	GBP	0,70	1 375 273,74			0,33 %	0,32 %
			Total	43 506 349,86			10,50 %	10,22 %
États-Unis								
ADOBE INC	10 063	USD	555,54	5 216 140,91			1,26 %	1,22 %
ALPHABET INC-CL A	108 490	USD	182,15	18 438 491,72			4,45 %	4,33 %
AMAZON.COM INC	71 156	USD	193,25	12 830 321,44			3,10 %	3,01 %
AMERICAN EXPRESS CO	12 667	USD	231,55	2 736 686,59			0,66 %	0,64 %
AMERICAN WATER WORKS CO INC	22 505	USD	129,16	2 712 149,10			0,65 %	0,64 %
AMGEN INC	13 161	USD	312,45	3 836 859,76			0,93 %	0,90 %
APPLIED MATERIALS INC	14 509	USD	235,99	3 194 755,22			0,77 %	0,75 %
BANK OF NEW YORK MELLON CORP	35 425	USD	59,89	1 979 569,16			0,48 %	0,46 %
CARMAX INC	54 451	USD	73,34	3 726 089,42			0,90 %	0,87 %
CBRE GROUP INC - A	55 776	USD	89,11	4 637 461,50			1,12 %	1,09 %
COCA-COLA CO/THE	62 356	USD	63,65	3 703 251,13			0,89 %	0,87 %
DANAHER CORP	24 355	USD	249,85	5 677 720,32			1,37 %	1,33 %
ECOLAB INC	13 001	USD	238,00	2 887 089,34			0,70 %	0,68 %

HOME DEPOT INC	17 754	USD	344,24	5 702 483,75		1,38 %	1,34 %
IDEX CORP	13 097	USD	201,20	2 458 704,36		0,59 %	0,58 %
ILLINOIS TOOL WORKS	13 558	USD	236,96	2 997 624,15		0,72 %	0,70 %
INTERCONTINENTAL EXCHANGE IN	22 518	USD	136,89	2 876 126,91		0,69 %	0,67 %
JOHNSON & JOHNSON	39 719	USD	146,16	5 416 682,10		1,31 %	1,27 %
LITTELFUSE INC	17 792	USD	255,59	4 243 020,56		1,02 %	1,00 %
MARSH & MCLENNAN COS	14 079	USD	210,72	2 768 114,65		0,67 %	0,65 %
MCCORMICK & CO-NON VGT SHRS	32 267	USD	70,94	2 135 778,85		0,52 %	0,50 %
MERCK & CO. INC.	47 057	USD	123,80	5 435 648,80		1,31 %	1,28 %
MICROSOFT CORP	60 417	USD	446,95	25 195 594,24		6,07 %	5,90 %
NIKE INC -CL B	40 215	USD	75,37	2 828 089,15		0,68 %	0,66 %
NVIDIA CORP	99 908	USD	123,54	11 516 337,13		2,78 %	2,70 %
OTIS WORLDWIDE CORP	33 498	USD	96,26	3 008 647,05		0,73 %	0,71 %
PHILLIPS 66	37 830	USD	141,17	4 982 935,48		1,20 %	1,17 %
PROCTER & GAMBLE CO/THE	30 166	USD	164,92	4 641 919,03		1,12 %	1,09 %
ROCKWELL AUTOMATION INC	9 316	USD	275,28	2 392 823,40		0,58 %	0,56 %
S&P GLOBAL INC	7 970	USD	446,00	3 316 650,34		0,80 %	0,78 %
SALESFORCE INC	21 789	USD	257,10	5 226 920,36		1,26 %	1,23 %
SERVICENOW INC	6 514	USD	786,67	4 781 309,43		1,15 %	1,12 %
SHERWIN-WILLIAMS CO/THE	8 859	USD	298,43	2 466 798,57		0,60 %	0,58 %
TESLA INC	23 460	USD	197,88	4 331 481,04		1,05 %	1,02 %
TEXAS INSTRUMENTS INC	23 209	USD	194,53	4 212 593,21		1,02 %	0,99 %
UNION PACIFIC CORP	17 408	USD	226,26	3 675 049,29		0,89 %	0,86 %
US BANCORP	65 264	USD	39,70	2 417 523,49		0,58 %	0,57 %
VERIZON COMMUNICATIONS INC	292	USD	41,24	11 235,90		0,00 %	0,00 %
VISA INC-CLASS A SHARES	27 412	USD	262,47	6 713 158,52		1,62 %	1,58 %
WALT DISNEY CO/THE	27 051	USD	99,29	2 506 082,38		0,60 %	0,59 %
ZOETIS INC	20 212	USD	173,36	3 269 374,69		0,79 %	0,77 %
			Total	203 105 292,44		49,01 %	47,66 %
Suède							
ASSA ABLOY AB-B	137 084	SEK	299,60	3 618 534,48		0,87 %	0,85 %
ATLAS COPCO AB-A SHS	252 001	SEK	199,20	4 422 784,07		1,07 %	1,04 %
			Total	8 041 318,55		1,94 %	1,89 %
Suisse							
CHUBB LTD	13 333	USD	255,08	3 173 297,54		0,77 %	0,74 %
GIVAUDAN-REG	835	CHF	4 260,00	3 693 577,70		0,89 %	0,87 %
LONZA GROUP AG-REG	6 790	CHF	490,40	3 457 573,33		0,83 %	0,81 %
			Total	10 324 448,57		2,49 %	2,42 %
Total actions et autres valeurs assimilables à des actions				382 750 872,45		92,35 %	89,78 %
OPC à nombre variable de parts							
Actions OPC							
Répondant à la directive 2009/65/CE et qui figurent sur la liste de la FSMA							
DWS-ESG EURO SM/MID CAP-TFC	37 866	EUR	163,74	6 200 178,84	1,61 %	1,50 %	1,46 %
DWS-ESG EURO SM/MID CAP-XC	53 436	EUR	153,18	8 185 326,47	2,12 %	1,98 %	1,92 %
GS EM ENHIN SUS EQ-I CAP EUR	1 117	EUR	5 629,76	6 288 441,92	0,45 %	1,52 %	1,48 %
X ESG MSCI EMERGING MARKETS	146 489	EUR	42,76	6 263 137,20	0,44 %	1,51 %	1,47 %
X MSCI JAPAN ESG 1C	227 396	EUR	20,86	4 742 343,58	0,23 %	1,14 %	1,11 %
			Total	31 679 428,01		7,65 %	7,44 %
Total OPC à nombre variable de parts				31 679 428,01		7,65 %	7,44 %
Total valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés				414 430 300,46		100,00 %	97,22 %
II. Dépôts et liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
BNP Paribas		EUR		4 190 715,77			0,99 %
BNP Paribas		USD		272 558,11			0,06 %
BNP Paribas		NOK		41 035,40			0,01 %
BNP Paribas		GBP		14 234,09			0,00 %
BNP Paribas		SEK		168,57			0,00 %
BNP Paribas		DKK		156,75			0,00 %
BNP Paribas		CHF		31,74			0,00 %
			Total dépôts et liquidités	4 518 900,43			1,06 %
III. Autres créances et dettes				7 918 576,10			1,90 %
IV. Autres				-770 962,59			-0,18 %

% Portefeuille = le pourcentage de la ligne au regard du portefeuille-titre du compartiment

% Actif net = le pourcentage de la ligne au regard de la valeur nette d'inventaire totale du compartiment

Répartition sectorielle et géographique

(en pour cent du portefeuille-titre)

Actions	100,00 %
<i>dont Europe</i>	44,73 %
<i>dont USA</i>	49,01 %
<i>dont Japon</i>	1,14 %
<i>dont dettes des marchés émergents</i>	5,12 %
	100,00 %

Répartition par monnaie

(en pour cent du portefeuille-titre)

CHF	1,73 %
DKK	4,37 %
EUR	29,57 %
GBP	9,45 %
SEK	1,94 %
USD	52,94 %
	100,00 %

7.4.2 Modifications de la composition des actifs de HIGH GROWTH PORTFOLIO

Taux de rotation			
	Semestre 1	Semestre 2	Exercice entier
Achats	83 272 524,15	47 282 750,62	130 555 274,77
Ventes	62 699 593,37	105 959 771,90	168 659 365,27
Total 1	145 972 117,52	153 242 522,52	299 214 640,04
Souscriptions	66 989 481,64	50 644 563,21	117 634 044,85
Remboursements	45 515 892,35	111 343 792,31	156 859 684,66
Total 2	112 505 373,99	161 988 355,52	274 493 729,51
Moyenne de référence de l'actif net total	411 426 858,05	432 538 510,04	421 982 684,04
Rotation	8,13 %	-2,02 %	5,86 %

Le tableau ci-dessus montre le volume halfjaarlijkse en jaarlijkse en capitaux des transactions opérées dans le portefeuille. Il compare également ce volume (réduit de la somme des souscriptions et des remboursements) à la moyenne de l'actif net (rotation) au début et à la fin du semestre. Un chiffre proche de 0 % implique que les transactions pendant une période déterminée ont été réalisées uniquement en fonction des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont engendré que peu de transactions dans le portefeuille ou le cas échéant pas du tout.

La liste détaillée des transactions réalisées durant l'exercice peut être consultée gratuitement auprès de BNP Paribas S.A., succursale belge, Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles (jusqu'au 2 novembre 2023 : KBC Bank NV, Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles), qui est responsable du service financier.

7.4.3 Évolution du nombre de souscriptions, de remboursements et de la valeur nette d'inventaire

Période	Évolution du nombre de parts en circulation					
	Souscriptions classe A		Rachats classe A		Fin de période classe A	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	34,0000	12 855,0980	1 212,0000	15 108,1950	2 010,0000	39 011,8750
Juill. 2022 – Juin 2023	295 0000	17 801,2110	132,0000	7 549,7830	2 173,0000	49 263,3030
Juill. 2023 – Juin 2024	258,0000	12 160,9540	930,0000	30 114,9950	1 501,0000	31 309,2620

Année	Souscriptions classe R		Rachats classe R		Fin de période classe R	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
	Juill. 2021 – Juin 2022	1 851,9310	34 787,0000	47,9310	21 260,0000	4 916,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	59,0000	28 303,0000	407,0000	12 168,0000	4 568,0000	95 273,0000
Juill. 2023 – Juin 2024	3 473,0000	37 958,0000	65,0000	34 056,0000	7 976,0000	99 175,0000

Année	Souscriptions classe C		Rachats classe C		Fin de période classe C	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
	Juill. 2021 – Juin 2022	0,0000	28 806,0000	0,0000	3 910,0000	0,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	5 367,0000	20 470,0000	0,0000	4 471,0000	5 367,0000	79 108,0000
Juill. 2023 – Juin 2024	95,0000	12 647,0000	5 462,0000	17 864,0000	0,0000	73 891,0000

Année	Souscriptions classe F		Rachats classe F		Fin de période classe F	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
	Juill. 2021 – Juin 2022	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Juill. 2023 – Juin 2024	0,0000	73,0000	0,0000	0,0000	0,0000	73,0000

Année	Souscriptions classe RI		Rachats classe RI		Fin de période classe RI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
	Juill. 2021 – Juin 2022	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Juill. 2023 – Juin 2024	1 521,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1 521,0000	0,0000

Année	Souscriptions classe CI		Rachats classe CI		Fin de période classe CI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
	Juill. 2021 – Juin 2022	0,0000	0,0000	12 038,0000	0,0000	2 207,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2 207,0000	0,0000
Juill. 2023 – Juin 2024	480,0000	0,0000	190,0000	0,0000	2 497,0000	0,0000

Période	Montants payés et reçus par le compartiment en EUR			
	Souscriptions classe A		Rachats classe A	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	77 598,30	21 655 190,44	2 901 535,61	25 471 166,59
Juill. 2022 – Juin 2023	679 892,92	28 514 317,93	298 535,40	12 067 258,94
Juill. 2023 – Juin 2024	641 218,98	20 923 798,46	2 393 682,20	54 953 386,06

Année	Souscriptions classe R		Rachats classe R	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
	Juill. 2021 – Juin 2022	2 650 402,87	55 155 447,06	69 655,62
Juill. 2022 – Juin 2023	80 896,82	42 910 590,24	565 870,24	18 278 727,72
Juill. 2023 – Juin 2024	5 839 221,38	65 026 480,56	95 521,06	58 257 555,72

Année	Souscriptions classe C		Rachats classe C	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
	Juill. 2021 – Juin 2022	0,00	50 816 980,58	0,00
Juill. 2022 – Juin 2023	5 379 628,75	35 057 435,40	0,00	7 809 944,18
Juill. 2023 – Juin 2024	96 330,46	22 854 580,40	6 130 045,46	34 800 542,26

Année	Souscriptions classe F		Rachats classe F	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
	Juill. 2021 – Juin 2022	0,00	0,00	0,00
Juill. 2022 – Juin 2023	0,00	0,00	0,00	0,00
Juill. 2023 – Juin 2024	0,00	75 103,96	0,00	0,00

Année	Souscriptions classe RI		Rachats classe RI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
	Juill. 2021 – Juin 2022	0,00	0,00	0,00
Juill. 2022 – Juin 2023	0,00	0,00	0,00	0,00
Juill. 2023 – Juin 2024	1 521 086,10	0,00	0,00	0,00

Année	Souscriptions classe CI		Rachats classe CI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,00	0,00	15 455 949,34	0,00
Juill. 2022 – Juin 2023	0,00	0,00	0,00	0,00
Juill. 2023 – Juin 2024	656 224,55	0,00	228 951,90	0,00

Année	Période du compartiment	Valeur nette d'inventaire au terme de la période en EUR					
		d'une part A		d'une part R		d'une part C	
		Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	287 249 391,54	2 188,68	1 520,67	1 312,86	1 432,40	0,00	1 604,88
Juill. 2022 – Juin 2023	398 288 248,41	2 425,27	1 685,04	1 459,03	1 591,87	1 014,31	1 788,98
Juill. 2023 – Juin 2024	426 096 814,40	2 840,54	1 973,58	1 713,87	1 870,10	0,00	2 107,12

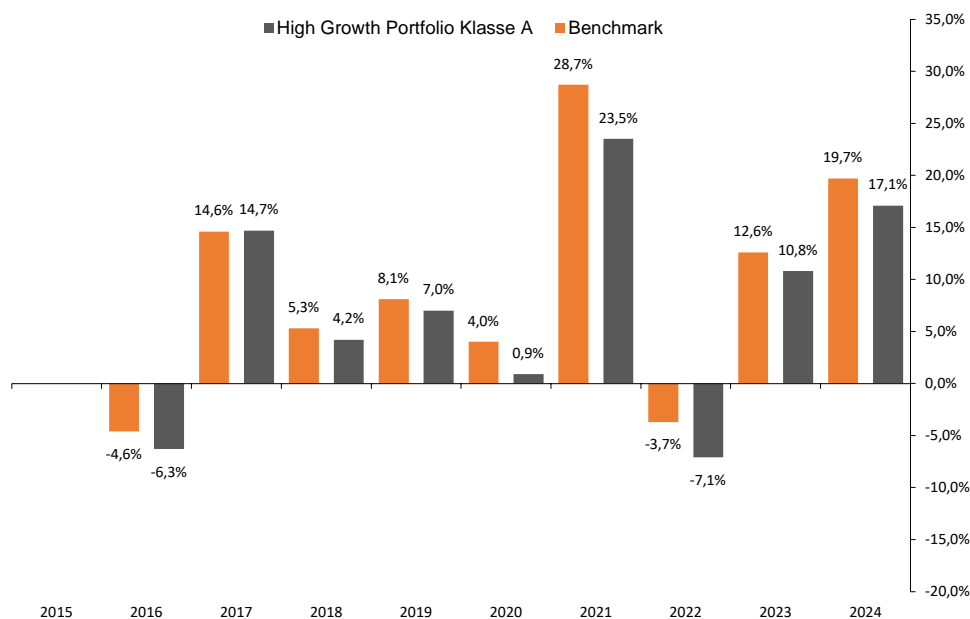
Année	Période	Valeur nette d'inventaire au terme de la période en EUR					
		d'une part F		d'une part RI		d'une part CI	
		Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	1 102,25	0,00
Juill. 2022 – Juin 2023		0,00	0,00	0,00	0,00	1 229,84	0,00
Juill. 2023 – Juin 2024		0,00	1 043,73	993,41	0,00	1 450,08	0,00

7.4.4 Rendements

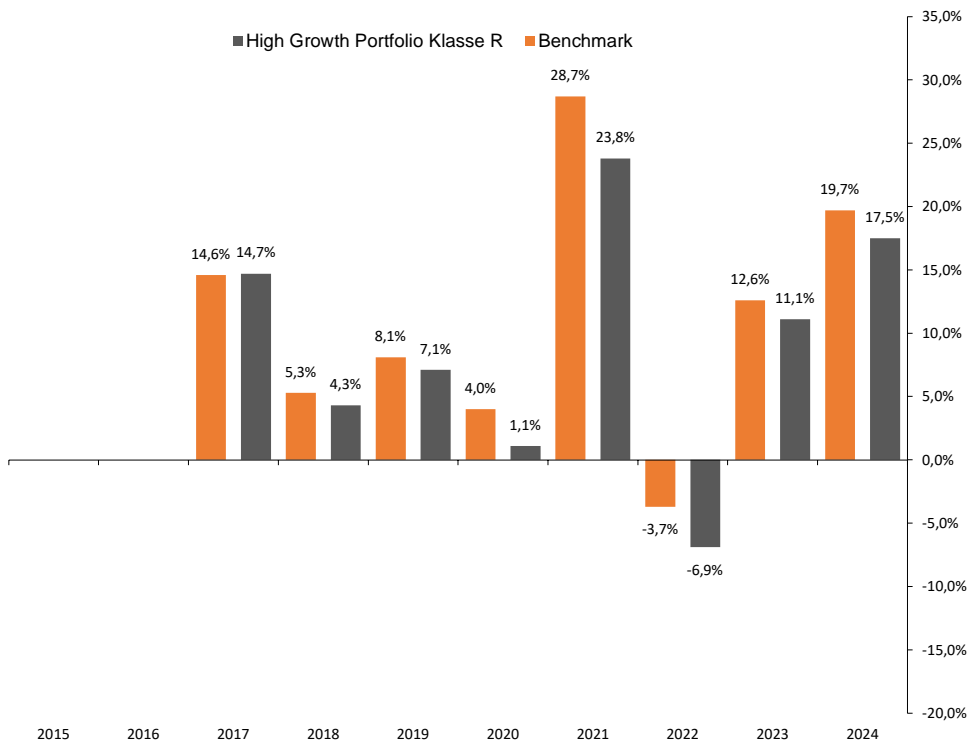
Les données ci-dessous sont des chiffres sur une base annuelle. Depuis le 1^{er} mars 2024, les performances du compartiment sont comparées au MSCI AC World Net Return.

Rendements actuariels	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	30/06/23-30/06/24	30/06/21-30/06/24	30/06/19-30/06/24	30/06/14-30/06/24
Classe A	17,13 %	6,43 %	8,48 %	n/a
Classe R	17,49 %	6,71 %	8,74 %	n/a
Classe C	17,79 %	7,04 %	9,09 %	n/a
Classe CI	17,91 %	7,16 %	n/a	n/a
Bench.	19,71 %	8,46 %	10,84 %	9,61 %

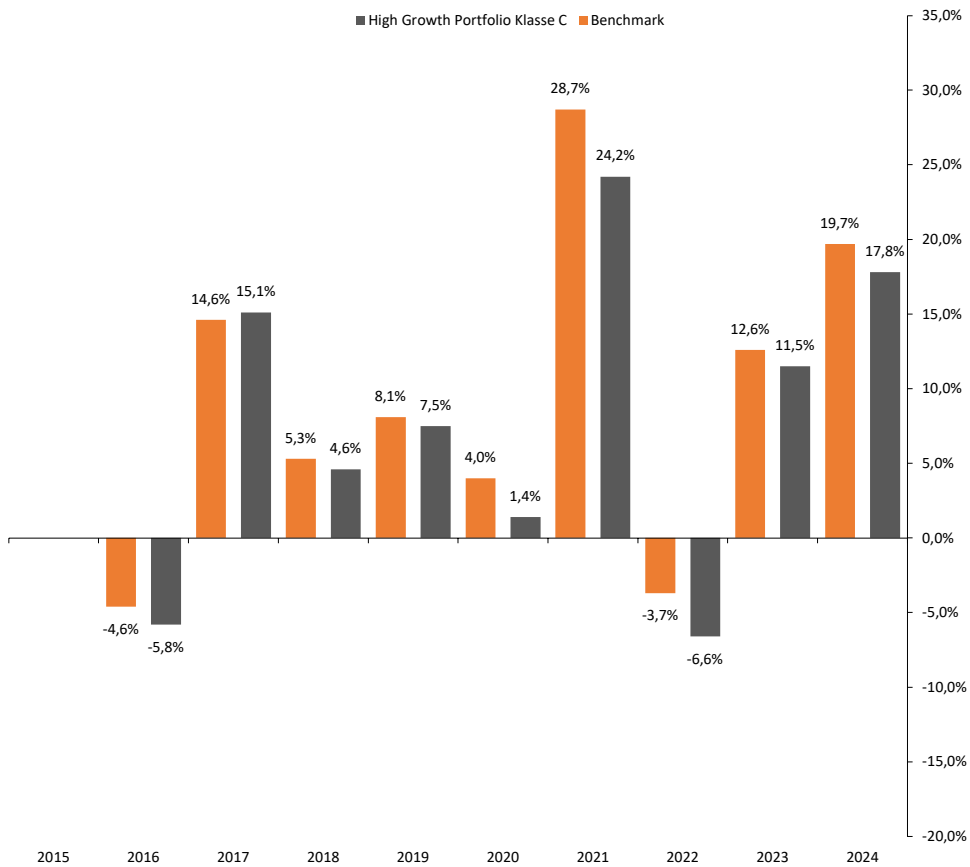
histogramme à rendement annuel classe A



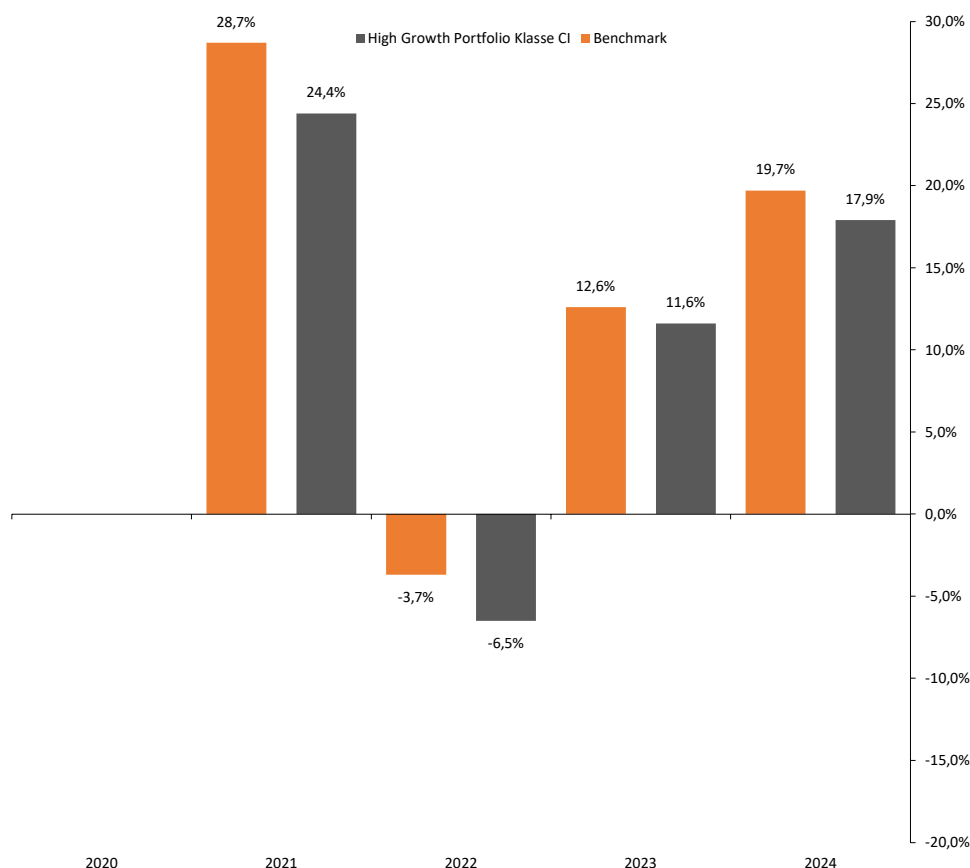
histogramme à rendement annuel classe R



histogramme à rendement annuel classe C



histogramme à rendement annuel classe CI



Rendement annuel du 01/07 au 30/06 inclus de l'année concernée.

Les chiffres de rendement ne sont pas encore indiqués pour les classes « RI », « F » et « FI », car elles n'existent pas encore depuis un exercice entier et/ou parce qu'aucun actionnaire ne détient ces classes depuis un exercice entier.

Cela concerne l'évolution de la valeur nette d'inventaire sur une base annuelle (notamment les frais courants), mais sans frais de souscription et de remboursement éventuels. Les rendements obtenus par le passé ne constituent aucunement une garantie pour l'avenir et ne tiennent pas compte des restructurations historiques (par exemple fusion de compartiments).

7.4.5 Frais

Frais courants :

A	1,55 %
R	1,24 %
C	0,97 %
CI	0,87 %

Les pourcentages ci-dessus sont calculés sur la base des frais encourus durant l'exercice. Les classes « RI », « F » et « FI » n'ont pas été reprises, car elles n'existent pas encore depuis un exercice entier et/ou parce qu'aucun actionnaire ne détient ces classes depuis un exercice entier.

Les frais suivants ne sont pas intégrés dans les frais courants :

- les intérêts sur les emprunts
- les paiements liés aux instruments financiers dérivés
- les commissions et frais qui sont directement payés par l'investisseur
- certains avantages tels que les soft commissions.

Fee-sharing :

La rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement de 1,30 % (A), 0,90 % (R) ou 0,74 % (C et CI), en fonction de la classe d'action, payée par MerLan nv à la société de gestion Van Lanschot Kempen Investment Management NV Nederland (jusqu'au 2 novembre 2023 : Capfi Delen Asset Management), est entièrement reversée par Van Lanschot Kempen Investment Management NV Nederland (jusqu'au 2 novembre 2023 : Capfi Delen Asset Management) à Mercier Van Lanschot.

7.4.6 Notes relatives aux états financiers

Classe FI : Il n'existe pas d'actionnaire de la classe FI de sorte qu'aucune donnée (notamment le cours) n'est présentée pour ces actions.

8 EQUITIES DBI-RDT

8.1 Rapport de gestion

8.1.1 Date de lancement et prix de souscription du compartiment

Le compartiment a été créé le 3 octobre 2017.

Les actions de distribution des classes A, AI, R, RI, C et CI ont été lancées entre le 16 octobre 2017 et le 3 novembre 2017, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action. Les actions de distribution des classes G et GI ont été lancées le 13 décembre 2021, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action. Les actions de distribution des classes F et FI ont été lancées le 1^{er} mars 2024, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action.

8.1.2 Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

8.1.3 Objectifs et grandes lignes de la politique d'investissement

Le compartiment EQUITIES DBI-RDT se fixe pour but une croissance maximale compte tenu d'un risque adéquat et en investissant principalement et d'une façon très diversifiée en des actions mondiales avec une très grande diversification au niveau sectoriel. Le compartiment vise à distribuer aux actionnaires soumis à l'impôt des sociétés des dividendes qui sont déductibles comme « Revenus Définitivement Taxés ».

Le compartiment distribue annuellement aux actions de distribution au moins 90 % des revenus recueillis, déduction faite des rémunérations, commissions et frais, en correspondance avec l'article 203 CIR92, tout changement ultérieur de cet article et toute autre disposition y afférente.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune garantie de capital ni de protection du capital.

Politique ESG

Le compartiment promeut les caractéristiques environnementales, sociales et de bonne gouvernance, mais n'a pas d'objectif spécifique en matière d'investissement durable. Les investissements durables que le compartiment entend partiellement réaliser contribuent d'une part à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Le compartiment vise d'autre part à réaliser des investissements socialement durables. Ces investissements contribuent principalement à garantir la bonne santé et le bien-être à tout âge.

La politique ESG est intégrée dans le processus d'investissement sur la base de quatre piliers : 1) sélection négative et basée sur des normes, 2) intégration ESG, 3) Best-in-Class et 4) actionnariat actif (engagement et vote). Pour une description détaillée des stratégies de durabilité appliquées, veuillez vous référer à l'annexe 2 du prospectus.

8.1.4 Benchmark

Le compartiment Van Lanschot Equities DBI-RDT Portfolio n'est pas lié à un indice. Un benchmark est toutefois utilisé comme référence pour comparer le rendement, à savoir le MSCI AC World Net Return.

8.1.5 Politique menée durant l'exercice

Un certain nombre de nouvelles positions ont été incluses dans le volet actions. Avec Amazon, le gestionnaire choisit un acteur dominant du commerce électronique et du cloud (AWS – Amazon Web Services), ainsi qu'une activité publicitaire en forte croissance.

En outre, le gestionnaire a pris une position dans le fabricant de puces TSMC. TSMC est l'acteur le plus important et le plus avancé, qui a acquis au fil des ans un avantage concurrentiel en termes de connaissances (telles que la propriété intellectuelle et le personnel) et d'échelle.

En outre, le gestionnaire a également pris une nouvelle position chez Littelfuse. Cet acteur américain possède une expertise dans tous les types de « protection » électrique/électronique (surtensions, pannes et courts-circuits). Littelfuse opère à l'échelle mondiale (40 % aux États-Unis, 40 % en Europe et 20 % en Asie). Le chiffre d'affaires surfe sur la tendance à l'électrification. Les marchés finaux sont vastes et vont de l'électronique grand public à l'industrie, en passant par les centres de données, les voitures et les stations de recharge.

Avec la position dans Chubb, le gestionnaire prend position dans un assureur international avec une belle croissance dans des ratios combinés très forts. Chubb a connu une belle croissance des primes d'assurance ces dernières années. En outre, la hausse actuelle des taux d'intérêt donnera un bon coup de pouce à l'important portefeuille d'obligations figurant au bilan de Chubb au cours de la période à venir.

Les perspectives que le gestionnaire avait esquissées à la fin de l'exercice précédent ne se sont pas concrétisées. Le gestionnaire estimait que les attentes concernant les résultats de l'entreprise étaient trop optimistes. Rien n'était moins vrai. Le marché boursier tout comme l'économie ont enregistré des résultats supérieurs aux prévisions.

8.1.6 Politique future

Cette année, près de la moitié de la population mondiale devra se rendre aux urnes. L'élection présidentielle américaine de début novembre va de plus en plus attirer l'attention au cours de la période à venir. Cela ne manquera pas de faire les gros titres. Il s'agit là d'un terrain fertile pour les éternels pessimistes. Cependant, le gestionnaire se concentre sur les développements quotidiens et à long terme des entreprises en portefeuille. Cela apporte toujours une certaine tranquillité (d'esprit) dans des périodes potentiellement turbulentes. Comprendre, surveiller et ajuster les entreprises du portefeuille si nécessaire.

8.1.7 Classe de risque

Le compartiment avait une classe de risque 4 sur une échelle de 1 à 7.

Un indicateur synthétique de risque (ISR) est défini conformément au Règlement (UE) 2017/653 complétant le Règlement (UE) 1286/2014. L'indicateur synthétique de risque est une indication du niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs perdent sur le produit en raison de l'évolution du marché ou parce qu'il n'y a pas d'argent pour le paiement. Il donne une indication chiffrée du rendement possible du compartiment, mais aussi du risque associé, calculé dans la monnaie dans laquelle le compartiment est exprimé. L'indicateur est formulé sous la forme d'un nombre compris entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est important, mais aussi plus il est difficile de prévoir ce rendement. Des pertes plus importantes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Toutefois, il indique que, par rapport à des chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus faible, mais aussi plus prévisible.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) est régulièrement évalué et peut donc être revu à la baisse ou à la hausse en fonction de données antérieures. Les données antérieures ne sont pas toujours un indicateur fiable du rendement et du risque à venir.

Le chiffre le plus récent pour cet indicateur se trouve dans le document d'information essentiel.

8.1.8 Affectation des résultats

Pour l'exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024, un dividende brut par action de 119,2876 € pour la classe A, 125,7532 € pour la classe R, 128,9000 € pour la classe C, 102,2870 € pour la classe G, 120,1515 € pour la classe AI, 126,8298 € pour la classe RI, 130,0075 € pour la classe CI, 103,0604 € pour la classe GI et de 46,4155 € pour la classe FI sera versé aux actionnaires de distribution en octobre 2024. Le dividende se compose au moins d'un montant spécifique à payer en vertu des dispositions fiscales.

Le solde du résultat à affecter aux actionnaires de distribution et du résultat à affecter aux actionnaires de capitalisation est ajouté au capital.

8.2 Bilan

Partie 1. – Schéma du bilan

TOTAL ACTIF NET

I Actifs immobilisés

- A. Frais d'établissement et d'organisation
- B. Immobilisations incorporelles
- C. Immobilisations corporelles

II Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés

- A. Obligations et autres titres de créance
 - a. Obligations
 - b. Autres titres de créance
 - b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »
 - b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »
- B. Instruments du marché monétaire
- C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions
 - a. Actions
 - b. OPC à nombre fixe de parts
 - c. Autres valeurs assimilables à des actions
- D. Autres valeurs mobilières
- E. OPC à nombre variable de parts
- F. Instruments financiers dérivés
 - k. Sur taux d'intérêt
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)

III Créances et dettes à plus d'un an

- A. Créances
- B. Dettes

IV Créances et dettes à un an au plus

- A. Créances
 - a. Montants à recevoir
 - b. Avoirs fiscaux
 - c. Collateral
 - d. Autres
- B. Dettes
 - a. Montants à payer (-)
 - b. Dettes fiscales (-)
 - c. Emprunts (-)
 - d. Collateral (-)
 - e. Autres (-)

V Dépôts et liquidités

- A. Avoirs bancaires à vue
- B. Avoirs bancaires à terme
- C. Autres

VI Comptes de régularisation

- A. Charges à reporter
- B. Produits acquis
- C. Charges à imputer (-)
- D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
- B. Participations au résultat
- C. Résultat reporté
- D. Résultat de l'exercice

30/06/24	30/06/23
en EUR	en EUR

677 692 849,31	532 300 098,42
0,00	0,00

671 697 280,64	529 221 694,87
671 697 280,64	529 221 694,87

0,00	0,00

1 215 915,23	899 798,11
5 999 649,42	930 534,56
231 361,68	45 041,95
-5 015 095,87	-75 778,40

5 801 508,47	2 967 526,68
5 801 508,47	2 967 526,68

-1 021 855,03	-788 921,24
-1 021 855,03	-788 921,24

677 692 849,31	532 300 098,42
563 536 322,24	462 747 141,92
5 944 104,47	1 963 827,42
0,00	0,00
108 212 422,60	67 589 129,08

Partie 2. – Postes hors bilan

I	Sûretés réelles (+/-)	0,00	0,00
	A. Collateral		
	a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
	b. Liquidités/dépôts		
	B. Autres sûretés réelles (+/-)		
	a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
	b. Liquidités/dépôts		
II	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)	0,00	0,00
	A. Contrats d'option et warrants achetés		
	B. Contrats d'option et warrants vendus		
III	Montants notionnels des contrats à terme (+)	0,00	0,00
	A. Contrats à terme achetés		
	B. Contrats à terme vendus		
IV	Montants notionnels des contrats de swap (+)	0,00	0,00
	A. Contrats de swap achetés		
	B. Contrats de swap vendus		
V	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)	0,00	0,00
	A. Contrats achetés		
	B. Contrats vendus		
VI	Montants non appelés sur actions	0,00	0,00
VII	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
VIII	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
IX	Instruments financiers prêtés	0,00	0,00

8.3 Compte de résultats

	30/06/24 en EUR	30/06/23 en EUR
Partie 3. – Schéma du compte de résultats		
I Réductions de valeur, moins-values et plus-values	103 606 266,03	63 107 208,53
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	95 957 942,22	72 637 081,76
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts	-8 131,63	
F. Instruments financiers dérivés		
j. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	7 656 455,44	-9 529 873,23
II Produits et charges des placements	11 502 759,15	10 146 526,21
A. Dividendes	12 363 419,18	11 192 957,93
B. Intérêts (+/-)		
a. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire		
b. Dépôts et liquidités	90,58	
c. Collateral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-1 055,85	
D. Contrats de swap		
E. Précomptes mobiliers (-)		
a. D'origine belge		
b. D'origine étrangère	-863 786,79	-1 046 431,72
F. Autres produits provenant des placements	4 092,03	
III Autres produits	0,00	0,00
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	0,00	
B. Autres	0,00	
IV Coûts d'exploitation	-6 907 666,23	-5 588 827,26
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-405 846,79	-201 698,34
B. Charges financières (-)	-66 768,16	
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-70 445,90	-80 960,41
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière		
Classe « A » et « AI »	-976 924,76	-905 345,60
Classe « R » et « RI »	-1 557 612,07	-1 486 960,26
Classe « C » et « CI »	-1 590 409,84	-1 431 366,41
Classe « F » et « FI »	-7 532,18	
Classe « G » et « GI »	-1 244 022,52	-859 243,39
b. Gestion administrative et comptable	-361 251,13	-193 690,30
c. Rémunération commerciale		
E. Frais administratifs (-)		
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)		
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-1 666,68	-3 334,31
H. Services et biens divers (-)	-16 111,81	-22 013,01
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J. Taxes		
Classe « A », « R », « C », « F » et « G »	-566 030,61	-353 543,89
Classe « AI », « RI », « CI », « FI » et « GI »	-17 939,65	-14 682,78
K. Autres frais (-)	-25 104,13	-35 988,56
Produits et charges de l'exercice	4 595 092,92	4 557 698,95
Sous-total II + III + IV	4 595 092,92	4 557 698,95

V	Bénéfice courant (Perte courante) sur le résultat avant impôts sur le résultat	108 201 358,95	67 664 907,48
VI	Impôts sur le résultat	-11 063,65	75 778,40
VII	Résultat de l'exercice	108 212 422,60	67 589 129,08

Partie 4. – Affectations et prélèvements

I.	Bénéfice (Perte) à affecter	114 156 527,07	69 552 956,50
	a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent		0,00
	b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	108 212 422,60	67 589 129,08
	c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	5 944 104,47	1 963 827,42
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital	-56 393 039,35	-47 104 972,27
III.	Bénéfice à reporter (Perte à reporter)	0,00	0,00
IV.	(Distribution des dividendes)	-57 763 487,72	-22 447 984,23

8.4 Composition des actifs et chiffres-clés

8.4.1 Composition des actifs au 30/06/2024

Dénomination	Quantité	Devise	Cours	Évaluation	% détenu par le fonds	Taux de notation	% du portefeuille	% actif net
I. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés								
<u>Actions et autres valeurs assimilables à des actions</u>								
Actions								
Danemark								
COLOPLAST-B	32 426	DKK	836,60	3 637 649,83			0,54 %	0,54 %
NOVO NORDISK A/S-B	141 093	DKK	1 005,60	19 025 688,53			2,83 %	2,81 %
NOVOZYMES A/S-B SHARES	96 734	DKK	426,10	5 527 138,27			0,82 %	0,82 %
			Total	28 190 476,63			4,19 %	4,17 %
Allemagne								
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	34 840	EUR	88,38	3 079 159,20			0,46 %	0,45 %
DEUTSCHE BOERSE AG	33 550	EUR	191,10	6 411 405,00			0,95 %	0,95 %
			Total	9 490 564,20			1,41 %	1,40 %
France								
AXA SA	263 328	EUR	30,57	8 049 936,96			1,20 %	1,19 %
BNP PARIBAS	150 392	EUR	59,53	8 952 835,76			1,33 %	1,32 %
DASSAULT SYSTEMES SE	178 367	EUR	35,30	6 296 355,10			0,94 %	0,93 %
KERING	15 835	EUR	338,50	5 360 147,50			0,80 %	0,79 %
L'OREAL	26 099	EUR	410,05	10 701 894,95			1,59 %	1,58 %
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	24 013	EUR	713,60	17 135 676,80			2,55 %	2,53 %
SCHNEIDER ELECTRIC SE	46 918	EUR	224,30	10 523 707,40			1,57 %	1,55 %
TOTALENERGIES SE	190 776	EUR	62,33	11 891 068,08			1,77 %	1,75 %
VINCI SA	60 273	EUR	98,38	5 929 657,74			0,88 %	0,87 %
			Total	84 841 280,29			12,63 %	12,51 %
Irlande								
ACCENTURE PLC-CL A	24 827	USD	303,41	7 028 467,52			1,05 %	1,04 %
KERRY GROUP PLC-A	61 136	EUR	75,65	4 624 938,40			0,69 %	0,68 %
			Total	11 653 405,92			1,74 %	1,72 %
Pays-Bas								
ASML HOLDING NV	22 176	EUR	964,20	21 382 099,20			3,18 %	3,16 %
ING GROEP NV	499 145	EUR	15,96	7 967 352,49			1,19 %	1,18 %
NN GROUP NV – W/I	130 310	EUR	43,45	5 661 969,50			0,84 %	0,84 %
PROSUS NV	188 804	EUR	33,26	6 279 621,04			0,93 %	0,93 %
WOLTERS KLUWER	45 877	EUR	154,80	7 101 759,60			1,06 %	1,05 %
			Total	48 392 801,83			7,20 %	7,16 %
Espagne								
IBERDROLA SA	422 288	EUR	12,12	5 116 019,29			0,76 %	0,75 %
			Total	5 116 019,29			0,76 %	0,75 %
Taiwan								
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	87 810	USD	173,81	14 240 500,21			2,12 %	2,10 %
			Total	14 240 500,21			2,12 %	2,10 %
Royaume-Uni								
ADMIRAL GROUP PLC	213 788	GBP	26,15	6 593 803,38			0,98 %	0,97 %
ASHTED GROUP PLC	113 964	GBP	52,82	7 099 815,39			1,06 %	1,05 %
ASTRAZENECA PLC	112 450	GBP	123,56	16 387 712,44			2,44 %	2,42 %
CRODA INTERNATIONAL PLC	124 964	GBP	39,48	5 818 928,72			0,87 %	0,86 %
HSBC HOLDINGS PLC	1 233 560	GBP	6,84	9 950 246,92			1,48 %	1,47 %
INFORMA PLC	665 247	GBP	8,56	6 714 847,93			1,00 %	0,99 %
NATIONAL GRID PLC	464 197	GBP	8,83	4 832 225,88			0,72 %	0,71 %
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	149 727	GBP	42,82	7 561 844,82			1,13 %	1,12 %
SPIRAX-SARCO ENGINEERING PLC	59 209	GBP	84,80	5 921 947,55			0,88 %	0,87 %
UNILEVER PLC	137 324	EUR	51,28	7 041 974,72			1,05 %	1,04 %
VODAFONE GROUP PLC	3 105 831	GBP	0,70	2 555 437,52			0,38 %	0,38 %
			Total	80 478 785,27			11,99 %	11,88 %
États-Unis								
ADOBE INC	15 851	USD	555,54	8 216 342,00			1,22 %	1,21 %
ALPHABET INC-CL A	201 944	USD	182,15	34 321 529,82			5,11 %	5,06 %
AMAZON.COM INC	113 371	USD	193,25	20 442 216,71			3,04 %	3,02 %

AMERICAN EXPRESS CO	22 376	USD	231,55	4 834 301,66	0,72 %	0,71 %
AMERICAN WATER WORKS CO INC	49 090	USD	129,16	5 915 991,98	0,88 %	0,87 %
AMGEN INC	20 678	USD	312,45	6 028 309,86	0,90 %	0,89 %
APPLIED MATERIALS INC	26 194	USD	235,99	5 767 690,27	0,86 %	0,85 %
BANK OF NEW YORK MELLON CORP	61 304	USD	59,89	3 425 702,43	0,51 %	0,51 %
CARMAX INC	94 511	USD	73,34	6 467 400,74	0,96 %	0,95 %
CBRE GROUP INC – A	84 136	USD	89,11	6 995 436,40	1,04 %	1,03 %
COCA-COLA CO/THE	121 367	USD	63,65	7 207 846,56	1,07 %	1,06 %
DANAHER CORP	49 749	USD	249,85	11 597 655,86	1,73 %	1,71 %
ECOLAB INC	22 614	USD	238,00	5 021 816,66	0,75 %	0,74 %
HOME DEPOT INC	27 422	USD	344,24	8 807 790,30	1,31 %	1,30 %
IDEX CORP	30 408	USD	201,20	5 708 504,40	0,85 %	0,84 %
ILLINOIS TOOL WORKS	23 580	USD	236,96	5 213 451,65	0,78 %	0,77 %
INTERCONTINENTAL EXCHANGE IN	43 159	USD	136,89	5 512 512,72	0,82 %	0,81 %
JOHNSON & JOHNSON	69 709	USD	146,16	9 506 570,99	1,42 %	1,40 %
LITTELFUSE INC	28 413	USD	255,59	6 775 907,31	1,01 %	1,00 %
MARSH & MCLENNAN COS	22 634	USD	210,72	4 450 139,01	0,66 %	0,66 %
MCCORMICK & CO-NON VTG SHRS	71 598	USD	70,94	4 739 129,57	0,71 %	0,70 %
MERCK & CO. INC.	85 015	USD	123,80	9 820 253,78	1,46 %	1,45 %
MICROSOFT CORP	98 712	USD	446,95	41 165 690,16	6,14 %	6,08 %
NIKE INC -CL B	70 789	USD	75,37	4 978 182,36	0,74 %	0,73 %
NVIDIA CORP	159 208	USD	123,54	18 351 813,70	2,73 %	2,71 %
OTIS WORLDWIDE CORP	58 173	USD	96,26	5 224 850,00	0,78 %	0,77 %
PHILLIPS 66	63 772	USD	141,17	8 399 993,69	1,25 %	1,24 %
PROCTER & GAMBLE CO/THE	48 043	USD	164,92	7 392 816,95	1,10 %	1,09 %
ROCKWELL AUTOMATION INC	18 103	USD	275,28	4 649 772,65	0,69 %	0,69 %
S&P GLOBAL INC	13 445	USD	446,00	5 595 026,83	0,83 %	0,83 %
SALESFORCE INC	39 426	USD	257,10	9 457 825,62	1,41 %	1,40 %
SERVICENOW INC	10 261	USD	786,67	7 531 626,66	1,12 %	1,11 %
SHERWIN-WILLIAMS CO/THE	16 023	USD	298,43	4 461 622,48	0,66 %	0,66 %
TESLA INC	43 996	USD	197,88	8 123 096,30	1,21 %	1,20 %
TEXAS INSTRUMENTS INC	39 918	USD	194,53	7 245 391,69	1,08 %	1,07 %
UNION PACIFIC CORP	29 926	USD	226,26	6 317 757,64	0,94 %	0,93 %
US BANCORP	135 650	USD	39,70	5 024 777,23	0,75 %	0,74 %
VISA INC-CLASS A SHARES	48 321	USD	262,47	11 833 741,93	1,76 %	1,75 %
WALT DISNEY CO/THE	53 944	USD	99,29	4 997 527,16	0,74 %	0,74 %
ZOETIS INC	34 290	USD	173,36	5 546 549,48	0,83 %	0,82 %
			Total	353 074 563,21	52,57 %	52,10 %
Suède						
ASSA ABLOY AB-B	320 634	SEK	299,60	8 463 607,59	1,26 %	1,25 %
ATLAS COPCO AB-A SHS	472 874	SEK	199,20	8 299 251,17	1,24 %	1,22 %
			Total	16 762 858,76	2,50 %	2,47 %
Suisse						
CHUBB LTD	24 598	USD	255,08	5 854 404,33	0,87 %	0,86 %
GIVAUDAN-REG	1 322	CHF	4 260,00	5 847 796,07	0,87 %	0,86 %
LONZA GROUP AG-REG	15 227	CHF	490,40	7 753 824,63	1,15 %	1,14 %
			Total	19 456 025,03	2,89 %	2,86 %
Total actions et autres valeurs assimilables à des actions				671 697 280,64	100,00 %	99,12 %
Total valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés				671 697 280,64	100,00 %	99,12 %
II. Dépôts et liquidités						
Avoirs bancaires à vue						
BNP Paribas		EUR		5 429 995,67		0,80 %
BNP Paribas		USD		283 813,55		0,04 %
BNP Paribas		NOK		60 901,71		0,01 %
BNP Paribas		GBP		26 786,57		0,00 %
BNP Paribas		DKK		6,25		0,00 %
BNP Paribas		SEK		4,72		0,00 %
			Total dépôts et liquidités	5 801 508,47		0,85 %
III. Autres créances et dettes				1 215 915,23		0,18 %
IV. Autres				-1 021 855,03		-0,15 %
V. Total valeur nette d'inventaire				677 692 849,31		100,00 %

% Portefeuille = le pourcentage de la ligne au regard du portefeuille-titre du compartiment

% Actif net = le pourcentage de la ligne au regard de la valeur nette d'inventaire totale du compartiment

Répartition sectorielle

(en pour cent du portefeuille-titre)

Banques	7,0 %
Services de communication	3,2 %
Biens de consommation durables	9,5 %
Énergie	4,5 %
Soins de santé	10,4 %
Biens industriels	14,9 %
IT	15,0 %
Matériaux	6,0 %
Équipement utilitaires	6,4 %
Autres prestataires de services financiers	7,8 %
Immobilier	0,8 %
Consommables	7,7 %
Assureurs	6,8 %
	100,0 %

Répartition géographique

(en pour cent du portefeuille-titre)

Danemark	4,20 %
Allemagne	1,41 %
France	12,63 %
Irlande	1,73 %
Pays-Bas	7,20 %
Espagne	0,76 %
Taiwan	2,12 %
Royaume-Uni	11,98 %
États-Unis	52,57 %
Suède	2,50 %
Suisse	2,90 %
	100,00 %

Répartition par monnaie

(en pour cent du portefeuille-titre)

CHF	2,02 %
DKK	4,20 %
EUR	23,75 %
GBP	10,93 %
SEK	2,50 %
USD	56,60 %
	100,00 %

8.4.2 Modifications de la composition des actifs de EQUITIES DBI-RDT

Taux de rotation			
	Semestre 1	Semestre 2	Exercice entier
Achats	133 871 626,29	102 850 110,38	236 721 736,67
Ventes	133 226 375,41	65 954 870,86	199 181 246,27
Total 1	267 098 001,70	168 804 981,24	435 902 982,94
Souscriptions	93 811 246,35	122 278 908,82	216 090 155,17
Remboursements	69 901 257,49	86 560 616,46	156 461 873,95
Total 2	163 712 503,84	208 839 525,28	372 552 029,12
Moyenne de référence de l'actif net total	679 468 411,50	628 693 794,37	654 081 102,93
Rotation	15,22 %	-6,37 %	9,69 %

Le tableau précédent montre le volume halfjaarlijkse en jaarlijkse en capitaux des transactions opérées dans le portefeuille. Il compare également ce volume (réduit de la somme des souscriptions et des remboursements) à la moyenne de l'actif net (rotation) au début et à la fin du semestre. Un chiffre proche de 0 % implique que les transactions pendant une période déterminée ont été réalisées uniquement en fonction des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont engendré que peu de transactions dans le portefeuille ou le cas échéant pas du tout.

La liste détaillée des transactions réalisées durant l'exercice peut être consultée gratuitement auprès de BNP Paribas S.A., succursale belge, Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles (jusqu'au 2 novembre 2023 : KBC Bank NV, Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles), qui est responsable du service financier.

8.4.3 Évolution du nombre de souscriptions, de remboursements et de la valeur nette d'inventaire

Période	Évolution du nombre de parts en circulation					
Année	Souscriptions classe A		Rachats classe A		Fin de période classe A	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,0000	69 725,5720	0,0000	53 210,3560	0,0000	50 971,1040
Juill. 2022 – Juin 2023	0,0000	13 735,1390	0,0000	14 030,5430	0,0000	50 675,7000
Juill. 2023 – Juin 2024	0,0000	18 013,0000	0,0000	23 079,1720	0,0000	45 609,5280

Année	Souscriptions classe R		Rachats classe R		Fin de période classe R	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,0000	66 275,8710	0,0000	38 066,5330	0,0000	115 339,1100
Juill. 2022 – Juin 2023	0,0000	21 721,7910	0,0000	42 968,1350	0,0000	94 092,7660
Juill. 2023 – Juin 2024	0,0000	37 151,0000	0,0000	23 177,2970	0,0000	108 066,4690

Année	Souscriptions classe C		Rachats classe C		Fin de période classe C	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,0000	27 844,0000	0,0000	13 000,0000	0,0000	51 258,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	0,0000	20 376,0000	0,0000	26 777,0000	0,0000	44 857,0000
Juill. 2023 – Juin 2024	0,0000	12 899,0000	0,0000	11 094,0000	0,0000	46 662,0000

Année	Souscriptions classe F		Rachats classe F		Fin de période classe F	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Juill. 2023 – Juin 2024	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

Année	Souscriptions classe G		Rachats classe G		Fin de période classe G	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,0000	70 838,7560	0,0000	302,3780	0,0000	70 536,3780
Juill. 2022 – Juin 2023	0,0000	58 225,3260	0,0000	10 653,6360	0,0000	118 108,0680
Juill. 2023 – Juin 2024	0,0000	52 903,9450	0,0000	19 437,7170	0,0000	151 574,2960

Année	Souscriptions classe AI		Rachats classe AI		Fin de période classe AI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,0000	633,0020	0,0000	210 0000	0,0000	1 006,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	0,0000	387,0000	0,0000	174,0000	0,0000	1 219,0000
Juill. 2023 – Juin 2024	0,0000	515,0000	0,0000	874,0000	0,0000	860,0000

Année	Souscriptions classe RI		Rachats classe RI		Fin de période classe RI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,0000	14 856,0000	0,0000	19 576,0000	0,0000	5 224,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	0,0000	1 898,0000	0,0000	942,0000	0,0000	6 180,0000
Juill. 2023 – Juin 2024	0,0000	8 870,0000	0,0000	3 193,0000	0,0000	11 857,0000

Année	Souscriptions classe CI		Rachats classe CI		Fin de période classe CI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,0000	49 642,6540	0,0000	28 214,0000	0,0000	95 838,6540
Juill. 2022 – Juin 2023	0,0000	26 588,0000	0,0000	28 676,0000	0,0000	93 750,6540
Juill. 2023 – Juin 2024	0,0000	26 488,0000	0,0000	31 294,0000	0,0000	88 944,6540

Année	Souscriptions classe FI		Rachats classe FI		Fin de période classe FI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

Juill. 2023 – Juin 2024	0,0000	5 460,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5 460,0000
-------------------------	--------	------------	--------	--------	--------	------------

Année	Souscriptions classe GI		Rachats classe GI		Fin de période classe GI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,0000	22,9620	0,0000	0,0000	0,0000	22,9620
Juill. 2022 – Juin 2023	0,0000	2 180,0000	0,0000	460,0000	0,0000	1 742,9620
Juill. 2023 – Juin 2024	0,0000	0,0000	0,0000	475,0000	0,0000	1 267,9620

Période	Montants payés et reçus par le compartiment en EUR			
Année	Souscriptions classe A		Rachats classe A	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,00	94 198 855,84	0,00	68 938 508,12
Juill. 2022 – Juin 2023	0,00	17 541 191,08	0,00	17 873 207,95
Juill. 2023 – Juin 2024	0,00	25 747 243,47	0,00	33 188 524,05

Année	Souscriptions classe R		Rachats classe R	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,00	88 522 120,59	0,00	49 884 042,94
Juill. 2022 – Juin 2023	0,00	27 453 651,21	0,00	54 882 310,73
Juill. 2023 – Juin 2024	0,00	53 636 550,20	0,00	33 070 446,78

Année	Souscriptions classe C		Rachats classe C	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,00	37 298 819,44	0,00	17 548 979,79
Juill. 2022 – Juin 2023	0,00	25 491 471,46	0,00	32 968 904,14
Juill. 2023 – Juin 2024	0,00	17 952 492,72	0,00	16 933 175,03

Année	Souscriptions classe F		Rachats classe F	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,00	0,00	0,00	0,00
Juill. 2022 – Juin 2023	0,00	0,00	0,00	0,00
Juill. 2023 – Juin 2024	0,00	0,00	0,00	0,00

Année	Souscriptions classe G		Rachats classe G	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,00	72 174 556,34	0,00	307 828,16
Juill. 2022 – Juin 2023	0,00	59 505 391,81	0,00	10 691 013,89
Juill. 2023 – Juin 2024	0,00	61 313 317,70	0,00	21 962 136,67

Année	Souscriptions classe AI		Rachats classe AI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,00	837 325,40	0,00	250 009,20
Juill. 2022 – Juin 2023	0,00	478 601,32	0,00	231 983,76
Juill. 2023 – Juin 2024	0,00	682 540,34	0,00	1 353 559,27

Année	Souscriptions classe RI		Rachats classe RI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,00	19 863 378,85	0,00	25 647 768,84
Juill. 2022 – Juin 2023	0,00	2 459 406,74	0,00	1 242 308,18
Juill. 2023 – Juin 2024	0,00	13 307 449,38	0,00	4 556 152,10

Année	Souscriptions classe CI		Rachats classe CI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,00	65 795 724,81	0,00	36 674 106,21
Juill. 2022 – Juin 2023	0,00	35 581 368,76	0,00	37 362 127,04
Juill. 2023 – Juin 2024	0,00	38 009 539,26	0,00	44 868 426,05

Année	Souscriptions classe FI		Rachats classe FI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,00	0,00	0,00	0,00
Juill. 2022 – Juin 2023	0,00	0,00	0,00	0,00
Juill. 2023 – Juin 2024	0,00	5 441 022,10	0,00	0,00

Année	Souscriptions classe GI		Rachats classe GI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,00	23 029,69	0,00	0,00
Juill. 2022 – Juin 2023	0,00	2 260 577,05	0,00	502 517,80
Juill. 2023 – Juin 2024	0,00	0,00	0,00	529 454,00

Période	Valeur nette d'inventaire au terme de la période en EUR										
Année	du compartiment	d'une part A		d'une part R		d'une part C		d'une part F		d'une part G	
		Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	459 891 137,70	0,00	1 216,39	0,00	1 216,42	0,00	1 224,62	0,00	0,00	0,00	978,45
Juill. 2022 – Juin 2023	532 300 098,42	0,00	1 372,55	0,00	1 372,29	0,00	1 379,19	0,00	0,00	0,00	1 094,99
Juill. 2023 – Juin 2024	677 692 849,31	0,00	1 579,42	0,00	1 580,99	0,00	1 587,17	0,00	0,00	0,00	1 258,17

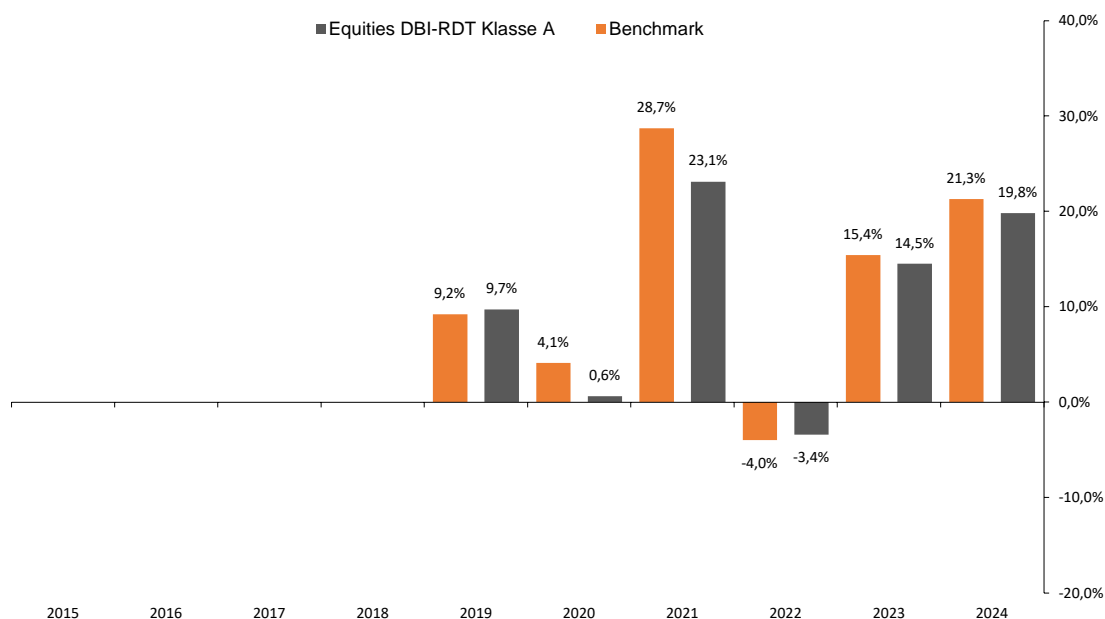
Période	Valeur nette d'inventaire au terme de la période en EUR									
Année	d'une part AI		d'une part RI		d'une part CI		d'une part FI		d'une part GI	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,00	1 223,58	0,00	1 224,35	0,00	1 232,83	0,00	0,00	0,00	984,06
Juill. 2022 – Juin 2023	0,00	1 381,87	0,00	1 382,45	0,00	1 389,65	0,00	0,00	0,00	1 102,23
Juill. 2023 – Juin 2024	0,00	1 591,79	0,00	1 594,42	0,00	1 601,14	0,00	1 051,67	0,00	1 268,10

8.4.4 Rendements

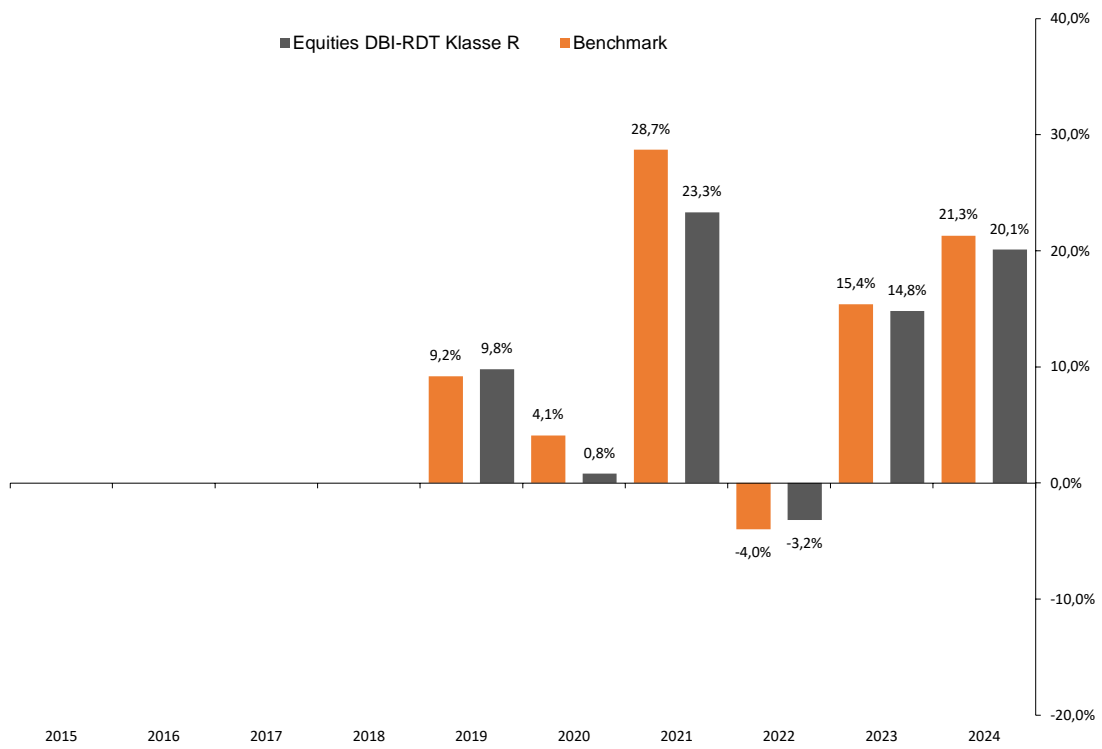
Les données ci-dessous sont des chiffres sur une base annuelle. Depuis le 1^{er} mars 2024, les performances du compartiment sont comparées au MSCI AC World Net Return.

Rendements actuariels	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	30/06/23-30/06/24	30/06/21-30/06/24	30/06/19-30/06/24	30/06/14-30/06/24
Classe A	19,75 %	9,86 %	10,44 %	n/a
Classe R	20,13 %	10,17 %	10,71 %	n/a
Classe C	20,43 %	10,47 %	11,05 %	n/a
Classe G	20,37 %	n/a	n/a	n/a
Classe AI	19,87 %	9,97 %	10,55 %	n/a
Classe RI	20,26 %	10,26 %	10,81 %	n/a
Classe CI	20,58 %	10,59 %	11,17 %	n/a
Classe GI	20,52 %	n/a	n/a	n/a
Bench.	21,27 %	10,61 %	12,20 %	n/a

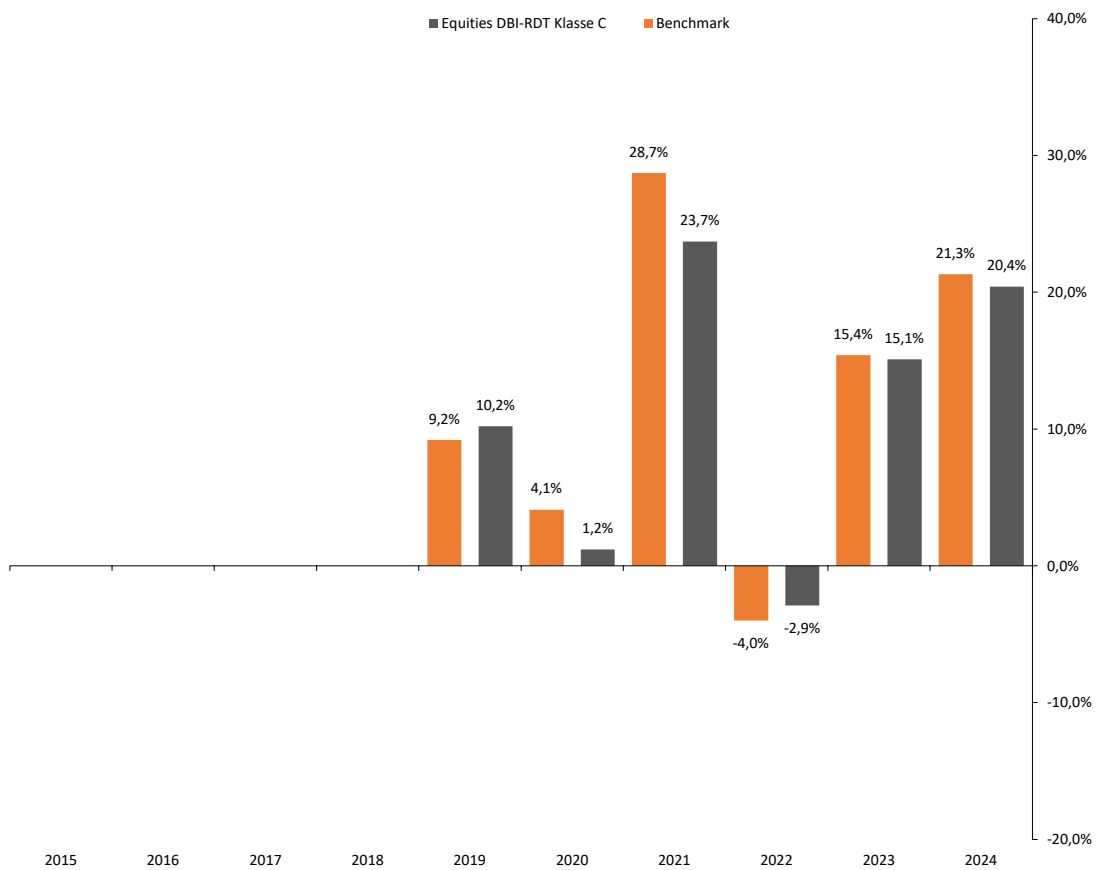
histogramme à rendement annuel classe A



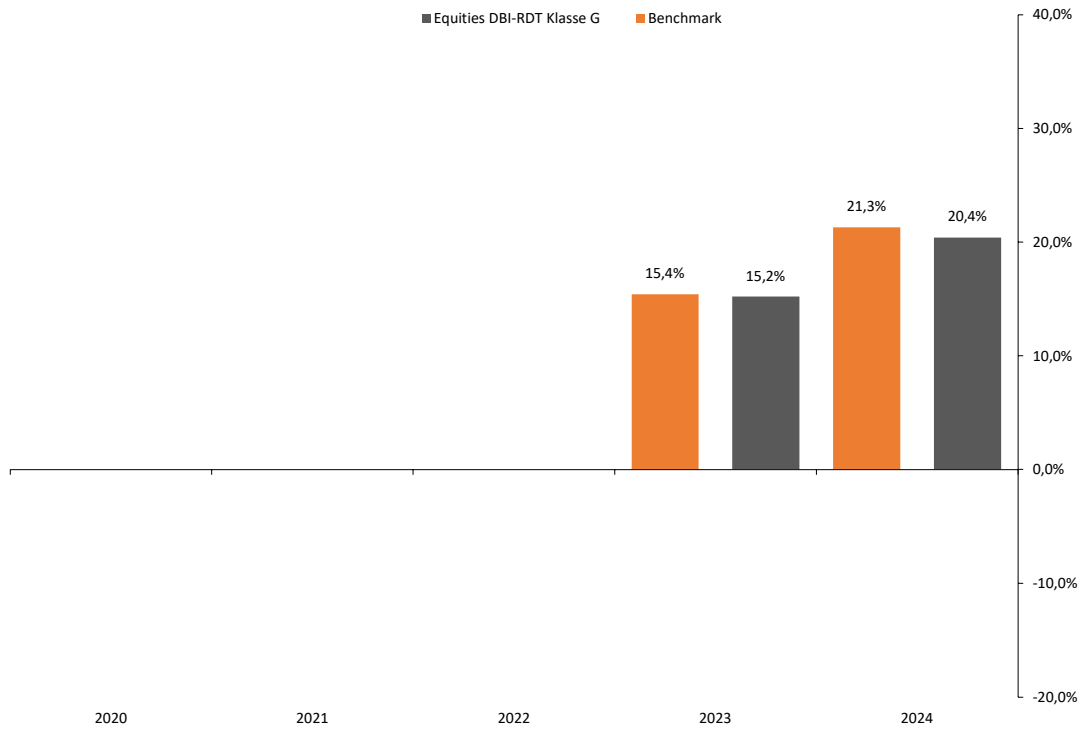
histogramme à rendement annuel classe R



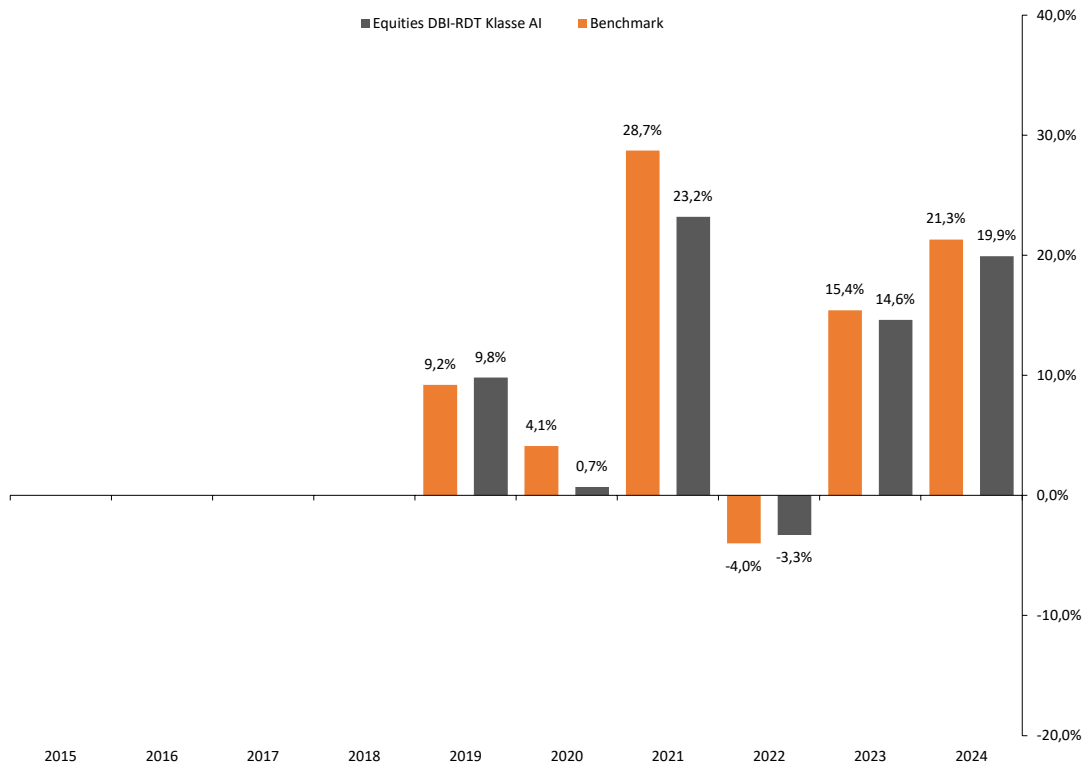
histogramme à rendement annuel classe C



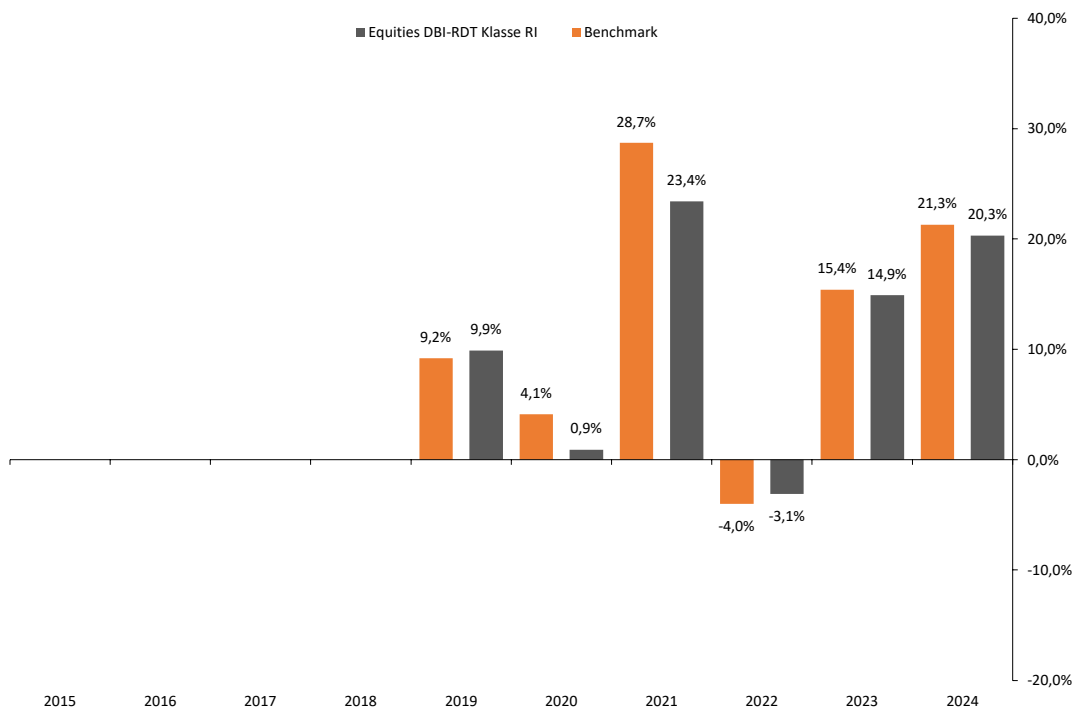
histogramme à rendement annuel classe G



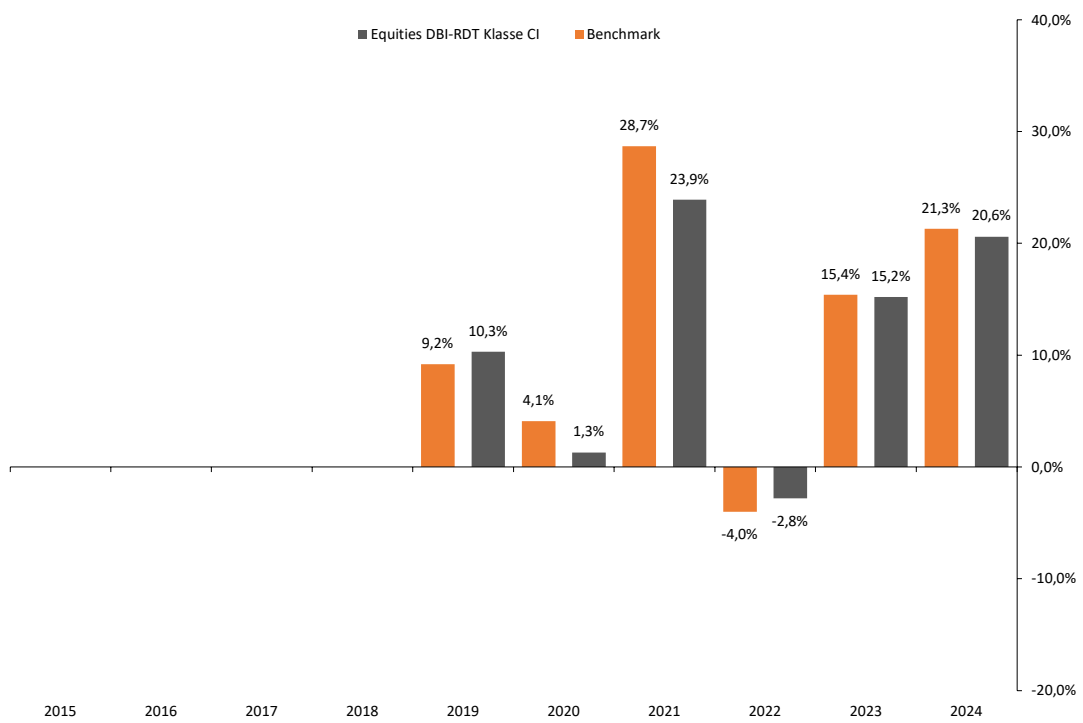
histogramme à rendement annuel classe AI



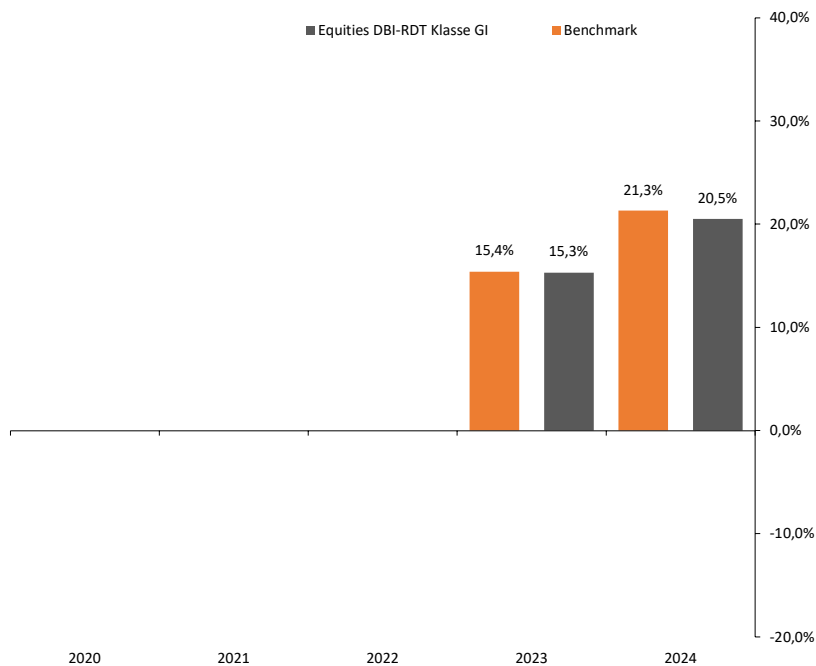
histogramme à rendement annuel classe RI



histogramme à rendement annuel classe CI



histogramme à rendement annuel classe GI



Rendement annuel du 01/07 au 30/06 inclus de l'année concernée.

Les chiffres de rendement ne sont pas encore indiqués pour les classes « F » et « FI », car elles n'existent pas encore depuis un exercice entier et/ou parce qu'aucun actionnaire ne détient ces classes depuis un exercice entier.

Cela concerne l'évolution de la valeur nette d'inventaire sur une base annuelle (notamment les frais courants), mais sans frais de souscription et de remboursement éventuels. Les rendements obtenus par le passé ne constituent aucunement une garantie pour l'avenir et ne tiennent pas compte des restructurations historiques (par exemple fusion de compartiments).

8.4.5 Frais

Frais courants :

A	1,57 %
AI	1,47 %
R	1,24 %
RI	1,12 %
C	1,00 %
CI	0,88 %
G	1,06 %
GI	0,93 %

Les pourcentages ci-dessus sont calculés sur la base des frais encourus durant l'exercice. Les classes « F » et « FI » n'ont pas été reprises, car elles n'existent pas encore depuis un exercice entier et/ou parce qu'aucun actionnaire ne détient ces classes depuis un exercice entier.

Les frais suivants ne sont pas intégrés dans les frais courants :

- les intérêts sur les emprunts
- les paiements liés aux instruments financiers dérivés
- les commissions et frais qui sont directement payés par l'investisseur
- certains avantages tels que les soft commissions.

Fee-sharing :

La rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement de 1,30 % (A et AI), 0,90 % (R et RI), 0,74 % (C et CI) et de 0,79 % (G et GI), en fonction de la classe d'action, payée par MerLan nv à la société de gestion Van Lanschot Kempen Investment Management NV Nederland (jusqu'au 2 novembre 2023 : Capfi Delen Asset Management), est entièrement reversée par Van Lanschot Kempen Investment Management NV Nederland (jusqu'au 2 novembre 2023 : Capfi Delen Asset Management) à Mercier Van Lanschot.

8.4.6 Notes relatives aux états financiers

Classe F : Il n'existe pas d'actionnaire de la classe F, de sorte qu'aucune donnée (notamment le cours) n'est présentée pour ces actions.

9 FLEXIBLE PORTFOLIO

9.1 Rapport de gestion

9.1.1 Date de lancement et prix de souscription du compartiment

Le compartiment a été créé le 10 avril 2018.

Les actions de capitalisation des classes A, R et C ont été lancées le 30 avril 2018, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action.

Les actions de distribution des classes A, R et C ont été lancées le 30 avril 2018, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action.

9.1.2 Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

9.1.3 Objectifs et grandes lignes de la politique d'investissement

Le compartiment FLEXIBLE PORTFOLIO se fixe pour but d'offrir aux actionnaires une exposition aux marchés financiers mondiaux au moyen d'une gestion active du portefeuille. Une gestion active du portefeuille signifie qu'en fonction de la stratégie d'investissement du gestionnaire financier, certaines catégories d'actifs ont plus de poids que d'autres. La gestion active du portefeuille est également au sein d'une catégorie d'actifs dans laquelle, par exemple, une région peut être plus importante que l'autre.

La stratégie d'investissement repose sur une approche et une évaluation systématique des marchés financiers, notamment au niveau de la tendance générale. La stratégie est évaluée en permanence, ce qui entraîne un ajustement régulier du portefeuille d'investissement. En outre, la surveillance au niveau des instruments (actions, obligations et fonds d'investissement sous-jacents) peut conduire à des ajustements réguliers.

Le compartiment investit principalement dans des parts d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et d'organismes de placement collectif alternatifs (OPCA) – cotés ou non – sans aucune restriction géographique ou sectorielle. Il peut aussi, à titre complémentaire, investir directement dans des actions et des obligations.

Les restrictions suivantes s'appliquent en ce qui concerne la composition des actifs nets :

- Actions (directement ou indirectement) max. 75 % ;
- Immobilier coté (directement ou indirectement) max. 20 % ;
- Obligations et liquidités (directement ou indirectement) min. 10 % ;
- Investissements indirects en matières premières et métaux précieux via : des OPCVM ou OPCA pour autant que les investissements dans ces OPCVM et OPCA répondent aux exigences de la législation belge (max. 10 %).

Un maximum de 30 % peut être investi dans des parts d'OPCA.

Le compartiment n'est pas autorisé dans des parts d'OPCVM et d'OPCA qui eux-mêmes investissent plus de 10 % de leurs actifs dans des parts émises par d'autres OPCVM et OPCA.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune garantie de capital ni de protection du capital.

Politique ESG

Aucune stratégie de durabilité n'est appliquée à ce compartiment. La stratégie d'investissement appliquée repose sur une approche et une évaluation systématiques des marchés financiers, notamment sur le plan de la tendance générale. Cette stratégie est très difficile/impossible à combiner avec les stratégies de durabilité. Le compartiment ne promeut pas de caractéristiques environnementales ou sociales et n'a pas d'objectif d'investissement durable.

Les investissements sous-jacents de ce compartiment ne tiennent pas compte des critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ne sont pas non plus prises en compte.

9.1.4 Benchmark

Le compartiment Van Lanschot Flexible Portfolio n'est pas lié à un indice. Un benchmark est toutefois utilisé comme référence pour comparer le rendement du compartiment.

Composition du benchmark :

- 35 % compartiment Equity
 - 40 % MSCI Europe Net Return
 - 40 % MSCI USA Net Return
 - 5 % MSCI Japan Net Return
 - 15 % MSCI Emerging Markets Net Return
- 65 % compartiment obligations
 - 60% FTSE EMU Government Bond All Maturities
 - 30 % Bloomberg Barclays Global Aggregate TR Corp Index (€ hedged)
 - 10 % JPM EMBI Global Diversified Index Hard Currency (€ hedged)

9.1.5 Politique menée durant l'exercice

Durant le premier semestre de l'exercice, le compartiment était généralement raisonnablement à risque. L'exercice a débuté avec 73 % de valeurs à risque : actions (64 %), REITS (1 %) et obligations high yield (8 %). La part restante du portefeuille était répartie entre obligations (16 %) et liquidités (11 %). Cette partie à risque a fluctué quelque peu, mais le solde est resté élevé (plus de 60 %) jusqu'à la mi-novembre 2023.

Au terme de l'année calendrier 2023, le risque a été systématiquement réduit, principalement dans le volet actions ; à la fin 2023, il représentait 32 % du portefeuille, soit une réduction de moitié de la pondération au regard du début de l'exercice. A contrario, la pondération des obligations high yield a progressé de 15 %.

Par la suite, les mouvements du remblai sous-jacent ont été plutôt limités. Au final, le compartiment a clôturé le premier semestre avec 60 % de valeurs à risque : actions (42 %) et obligations high yield (18 %). La part restante du portefeuille était répartie entre obligations (25 %) et liquidités (15 %). Dans le volet obligataire, les obligations d'État ont la plus grande pondération.

9.1.6 Politique future

La politique future est une conséquence de la stratégie systématique/du modèle quantitatif suivi.

9.1.7 Classe de risque

Le compartiment avait une classe de risque 3 sur une échelle de 1 à 7.

Un indicateur synthétique de risque (ISR) est défini conformément au Règlement (UE) 2017/653 complétant le Règlement (UE) 1286/2014. L'indicateur synthétique de risque est une indication du niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs perdent sur le produit en raison de l'évolution du marché ou parce qu'il n'y a pas d'argent pour le paiement. Il donne une indication chiffrée du rendement possible du compartiment, mais aussi du risque associé, calculé dans la monnaie dans laquelle le compartiment est exprimé. L'indicateur est formulé sous la forme d'un nombre compris entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est important, mais aussi plus il est difficile de prévoir ce rendement. Des pertes plus importantes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Toutefois, il indique que, par rapport à des chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus faible, mais aussi plus prévisible.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) est régulièrement évalué et peut donc être revu à la baisse ou à la hausse en fonction de données antérieures. Les données antérieures ne sont pas toujours un indicateur fiable du rendement et du risque à venir.

Le chiffre le plus récent pour cet indicateur se trouve dans le document d'information essentiel.

9.1.8 Affectation des résultats

Pour l'exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024, un dividende brut par action de 47,3090 € pour la classe A et de 60,3595 € pour la classe R sera versé aux actionnaires de distribution en octobre 2024. Pour la classe C, aucun dividende ne sera versé car le montant spécifique à distribuer suite aux provisions fiscales est négatif. Le dividende se compose au moins d'un montant spécifique à payer en vertu des dispositions fiscales.

Le solde du résultat à affecter aux actionnaires de distribution et du résultat à affecter aux actionnaires de capitalisation est ajouté au capital.

9.2 Bilan

Partie 1. – Schéma du bilan

TOTAL ACTIF NET

I Actifs immobilisés

- A. Frais d'établissement et d'organisation
- B. Immobilisations incorporelles
- C. Immobilisations corporelles

II Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés

- A. Obligations et autres titres de créance
 - a. Obligations
 - b. Autres titres de créance
 - b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »
 - b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »
- B. Instruments du marché monétaire
- C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions
 - a. Actions
 - b. OPC à nombre fixe de parts
 - c. Autres valeurs assimilables à des actions
- D. Autres valeurs mobilières
- E. OPC à nombre variable de parts
- F. Instruments financiers dérivés
 - j. Sur devises
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)

III Créances et dettes à plus d'un an

- A. Créances
- B. Dettes

IV Créances et dettes à un an au plus

- A. Créances
 - a. Montants à recevoir
 - b. Avoirs fiscaux
 - c. Collateral
 - d. Autres
- B. Dettes
 - a. Montants à payer (-)
 - b. Dettes fiscales (-)
 - c. Emprunts (-)
 - d. Collateral (-)
 - e. Autres (-)

V Dépôts et liquidités

- A. Avoirs bancaires à vue
- B. Avoirs bancaires à terme
- C. Autres

VI Comptes de régularisation

- A. Charges à reporter
- B. Produits acquis
- C. Charges à imputer (-)
- D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
- B. Participations au résultat
- C. Résultat reporté
- D. Résultat de l'exercice

	30/06/24 en EUR	30/06/23 en EUR
TOTAL ACTIF NET	927 091,08	44 985 959,58
I Actifs immobilisés	0,00	0,00
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	897 741,70	30 477 882,79
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières	897 741,70	44 191 695,79
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
j. Sur devises		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		-13 713 813,00
III Créances et dettes à plus d'un an	0,00	0,00
A. Créances		
B. Dettes		
IV Créances et dettes à un an au plus	51 933,53	13 649 981,76
A. Créances		
a. Montants à recevoir	40 003,97	13 662 310,96
b. Avoirs fiscaux	11 929,56	
c. Collateral		
d. Autres		
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)		-12 329,20
b. Dettes fiscales (-)		
c. Emprunts (-)		
d. Collateral (-)		
e. Autres (-)		
V Dépôts et liquidités	11 729,17	915 790,60
A. Avoirs bancaires à vue	11 729,17	915 790,60
B. Avoirs bancaires à terme		
C. Autres		
VI Comptes de régularisation	-34 313,32	-57 695,57
A. Charges à reporter		
B. Produits acquis	-4 024,81	7 980,00
C. Charges à imputer (-)	-30 288,51	-65 675,57
D. Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	927 091,08	44 985 959,58
A. Capital	2 225 002,51	47 098 453,17
B. Participations au résultat	-54 305,50	667 738,88
C. Résultat reporté	0,00	0,00
D. Résultat de l'exercice	-1 243 605,93	-2 780 232,47

Partie 2. – Postes hors bilan

I	Sûretés réelles (+/-)	0,00	2 778 752,99
A.	Collateral		
	a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		2 778 752,99
	b. Liquidités/dépôts		
B.	Autres sûretés réelles (+/-)		
	a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
	b. Liquidités/dépôts		
II	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)	0,00	0,00
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III	Montants notionnels des contrats à terme (+)	0,00	13 662 310,96
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		13 662 310,96
IV	Montants notionnels des contrats de swap (+)	0,00	0,00
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)	0,00	0,00
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI	Montants non appelés sur actions	0,00	0,00
VII	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
VIII	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
IX	Instruments financiers prêtés	0,00	0,00

9.3 Compte de résultats

	30/06/24 en EUR	30/06/23 en EUR
Partie 3. – Schéma du compte de résultats		
I Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-1 323 317,31	-2 432 817,97
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	-2 486,71	
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts	-1 107 684,59	-1 768 212,67
F. Instruments financiers dérivés		
j. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	-562 957,09	-4 963,99
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	349 811,08	-659 641,31
II Produits et charges des placements	185 270,88	247 454,03
A. Dividendes	87 318,53	244 798,97
B. Intérêts (+/-)		
a. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire		
b. Dépôts et liquidités	97 585,19	2 655,06
c. Collateral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-301,34	
D. Contrats de swap		
E. Précomptes mobiliers (-)		
a. D'origine belge		
b. D'origine étrangère		
F. Autres produits provenant des placements	668,50	
III Autres produits	32 768,90	0,00
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	32 768,90	
B. Autres		
IV Coûts d'exploitation	-140 128,47	-582 539,33
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-22 948,71	-37 566,52
B. Charges financières (-)	-422,22	
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-11 354,16	-9 608,93
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière		
Classe « A » et « AI »	-8 046,85	-66 956,89
Classe « R » et « RI »	-17 895,65	-122 289,34
Classe « C » et « CI »	-70 716,00	-259 889,16
Classe « F » et « FI »		
b. Gestion administrative et comptable	-5 337,17	-23 116,67
c. Rémunération commerciale		
E. Frais administratifs (-)		
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)		
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-1 666,68	-3 334,31
H. Services et biens divers (-)	-15 765,58	-21 792,49
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J. Taxes		
Classe « A », « R » et « C »	12 454,43	-37 188,32
Classe « AI », « RI » et « CI »		
K. Autres frais (-)	1 570,12	-796,70
Produits et charges de l'exercice	77 911,31	-335 085,30
Sous-total II + III + IV	77 911,31	-335 085,30

V	Bénéfice courant (Perte courante) sur le résultat avant impôts sur le résultat	-1 245 406,00	-2 767 903,27
VI	Impôts sur le résultat	-1 800,07	12 329,20
VII	Résultat de l'exercice	-1 243 605,93	-2 780 232,47

Partie 4. – Affectations et prélèvements

I.	Bénéfice (Perte) à affecter	-1 297 911,43	-2 112 493,59
	a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent		0,00
	b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-1 243 605,93	-2 780 232,47
	c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-54 305,50	667 738,88
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital	1 306 001,27	2 112 493,59
III.	Bénéfice à reporter (Perte à reporter)	0,00	0,00
IV.	(Distribution des dividendes)	-8 089,84	0,00

9.4 Composition des actifs et chiffres-clés

9.4.1 Composition des actifs au 30/06/2024

Dénomination	Quantité	Devise	Cours	Évaluation	% déten u par le fonds	Taux de notation	% du portefeuille	% actif net
<u>I. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</u>								
<u>OPC à nombre variable de parts</u>								
Actions OPC								
Répondant à la directive 2009/65/CE et qui figurent sur la liste de la FSMA								
AMUNDI MSCI WORLD EX EUR	180,000	EUR	579,97	104 393,75	0,02 %		11,63 %	11,26 %
ISHARES CORE MSCI EUROPE ACC	1 036,000	EUR	78,74	81 574,64	0,00 %		9,09 %	8,80 %
ISHARES CORE S&P 500 UCITS ETF	187,000	EUR	541,66	101 290,61	0,00 %		11,28 %	10,93 %
VANGUARD FTSE DEVELOP EUROPE	2 276,000	EUR	39,54	89 981,66	0,00 %		10,02 %	9,71 %
			Total	377 240,66			42,02 %	40,70 %
OPC monétaires								
Répondant à la directive 2009/65/CE et qui figurent sur la liste de la FSMA								
ICS-EURO LIQ-PREMIER ACC	1 318,790	EUR	103,53	136 533,54	0,00 %		15,21 %	14,73 %
			Total	136 533,54			15,21 %	14,73 %
Obligations OPC								
Répondant à la directive 2009/65/CE et qui figurent sur la liste de la FSMA								
ISHARES CORE EURO GOVT BOND	1 008,000	EUR	109,45	110 325,60	0,00 %		12,29 %	11,90 %
ISHARES HY CORP	744,000	EUR	92,37	68 723,28	0,00 %		7,66 %	7,41 %
ISHARES USD HY CORP USD ACC	15 667,000	USD	6,42	93 826,58	0,00 %		10,45 %	10,12 %
XTR2 EGB 1CC SHS -1C-CAPITALISATION	522,000	EUR	212,82	111 092,04	0,00 %		12,37 %	11,98 %
			Total	383 967,50			42,77 %	41,41 %
			Total OPC à nombre variable de parts	897 741,70			100,00 %	96,84 %
			Total valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	897 741,70			100,00 %	96,84 %
<u>II. Dépôts et liquidités</u>								
Avoirs bancaires à vue								
BNP Paribas		USD		8 815,68				0,95 %
BNP Paribas		EUR		2 907,20				0,31 %
BNP Paribas		GBP		6,29				0,00 %
			Total dépôts et liquidités	11 729,17				1,26 %
<u>III. Autres créances et dettes</u>								
				51 933,53				5,60 %
<u>IV. Autres</u>								
				-34 313,32				-3,70 %
<u>V. Total valeur nette d'inventaire</u>								
				927 091,08				100,00 %

% Portefeuille = le pourcentage de la ligne au regard du portefeuille-titre du compartiment

% Actif net = le pourcentage de la ligne au regard de la valeur nette d'inventaire totale du compartiment

Répartition sectorielle

(en pour cent du portefeuille-titre)

Actions	42,02 %
Liquidités	15,21 %
High Yield	18,11 %
Obligations d'État et d'entreprises	24,66 %
	100,00 %

Répartition géographique

(en pour cent du portefeuille-titre)

Asie hors Japon	0,3 %
Amérique du Nord	20,5 %
Europe	79,2 %
	100,00 %

Répartition par monnaie

(en pour cent du portefeuille-titre)

EUR	89,55 %
USD	10,45 %
	100,00 %

9.4.2 Modifications de la composition des actifs de FLEXIBLE PORTFOLIO

Taux de rotation			
	Semestre 1	Semestre 2	Exercice entier
Achats	33 736 107,37	-86,04	33 736 021,33
Ventes	76 143 466,06	40 003,97	76 183 470,03
Total 1	109 879 573,43	39 917,93	109 919 491,36
Souscriptions	141 711,75	209 426,80	351 138,55
Remboursements	42 797 140,44	368 011,25	43 165 151,69
Total 2	42 938 852,19	577 438,05	43 516 290,24
Moyenne de référence de l'actif net total	25 679 532,14	1 002 316,29	13 340 924,21
Rotation	260,68 %	-53,63 %	497,74 %

Le tableau ci-dessus montre le volume halfjaarlijkse en jaarlijkse en capitaux des transactions opérées dans le portefeuille. Il compare également ce volume (réduit de la somme des souscriptions et des remboursements) à la moyenne de l'actif net (rotation) au début et à la fin du semestre. Un chiffre proche de 0 % implique que les transactions pendant une période déterminée ont été réalisées uniquement en fonction des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont engendré que peu de transactions dans le portefeuille ou le cas échéant pas du tout.

La liste détaillée des transactions réalisées durant l'exercice peut être consultée gratuitement auprès de BNP Paribas S.A., succursale belge, Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles (jusqu'au 2 novembre 2023 : KBC Bank NV, Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles), qui est responsable du service financier.

9.4.3 Évolution du nombre de souscriptions, de remboursements et de la valeur nette d'inventaire

Période	Évolution du nombre de parts en circulation					
	Souscriptions classe A		Rachats classe A		Fin de période classe A	
Année	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,0000	1 371,0000	0,0000	2 777,0000	0,0000	6 256,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	0,0000	844,0000	0,0000	3 711,0000	0,0000	3 389,0000

Juill. 2023 – Juin 2024	0,0000	220,0000	0,0000	3 398,0000	0,0000	211,0000
-------------------------	--------	----------	--------	------------	--------	----------

Année	Souscriptions classe R		Rachats classe R		Fin de période classe R	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,0000	3 329,0000	0,0000	3 048,0000	0,0000	14 339,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	0,0000	747 0000	0,0000	7 990,0000	0,0000	7 096,0000
Juill. 2023 – Juin 2024	0,0000	0,0000	0,0000	6 361,0000	0,0000	735,0000

Année	Souscriptions classe C		Rachats classe C		Fin de période classe C	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,0000	1 290,0000	57,0000	535,0000	31 622,0000	9 176,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	0,0000	735,0000	0,0000	4 948,0000	31 622,0000	4 963,0000
Juill. 2023 – Juin 2024	0,0000	150,0000	31 622,0000	5 113,0000	0,0000	0,0000

Période	Montants payés et reçus par le compartiment en EUR			
Année	Souscriptions classe A		Rachats classe A	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,00	1 396 703,34	0,00	2 936 012,36
Juill. 2022 – Juin 2023	0,00	812 204,79	0,00	3 465 924,36
Juill. 2023 – Juin 2024	0,00	209 426,80	0,00	3 128 025,14

Année	Souscriptions classe R		Rachats classe R	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,00	3 463 525,19	0,00	3 241 703,55
Juill. 2022 – Juin 2023	0,00	728 626,16	0,00	7 479 682,07
Juill. 2023 – Juin 2024	0,00	0,00	0,00	5 900 275,05

Année	Souscriptions classe C		Rachats classe C	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	0,00	1 399 890,37	63 939,05	574 800,80
Juill. 2022 – Juin 2023	0,00	714 108,87	0,00	4 673 557,09
Juill. 2023 – Juin 2024	0,00	141 711,75	29 373 675,80	4 763 175,70

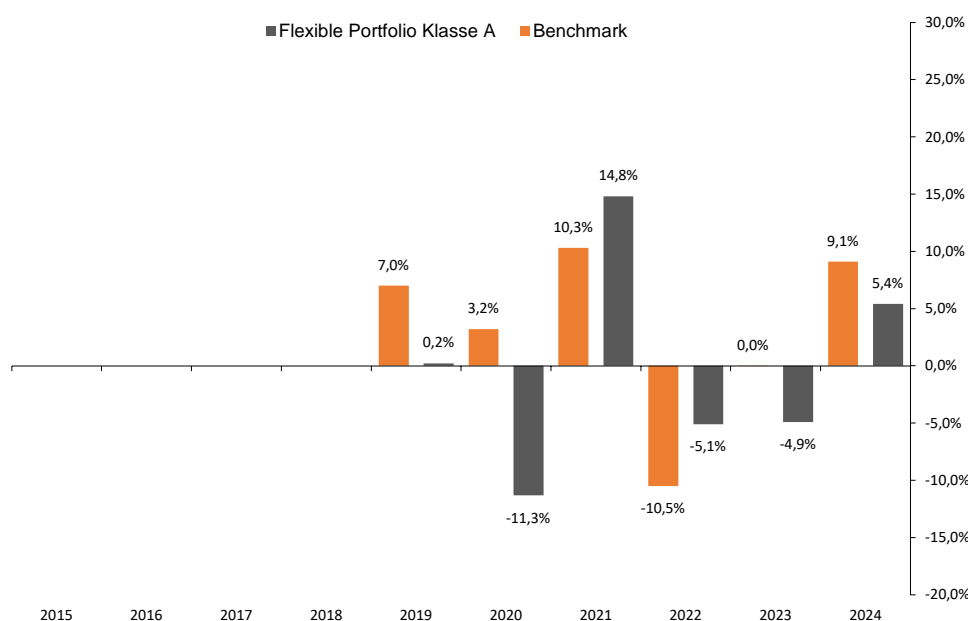
Période	Valeur nette d'inventaire au terme de la période en EUR						
Année	du compartiment	d'une part A		d'une part R		d'une part C	
		Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	61 130 415,75	0,00	973,30	0,00	976,82	1 010,70	988,94
Juill. 2022 – Juin 2023	44 985 959,58	0,00	925,38	0,00	930,58	966,23	945,43
Juill. 2023 – Juin 2024	927 091,08	0,00	975,52	0,00	981,30	0,00	0,00

9.4.4 Rendements

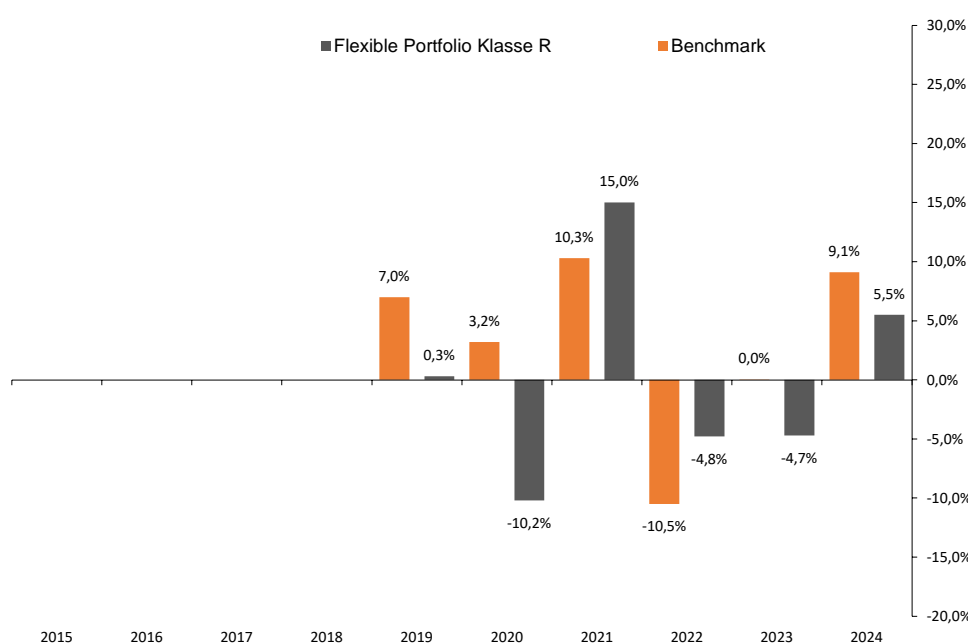
Les données ci-dessous sont des chiffres sur une base annuelle. Les performances du compartiment sont comparées à un benchmark composé. Il se compose de 35 % d'actions et de 65 % d'obligations. Pour les actions, le benchmark est : 40,0 % MSCI Europe Net Return, 40% MSCI USA Net Return, 5,0 % MSCI Japan Net Return et 15 % MSCI Emerging Markets Net Return. Pour les obligations, le benchmark est : 60,0 % FTSE EMU Government Bond All Maturities, 30,0 % Bloomberg Barclays Global Aggregate TR Corp Index (€ hedged) et 10,0 % JPM EMBI Global Diversified Index Hard Currency (€ hedged).

Rendements actuariels	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	30/06/23-30/06/24	30/06/21-30/06/24	30/06/19-30/06/24	30/06/14-30/06/24
Classe A	5,43 %	-1,65 %	-0,43 %	n/a
Classe R	5,46 %	-1,69 %	-0,38 %	n/a
Bench.	9,11 %	-0,19 %	2,72 %	n/a

histogramme à rendement annuel classe A



histogramme à rendement annuel classe R



Rendement annuel du 01/07 au 30/06 inclus de l'année concernée.

Les chiffres de rendement ne sont pas encore indiqués pour la classe « C », car aucun actionnaire ne détient cette classe depuis un exercice entier.

Cela concerne l'évolution de la valeur nette d'inventaire sur une base annuelle (notamment les frais courants), mais sans frais de souscription et de remboursement éventuels. Les rendements obtenus par le passé ne constituent aucunement une garantie pour l'avenir et ne tiennent pas compte des restructurations historiques (par exemple fusion de compartiments).

9.4.5 Frais

Frais courants :

A	0,93 %
R	0,54 %

Les pourcentages ci-dessus sont calculés sur la base des frais encourus durant l'exercice. La classe « C » n'est pas reprise, car elle n'existe pas encore depuis un exercice entier.

Les frais suivants ne sont pas intégrés dans les frais courants :

- les intérêts sur les emprunts
- les paiements liés aux instruments financiers dérivés
- les commissions et frais qui sont directement payés par l'investisseur
- certains avantages tels que les soft commissions.

Fee-sharing :

La rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement de 1,10 % (A), 0,90 % (R) ou 0,55 % (C), en fonction de la classe d'action, payée par MercLan nv à la société de gestion Van Lanschot Kempen Investment Management NV Nederland (jusqu'au 2 novembre 2023 : Capfi Delen Asset Management), est entièrement reversée par Van Lanschot Kempen Investment Management NV Nederland (jusqu'au 2 novembre 2023 : Capfi Delen Asset Management) à Mercier Van Lanschot.

9.4.6 Notes relatives aux états financiers

Classe C : Il n'existe pas d'actionnaire de la classe C, de sorte qu'aucune donnée (notamment le cours) n'est présentée pour ces actions.

10 LABOR ET CARITAS

10.1 Rapport de gestion

10.1.1 Date de lancement et prix de souscription du compartiment

Le compartiment a été lancé le 5 novembre 2019.

Les actions de capitalisation et les actions de distribution des classes R et C ont été lancées entre le 7 novembre 2019 et le 14 novembre 2019, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action. Les actions de capitalisation et les actions de distribution de la classe A ont été lancées entre le 2 mars 2020 et le 6 mars 2020, avec un prix initial de souscription de 1 000 € par action.

10.1.2 Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

10.1.3 Objectifs et grandes lignes de la politique d'investissement

Le compartiment LABOR ET CARITAS se fixe pour objectif d'offrir aux actionnaires une exposition aux marchés financiers mondiaux au moyen d'une gestion active du portefeuille. Une gestion active du portefeuille signifie que, selon la stratégie d'investissement du gestionnaire, certaines catégories d'actifs seront plus importantes que d'autres. La stratégie est évaluée en permanence, ce qui entraîne un ajustement régulier du portefeuille d'investissement. La gestion active du portefeuille a également lieu au niveau des instruments (actions, obligations et fonds d'investissement sous-jacents), ce qui peut conduire à des ajustements réguliers.

Au minimum 15 % et au maximum de 50 % de l'actif net est investi dans des actions (de façon directe et/ou indirecte).

Le solde est investi en liquidités et obligations (de façon directe et/ou indirecte) ; au maximum 5 % du compartiment peut être investi dans des obligations ayant une notation de crédit inférieure à BBB- (S&P ou Fitch) ou inférieure à Baa3 (Moody's).

Le compartiment n'est pas autorisé à investir dans d'autres organismes de placement collectif qui investissent plus de 10 % de leurs actifs nets dans d'autres organismes de placement collectif.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune garantie de capital ni de protection du capital.

Politique ESG

Le compartiment promeut les caractéristiques environnementales, sociales et de bonne gouvernance, mais n'a pas d'objectif spécifique en matière d'investissement durable. Les investissements durables que le compartiment entend partiellement réaliser contribuent d'une part à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Le compartiment vise d'autre part à réaliser des investissements socialement durables. Ces investissements contribuent principalement à garantir la bonne santé et le bien-être à tout âge.

La politique ESG est intégrée dans le processus d'investissement sur la base de quatre piliers : 1) sélection négative et basée sur des normes, 2) intégration ESG, 3) Best-in-Class et 4) actionnariat actif (engagement et vote). Pour une description détaillée des stratégies de durabilité appliquées, veuillez vous référer à l'annexe 2 du prospectus.

10.1.4 Benchmark

Le compartiment Van Lanschot Labor Et Caritas Portfolio n'est pas lié à un indice. Un benchmark est toutefois utilisé comme référence pour comparer le rendement du compartiment.

Composition du benchmark :

- 35 % compartiment Equity
 - 50 % MSCI Europe Net Return
 - 50 % MSCI USA Net Return
- 65 % compartiment obligations
 - 50 % FTSE EMU Government Bond All Maturities
 - 50 % Bloomberg Barclays EuroAgg Corporate Total Return

10.1.5 Politique menée durant l'exercice

En ce qui concerne la répartition de l'actif pendant l'exercice :

- dans le volet obligataire, la sensibilité aux taux (duration) a été légèrement augmentée
- dans le volet actions, une nouvelle position a été prise dans Littelfuse

La sensibilité aux taux d'intérêt du volet obligataire a quelque peu augmenté en octobre 2023. Après les fortes progressions des taux en 2022, la hausse s'est maintenue en 2023. Ainsi, début octobre 2023, le taux allemand à dix ans a atteint 3 %. Le marché s'est ensuite toutefois détendu, principalement du fait du ralentissement de l'inflation et des déclarations des banquiers centraux. La sensibilité aux taux a quelque peu augmenté, à environ 5,5, car le gestionnaire estimait que les investisseurs étaient un peu trop tournés à la hausse et souhaitaient dans le même temps simplement verrouiller des taux plus élevés.

Dans le volet actions, le gestionnaire a pris une nouvelle position chez Littelfuse. Cet acteur américain possède une expertise dans tous les types de « protection » électrique/électronique (surtensions, pannes et courts-circuits). Littelfuse opère à l'échelle mondiale (40 % aux États-Unis, 40 % en Europe et 20 % en Asie). Le chiffre d'affaires surfe sur la tendance à l'électrification. Les marchés finaux sont vastes et vont de l'électronique grand public à l'industrie, en passant par les centres de données, les voitures et les stations de recharge.

Les perspectives que le gestionnaire avait esquissées à la fin de l'exercice précédent ne se sont pas concrétisées. L'attitude légèrement prudente face au risque s'est avérée injustifiée. Le gestionnaire estimait que les attentes concernant les résultats de l'entreprise étaient trop optimistes. Rien n'était moins vrai. Le marché boursier tout comme l'économie ont enregistré des résultats supérieurs aux prévisions.

10.1.6 Politique future

Cette année, près de la moitié de la population mondiale devra se rendre aux urnes. L'élection présidentielle américaine de début novembre va de plus en plus attirer l'attention au cours de la période à venir. Cela ne manquera pas de faire les gros titres. Il s'agit là d'un terrain fertile pour les éternels pessimistes. Cependant, le gestionnaire se concentre sur les développements quotidiens et à long terme des entreprises en portefeuille. Cela apporte toujours une certaine tranquillité (d'esprit) dans des périodes potentiellement turbulentes. Comprendre, surveiller et ajuster les entreprises du portefeuille si nécessaire.

Les investisseurs obligataires sont particulièrement attentifs à l'évolution des taux d'inflation. La politique des taux d'intérêt des banques centrales, en particulier, en dépend fortement. Les changements dans la politique des taux d'intérêt jouent toujours un rôle important sur les marchés obligataires, surtout à court terme. En outre, le gestionnaire suivra l'évolution de la forme de la courbe des taux avec une attention supérieure à la moyenne. En effet, depuis novembre 2022, la courbe des taux est inversée. D'un point de vue historique, il s'agit déjà d'une période assez longue. À la fin de l'exercice, la différence entre les taux d'intérêt à long terme et à court terme était encore négative. Le gestionnaire s'attend à une normalisation.

10.1.7 Classe de risque

Le compartiment avait une classe de risque 3 sur une échelle de 1 à 7.

Un indicateur synthétique de risque (ISR) est défini conformément au Règlement (UE) 2017/653 complétant le Règlement (UE) 1286/2014. L'indicateur synthétique de risque est une indication du niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs perdent sur le produit en raison de l'évolution du marché ou parce qu'il n'y a pas d'argent pour le paiement. Il donne une indication chiffrée du rendement possible du compartiment, mais aussi du risque associé, calculé dans la monnaie dans laquelle le compartiment est exprimé. L'indicateur est formulé sous la forme d'un nombre compris entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est important, mais aussi plus il est difficile de prévoir ce rendement. Des pertes plus importantes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Toutefois, il indique que, par rapport à des chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus faible, mais aussi plus prévisible.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) est régulièrement évalué et peut donc être revu à la baisse ou à la hausse en fonction de données antérieures. Les données antérieures ne sont pas toujours un indicateur fiable du rendement et du risque à venir.

Le chiffre le plus récent pour cet indicateur se trouve dans le document d'information essentiel.

10.1.8 Affectation des résultats

Pour l'exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024, un dividende brut par action de 13,4249 € pour la classe A, 13,9870 € pour la classe R et de 16,4169 € pour la classe C sera versé aux actionnaires de distribution en octobre 2024. Le dividende se compose au moins d'un montant spécifique à payer en vertu des dispositions fiscales.

Le solde du résultat à affecter aux actionnaires de distribution et du résultat à affecter aux actionnaires de capitalisation est ajouté au capital.

10.2 Bilan

	30/06/24 en EUR	30/06/23 en EUR
Partie 1. – Schéma du bilan		
TOTAL ACTIF NET	25 133 098,36	27 123 805,22
I Actifs immobilisés	0,00	0,00
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	24 438 539,08	25 412 720,60
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	13 269 180,47	14 683 864,78
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire	1 755 095,70	1 310 715,20
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	9 414 262,91	9 418 140,62
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
III Créances et dettes à plus d'un an	0,00	0,00
A. Créances		
B. Dettes		
IV Créances et dettes à un an au plus	52 170,56	-425 064,63
A. Créances		
a. Montants à recevoir	607 905,67	111 707,83
b. Avoirs fiscaux	10 474,71	1 940,48
c. Collateral		
d. Autres		
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-566 209,82	-538 712,94
b. Avoirs fiscaux		
c. Emprunts (-)		
d. Collateral (-)		
e. Autres (-)		
V Dépôts et liquidités	630 127,72	2 082 482,27
A. Avoirs bancaires à vue	630 127,72	2 082 482,27
B. Avoirs bancaires à terme		
C. Autres		
VI Comptes de régularisation	12 261,00	53 666,98
A. Charges à reporter		
B. Produits acquis	94 610,32	115 023,24
C. Charges à imputer (-)	-82 349,32	-61 356,26
D. Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	25 133 098,36	27 123 805,22
A. Capital	23 414 949,40	26 500 910,27
B. Participations au résultat	-371 112,20	-3 102,24
C. Résultat reporté	0,00	0,00
D. Résultat de l'exercice	2 089 261,16	625 997,19

Partie 2. – Postes hors bilan

I	Sûretés réelles (+/-)	0,00	0,00
	A. Collateral		
	a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
	b. Liquidités/dépôts		
	B. Autres sûretés réelles (+/-)		
	a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
	b. Liquidités/dépôts		
II	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)	0,00	0,00
	A. Contrats d'option et warrants achetés		
	B. Contrats d'option et warrants vendus		
III	Montants notionnels des contrats à terme (+)	0,00	0,00
	A. Contrats à terme achetés		
	B. Contrats à terme vendus		
IV	Montants notionnels des contrats de swap (+)	0,00	0,00
	A. Contrats de swap achetés		
	B. Contrats de swap vendus		
V	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)	0,00	0,00
	A. Contrats achetés		
	B. Contrats vendus		
VI	Montants non appelés sur actions	0,00	0,00
VII	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
VIII	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
IX	Instruments financiers prêtés	0,00	0,00

10.3 Compte de résultats

	30/06/24 en EUR	30/06/23 en EUR
Partie 3. – Schéma du compte de résultats		
I Réductions de valeur, moins-values et plus-values	2 013 309,50	612 121,72
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	419 007,89	-509 546,01
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire	46 899,07	-20 738,20
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	1 425 338,38	1 343 401,76
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts	-1 461,14	
F. Instruments financiers dérivés		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	123 525,30	-200 995,83
II Produits et charges des placements	451 097,89	385 828,91
A. Dividendes	211 941,78	201 741,07
B. Intérêts (+/-)		
a. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	204 803,64	191 687,71
b. Dépôts et liquidités	51 468,95	12 113,96
c. Collateral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-2,23	
D. Contrats de swap		
E. Précomptes mobiliers (-)		
a. D'origine belge		
b. D'origine étrangère	-17 426,28	-19 713,83
F. Autres produits provenant des placements	312,03	
III Autres produits	1 454,25	0,00
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	1 454,25	
B. Autres		
IV Coûts d'exploitation	-377 444,13	-366 175,04
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-6 710,19	-5 128,00
B. Charges financières (-)	-422,22	
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-13 751,21	-11 357,20
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière		
Classe « A »	-18 350,33	-19 124,56
Classe « R »	-202 613,20	-190 949,04
Classe « C » et « CI »	-81 580,85	-79 639,77
Classe « F » et « FI »		
b. Gestion administrative et comptable	-10 972,00	-10 436,83
c. Rémunération commerciale		
E. Frais administratifs (-)		
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)		
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-1 666,68	-3 334,31
H. Services et biens divers (-)	-9 409,81	-20 406,18
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J. Taxes		
Classe « A », « R » et « C »	-30 657,18	-26 666,02
Classe « AI », « RI » et « CI »		
K. Autres frais (-)	-1 310,46	866,87
Produits et charges de l'exercice	75 108,01	19 653,87
Sous-total II + III + IV	75 108,01	19 653,87

V	Bénéfice courant (Perte courante) sur le résultat avant impôts sur le résultat	2 088 417,51	631 775,59
VI	Impôts sur le résultat	-843,65	5 778,40
VII	Résultat de l'exercice	2 089 261,16	625 997,19

Partie 4. – Affectations et prélèvements

I.	Bénéfice (Perte) à affecter	1 718 148,96	622 894,95
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent		0,00
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	2 089 261,16	625 997,19
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-371 112,20	-3 102,24
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital	-1 696 871,05	-622 894,95
III.	Bénéfice à reporter (Perte à reporter)	0,00	0,00
IV.	(Distribution des dividendes)	-21 277,91	0,00

10.4 Composition des actifs et chiffres-clés

10.4.1 Composition des actifs au 30/06/2024

Dénomination	Quantité	Devise	Cours	Évaluation	% détenu par le fonds	Taux de notation	% du portefeuille	% actif net
I. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés								
Actions et autres valeurs assimilables à des actions								
Actions								
Danemark								
COLOPLAST-B	2 267	DKK	836,60	254 319,13			1,04 %	1,01 %
NOVOZYMES A/S-B SHARES	1 266	DKK	426,10	72 336,07			0,30 %	0,29 %
			Total	326 655,20			1,34 %	1,30 %
Allemagne								
ADIDAS AG	361	EUR	223,00	80 503,00			0,33 %	0,32 %
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	840	EUR	88,38	74 239,20			0,30 %	0,30 %
DEUTSCHE BOERSE AG	503	EUR	191,10	96 123,30			0,39 %	0,38 %
			Total	250 865,50			1,02 %	1,00 %
France								
AXA SA	4 600	EUR	30,57	140 622,00			0,58 %	0,56 %
BNP PARIBAS	2 445	EUR	59,53	145 550,85			0,60 %	0,58 %
DASSAULT SYSTEMES SE	2 519	EUR	35,30	88 920,70			0,36 %	0,35 %
KERING	165	EUR	338,50	55 852,50			0,23 %	0,22 %
L'OREAL	547	EUR	410,05	224 297,35			0,92 %	0,89 %
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON	339	EUR	713,60	241 910,40			0,99 %	0,96 %
SCHNEIDER ELECTRIC SE	881	EUR	224,30	197 608,30			0,81 %	0,79 %
TOTALENERGIES SE	3 654	EUR	62,33	227 753,82			0,93 %	0,91 %
			Total	1 322 515,92			5,42 %	5,26 %
Irlande								
ACCENTURE PLC-CL A	316	USD	303,41	89 458,89			0,37 %	0,36 %
KERRY GROUP PLC-A	1 347	EUR	75,65	101 900,55			0,42 %	0,41 %
			Total	191 359,44			0,79 %	0,77 %
Pays-Bas								
ASML HOLDING NV	338	EUR	964,20	325 899,60			1,33 %	1,30 %
ING GROEP NV	7 310	EUR	15,96	116 682,22			0,48 %	0,46 %
NN GROUP NV - W/I	1 822	EUR	43,45	79 165,90			0,32 %	0,31 %
PROSUS NV	2 268	EUR	33,26	75 433,68			0,31 %	0,30 %
WOLTERS KLUWER	733	EUR	154,80	113 468,40			0,46 %	0,45 %
			Total	710 649,80			2,90 %	2,82 %
Espagne								
IBERDROLA SA	10 128	EUR	12,12	122 700,72			0,50 %	0,49 %
			Total	122 700,72			0,50 %	0,49 %
Royaume-Uni								
ADMIRAL GROUP PLC	3 252	GBP	26,15	100 300,52			0,41 %	0,40 %
ASHTREAD GROUP PLC	1 442	GBP	52,82	89 834,81			0,37 %	0,36 %
CRODA INTERNATIONAL PLC	1 620	GBP	39,48	75 435,04			0,31 %	0,30 %
HSBC HOLDINGS PLC	18 079	GBP	6,84	145 830,37			0,60 %	0,58 %
INFORMA PLC	7 425	GBP	8,56	74 946,22			0,31 %	0,30 %
NATIONAL GRID PLC	8 076	GBP	8,83	84 070,04			0,34 %	0,33 %
SPIRAX-SARCO ENGINEERING PLC	677	GBP	84,80	67 711,98			0,28 %	0,27 %
UNILEVER PLC	3 492	EUR	51,28	179 069,76			0,73 %	0,71 %
VODAFONE GROUP PLC	39 590	GBP	0,70	32 574,13			0,13 %	0,13 %
			Total	849 772,87			3,48 %	3,38 %
États-Unis								
ADOBE INC	193	USD	555,54	100 041,26			0,41 %	0,40 %
ALPHABET INC-CL A	2 693	USD	182,15	457 690,65			1,87 %	1,82 %
AMERICAN EXPRESS CO	306	USD	231,55	66 110,85			0,27 %	0,26 %
AMERICAN WATER WORKS CO INC	676	USD	129,16	81 466,91			0,33 %	0,32 %
AMGEN INC	923	USD	312,45	269 084,53			1,10 %	1,07 %
APPLIED MATERIALS INC	361	USD	235,99	79 489,05			0,33 %	0,32 %
BANK OF NEW YORK MELLON CORP	1 068	USD	59,89	59 680,45			0,24 %	0,24 %
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	3 843	USD	41,53	148 915,13			0,61 %	0,59 %
CARMAX INC	917	USD	73,34	62 750,44			0,26 %	0,25 %
CBRE GROUP INC - A	1 517	USD	89,11	126 130,04			0,52 %	0,50 %
COCA-COLA CO/THE	1 628	USD	63,65	96 685,05			0,40 %	0,38 %
ECOLAB INC	400	USD	238,00	88 826,69			0,36 %	0,35 %
HOME DEPOT INC	575	USD	344,24	184 686,73			0,76 %	0,73 %
IDEX CORP	361	USD	201,20	67 770,66			0,28 %	0,27 %
ILLINOIS TOOL WORKS	390	USD	236,96	86 227,57			0,35 %	0,34 %
INTERCONTINENTAL EXCHANGE IN	691	USD	136,89	88 258,45			0,36 %	0,35 %
LITTELFUSE INC	128	USD	255,59	30 525,33			0,12 %	0,12 %
MARSH & MCLENNAN COS	393	USD	210,72	77 268,92			0,32 %	0,31 %
MCCORMICK & CO-NON VTG SHRS	965	USD	70,94	63 874,13			0,26 %	0,25 %

MICROSOFT CORP	1 320	USD	446,95	550 477,26		2,25 %	2,19 %
NIKE INC -CL B	976	USD	75,37	68 636,45		0,28 %	0,27 %
NVIDIA CORP	2 050	USD	123,54	236 302,31		0,97 %	0,94 %
OTIS WORLDWIDE CORP	995	USD	96,26	89 366,64		0,37 %	0,36 %
PHILLIPS 66	1 147	USD	141,17	151 081,87		0,62 %	0,60 %
PROCTER & GAMBLE CO/THE	645	USD	164,92	99 252,06		0,41 %	0,39 %
ROCKWELL AUTOMATION INC	286	USD	275,28	73 459,37		0,30 %	0,29 %
S&P GLOBAL INC	205	USD	446,00	85 309,07		0,35 %	0,34 %
SALESFORCE INC	548	USD	257,10	131 458,64		0,54 %	0,52 %
SERVICENOW INC	148	USD	786,67	108 632,76		0,44 %	0,43 %
SHERWIN-WILLIAMS CO/THE	276	USD	298,43	76 852,51		0,31 %	0,31 %
TESLA INC	708	USD	197,88	130 719,89		0,53 %	0,52 %
TEXAS INSTRUMENTS INC	647	USD	194,53	117 434,95		0,48 %	0,47 %
UNION PACIFIC CORP	443	USD	226,26	93 522,91		0,38 %	0,37 %
US BANCORP	1 963	USD	39,70	72 713,88		0,30 %	0,29 %
VISA INC-CLASS A SHARES	636	USD	262,47	155 755,47		0,64 %	0,62 %
WALT DISNEY CO/THE	640	USD	99,29	59 291,44		0,24 %	0,24 %
ZOETIS INC	1 267	USD	173,36	204 942,50		0,84 %	0,82 %
			Total	4 740 692,82		19,40 %	18,84 %
Suède							
ASSA ABLOY AB-B	4 276	SEK	299,60	112 871,33		0,46 %	0,45 %
ATLAS COPCO AB-A SHS	7 251	SEK	199,20	127 259,84		0,52 %	0,51 %
			Total	240 131,17		0,98 %	0,96 %
Suisse							
GEBERIT AG-REG	137	CHF	530,80	75 509,68		0,31 %	0,30 %
GIVAUDAN-REG	17	CHF	4 260,00	75 198,59		0,31 %	0,30 %
LONZA GROUP AG-REG	488	CHF	490,40	248 497,17		1,02 %	0,99 %
SONOVA HOLDING AG-REG	901	CHF	277,60	259 714,03		1,06 %	1,03 %
			Total	658 919,47		2,70 %	2,62 %
			Total actions et autres valeurs assimilables à des actions	9 414 262,91		38,53 %	37,44 %
Obligations et autres titres de créance							
Obligations							
Obligations d'État et obligations garanties par l'État							
Belgique							
BELGIAN 0,8% 18-22/06/2028	741 207	EUR	92,39	684 808,58	AA	2,80 %	2,72 %
			Total	684 808,58			2,72 %
Allemagne							
DEUTSCHLAND REP 0,5% 17-15/08/2027	669 398	EUR	93,94	628 798,62	AAA	2,57 %	2,50 %
DEUTSCHLAND REP 2,3% 23-15/02/2033	631 583	EUR	98,94	624 869,72	AAA	2,56 %	2,49 %
			Total	1 253 668,34			4,99 %
Finlande							
FINNISH GOVT 1,5% 22-15/09/2032	741 000	EUR	89,29	661 652,46	AA+	2,71 %	2,63 %
			Total	661 652,46			2,63 %
France							
FRANCE O.A.T. 0% 20-25/11/2030	763 220	EUR	82,32	628 267,44	AA-	2,57 %	2,50 %
FRANCE O.A.T. 1,5% 15-25/05/2031	625 819	EUR	90,21	564 551,32	AA-	2,31 %	2,25 %
			Total	1 192 818,76			4,75 %
Irlande							
IRISH GOVT 1,1% 19-15/05/2029	801 000	EUR	92,44	740 460,42	AA	3,03 %	2,95 %
			Total	740 460,42			2,95 %
Pays-Bas							
NETHERLANDS GOVT 0% 20-15/07/2030	740 397	EUR	85,17	630 596,12	AAA	2,58 %	2,51 %
NETHERLANDS GOVT 0,25% 15-15/07/2025	584 501	EUR	97,05	567 252,38	AAA	2,32 %	2,26 %
			Total	1 197 848,50			4,77 %
Autriche							
REP OF AUSTRIA 0,75% 16-20/10/2026	774 000	EUR	95,09	735 988,86	AA+	3,01 %	2,93 %
			Total	735 988,86		3,01 %	2,93 %
Obligations d'émetteurs privés							
Allemagne							
COMMERZBANK AG 0,25% 22-12/01/2032	400 000	EUR	81,01	324 024,66	BBB-	1,33 %	1,29 %
DEUTSCHE BOERSE 0,125% 21-22/02/2031	200 000	EUR	81,88	163 766,59	AA-	0,67 %	0,65 %
HENKEL AG & CO 0,5% 21-17/11/2032	200 000	EUR	80,68	161 356,87	A	0,66 %	0,64 %
			Total	649 148,12			2,58 %
France							
AXA SA 1,125% 16-15/05/2028	210 000	EUR	93,68	196 718,55	A+	0,80 %	0,78 %
BNP PARIBAS 1,625% 19-02/07/2031	300 000	EUR	84,71	254 138,46	BBB+	1,04 %	1,01 %
BOUYGUES 1,125% 20-24/07/2028	200 000	EUR	91,87	183 737,76	A-	0,75 %	0,73 %
KERING 1,5% 17-05/04/2027	200 000	EUR	95,06	190 111,00	A-	0,78 %	0,76 %
KLEPI 1,625% 17-13/12/2032	200 000	EUR	84,08	168 164,64	BBB+	0,69 %	0,67 %

MICHELIN 1,75% 18-03/09/2030	200 000	EUR	91,32	182 635,11	A-	0,75 %	0,73 %
ORANGE 19-31/12/2059 FRN	300 000	EUR	93,26	279 782,70	BBB-	1,14 %	1,11 %
SCHNEIDER ELEC 0,875% 17-13/12/2026	200 000	EUR	94,72	189 434,32	A	0,78 %	0,75 %
Total				1 644 722,54			6,54 %
Irlande							
ATLAS COPCO FIN 0,125% 19-03/09/2029	200 000	EUR	85,50	171 007,40	A+	0,70 %	0,68 %
Total				171 007,40			0,68 %
Pays-Bas							
ADECCO INT FIN 1,25% 19-20/11/2029	275 000	EUR	89,59	246 373,74	BBB+	1,01 %	0,98 %
AKZO NOBEL NV 1,125% 16-08/04/2026	200 000	EUR	95,95	191 907,61	BBB	0,79 %	0,76 %
ASML HOLDING NV 1,375% 16-07/07/2026	197 000	EUR	96,40	189 909,59	A2*	0,78 %	0,76 %
BMW FINANCE NV 0,375% 19-24/09/2027	291 000	EUR	91,59	266 515,01	A	1,09 %	1,06 %
COCA-COLA HBC BV 1% 19-14/05/2027	224 000	EUR	93,34	209 079,91	BBB+	0,86 %	0,83 %
IBERDROLA INTL 19-31/12/2049 FRN	200 000	EUR	99,38	198 753,75	BBB-	0,81 %	0,79 %
ING GROEP NV 21-16/11/2032 FRN	200 000	EUR	90,06	180 111,68	BBB	0,74 %	0,72 %
KONINKLIJKE KPN 1,125% 16-11/09/2028	200 000	EUR	91,48	182 967,44	BBB	0,75 %	0,73 %
NN GROUP NV 17-13/01/2048	200 000	EUR	100,96	201 915,25	BBB	0,83 %	0,80 %
Total				1 867 533,98			7,43 %
Norvège							
TELENOR 1,125% 19-31/05/2029	200 000	EUR	90,25	180 504,19	A-	0,74 %	0,72 %
Total				180 504,19			0,72 %
Royaume-Uni							
HSBC HOLDINGS 2,5% 16-15/03/2027	200 000	EUR	97,34	194 676,78	A-	0,80 %	0,77 %
NATL GRID PLC 0,75% 21-01/09/2033	280 000	EUR	75,49	211 381,79	BBB	0,86 %	0,84 %
UNILEVER FINANCE 1,375% 18-04/09/2030	314 000	EUR	89,85	282 131,48	A+	1,15 %	1,12 %
VODAFONE GROUP 1,6% 16-29/07/2031	230 000	EUR	87,79	201 913,94	BBB	0,83 %	0,80 %
Total				890 103,99			3,53 %
États-Unis							
BORGWARNER INC 1% 21-19/05/2031	200 000	EUR	82,05	164 097,22	BBB	0,67 %	0,65 %
COCA-COLA CO/THE 1,25% 19-08/03/2031	233 000	EUR	88,36	205 879,04	A+	0,84 %	0,82 %
MICROSOFT CORP 3,125% 13-06/12/2028	225 000	EUR	100,45	226 013,38	AAA	0,92 %	0,90 %
NASDAQ INC 0,9% 21-30/07/2033	276 000	EUR	78,30	216 109,77	BBB	0,88 %	0,86 %
PROCTER & GAMBLE 1,25% 17-25/10/2029	200 000	EUR	90,85	181 709,82	AA-	0,74 %	0,72 %
Total				993 809,23		4,05 %	3,95 %
Suède							
TELE2 AB 3,75% 23-22/11/2029	205 000	EUR	99,97	204 934,81	BBB	0,84 %	0,82 %
TELIASONERA AB 3,5% 13-05/09/2033	200 000	EUR	100,09	200 170,29	BBB+	0,82 %	0,80 %
Total				405 105,10		1,66 %	1,62 %
Total obligations et autres titres de créance				13 269 180,47		54,30 %	52,79 %
Instruments du marché monétaire							
Instruments du marché monétaire de l'État et garantis par l'État							
Allemagne							
DEUTSCHLAND REP 1% 14-15/08/2024	628 367	EUR	99,71	626 528,40	AAA	2,56 %	2,49 %
Total				626 528,40			2,49 %
Instruments du marché monétaire privés							
Finlande							
NORDEA BANK FIN 1% 14-05/11/2024	245 000	EUR	99,10	242 791,57	Aaa*	0,99 %	0,97 %
Total				242 791,57			0,97 %
France							
GECINA 1,5% 15-20/01/2025	300 000	EUR	98,82	296 454,98	A-	1,21 %	1,18 %
SOCIETE GENERALE 1,125% 18-23/01/2025	200 000	EUR	98,48	196 957,80	BBB	0,81 %	0,78 %
Total				493 412,78			1,96 %
États-Unis							
AMERICAN TOWER 1,375% 17-04/04/2025	200 000	EUR	98,18	196 361,95	BBB-	0,80 %	0,78 %
BLACKROCK INC 1,25% 15-06/05/2025	200 000	EUR	98,00	196 001,00	AA-	0,80 %	0,78 %
Total				392 362,95		1,60 %	1,56 %
Total instruments du marché monétaire				1 755 095,70		7,17 %	6,98 %
Total valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés				24 438 539,08		100,00 %	97,21 %
II. Dépôts et liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
BNP Paribas		EUR		330 139,19			1,31 %
BNP Paribas		USD		297 972,77			1,19 %
BNP Paribas		NOK		1 446,71			0,01 %

BNP Paribas	GBP	470,77	0,00 %
BNP Paribas	DKK	44,48	0,00 %
BNP Paribas	SEK	42,43	0,00 %
BNP Paribas	CHF	11,37	0,00 %
		630 127,72	2,51 %
III. Autres créances et dettes		52 170,56	0,21 %
IV. Autres		12 261,00	0,05 %
V. Total valeur nette d'inventaire		25 133 098,36	100,00 %

* = les notations marquées d'un * sont des notations de Moody's, les autres proviennent de Standard & Poors
 % Portefeuille = le pourcentage de la ligne au regard du portefeuille-titre du compartiment
 % Actif net = le pourcentage de la ligne au regard de la valeur nette d'inventaire totale du compartiment

Répartition sectorielle et géographique

(en pour cent du portefeuille-titre)

Obligations	61,47 %
<i>dont obligations d'État EUR</i>	29,02 %
<i>dont obligations d'entreprises EUR</i>	32,45 %
Actions	38,53 %
<i>dont Europe</i>	19,13 %
<i>dont USA</i>	19,40 %
	100,00 %

Répartition par monnaie

(en pour cent du portefeuille-titre)

CHF	2,70 %
DKK	1,34 %
EUR	72,48 %
GBP	2,74 %
SEK	0,98 %
USD	19,76 %
	100,00 %

10.4.2 Modifications de la composition des actifs de LABOR ET CARITAS

Taux de rotation			
	Semestre 1	Semestre 2	Exercice entier
Achats	3 574 004,35	111 239,17	3 685 243,52
Ventes	2 794 547,33	2 634 594,10	5 429 141,43
Total 1	6 368 551,68	2 745 833,27	9 114 384,95
Souscriptions	655 763,00	15 648,48	671 411,48
Remboursements	741 895,79	4 009 483,71	4 751 379,50
Total 2	1 397 658,79	4 025 132,19	5 422 790,98
Moyenne de référence de l'actif net total	27 364 335,72	27 638 002,51	27 501 169,11
Rotation	18,17 %	-4,63 %	13,42 %

Le tableau précédent montre le volume semestriel en capitaux des transactions opérées dans le portefeuille. Il compare également ce volume (réduit de la somme des souscriptions et des remboursements) à la moyenne de l'actif net (rotation) au début et à la fin du semestre. Un chiffre proche de 0 % implique que les transactions pendant une période déterminée ont été réalisées uniquement en fonction des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont engendré que peu de transactions dans le portefeuille ou le cas échéant pas du tout.

La liste détaillée des transactions réalisées durant l'exercice peut être consultée gratuitement auprès de BNP Paribas S.A., succursale belge, Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles (jusqu'au 2 novembre 2023 : KBC Bank NV, Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles), qui est responsable du service financier.

10.4.3 Évolution du nombre de souscriptions, de remboursements et de la valeur nette d'inventaire

Période	Évolution du nombre de parts en circulation					
Année	Souscriptions classe A		Rachats classe A		Fin de période classe A	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	56,0000	312,0000	570,0000	0,0000	685,0000	372,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	148,0000	340,0000	0,0000	0,0000	833,0000	712,0000
Juill. 2023 – Juin 2024	0,0000	9,0000	298,0000	206,0000	535,0000	515,0000

Année	Souscriptions classe R		Rachats classe R		Fin de période classe R	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	4 770,2470	3 070,0000	5 620,2470	508,0000	10 616,0000	5 050,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	1 304,0000	211,0000	460,0000	6,0000	11 460,0000	5 255,0000
Juill. 2023 – Juin 2024	667,0000	12,0000	3 571,0000	305 0000	8 556,0000	4 962,0000

Année	Souscriptions classe C		Rachats classe C		Fin de période classe C	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	4 726,1890	722,0000	2 202,1890	2 210,0000	6 146,0000	3 319,0000
Juill. 2022 – Juin 2023	0,0000	0,0000	5,0000	5,0000	6 141,0000	3 314,0000
Juill. 2023 – Juin 2024	0,0000	0,0000	2,0000	216,0000	6 139,0000	3 098,0000

Période	Montants payés et reçus par le compartiment en EUR			
Année	Souscriptions classe A		Rachats classe A	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	64 159,18	340 254,00	656 007,30	0,00
Juill. 2022 – Juin 2023	151 399,38	323 992,23	0,00	0,00
Juill. 2023 – Juin 2024	0,00	9 477,18	306 674,78	214 109,48

Année	Souscriptions classe R		Rachats classe R	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	5 077 836,91	3 268 386,46	5 987 952,56	530 473,92
Juill. 2022 – Juin 2023	1 240 087,87	206 020,93	440 496,00	5 735,16
Juill. 2023 – Juin 2024	649 937,42	11 996,88	3 704 432,15	306 677,32

Année	Souscriptions classe C		Rachats classe C	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	5 068 716,33	763 424,22	2 378 800,39	2 386 954,84
Juill. 2022 – Juin 2023	0,00	0,00	4 830,75	4 830,75
Juill. 2023 – Juin 2024	0,00	0,00	2 021,46	217 464,31

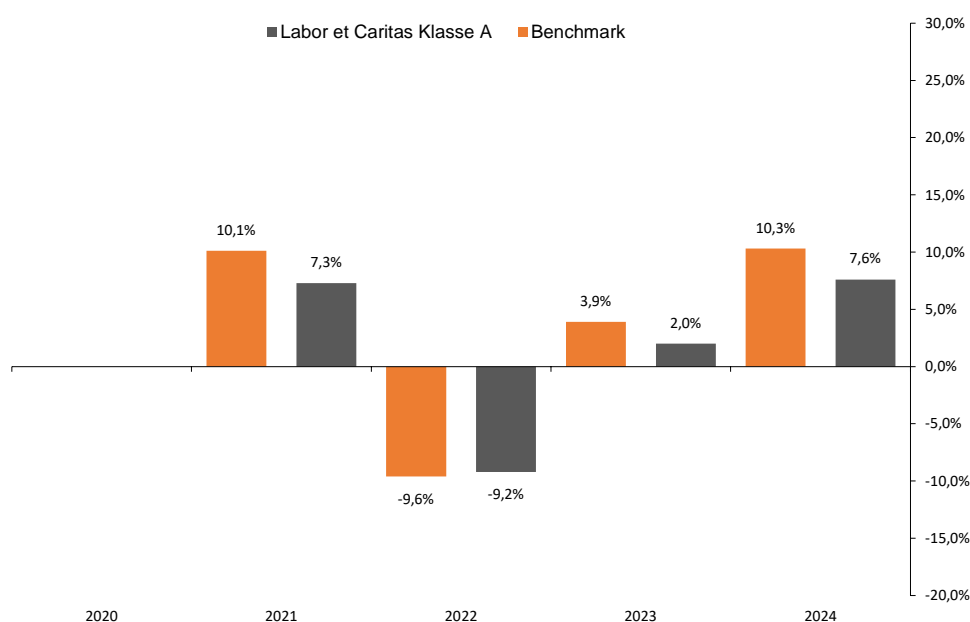
Période	Valeur nette d'inventaire au terme de la période en EUR						
Année	du compartiment	d'une part A		d'une part R		d'une part C	
		Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
Juill. 2021 – Juin 2022	25 032 200,28	1 026,18	968,84	950,45	950,45	959,23	959,23
Juill. 2022 – Juin 2023	27 123 805,22	1 047,06	988,56	971,74	971,74	984,15	984,15
Juill. 2023 – Juin 2024	25 133 098,36	1 125,85	1 063,69	1 047,15	1 046,95	1 064,02	1 064,09

10.4.4 Rendements

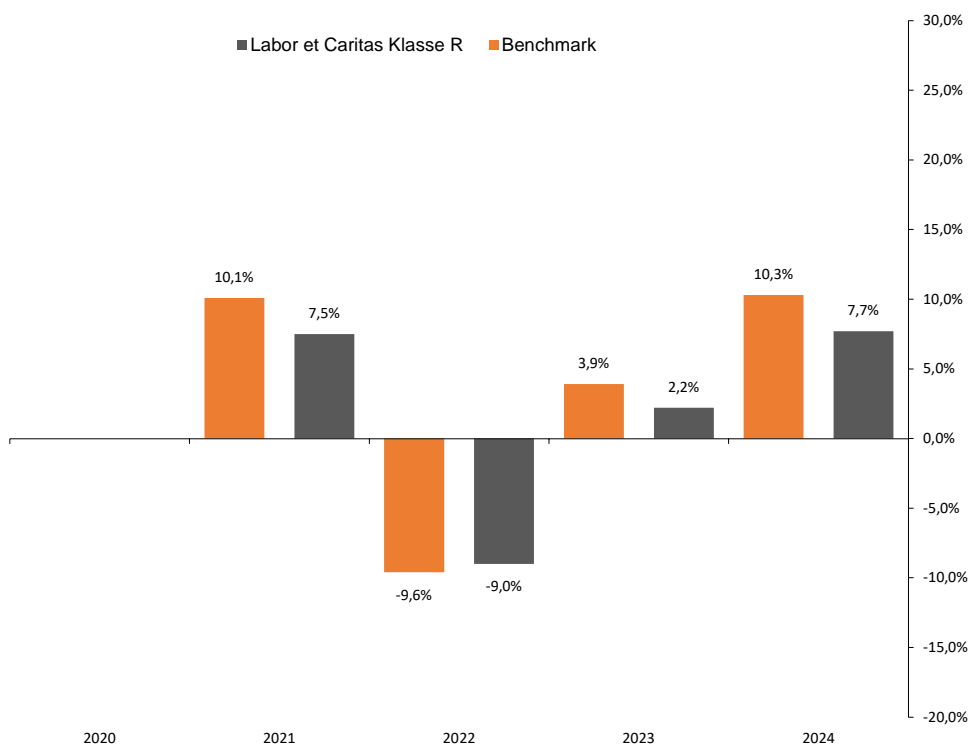
Les données ci-dessous sont des chiffres sur une base annuelle. Les performances du compartiment sont comparées à un benchmark composé. Depuis le 1^{er} mars 2024, il se compose de 35 % d'actions et de 65 % d'obligations. Pour les actions, le benchmark est : 50,0% MSCI Europe Net Return et 50,0% MSCI USA Net Return. Pour les obligations, le benchmark est le suivant : 50,0 % FTSE EMU Government Bond All Maturities et 50,0 % Bloomberg Barclays EuroAgg Corporate Total Return.

Rendements actuariels	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	30/06/23-30/06/24	30/06/21-30/06/24	30/06/19-30/06/24	30/06/14-30/06/24
Classe A	7,60 %	-0,09 %	n/a	n/a
Classe R	7,74 %	0,09 %	n/a	n/a
Classe C	8,12 %	0,44 %	n/a	n/a
Bench.	10,30 %	1,24 %	n/a	n/a

histogramme à rendement annuel classe A



histogramme à rendement annuel classe R



histogramme à rendement annuel classe C



Rendement annuel du 01/07 au 30/06 inclus de l'année concernée.

Cela concerne l'évolution de la valeur nette d'inventaire sur une base annuelle (notamment les frais courants), mais sans frais de souscription et de remboursement éventuels. Les rendements obtenus par le passé ne constituent aucunement une garantie pour l'avenir et ne tiennent pas compte des restructurations historiques (par exemple fusion de compartiments).

10.4.5 Frais

Frais courants :

A	1,64 %
R	1,46 %
C	1,12 %

Les frais suivants ne sont pas intégrés dans les frais courants :

- les intérêts sur les emprunts
- les paiements liés aux instruments financiers dérivés
- les commissions et frais qui sont directement payés par l'investisseur
- certains avantages tels que les soft commissions.

Fee-sharing :

La rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement de 1,10 % (A), 0,90 % (R) ou 0,55 % (C), en fonction de la classe d'action, payée par MercLan nv à la société de gestion Van Lanschot Kempen Investment Management NV Nederland (jusqu'au 2 novembre 2023 : Capfi Delen Asset Management), est entièrement reversée par Van Lanschot Kempen Investment Management NV Nederland (jusqu'au 2 novembre 2023 : Capfi Delen Asset Management) à Mercier Van Lanschot.

10.4.6 Notes relatives aux états financiers

Néant.

11 Annexe : Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers

Annexe IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du Règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1er, du Règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit MercLan Euro Obligatifonds
Code d'identification pour l'entité juridique 549300BMG7SZN9H44W38

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Des investissements durables ayant un objectif environnemental ont été réalisés

Le produit promouvait des caractéristiques E/S mais ne réalisait pas d'investissements durables

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Ce produit a réalisé les investissements durables avec un objectif social suivants

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'eût pas pour objectif l'investissement durable, il contenait une proportion minimale d'investissements durables de 10,0%

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Le produit promouvait des caractéristiques E/S mais ne réalisait pas d'investissements durables

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le Règlement^{n°} qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure a-t-on satisfait aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qui sont promues par ce produit financier

Au cours de cet exercice, les critères écologiques et sociaux ont été mis en avant de manière efficace.

Les critères écologiques visent à atténuer les effets du changement climatique et à s'y adapter. A ce sujet, on peut confirmer, entre autres, que le compartiment est toujours en bonne voie pour atteindre un niveau d'émissions nettes nulles (sur la base de l'intensité de carbone) d'ici 2050. Les critères sociaux visent à la promotion du travail décent, des niveaux de vie adéquats et d'autres questions sociales. À cet égard, on peut confirmer qu'aucun investissement n'a été effectué dans des entreprises qui n'appliquent pas les principes du Pacte mondial des Nations unies, ni dans des entreprises qui violent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ni dans des entreprises qui ont reçu le drapeau rouge de MSCI pour leur implication dans des controverses.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont respectées.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ? ... et en comparaison avec les périodes précédentes ?

Les indicateurs de durabilité ont enregistré de bonnes performances. Les indicateurs d'intensité carbone, d'émissions de gaz à effet de serre et d'empreinte carbone ont surpassé le benchmark du compartiment. Nous n'avons pas effectué d'investissement dans des entreprises qui ont échoué à respecter les principes du Pacte mondial des Nations Unies, ni dans des entreprises qui violent les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. En outre, le compartiment s'est toujours pleinement conformé aux critères d'exclusion qui avaient été formulés.

Indicateurs environnementaux	Paramètre	2023	2024	% de couvert	% de couvert
Scope 1-émissions de gaz à effet de serre	tonne de CO2e	8 376,83	6 029,42	47%	46%
Scope 2-émissions de gaz à effet de serre	tonne de CO2e	1 269,20	1 091,15	47%	46%
Scope 3-émissions de gaz à effet de serre	tonne de CO2e	40 941,26	36 409,82	47%	46%
Total des émissions de gaz à effet de serre	tonne de CO2e	50 396,01	43 500,96	47%	46%
Empreinte carbone	tonne de CO2e par million d'EUR d'investissement	500,12	452,56	47%	44%
Intensité des gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires des investissements	Moyenne pondérée de tonne de CO2e par million d'EUR de chiffre d'affaires	1 005,17	742,26	48%	45%
Part des investissements dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des investissements, %	7%	6%	48%	45%
Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable	Part des investissements, %	66%	63%	47%	33%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	2,00	1,36	35%	41%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Industrie	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,96	0,47	35%	41%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Extraction de minerais	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	1,16	8,67	35%	41%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Exploitation d'un commerce en biens immobiliers	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,61	0,36	35%	41%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Distribution d'eau, gestion des eaux usées et assainissement	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	3,95	3,52	34%	41%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Commerce de gros et de détail, réparation de voitures et de motocyclette	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	1,01	0,86	35%	41%
Activités ayant des conséquences négatives pour les zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements, %	0%	3%	48%	77%
Rejets dans l'eau	Part des investissements, %	10 929%	0%	6%	1%
Part de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Part des investissements, %	96%	82%	20%	18%

Indicateurs sociaux	Paramètre	2023	2024	% de couvert	% de couvert
Absence de procédures et mécanismes de conformité pour la surveillance du respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des directives de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part des investissements, %	41%	43%	48%	45%
Écart de rémunération non ajusté entre les hommes et les femmes	% moyen d'écart de rémunération entre les hommes et les femmes	0,12	0,08	15%	13%
Diversité de genre du conseil d'administration	% moyen de femmes membres du conseil d'administration	40%	41%	48%	45%
Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	Part des investissements, %	0%	0%	48%	45%

Indicateurs d'implication	Paramètre	2023	2024	% de couvert	% de couvert
Armes controversées	Part des investissements, %	-	0%		100%
Tabac	Part des investissements, %	-	0%		100%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Notre compartiment s'efforce de réaliser, en partie, des investissements qui visent à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Il cherche également à réaliser des investissements durables socialement. Ceux-ci visent principalement la santé et le bien-être à tous les âges de la vie. Tesla, par exemple, est un investissement durable, qui contribue à l'atténuation du changement climatique. En tant que pionnier et leader mondial des voitures électriques, Tesla réduit les émissions de gaz à effet de serre du parc automobile mondial. Schneider Electric et NVIDIA en sont d'autres exemples. Schneider Electric contribue à l'atténuation du changement climatique grâce à ses solutions de recharge des voitures électriques, ses logiciels de gestion de l'énergie, ses solutions de stockage d'énergie solaire et autres, l'accès à des solutions énergétiques collectives, etc. Les produits de NVIDIA contribuent eux aussi directement à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Ainsi, aux États-Unis, la 'National Oceanic and Atmospheric Administration' a choisi NVIDIA pour construire un prototype de "jumeau numérique" de la terre afin d'accélérer la surveillance et les prévisions environnementales, y compris la recherche sur le climat.

Les investissements durables socialement visent au bien-être et à la santé à tous les âges de la vie. Nos diverses participations dans des entreprises du secteur de la santé y contribuent tout particulièrement : Amgen, AstraZeneca, Johnson & Johnson, Novo Nordisk... Cette dernière société, quant à elle, est surtout connue du grand public pour son blockbuster Ozempic. Ce médicament contre le diabète semble également très efficace dans la lutte contre l'obésité.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Nous avons évité un impact négatif en n'investissant pas dans :

- les entreprises qui ont échoué à respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies,
- les entreprises qui violent les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
- celles qui ont reçu un drapeau rouge de MSCI pour leur implication dans des controverses.

Les différents critères d'exclusion applicables et leur intégration par leur biais du score ESG de Kempen y contribuent également.



Dans quelle mesure les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

OCDE	UNGP
Non	Oui

Comment ce produit financier prend-il en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

- Oui
 Non

Le compartiment évalue dans quelle mesure les investissements (proposés) sont alignés avec les critères environnementaux et sociaux qu'il promeut. Il évalue, grâce aux indicateurs de durabilité spécifique auquel il recourt, dans quelle mesure ces investissements comprennent des indicateurs liés aux principaux effets négatifs. Ces indicateurs sont intégrés dans le processus d'investissement ESG, qui repose sur les "piliers" suivants : sélection négative et basée sur des normes, intégration ESG, "best-in-class" et actionnariat actif par le biais de l'engagement et du vote. La due diligence et le monitoring s'appuient sur le tableau 1 de l'annexe 1, les principales incidences négatives (IAP) 1-6 sur les émissions de gaz à effet de serre, l'IAP 7 sur la biodiversité, l'IAP 8 sur l'eau, l'IAP 9 sur les déchets, et les IAP 10-14 sur les questions sociales et relatives aux personnes.

Quels étaient les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux émetteurs	Secteur	Pays	% d'actifs
Germany	Obligations souveraine	Allemagne	10,5%
Austria	Obligations souveraine	Autriche	7,6%
Italy	Obligations souveraine	Italie	6,5%
Finland	Obligations souveraine	Finlande	6,1%
Spain	Obligations souveraine	Espagne	5,6%
France	Obligations souveraine	France	4,5%
Netherlands	Obligations souveraine	Pays-Bas	3,8%
Ireland	Obligations souveraine	Irlande	3,1%
Portugal	Obligations souveraine	Portugal	2,1%
Compagnie Générale des Établissements Michelin Société en commandite par actions	Biens de consommation durables	France	1,0%

Les principales incidences négatives sont les incidences négatives les plus significatives qu'ont les décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



La liste contient les investissements qui constituent la plus grande part d'investissements du produit financier pendant la période de référence, notamment 01 juillet 2023 t/m 30 juin 2024.

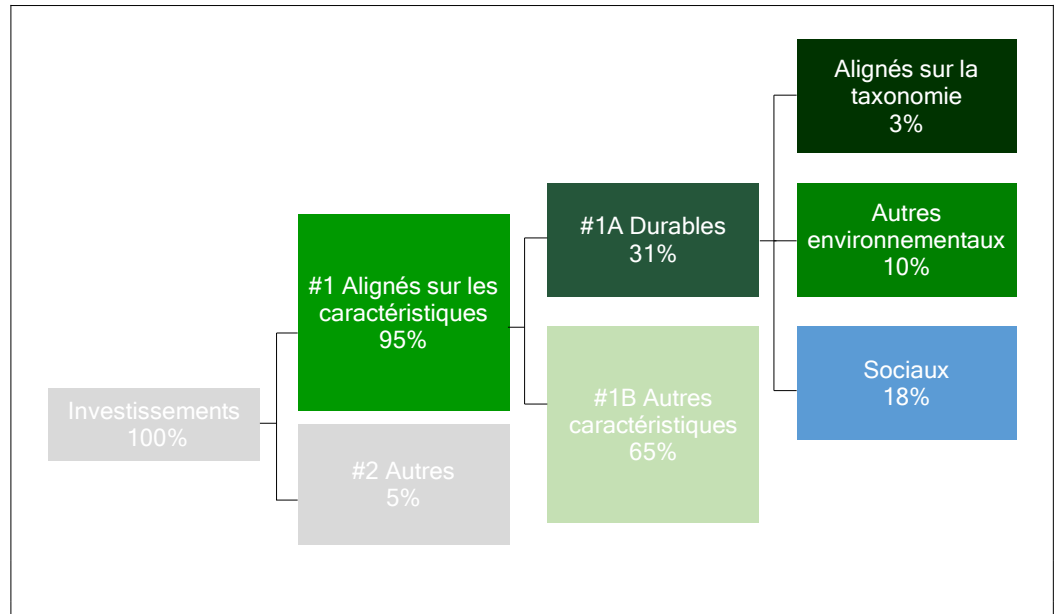


Quelle était la part d'investissements relatifs à la durabilité

Quelle a été l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements opérés dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en parts - le chiffre d'affaires qui indique la mesure dans laquelle les entreprises bénéficiaires des investissements sont « » - les dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, qui sont pertinents pour une transition vers une économie verte - les dépenses d'exploitation (OpEx) qui reflètent les activités opérationnelles de sociétés bénéficiaires des investissements.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;

la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques a-t-on investi ?

Secteur	Alignés sur les caractéristiques E/S	Durables	Autres caractéristiques E/S	Alignés sur la taxinomie	Autres environnementaux	Sociaux	Autre
Tous	95 %	31 %	65 %	3 %	10 %	18 %	5 %
Services de communication	4 %	0%	4 %	0 %	0%	0%	0 %
Biens de consommation durables	2 %	0 %	2 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Biens de consommation non durables	2 %	2 %	1 %	0 %	1 %	1 %	0%
Énergie	1 %	1 %	1 %	0 %	1 %	0%	0%
Service financier	13 %	2 %	10 %	0 %	2 %	0%	0 %
Soins de santé	3 %	2 %	1 %	0 %	0 %	2 %	0%
Industrie	4 %	1 %	3 %	0 %	1 %	0%	0%
Technologie de l'information	2 %	2 %	1 %	0 %	1 %	0%	0%
Industrie de base	1 %	1 %	1 %	0 %	1 %	0%	0%
Immobilier	2 %	1 %	1 %	1 %	1 %	0 %	0%
Autre	59 %	19 %	40 %	1 %	3 %	15 %	5 %
Équipement utilitaires	2 %	1 %	1 %	0 %	1 %	0%	0%

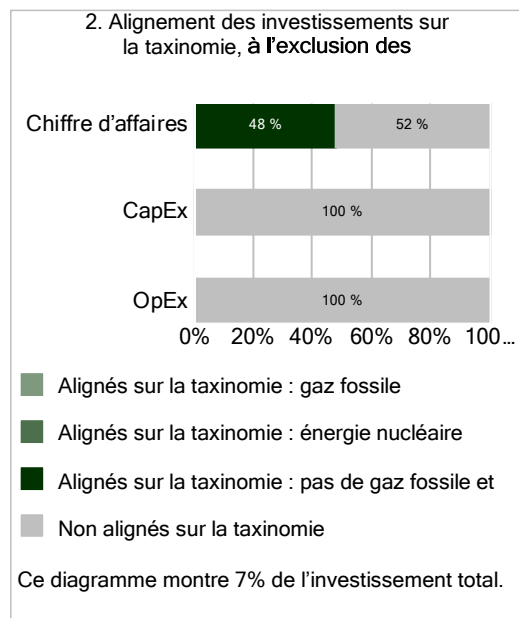
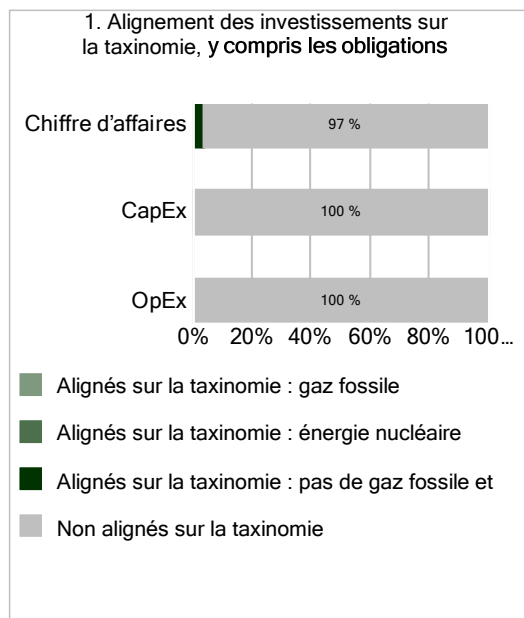


Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE

Le produit financier a-t-il investi dans des activités dans les secteurs des gaz fossiles et/ou de l'énergie nucléaire qui répondent à la taxinomie de l'UE ?

- Oui*
- Dans le gaz fossile* *Énergie nucléaire*
- Non*

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Il n'existe pas de méthode appropriée pour déterminer si les obligations souveraines sont alignées sur la taxinomie. C'est pourquoi le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie par rapport aux investissements du produit financier à l'exclusion des obligations souveraines.



*Dans ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions aux gouvernements

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont notamment les niveaux d'émission de gaz à effet de serre concordent avec les meilleures performances.



sont des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du Règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?

1 %



Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE se rapportait-il à des périodes de référence antérieures ?

3%. Il s'agit du même pourcentage qu'au cours de la période de référence précédente.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE

10 %



Quelle était la part d'investissements durables sociaux

18 %



Quels sont les investissements inclus sous «Autres~ »Quelle était leur finalité, et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales

Les "autres" investissements se composent de liquidités détenues à des fins de liquidité et/ou de rééquilibrage. Aucune garantie minimale environnementale ou sociale ne s'applique à la trésorerie du compartiment.

Quelles mesures ont été prises dans la période de référence pour satisfaire aux caractéristiques écologiques et/ou sociales

L'application cohérente de toutes les stratégies de durabilité utilisées (exclusion, filtrage basé sur des normes, intégration ESG, Best-in-class et engagement & voting) constitue toujours la base de la promotion des caractéristiques écologiques et sociales. L'efficacité de ces stratégies se reflète notamment dans la meilleure performance du compartiment par rapport à l'indice de référence sur divers indicateurs de durabilité écologique et sociale.



Annexe IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du Règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1er, du Règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit MercLan Very Defensive Portfolio
Code d'identification pour l'entité juridique 549300SC0ZJT3A7F5M66

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Des investissements durables ayant un objectif environnemental ont été réalisés	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'eût pas pour objectif l'investissement durable, il contenait une proportion minimale d'investissements durables de 10,0%
<input type="checkbox"/> Le produit promouvait des caractéristiques E/S mais ne réalisait pas d'investissements durables	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Ce produit a réalisé les investissements durables avec un objectif social suivants	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Le produit promouvait des caractéristiques E/S mais ne réalisait pas d'investissements durables

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le Règlement n° qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure a-t-on satisfait aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qui sont promues par ce produit financier

Au cours de cet exercice, les critères écologiques et sociaux ont été mis en avant de manière efficace.

Les critères écologiques visent à atténuer les effets du changement climatique et à s'y adapter. A ce sujet, on peut confirmer, entre autres, que le compartiment est toujours en bonne voie pour atteindre un niveau d'émissions nettes nulles (sur la base de l'intensité de carbone) d'ici 2050. Les critères sociaux visent à la promotion du travail décent, des niveaux de vie adéquats et d'autres questions sociales. À cet égard, on peut confirmer qu'aucun investissement n'a été effectué dans des entreprises qui n'appliquent pas les principes du Pacte mondial des Nations unies, ni dans des entreprises qui violent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ni dans des entreprises qui ont reçu le drapeau rouge de MSCI pour leur implication dans des controverses.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont respectées.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ? ... et en comparaison avec les périodes précédentes ?

Les indicateurs de durabilité ont enregistré de bonnes performances. Les indicateurs d'intensité carbone, d'émissions de gaz à effet de serre et d'empreinte carbone ont surpassé le benchmark du compartiment. Nous n'avons pas effectué d'investissement dans des entreprises qui ont échoué à respecter les principes du Pacte mondial des Nations Unies, ni dans des entreprises qui violent les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. En outre, le compartiment s'est toujours pleinement conformé aux critères d'exclusion qui avaient été formulés.

Indicateurs environnementaux	Paramètre	2023	2024	% de couvert	% de couvert
Empreinte carbone	tonne de CO2e par million d'EUR d'investissement	273,04	265,80	35%	47%
Intensité des gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires des investissements	Moyenne pondérée de tonne de CO2e par million d'EUR de chiffre d'affaires	680,27	627,92	36%	51%
Part des investissements dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable	Part des investissements, %	2%	4%	37%	51%
	Part des investissements, %	69%	64%	34%	37%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Agriculture, sylviculture et pêche	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,71	0,00	29%	51%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Bâtiment	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,18	0,15	29%	47%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	1,98	1,39	29%	47%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Industrie	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,46	0,32	29%	47%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Extraction de minerais	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	2,29	1,78	29%	47%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Exploitation d'un commerce en biens immobiliers	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,49	0,51	29%	47%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Transport et stockage	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,54	0,71	29%	47%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Distribution d'eau, gestion des eaux usées et assainissement	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	1,78	2,05	29%	47%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Commerce de gros et de détail, réparation de voitures et de motocyclette	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,17	0,15	29%	47%
Activités ayant des conséquences négatives pour les zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements, %	0%	3%	37%	64%
Rejets dans l'eau	Part des investissements, %	4 733%	1%	3%	0%
Part de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Part des investissements, %	75%	55%	12%	17%

Indicateurs sociaux	Paramètre	2023	2024	% de couvert	% de couvert
Violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des directives de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales	Part des investissements, %	0%	0%	37%	52%
Absence de procédures et mécanismes de conformité pour la surveillance du respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des directives de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part des investissements, %	23%	46%	37%	51%
Écart de rémunération non ajusté entre les hommes et les femmes	% moyen d'écart de rémunération entre les hommes et les femmes	0,16	0,14	10%	13%
Diversité de genre du conseil d'administration	% moyen de femmes membres du conseil d'administration	36%	37%	37%	51%
Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	Part des investissements, %	0%	0%	37%	52%

Indicateurs d'implication	Paramètre	2023	2024	% de couvert	% de couvert
Armes controversées	Part des investissements, %	-	0%		100%
Tabac	Part des investissements, %	-	0%		100%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Notre compartiment s'efforce de réaliser, en partie, des investissements qui visent à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Il cherche également à réaliser des investissements durables socialement. Ceux-ci visent principalement la santé et le bien-être à tous les âges de la vie. Tesla, par exemple, est un investissement durable, qui contribue à l'atténuation du changement climatique. En tant que pionnier et leader mondial des voitures électriques, Tesla réduit les émissions de gaz à effet de serre du parc automobile mondial. Schneider Electric et NVIDIA en sont d'autres exemples. Schneider Electric contribue à l'atténuation du changement climatique grâce à ses solutions de recharge des voitures électriques, ses logiciels de gestion de l'énergie, ses solutions de stockage des énergies solaire et autres, l'accès à des solutions énergétiques collectives, etc. Les produits de NVIDIA contribuent eux aussi directement à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Ainsi, aux États-Unis, la 'National Oceanic and Atmospheric Administration' a choisi NVIDIA pour construire un prototype de "jumeau numérique" de la terre afin d'accélérer la surveillance et les prévisions environnementales, y compris la recherche sur le climat.

Les investissements durables socialement visent au bien-être et à la santé à tous les âges de la vie. Nos diverses participations dans des entreprises du secteur de la santé y contribuent tout particulièrement : Amgen, AstraZeneca, Johnson & Johnson, Novo Nordisk... Cette dernière société, quant à elle, est surtout connue du grand public pour son blockbuster Ozempic. Ce médicament contre le diabète semble également très efficace dans la lutte contre l'obésité.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Nous avons évité un impact négatif en n'investissant pas dans :

- les entreprises qui ont échoué à respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies,
- les entreprises qui violent les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
- celles qui ont reçu un drapeau rouge de MSCI pour leur implication dans des controverses.

Les différents critères d'exclusion applicables et leur intégration par leur biais du score ESG de Kempen y contribuent également.



Dans quelle mesure les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

OCDE	UNGP
Oui	Oui

Comment ce produit financier prend-il en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

- Oui
 Non

Le compartiment évalue dans quelle mesure les investissements (proposés) sont alignés avec les critères environnementaux et sociaux qu'il promet. Il évalue, grâce aux indicateurs de durabilité spécifique auquel il recourt, dans quelle mesure ces investissements comprennent des indicateurs liés aux principaux effets négatifs. Ces indicateurs sont intégrés dans le processus d'investissement ESG, qui repose sur les "piliers" suivants : sélection négative et basée sur des normes, intégration ESG, "best-in-class" et actionnariat actif par le biais de l'engagement et du vote. La due diligence et le monitoring s'appuient sur le tableau 1 de l'annexe 1, les principales incidences négatives (IAP) 1-6 sur les émissions de gaz à effet de serre, l'IAP 7 sur la biodiversité, l'IAP 8 sur l'eau, l'IAP 9 sur les déchets, et les IAP 10-14 sur les questions sociales et relatives aux personnes.

Quels étaient les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux émetteurs	Secteur	Pays	% d'actifs
France	Obligations souveraine	France	6,4%
Germany	Obligations souveraine	Allemagne	6,2%
Italy	Obligations souveraine	Italie	5,1%
Spain	Obligations souveraine	Espagne	3,2%
United States	Obligations souveraine	États-Unis	1,9%
Belgium	Obligations souveraine	Belgique	1,6%
Netherlands	Obligations souveraine	Pays-Bas	1,2%
Austria	Obligations souveraine	Autriche	1,0%
Fluvius System Operator CV	Autre	Belgique	1,0%
Microsoft Corporation	Technologie de l'information	États-Unis	0,9%
Amazon.com, Inc.	Biens de consommation durables	États-Unis	0,7%
BNP Paribas SA	Service financier	France	0,7%
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	Autre	France	0,7%
Akelius Residential Property Financing B.V.	Autre	Pays-Bas	0,7%
Aéroports de Paris SA	Industrie	France	0,6%

Les principales incidences négatives sont les incidences négatives les plus significatives qu'ont les décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



La liste contient les investissements qui constituent la plus grande part d'investissements du produit financier pendant la période de référence, notamment 01 juillet 2023 t/m 30 juin 2024.



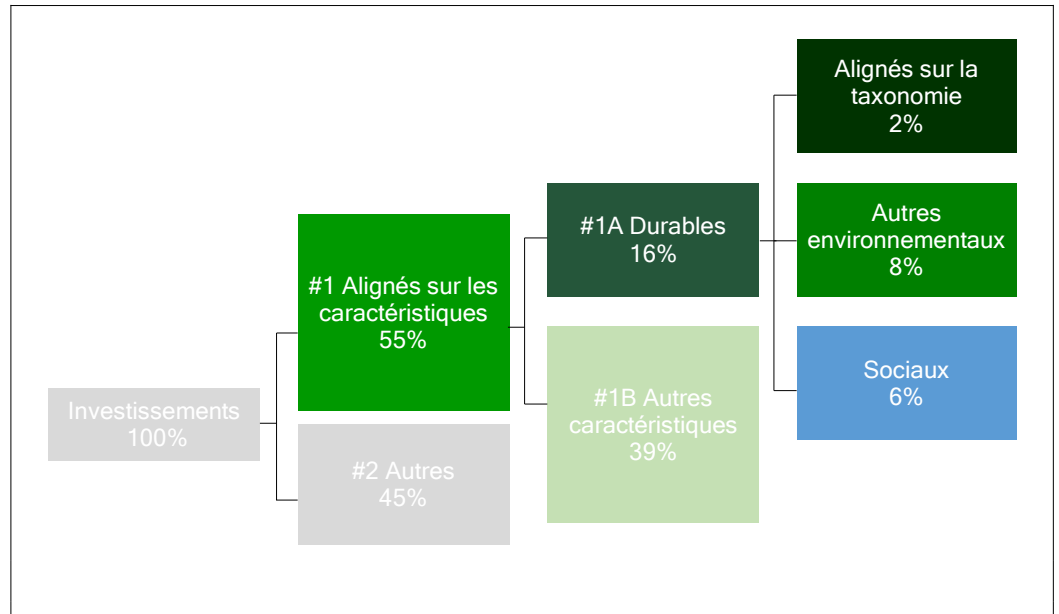
Quelle était la part d'investissements relatifs à la durabilité

Quelle a été l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements opérés dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en parts - le chiffre d'affaires qui indique la mesure dans laquelle les entreprises bénéficiaires des investissements sont «

» - les dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, qui sont pertinents pour une transition vers une économie verte - les dépenses d'exploitation (OpEx) qui reflètent les activités opérationnelles de sociétés bénéficiaires des investissements.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;

la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques a-t-on investi ?

Secteur	Alignés sur les caractéristiques E/S	Durables	Autres caractéristiques E/S	Alignés sur la taxinomie	Autres environnementaux	Sociaux	Autre
Tous	55 %	16 %	39 %	2 %	8 %	6 %	45 %
Services de communication	2 %	0 %	2 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Biens de consommation durables	3 %	0 %	3 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Biens de consommation non durables	2 %	1 %	1 %	0 %	1 %	0 %	0 %
Énergie	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Service financier	11 %	1 %	9 %	0 %	1 %	0 %	0 %
Soins de santé	3 %	2 %	1 %	0 %	1 %	2 %	0 %
Industrie	3 %	1 %	3 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Technologie de l'information	5 %	2 %	3 %	1 %	1 %	0 %	0 %
Industrie de base	1 %	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Immobilier	1 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Autre	22 %	6 %	16 %	0 %	2 %	3 %	45 %
Équipement utilitaires	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE

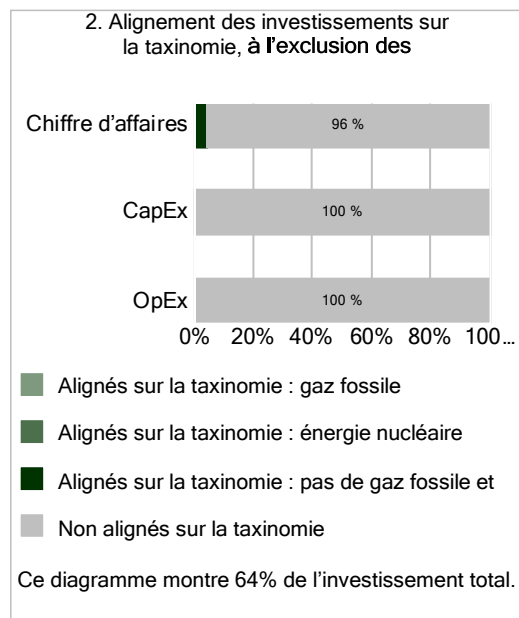
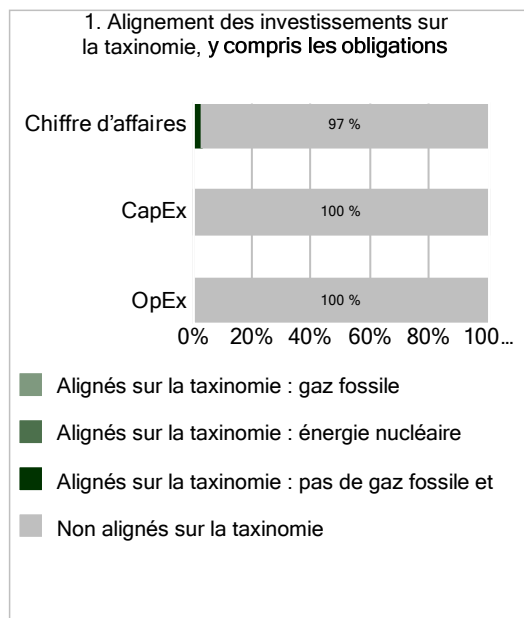
● Le produit financier a-t-il investi dans des activités dans les secteurs des gaz fossiles et/ou de l'énergie nucléaire qui répondent à la taxinomie de l'UE ?

Oui

Dans le gaz fossile *Énergie nucléaire*

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Il n'existe pas de méthode appropriée pour déterminer si les obligations souveraines sont alignées sur la taxinomie. C'est pourquoi le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie par rapport aux investissements du produit financier à l'exclusion des obligations souveraines.



*Dans ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions aux gouvernements

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont notamment les niveaux d'émission de gaz à effet de serre concordent avec les meilleures performances.



sont des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du Règlement (UE) 2020/852.



● **Quelle était la part d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?**

1 %

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE se rapportait-il à des périodes de référence antérieures ?**

3%. Il s'agit d'un pourcentage légèrement supérieur à celui de la période de référence précédente (2%).



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE

8 %



Quelle était la part d'investissements durables sociaux

6 %



Quels sont les investissements inclus sous «Autres~ »Quelle était leur finalité, et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales

Les "autres" investissements se composent de liquidités détenues à des fins de liquidité et/ou de rééquilibrage. Aucune garantie minimale environnementale ou sociale ne s'applique à la trésorerie du compartiment.

Quelles mesures ont été prises dans la période de référence pour satisfaire aux caractéristiques écologiques et/ou sociales

L'application cohérente de toutes les stratégies de durabilité utilisées (exclusion, filtrage basé sur des normes, intégration ESG, Best-in-class et engagement & voting) constitue toujours la base de la promotion des caractéristiques écologiques et sociales. L'efficacité de ces stratégies se reflète notamment dans la meilleure performance du compartiment par rapport à l'indice de référence sur divers indicateurs de durabilité écologique et sociale.

Annexe IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du Règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1er, du Règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit MercLan Defensive Portfolio
Code d'identification pour l'entité juridique 549300N6T5JUJYF2O8K18

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Des investissements durables ayant un objectif environnemental ont été réalisés	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'eût pas pour objectif l'investissement durable, il contenait une proportion minimale d'investissements durables de 10,0%
<input type="checkbox"/> Le produit promouvait des caractéristiques E/S mais ne réalisait pas d'investissements durables	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Ce produit a réalisé les investissements durables avec un objectif social suivants	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Le produit promouvait des caractéristiques E/S mais ne réalisait pas d'investissements durables

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le Règlement n° qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure a-t-on satisfait aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qui sont promues par ce produit financier

Au cours de cet exercice, les critères écologiques et sociaux ont été mis en avant de manière efficace.

Les critères écologiques visent à atténuer les effets du changement climatique et à s'y adapter. A ce sujet, on peut confirmer, entre autres, que le compartiment est toujours en bonne voie pour atteindre un niveau d'émissions nettes nulles (sur la base de l'intensité de carbone) d'ici 2050. Les critères sociaux visent à la promotion du travail décent, des niveaux de vie adéquats et d'autres questions sociales. À cet égard, on peut confirmer qu'aucun investissement n'a été effectué dans des entreprises qui n'appliquent pas les principes du Pacte mondial des Nations unies, ni dans des entreprises qui violent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ni dans des entreprises qui ont reçu le drapeau rouge de MSCI pour leur implication dans des controverses.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont respectées.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ? ... et en comparaison avec les périodes précédentes ?

Les indicateurs de durabilité ont enregistré de bonnes performances. Les indicateurs d'intensité carbone, d'émissions de gaz à effet de serre et d'empreinte carbone ont surpassé le benchmark du compartiment. Nous n'avons pas effectué d'investissement dans des entreprises qui ont échoué à respecter les principes du Pacte mondial des Nations Unies, ni dans des entreprises qui violent les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. En outre, le compartiment s'est toujours pleinement conformé aux critères d'exclusion qui avaient été formulés.

Indicateurs environnementaux	Paramètre	2023	2024	% de couvert	% de couvert
Scope 1-émissions de gaz à effet de serre	tonne de CO2e	13 385,28	10 489,18	49%	62%
Scope 2-émissions de gaz à effet de serre	tonne de CO2e	5 800,09	3 915,49	49%	62%
Scope 3-émissions de gaz à effet de serre	tonne de CO2e	131 657,47	132 402,67	49%	62%
Total des émissions de gaz à effet de serre	tonne de CO2e	150 191,07	145 917,66	49%	62%
Empreinte carbone	tonne de CO2e par million d'EUR d'investissement	267,82	261,62	49%	62%
Intensité des gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires des investissements	Moyenne pondérée de tonne de CO2e par million d'EUR de chiffre d'affaires	658,35	609,36	50%	66%
Part des investissements dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des investissements, %	3%	5%	51%	66%
Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable	Part des investissements, %	69%	63%	46%	49%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Agriculture, sylviculture et pêche	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,72	0,00	43%	60%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Bâtiment	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,17	0,15	43%	60%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	2,06	1,50	43%	60%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Industrie	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,45	0,35	43%	60%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Extraction de minerais	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	2,29	2,09	43%	60%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Exploitation d'un commerce en biens immobiliers	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,46	0,45	43%	60%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Transport et stockage	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,39	0,81	43%	60%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Distribution d'eau, gestion des eaux usées et assainissement	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	1,05	1,80	43%	60%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Commerce de gros et de détail, réparation de voitures et de motocyclette	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,13	0,10	43%	60%
Activités ayant des conséquences négatives pour les zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements, %	0%	3%	51%	79%
Rejets dans l'eau	Part des investissements, %	2 918%	2%	5%	0%

Indicateurs environnementaux	Paramètre	2023	2024	% de couvert	% de couvert
Part de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Part des investissements, %	62%	50%	18%	23%

Indicateurs sociaux	Paramètre	2023	2024	% de couvert	% de couvert
Violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des directives de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales	Part des investissements, %	0%	0%	51%	66%
Absence de procédures et mécanismes de conformité pour la surveillance du respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des directives de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part des investissements, %	29%	59%	50%	66%
Écart de rémunération non ajusté entre les hommes et les femmes	% moyen d'écart de rémunération entre les hommes et les femmes % moyen de femmes membres du conseil d'administration	0,15	0,13	14%	15%
Diversité de genre du conseil d'administration		35%	36%	50%	66%
Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	Part des investissements, %	0%	0%	51%	66%

Indicateurs d'implication	Paramètre	2023	2024	% de couvert	% de couvert
Armes controversées	Part des investissements, %	-	0%		100%
Tabac	Part des investissements, %	-	0%		100%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Notre compartiment s'efforce de réaliser, en partie, des investissements qui visent à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Il cherche également à réaliser des investissements durables socialement. Ceux-ci visent principalement la santé et le bien-être à tous les âges de la vie. Tesla, par exemple, est un investissement durable, qui contribue à l'atténuation du changement climatique. En tant que pionnier et leader mondial des voitures électriques, Tesla réduit les émissions de gaz à effet de serre du parc automobile mondial. Schneider Electric et NVIDIA en sont d'autres exemples. Schneider Electric contribue à l'atténuation du changement climatique grâce à ses solutions de recharge des voitures électriques, ses logiciels de gestion de l'énergie, ses solutions de stockage des énergies solaire et autres, l'accès à des solutions énergétiques collectives, etc. Les produits de NVIDIA contribuent eux aussi directement à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Ainsi, aux États-Unis, la 'National Oceanic and Atmospheric Administration' a choisi NVIDIA pour construire un prototype de "jumeau numérique" de la terre afin d'accélérer la surveillance et les prévisions environnementales, y compris la recherche sur le climat.

Les investissements durables socialement visent au bien-être et à la santé à tous les âges de la vie. Nos diverses participations dans des entreprises du secteur de la santé y contribuent tout particulièrement : Amgen, AstraZeneca, Johnson & Johnson, Novo Nordisk... Cette dernière société, quant à elle, est surtout connue du grand public pour son blockbuster Ozempic. Ce médicament contre le diabète semble également très efficace dans la lutte contre l'obésité.

● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Nous avons évité un impact négatif en n'investissant pas dans :

- les entreprises qui ont échoué à respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies,
- les entreprises qui violent les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
- celles qui ont reçu un drapeau rouge de MSCI pour leur implication dans des controverses.

Les différents critères d'exclusion applicables et leur intégration par leur biais du score ESG de Kempen y contribuent également.

Dans quelle mesure les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

OCDE	UNGP
Oui	Oui



Comment ce produit financier prend-il en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

- Oui
 Non

Le compartiment évalue dans quel mesure les investissements (proposés) sont alignés avec les critères environnementaux et sociaux qu'il promet. Il évalue, grâce aux indicateurs de durabilité spécifique auquel il recourt, dans quelle mesure ces investissements comprennent des indicateurs liés aux principaux effets négatifs. Ces indicateurs sont intégrés dans le processus d'investissement ESG, qui repose sur les "piliers" suivants : sélection négative et basée sur des normes, intégration ESG, "best-in-class" et actionnariat actif par le biais de l'engagement et du vote. La due diligence et le monitoring s'appuient sur le tableau 1 de l'annexe 1, les principales incidences négatives (IAP) 1-6 sur les émissions de gaz à effet de serre, l'IAP 7 sur la biodiversité, l'IAP 8 sur l'eau, l'IAP 9 sur les déchets, et les IAP 10-14 sur les questions sociales et relatives aux personnes.

Quels étaient les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux émetteurs	Secteur	Pays	% d'actifs
Germany	Obligations souveraine	Allemagne	5,6%
France	Obligations souveraine	France	5,5%
Italy	Obligations souveraine	Italie	4,4%
Spain	Obligations souveraine	Espagne	2,7%
Microsoft Corporation	Technologie de l'information	États-Unis	1,9%
United States	Obligations souveraine	États-Unis	1,6%
Belgium	Obligations souveraine	Belgique	1,3%
Alphabet Inc.	Services de communication	États-Unis	1,3%
Netherlands	Obligations souveraine	Pays-Bas	1,1%
ASML Holding N.V.	Technologie de l'information	Pays-Bas	1,0%
Amazon.com, Inc.	Biens de consommation durables	États-Unis	1,0%
Novo Nordisk A/S	Soins de santé	Danemark	1,0%
NVIDIA Corporation	Technologie de l'information	États-Unis	1,0%
BNP Paribas SA	Service financier	France	0,8%
Austria	Obligations souveraine	Autriche	0,8%

Les principales incidences négatives sont les incidences négatives les plus significatives qu'ont les décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liées aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

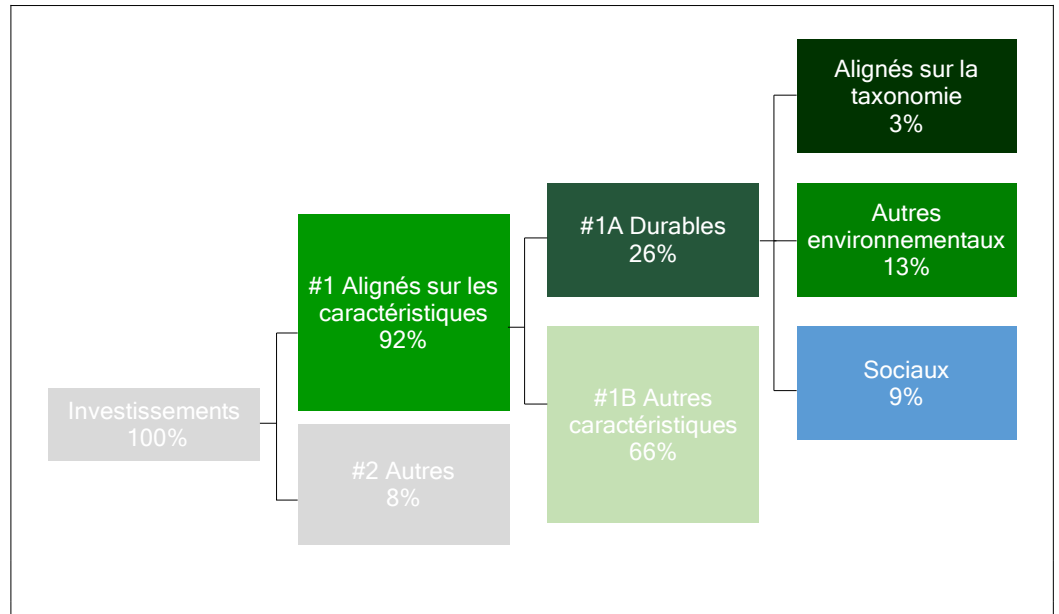


La liste contient les investissements qui constituent la plus grande part d'investissements du produit financier pendant la période de référence, notamment 01 juillet 2023 t/m 30 juin 2024.



Quelle était la part d'investissements relatifs à la durabilité

Quelle a été l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;

la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements opérés dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en parts - le chiffre d'affaires qui indique la mesure dans laquelle les entreprises bénéficiaires des investissements sont «
»
- les dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, qui sont pertinents pour une transition vers une économie verte
- les dépenses d'exploitation (OpEx) qui reflètent les activités opérationnelles de sociétés bénéficiaires des investissements.

Dans quels secteurs économiques a-t-on investi ?

Secteur	Alignés sur les caractéristiques E/S	Durables	Autres caractéristiques E/S	Alignés sur la taxinomie	Autres environnementaux	Sociaux	Autre
Tous	92 %	26 %	66 %	3 %	13 %	9 %	8 %
Services de communication	4 %	0 %	4 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Biens de consommation durables	6 %	1 %	5 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Biens de consommation non durables	4 %	2 %	2 %	0 %	1 %	1 %	0 %
Énergie	1 %	1 %	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %
Service financier	15 %	2 %	13 %	0 %	2 %	1 %	0 %
Soins de santé	6 %	4 %	1 %	0 %	1 %	3 %	0 %
Industrie	5 %	1 %	5 %	0 %	1 %	0 %	0 %
Technologie de l'information	9 %	4 %	5 %	1 %	2 %	0 %	0 %
Industrie de base	2 %	1 %	2 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Immobilier	1 %	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Autre	37 %	9 %	28 %	0 %	4 %	5 %	8 %
Équipement utilitaires	2 %	1 %	1 %	0 %	1 %	0 %	0 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

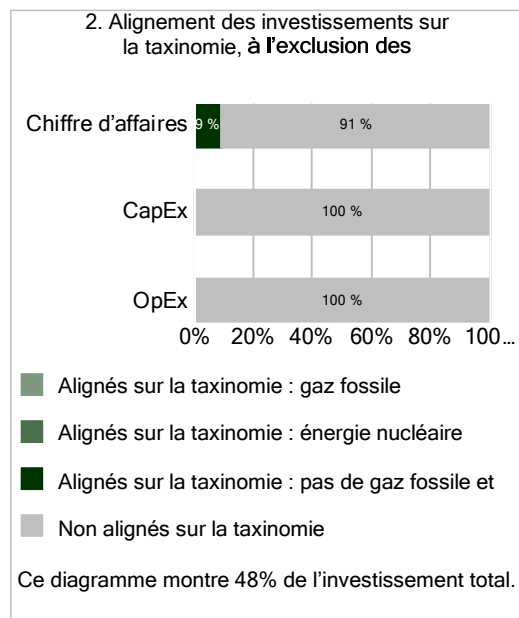
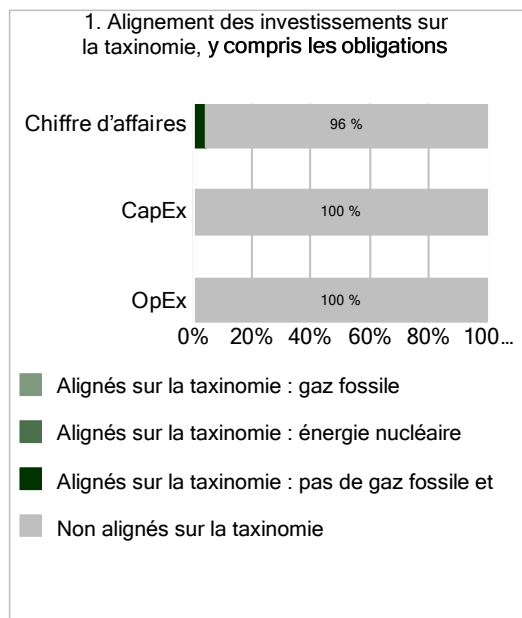
Le produit financier a-t-il investi dans des activités dans les secteurs des gaz fossiles et/ou de l'énergie nucléaire qui répondent à la taxinomie de l'UE ?

Oui

Dans le gaz fossile Énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Il n'existe pas de méthode appropriée pour déterminer si les obligations souveraines sont alignées sur la taxinomie. C'est pourquoi le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie par rapport aux investissements du produit financier à l'exclusion des obligations souveraines.



*Dans ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions aux gouvernements

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont notamment les niveaux d'émission de gaz à effet de serre concordent avec les meilleures performances.



sont des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du Règlement (UE) 2020/852.

- **Quelle était la part d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?**
1 %
- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE se rapportait-il à des périodes de référence antérieures ?**
4%. Il s'agit d'un pourcentage légèrement supérieur à celui de la période de référence précédente (2%).



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE
13 %



Quelle était la part d'investissements durables sociaux
9 %



Quels sont les investissements inclus sous «Autres~ »Quelle était leur finalité, et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales

Les "autres" investissements se composent de liquidités détenues à des fins de liquidité et/ou de rééquilibrage. Aucune garantie minimale environnementale ou sociale ne s'applique à la trésorerie du compartiment.

Quelles mesures ont été prises dans la période de référence pour satisfaire aux caractéristiques écologiques et/ou sociales

L'application cohérente de toutes les stratégies de durabilité utilisées (exclusion, filtrage basé sur des normes, intégration ESG, Best-in-class et engagement & voting) constitue toujours la base de la promotion des caractéristiques écologiques et sociales. L'efficacité de ces stratégies se reflète notamment dans la meilleure performance du compartiment par rapport à l'indice de référence sur divers indicateurs de durabilité écologique et sociale.



Annexe IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du Règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1er, du Règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit MercLan Balanced Portfolio
Code d'identification pour l'entité juridique 549300X7NPJ26CECLS94

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Des investissements durables ayant un objectif environnemental ont été réalisés	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'eût pas pour objectif l'investissement durable, il contenait une proportion minimale d'investissements durables de 10,0%
<input type="checkbox"/> Le produit promouvait des caractéristiques E/S mais ne réalisait pas d'investissements durables	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Ce produit a réalisé les investissements durables avec un objectif social suivants	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Le produit promouvait des caractéristiques E/S mais ne réalisait pas d'investissements durables

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le Règlement n° qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure a-t-on satisfait aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qui sont promues par ce produit financier

Au cours de cet exercice, les critères écologiques et sociaux ont été mis en avant de manière efficace.

Les critères écologiques visent à atténuer les effets du changement climatique et à s'y adapter. A ce sujet, on peut confirmer, entre autres, que le compartiment est toujours en bonne voie pour atteindre un niveau d'émissions nettes nulles (sur la base de l'intensité de carbone) d'ici 2050. Les critères sociaux visent à la promotion du travail décent, des niveaux de vie adéquats et d'autres questions sociales. À cet égard, on peut confirmer qu'aucun investissement n'a été effectué dans des entreprises qui n'appliquent pas les principes du Pacte mondial des Nations unies, ni dans des entreprises qui violent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ni dans des entreprises qui ont reçu le drapeau rouge de MSCI pour leur implication dans des controverses.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont respectées.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ? ... et en comparaison avec les périodes précédentes ?

Les indicateurs de durabilité ont enregistré de bonnes performances. Les indicateurs d'intensité carbone, d'émissions de gaz à effet de serre et d'empreinte carbone ont surpassé le benchmark du compartiment. Nous n'avons pas effectué d'investissement dans des entreprises qui ont échoué à respecter les principes du Pacte mondial des Nations Unies, ni dans des entreprises qui violent les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. En outre, le compartiment s'est toujours pleinement conformé aux critères d'exclusion qui avaient été formulés.

Indicateurs environnementaux	Paramètre	2023	2024	% de couvert	% de couvert
Scope 1-émissions de gaz à effet de serre	tonne de CO2e	24 567,46	20 715,38	64%	75%
Scope 2-émissions de gaz à effet de serre	tonne de CO2e	11 485,24	8 436,81	64%	75%
Scope 3-émissions de gaz à effet de serre	tonne de CO2e	278 165,94	276 541,25	64%	75%
Total des émissions de gaz à effet de serre	tonne de CO2e	312 991,55	304 017,71	64%	75%
Empreinte carbone	tonne de CO2e par million d'EUR d'investissement	279,73	249,54	64%	73%
Intensité des gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires des investissements	Moyenne pondérée de tonne de CO2e par million d'EUR de chiffre d'affaires	654,76	580,52	65%	77%
Part des investissements dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des investissements, %	4%	6%	65%	77%
Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable	Part des investissements, %	70%	60%	59%	57%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Agriculture, sylviculture et pêche	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,72	0,04	58%	70%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Bâtiment	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,17	0,15	58%	70%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	2,07	1,47	58%	70%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Industrie	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,45	0,37	58%	70%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Extraction de minerais	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	2,27	2,14	58%	70%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Exploitation d'un commerce en biens immobiliers	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,41	0,33	58%	70%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Transport et stockage	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,28	1,18	58%	70%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Distribution d'eau, gestion des eaux usées et assainissement	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,77	1,49	58%	70%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Commerce de gros et de détail, réparation de voitures et de motocyclette	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,12	0,08	58%	70%
Activités ayant des conséquences négatives pour les zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements, %	0%	3%	65%	85%
Rejets dans l'eau	Part des investissements, %	2 181%	3%	7%	0%

Indicateurs environnementaux	Paramètre	2023	2024	% de couvert	% de couvert
Part de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Part des investissements, %	55%	43%	25%	29%

Indicateurs sociaux	Paramètre	2023	2024	% de couvert	% de couvert
Violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des directives de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales	Part des investissements, %	0%	0%	65%	77%
Absence de procédures et mécanismes de conformité pour la surveillance du respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des directives de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part des investissements, %	36%	67%	65%	77%
Écart de rémunération non ajusté entre les hommes et les femmes	% moyen d'écart de rémunération entre les hommes et les femmes % moyen de femmes membres du conseil d'administration	0,14	0,12	18%	17%
Diversité de genre du conseil d'administration	% moyen de femmes membres du conseil d'administration	34%	36%	65%	76%
Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	Part des investissements, %	0%	0%	65%	77%

Indicateurs d'implication	Paramètre	2023	2024	% de couvert	% de couvert
Armes controversées	Part des investissements, %	-	0%		100%
Tabac	Part des investissements, %	-	0%		100%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Notre compartiment s'efforce de réaliser, en partie, des investissements qui visent à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Il cherche également à réaliser des investissements durables socialement. Ceux-ci visent principalement la santé et le bien-être à tous les âges de la vie. Tesla, par exemple, est un investissement durable, qui contribue à l'atténuation du changement climatique. En tant que pionnier et leader mondial des voitures électriques, Tesla réduit les émissions de gaz à effet de serre du parc automobile mondial. Schneider Electric et NVIDIA en sont d'autres exemples. Schneider Electric contribue à l'atténuation du changement climatique grâce à ses solutions de recharge des voitures électriques, ses logiciels de gestion de l'énergie, ses solutions de stockage des énergies solaire et autres, l'accès à des solutions énergétiques collectives, etc. Les produits de NVIDIA contribuent eux aussi directement à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Ainsi, aux États-Unis, la 'National Oceanic and Atmospheric Administration' a choisi NVIDIA pour construire un prototype de "jumeau numérique" de la terre afin d'accélérer la surveillance et les prévisions environnementales, y compris la recherche sur le climat.

Les investissements durables socialement visent au bien-être et à la santé à tous les âges de la vie. Nos diverses participations dans des entreprises du secteur de la santé y contribuent tout particulièrement : Amgen, AstraZeneca, Johnson & Johnson, Novo Nordisk... Cette dernière société, quant à elle, est surtout connue du grand public pour son blockbuster Ozempic. Ce médicament contre le diabète semble également très efficace dans la lutte contre l'obésité.

● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Nous avons évité un impact négatif en n'investissant pas dans :

- les entreprises qui ont échoué à respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies,
- les entreprises qui violent les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
- celles qui ont reçu un drapeau rouge de MSCI pour leur implication dans des controverses.

Les différents critères d'exclusion applicables et leur intégration par leur biais du score ESG de Kempen y contribuent également.

Dans quelle mesure les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

OCDE	UNGP
Oui	Oui



Comment ce produit financier prend-il en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

- Oui
 Non

Le compartiment évalue dans quel mesure les investissements (proposés) sont alignés avec les critères environnementaux et sociaux qu'il promet. Il évalue, grâce aux indicateurs de durabilité spécifique auquel il recourt, dans quelle mesure ces investissements comprennent des indicateurs liés aux principaux effets négatifs. Ces indicateurs sont intégrés dans le processus d'investissement ESG, qui repose sur les "piliers" suivants : sélection négative et basée sur des normes, intégration ESG, "best-in-class" et actionnariat actif par le biais de l'engagement et du vote. La due diligence et le monitoring s'appuient sur le tableau 1 de l'annexe 1, les principales incidences négatives (IAP) 1-6 sur les émissions de gaz à effet de serre, l'IAP 7 sur la biodiversité, l'IAP 8 sur l'eau, l'IAP 9 sur les déchets, et les IAP 10-14 sur les questions sociales et relatives aux personnes.

Quels étaient les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux émetteurs	Secteur	Pays	% d'actifs
France	Obligations souveraine	France	3,5%
Germany	Obligations souveraine	Allemagne	3,5%
Microsoft Corporation	Technologie de l'information	États-Unis	3,0%
Italy	Obligations souveraine	Italie	2,8%
Alphabet Inc.	Services de communication	États-Unis	2,0%
Spain	Obligations souveraine	Espagne	1,9%
Amazon.com, Inc.	Biens de consommation durables	États-Unis	1,7%
ASML Holding N.V.	Technologie de l'information	Pays-Bas	1,6%
Novo Nordisk A/S	Soins de santé	Danemark	1,6%
NVIDIA Corporation	Technologie de l'information	États-Unis	1,5%
United States	Obligations souveraine	États-Unis	1,2%
LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton, Société Européenne	Biens de consommation durables	France	1,2%
AstraZeneca PLC	Soins de santé	Royaume-Uni	1,1%
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Limited	Technologie de l'information	Taiwan	1,1%
TotalEnergies SE	Énergie	France	1,0%

Les principales incidences négatives sont les incidences négatives les plus significatives qu'ont les décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liées aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

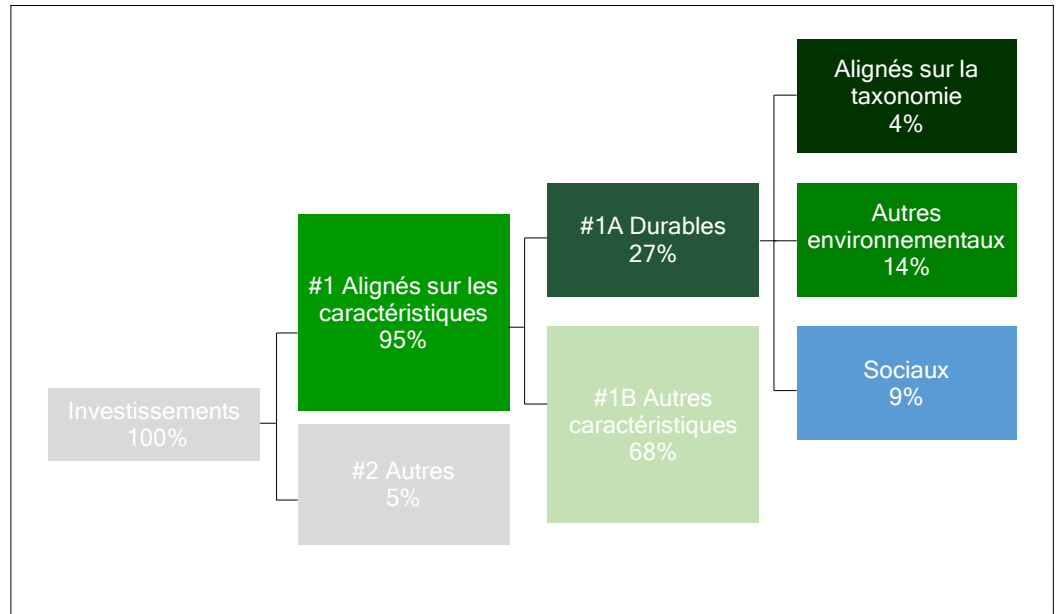


La liste contient les investissements qui constituent la plus grande part d'investissements du produit financier pendant la période de référence, notamment 01 juillet 2023 t/m 30 juin 2024.



Quelle était la part d'investissements relatifs à la durabilité

Quelle a été l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;

la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements opérés dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en parts - le chiffre d'affaires qui indique la mesure dans laquelle les entreprises bénéficiaires des investissements sont «
»
- les dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, qui sont pertinents pour une transition vers une économie verte
- les dépenses d'exploitation (OpEx) qui reflètent les activités opérationnelles de sociétés bénéficiaires des investissements.

Dans quels secteurs économiques a-t-on investi ?

Secteur	Alignés sur les caractéristiques E/S	Durables	Autres caractéristiques E/S	Alignés sur la taxinomie	Autres environnementaux	Sociaux	Autre
Tous	95 %	27 %	68 %	4 %	14 %	9 %	5 %
Services de communication	5 %	0 %	5 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Biens de consommation durables	8 %	1 %	7 %	1 %	0 %	0 %	0 %
Biens de consommation non durables	5 %	2 %	2 %	0 %	2 %	1 %	0 %
Énergie	2 %	1 %	1 %	0 %	1 %	0 %	0 %
Service financier	15 %	1 %	14 %	0 %	1 %	0 %	0 %
Soins de santé	8 %	6 %	2 %	0 %	2 %	4 %	0 %
Industrie	7 %	1 %	6 %	0 %	1 %	0 %	0 %
Technologie de l'information	14 %	6 %	8 %	2 %	4 %	0 %	0 %
Industrie de base	3 %	1 %	2 %	0 %	1 %	0 %	0 %
Immobilier	1 %	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Autre	25 %	6 %	19 %	0 %	3 %	3 %	5 %
Équipement utilitaires	2 %	1 %	1 %	0 %	1 %	0 %	0 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités dans les secteurs des gaz fossiles et/ou de l'énergie nucléaire qui répondent à la taxinomie de l'UE ?

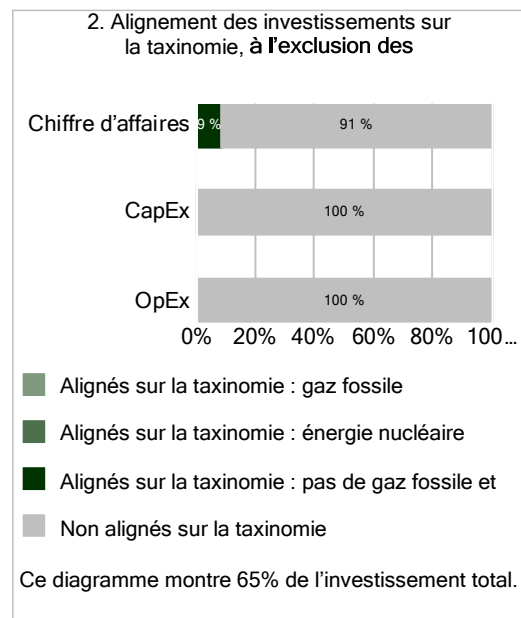
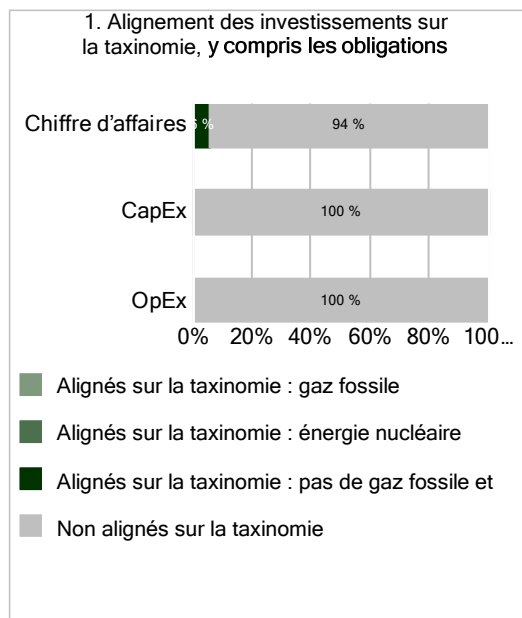
Oui

Dans le gaz fossile

Énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Il n'existe pas de méthode appropriée pour déterminer si les obligations souveraines sont alignées sur la taxinomie. C'est pourquoi le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie par rapport aux investissements du produit financier à l'exclusion des obligations souveraines.



*Dans ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions aux gouvernements

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont notamment les niveaux d'émission de gaz à effet de serre concordent avec les meilleures performances.



sont des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du Règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?

1 %



Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE se rapportait-il à des périodes de référence antérieures ?

6%. Il s'agit d'un pourcentage légèrement supérieur à celui de la période de référence précédente (3 %).



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE

14 %



Quelle était la part d'investissements durables sociaux

9 %



Quels sont les investissements inclus sous «Autres~ »Quelle était leur finalité, et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales

Les "autres" investissements se composent de liquidités détenues à des fins de liquidité et/ou de rééquilibrage. Aucune garantie minimale environnementale ou sociale ne s'applique à la trésorerie du compartiment.

Quelles mesures ont été prises dans la période de référence pour satisfaire aux caractéristiques écologiques et/ou sociales

L'application cohérente de toutes les stratégies de durabilité utilisées (exclusion, filtrage basé sur des normes, intégration ESG, Best-in-class et engagement & voting) constitue toujours la base de la promotion des caractéristiques écologiques et sociales. L'efficacité de ces stratégies se reflète notamment dans la meilleure performance du compartiment par rapport à l'indice de référence sur divers indicateurs de durabilité écologique et sociale.



Annexe IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du Règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1er, du Règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit MercLan Growth Portfolio
Code d'identification pour l'entité juridique 549300Z1ER9Z22ZEMM39

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Des investissements durables ayant un objectif environnemental ont été réalisés	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'eût pas pour objectif l'investissement durable, il contenait une proportion minimale d'investissements durables de 10,0%
<input type="checkbox"/> Le produit promouvait des caractéristiques E/S mais ne réalisait pas d'investissements durables	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Ce produit a réalisé les investissements durables avec un objectif social suivants	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Le produit promouvait des caractéristiques E/S mais ne réalisait pas d'investissements durables

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le Règlement⁹ qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure a-t-on satisfait aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qui sont promues par ce produit financier

Au cours de cet exercice, les critères écologiques et sociaux ont été mis en avant de manière efficace.

Les critères écologiques visent à atténuer les effets du changement climatique et à s'y adapter. A ce sujet, on peut confirmer, entre autres, que le compartiment est toujours en bonne voie pour atteindre un niveau d'émissions nettes nulles (sur la base de l'intensité de carbone) d'ici 2050. Les critères sociaux visent à la promotion du travail décent, des niveaux de vie adéquats et d'autres questions sociales. À cet égard, on peut confirmer qu'aucun investissement n'a été effectué dans des entreprises qui n'appliquent pas les principes du Pacte mondial des Nations unies, ni dans des entreprises qui violent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ni dans des entreprises qui ont reçu le drapeau rouge de MSCI pour leur implication dans des controverses.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont respectées.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ? ... et en comparaison avec les périodes précédentes ?

Les indicateurs de durabilité ont enregistré de bonnes performances. Les indicateurs d'intensité carbone, d'émissions de gaz à effet de serre et d'empreinte carbone ont surpassé le benchmark du compartiment. Nous n'avons pas effectué d'investissement dans des entreprises qui ont échoué à respecter les principes du Pacte mondial des Nations Unies, ni dans des entreprises qui violent les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. En outre, le compartiment s'est toujours pleinement conformé aux critères d'exclusion qui avaient été formulés.

Indicateurs environnementaux	Paramètre	2023	2024	% de couvert	% de couvert
Scope 1-émissions de gaz à effet de serre	tonne de CO2e	9 363,49	8 880,98	68%	77%
Scope 2-émissions de gaz à effet de serre	tonne de CO2e	4 612,49	3 666,35	68%	77%
Scope 3-émissions de gaz à effet de serre	tonne de CO2e	129 167,12	115 725,23	68%	77%
Total des émissions de gaz à effet de serre	tonne de CO2e	143 049,79	127 487,08	68%	77%
Empreinte carbone	tonne de CO2e par million d'EUR d'investissement	331,32	278,33	68%	77%
Intensité des gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires des investissements	Moyenne pondérée de tonne de CO2e par million d'EUR de chiffre d'affaires	587,56	560,95	69%	79%
Part des investissements dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des investissements, %	4%	5%	69%	79%
Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable	Part des investissements, %	68%	62%	62%	60%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Agriculture, sylviculture et pêche	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,49	0,21	65%	70%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Bâtiment	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,17	0,16	65%	70%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	2,28	1,89	65%	70%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Industrie	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,48	45,39	65%	70%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Extraction de minerais	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	1,66	2,00	65%	70%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Exploitation d'un commerce en biens immobiliers	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,18	0,69	65%	70%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Transport et stockage	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,37	1,80	65%	70%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Distribution d'eau, gestion des eaux usées et assainissement	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,68	1,73	65%	70%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Commerce de gros et de détail, réparation de voitures et de motocyclette	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,11	0,15	65%	70%
Activités ayant des conséquences négatives pour les zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements, %	0%	2%	69%	81%
Rejets dans l'eau	Part des investissements, %	79%	18%	1%	1%

Indicateurs environnementaux	Paramètre	2023	2024	% de couvert	% de couvert
Part de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Part des investissements, %	42%	48%	25%	30%

Indicateurs sociaux	Paramètre	2023	2024	% de couvert	% de couvert
Violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des directives de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales	Part des investissements, %	0%	0%	69%	79%
Absence de procédures et mécanismes de conformité pour la surveillance du respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des directives de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part des investissements, %	43%	61%	69%	79%
Écart de rémunération non ajusté entre les hommes et les femmes	% moyen d'écart de rémunération entre les hommes et les femmes % moyen de femmes membres du conseil d'administration	0,14	0,13	24%	20%
Diversité de genre du conseil d'administration		35%	36%	70%	79%
Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	Part des investissements, %	0%	0%	69%	79%

Indicateurs d'implication	Paramètre	2023	2024	% de couvert	% de couvert
Armes controversées	Part des investissements, %	0%	0%	0%	100%
Tabac	Part des investissements, %	0%	0%	0%	100%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Notre compartiment s'efforce de réaliser, en partie, des investissements qui visent à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Il cherche également à réaliser des investissements durables socialement. Ceux-ci visent principalement la santé et le bien-être à tous les âges de la vie. Tesla, par exemple, est un investissement durable, qui contribue à l'atténuation du changement climatique. En tant que pionnier et leader mondial des voitures électriques, Tesla réduit les émissions de gaz à effet de serre du parc automobile mondial. Schneider Electric et NVIDIA en sont d'autres exemples. Schneider Electric contribue à l'atténuation du changement climatique grâce à ses solutions de recharge des voitures électriques, ses logiciels de gestion de l'énergie, ses solutions de stockage des énergies solaire et autres, l'accès à des solutions énergétiques collectives, etc. Les produits de NVIDIA contribuent eux aussi directement à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Ainsi, aux États-Unis, la 'National Oceanic and Atmospheric Administration' a choisi NVIDIA pour construire un prototype de "jumeau numérique" de la terre afin d'accélérer la surveillance et les prévisions environnementales, y compris la recherche sur le climat.

Les investissements durables socialement visent au bien-être et à la santé à tous les âges de la vie. Nos diverses participations dans des entreprises du secteur de la santé y contribuent tout particulièrement : Amgen, AstraZeneca, Johnson & Johnson, Novo Nordisk... Cette dernière société, quant à elle, est surtout connue du grand public pour son blockbuster Ozempic. Ce médicament contre le diabète semble également très efficace dans la lutte contre l'obésité.

● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Nous avons évité un impact négatif en n'investissant pas dans :

- les entreprises qui ont échoué à respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies,
- les entreprises qui violent les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
- celles qui ont reçu un drapeau rouge de MSCI pour leur implication dans des controverses.

Les différents critères d'exclusion applicables et leur intégration par leur biais du score ESG de Kempen y contribuent également.

Dans quelle mesure les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

OCDE	UNGP
Oui	Oui



Comment ce produit financier prend-il en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

- Oui
 Non

Le compartiment évalue dans quel mesure les investissements (proposés) sont alignés avec les critères environnementaux et sociaux qu'il promet. Il évalue, grâce aux indicateurs de durabilité spécifique auquel il recourt, dans quelle mesure ces investissements comprennent des indicateurs liés aux principaux effets négatifs. Ces indicateurs sont intégrés dans le processus d'investissement ESG, qui repose sur les "piliers" suivants : sélection négative et basée sur des normes, intégration ESG, "best-in-class" et actionnariat actif par le biais de l'engagement et du vote. La due diligence et le monitoring s'appuient sur le tableau 1 de l'annexe 1, les principales incidences négatives (IAP) 1-6 sur les émissions de gaz à effet de serre, l'IAP 7 sur la biodiversité, l'IAP 8 sur l'eau, l'IAP 9 sur les déchets, et les IAP 10-14 sur les questions sociales et relatives aux personnes.

Quels étaient les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux émetteurs	Secteur	Pays	% d'actifs
Fairfax Financial Holdings Limited	Service financier	Canada	4,5%
KKR & Co. Inc.	Service financier	États-Unis	4,3%
Microsoft Corporation	Technologie de l'information	États-Unis	3,8%
Meta Platforms, Inc.	Services de communication	États-Unis	3,0%
NXP Semiconductors N.V.	Technologie de l'information	Pays-Bas	2,9%
Alphabet Inc.	Services de communication	États-Unis	2,7%
France	Obligations souveraine	France	2,6%
Berkshire Hathaway Inc.	Service financier	États-Unis	2,4%
Germany	Obligations souveraine	Allemagne	2,3%
Italy	Obligations souveraine	Italie	2,3%
Amazon.com, Inc.	Biens de consommation durables	États-Unis	1,8%
Novo Nordisk A/S	Soins de santé	Danemark	1,7%
ASML Holding N.V.	Technologie de l'information	Pays-Bas	1,6%
NVIDIA Corporation	Technologie de l'information	États-Unis	1,6%
Ryanair Holdings plc	Industrie	Irlande	1,6%

Les principales incidences négatives sont les incidences négatives les plus significatives qu'ont les décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liées aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



La liste contient les investissements qui constituent la plus grande part d'investissements du produit financier pendant la période de référence, notamment 01 juillet 2023 t/m 30 juin 2024.



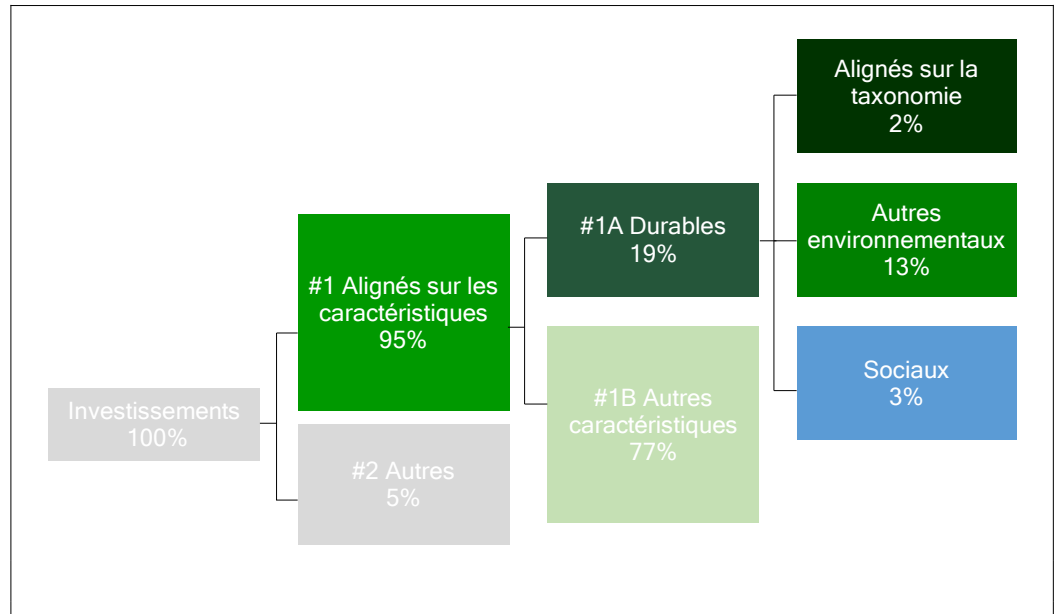
Quelle était la part d'investissements relatifs à la durabilité

Quelle a été l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements opérés dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en parts - le chiffre d'affaires qui indique la mesure dans laquelle les entreprises bénéficiaires des investissements sont «

» - les dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, qui sont pertinents pour une transition vers une économie verte - les dépenses d'exploitation (OpEx) qui reflètent les activités opérationnelles de sociétés bénéficiaires des investissements.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;

la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques a-t-on investi ?

Secteur	Alignés sur les caractéristiques E/S	Durables	Autres caractéristiques E/S	Alignés sur la taxinomie	Autres environnementaux	Sociaux	Autre
Tous	95 %	19 %	77 %	2 %	13 %	3 %	5 %
Services de communication	8 %	0 %	8 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Biens de consommation durables	17 %	1 %	16 %	0 %	1 %	0 %	0 %
Biens de consommation non durables	3 %	1 %	2 %	0 %	1 %	0 %	0 %
Énergie	1 %	1 %	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %
Service financier	26 %	1 %	25 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Soins de santé	9 %	7 %	2 %	0 %	5 %	2 %	0 %
Industrie	5 %	0 %	5 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Technologie de l'information	13 %	4 %	9 %	1 %	3 %	0 %	0 %
Industrie de base	2 %	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Immobilier	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Autre	10 %	2 %	8 %	0 %	2 %	0 %	5 %
Équipement utilitaires	1 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

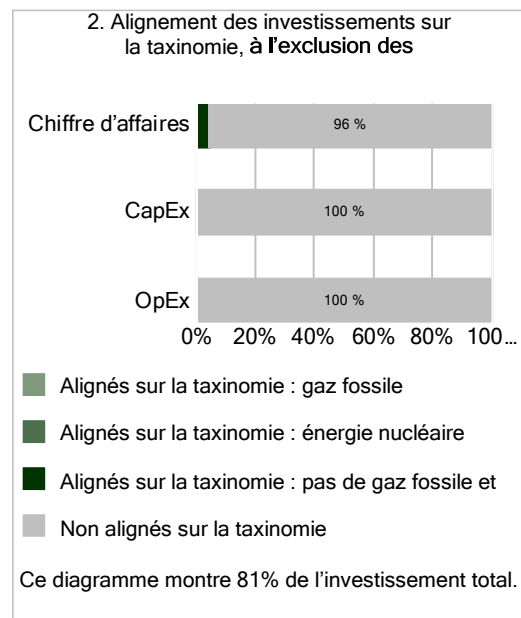
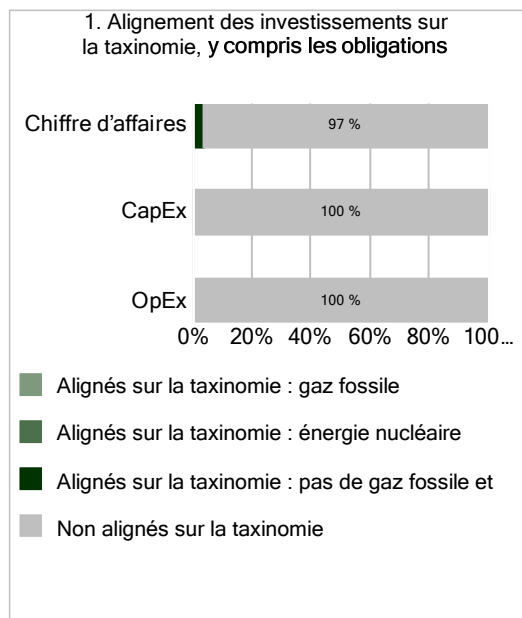
Le produit financier a-t-il investi dans des activités dans les secteurs des gaz fossiles et/ou de l'énergie nucléaire qui répondent à la taxinomie de l'UE ?

Oui

Dans le gaz fossile Énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Il n'existe pas de méthode appropriée pour déterminer si les obligations souveraines sont alignées sur la taxinomie. C'est pourquoi le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie par rapport aux investissements du produit financier à l'exclusion des obligations souveraines.



*Dans ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions aux gouvernements

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont notamment les niveaux d'émission de gaz à effet de serre concordent avec les meilleures performances.



sont des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du Règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?

1 %



Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE se rapportait-il à des périodes de référence antérieures ?

3%. Il s'agit d'un pourcentage légèrement supérieur à celui de la période de référence précédente (3 %).



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE

13 %



Quelle était la part d'investissements durables sociaux

3 %



Quels sont les investissements inclus sous «Autres~ »Quelle était leur finalité, et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales

Les "autres" investissements se composent de liquidités détenues à des fins de liquidité et/ou de rééquilibrage. Aucune garantie minimale environnementale ou sociale ne s'applique à la trésorerie du compartiment.

Quelles mesures ont été prises dans la période de référence pour satisfaire aux caractéristiques écologiques et/ou sociales

L'application cohérente de toutes les stratégies de durabilité utilisées (exclusion, filtrage basé sur des normes, intégration ESG, Best-in-class et engagement & voting) constitue toujours la base de la promotion des caractéristiques écologiques et sociales. L'efficacité de ces stratégies se reflète notamment dans la meilleure performance du compartiment par rapport à l'indice de référence sur divers indicateurs de durabilité écologique et sociale.



Annexe IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du Règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1er, du Règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit MercLan High Growth Portfolio
Code d'identification pour l'entité juridique 549300E8CL2WRJL3WX33

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Des investissements durables ayant un objectif environnemental ont été réalisés

Le produit promouvait des caractéristiques E/S mais ne réalisait pas d'investissements durables

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Ce produit a réalisé les investissements durables avec un objectif social suivants

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'eût pas pour objectif l'investissement durable, il contenait une proportion minimale d'investissements durables de 10,0%

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Le produit promouvait des caractéristiques E/S mais ne réalisait pas d'investissements durables

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le Règlement n° qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure a-t-on satisfait aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qui sont promues par ce produit financier

Au cours de cet exercice, les critères écologiques et sociaux ont été mis en avant de manière efficace.

Les critères écologiques visent à atténuer les effets du changement climatique et à s'y adapter. A ce sujet, on peut confirmer, entre autres, que le compartiment est toujours en bonne voie pour atteindre un niveau d'émissions nettes nulles (sur la base de l'intensité de carbone) d'ici 2050. Les critères sociaux visent à la promotion du travail décent, des niveaux de vie adéquats et d'autres questions sociales. À cet égard, on peut confirmer qu'aucun investissement n'a été effectué dans des entreprises qui n'appliquent pas les principes du Pacte mondial des Nations unies, ni dans des entreprises qui violent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ni dans des entreprises qui ont reçu le drapeau rouge de MSCI pour leur implication dans des controverses.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont respectées.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ? ... et en comparaison avec les périodes précédentes ?

Les indicateurs de durabilité ont enregistré de bonnes performances. Les indicateurs d'intensité carbone, d'émissions de gaz à effet de serre et d'empreinte carbone ont surpassé le benchmark du compartiment. Nous n'avons pas effectué d'investissement dans des entreprises qui ont échoué à respecter les principes du Pacte mondial des Nations Unies, ni dans des entreprises qui violent les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. En outre, le compartiment s'est toujours pleinement conformé aux critères d'exclusion qui avaient été formulés.

Indicateurs environnementaux	Paramètre	2023	2024	% de couvert	% de couvert
Scope 1-émissions de gaz à effet de serre	tonne de CO2e	5 509,14	5 626,81	97%	97%
Scope 2-émissions de gaz à effet de serre	tonne de CO2e	2 879,43	2 570,37	97%	97%
Scope 3-émissions de gaz à effet de serre	tonne de CO2e	73 700,81	88 456,10	97%	97%
Total des émissions de gaz à effet de serre	tonne de CO2e	81 811,74	96 222,88	97%	97%
Empreinte carbone	tonne de CO2e par million d'EUR d'investissement	278,50	232,76	97%	96%
Intensité des gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires des investissements	Moyenne pondérée de tonne de CO2e par million d'EUR de chiffre d'affaires	638,94	532,56	97%	96%
Part des investissements dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des investissements, %	6%	7%	97%	96%
Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable	Part des investissements, %	70%	58%	87%	74%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Agriculture, sylviculture et pêche	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,71	0,03	91%	87%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Bâtiment	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,17	0,15	91%	89%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	2,15	1,26	91%	89%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Industrie	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,44	0,37	91%	89%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Extraction de minerais	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	2,23	1,80	91%	89%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Exploitation d'un commerce en biens immobiliers	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,26	0,24	91%	89%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Transport et stockage	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,15	1,68	91%	89%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Distribution d'eau, gestion des eaux usées et assainissement	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,38	0,58	91%	89%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Commerce de gros et de détail, réparation de voitures et de motocyclette	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,11	0,06	91%	89%
Activités ayant des conséquences négatives pour les zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements, %	0%	5%	97%	96%
Rejets dans l'eau	Part des investissements, %	1 416%	3%	12%	0%

Indicateurs environnementaux	Paramètre	2023	2024	% de couvert	% de couvert
Part de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Part des investissements, %	50%	37%	39%	40%

Indicateurs sociaux	Paramètre	2023	2024	% de couvert	% de couvert
Violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des directives de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales	Part des investissements, %	0%	0%	97%	96%
Absence de procédures et mécanismes de conformité pour la surveillance du respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des directives de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part des investissements, %	52%	83%	97%	96%
Écart de rémunération non ajusté entre les hommes et les femmes	% moyen d'écart de rémunération entre les hommes et les femmes % moyen de femmes membres du conseil d'administration	0,13	0,10	28%	19%
Diversité de genre du conseil d'administration	% moyen de femmes membres du conseil d'administration	34%	36%	97%	96%
Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	Part des investissements, %	0%	0%	97%	96%

Indicateurs d'implication	Paramètre	2023	2024	% de couvert	% de couvert
Armes controversées	Part des investissements, %	-	0%		100%
Tabac	Part des investissements, %	-	0%		100%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Notre compartiment s'efforce de réaliser, en partie, des investissements qui visent à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Il cherche également à réaliser des investissements durables socialement. Ceux-ci visent principalement la santé et le bien-être à tous les âges de la vie. Tesla, par exemple, est un investissement durable, qui contribue à l'atténuation du changement climatique. En tant que pionnier et leader mondial des voitures électriques, Tesla réduit les émissions de gaz à effet de serre du parc automobile mondial. Schneider Electric et NVIDIA en sont d'autres exemples. Schneider Electric contribue à l'atténuation du changement climatique grâce à ses solutions de recharge des voitures électriques, ses logiciels de gestion de l'énergie, ses solutions de stockage des énergies solaire et autres, l'accès à des solutions énergétiques collectives, etc. Les produits de NVIDIA contribuent eux aussi directement à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Ainsi, aux États-Unis, la 'National Oceanic and Atmospheric Administration' a choisi NVIDIA pour construire un prototype de "jumeau numérique" de la terre afin d'accélérer la surveillance et les prévisions environnementales, y compris la recherche sur le climat.

Les investissements durables socialement visent au bien-être et à la santé à tous les âges de la vie. Nos diverses participations dans des entreprises du secteur de la santé y contribuent tout particulièrement : Amgen, AstraZeneca, Johnson & Johnson, Novo Nordisk... Cette dernière société, quant à elle, est surtout connue du grand public pour son blockbuster Ozempic. Ce médicament contre le diabète semble également très efficace dans la lutte contre l'obésité.

● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Nous avons évité un impact négatif en n'investissant pas dans :

- les entreprises qui ont échoué à respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies,
- les entreprises qui violent les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
- celles qui ont reçu un drapeau rouge de MSCI pour leur implication dans des controverses.

Les différents critères d'exclusion applicables et leur intégration par leur biais du score ESG de Kempen y contribuent également.

Dans quelle mesure les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

OCDE	UNGP
Oui	Oui



Comment ce produit financier prend-il en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

- Oui
 Non

Le compartiment évalue dans quel mesure les investissements (proposés) sont alignés avec les critères environnementaux et sociaux qu'il promet. Il évalue, grâce aux indicateurs de durabilité spécifique auquel il recourt, dans quelle mesure ces investissements comprennent des indicateurs liés aux principaux effets négatifs. Ces indicateurs sont intégrés dans le processus d'investissement ESG, qui repose sur les "piliers" suivants : sélection négative et basée sur des normes, intégration ESG, "best-in-class" et actionnariat actif par le biais de l'engagement et du vote. La due diligence et le monitoring s'appuient sur le tableau 1 de l'annexe 1, les principales incidences négatives (IAP) 1-6 sur les émissions de gaz à effet de serre, l'IAP 7 sur la biodiversité, l'IAP 8 sur l'eau, l'IAP 9 sur les déchets, et les IAP 10-14 sur les questions sociales et relatives aux personnes.

Quels étaient les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux émetteurs	Secteur	Pays	% d'actifs
Microsoft Corporation	Technologie de l'information	États-Unis	5,7%
Alphabet Inc.	Services de communication	États-Unis	3,7%
Amazon.com, Inc.	Biens de consommation durables	États-Unis	3,1%
ASML Holding N.V.	Technologie de l'information	Pays-Bas	2,9%
Novo Nordisk A/S	Soins de santé	Danemark	2,7%
NVIDIA Corporation	Technologie de l'information	États-Unis	2,6%
LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton, Société Européenne	Biens de consommation durables	France	2,0%
AstraZeneca PLC	Soins de santé	Royaume-Uni	1,8%
Visa Inc.	Service financier	États-Unis	1,6%
TotalEnergies SE	Énergie	France	1,6%
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Limited	Technologie de l'information	Taiwan	1,6%
L'Oréal S.A.	Biens de consommation non durables	France	1,4%
HSBC Holdings plc	Service financier	Royaume-Uni	1,4%
The Home Depot, Inc.	Biens de consommation durables	États-Unis	1,3%
Johnson & Johnson	Soins de santé	États-Unis	1,3%

Les principales incidences négatives sont les incidences négatives les plus significatives qu'ont les décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liées aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

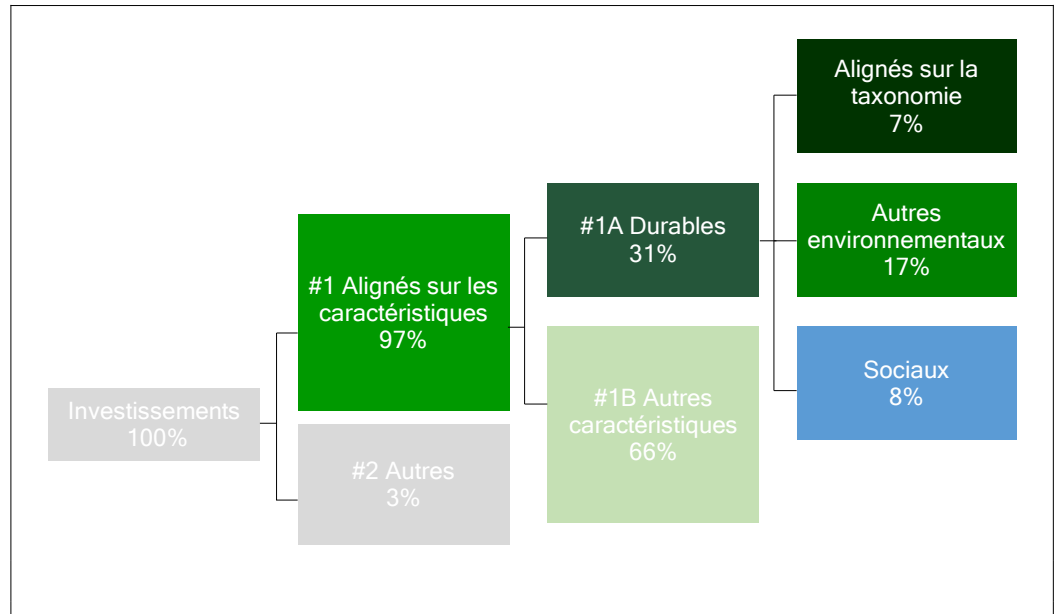


La liste contient les investissements qui constituent la plus grande part d'investissements du produit financier pendant la période de référence, notamment 01 juillet 2023 t/m 30 juin 2024.



Quelle était la part d'investissements relatifs à la durabilité

Quelle a été l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;

la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements opérés dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en parts - le chiffre d'affaires qui indique la mesure dans laquelle les entreprises bénéficiaires des investissements sont «
» - les dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, qui sont pertinents pour une transition vers une économie verte
- les dépenses d'exploitation (OpEx) qui reflètent les activités opérationnelles de sociétés bénéficiaires des investissements.

Dans quels secteurs économiques a-t-on investi ?

Secteur	Alignés sur les caractéristiques E/S	Durables	Autres caractéristiques E/S	Alignés sur la taxinomie	Autres environnementaux	Sociaux	Autre
Tous	97 %	31 %	66 %	7 %	17 %	8 %	3 %
Services de communication	6 %	0%	6 %	0 %	0%	0%	0%
Biens de consommation durables	12 %	1 %	11 %	1 %	0 %	0 %	0%
Biens de consommation non durables	7 %	3 %	4 %	0 %	3 %	0 %	0%
Énergie	3 %	2 %	1 %	0 %	1 %	0%	0%
Service financier	15 %	0 %	15 %	0 %	0 %	0 %	0%
Soins de santé	12 %	10 %	2 %	0 %	3 %	8 %	0 %
Industrie	11 %	1 %	10 %	0 %	1 %	0 %	0%
Technologie de l'information	23 %	11 %	12 %	4 %	7 %	0%	0%
Industrie de base	4 %	1 %	3 %	0 %	1 %	0 %	0%
Immobilier	1 %	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0%
Autre	0 %	0%	0 %	0 %	0%	0%	3 %
Équipement utilitaires	2 %	1 %	1 %	0 %	1 %	0%	0%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE

Le produit financier a-t-il investi dans des activités dans les secteurs des gaz fossiles et/ou de l'énergie nucléaire qui répondent à la taxinomie de l'UE ?

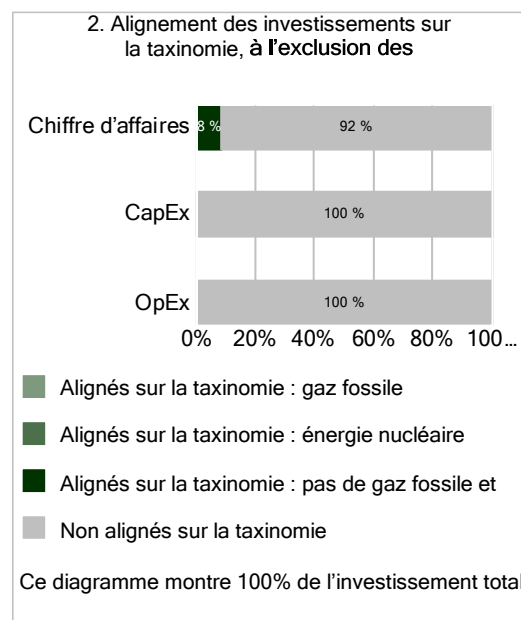
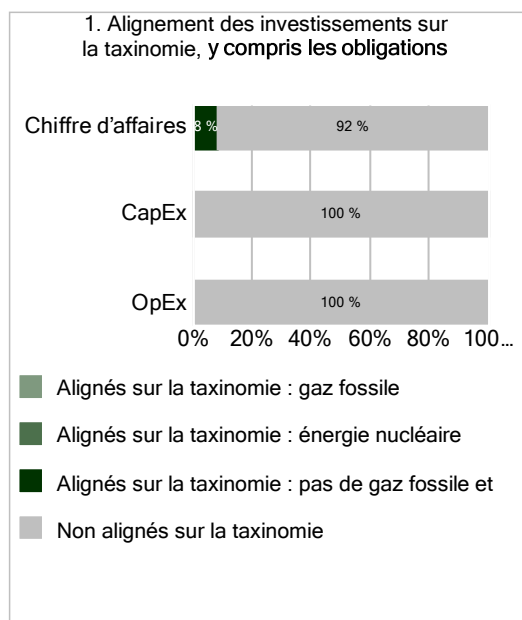
Oui

Dans le gaz fossile

Énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Il n'existe pas de méthode appropriée pour déterminer si les obligations souveraines sont alignées sur la taxinomie. C'est pourquoi le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie par rapport aux investissements du produit financier à l'exclusion des obligations souveraines.



*Dans ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions aux gouvernements

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont notamment les niveaux d'émission de gaz à effet de serre concordent avec les meilleures performances.



sont des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du Règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?

1 %



Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE se rapportait-il à des périodes de référence antérieures ?

8%. Il s'agit d'un pourcentage légèrement supérieur à celui de la période de référence précédente (4%).



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE

17 %



Quelle était la part d'investissements durables sociaux

8 %



Quels sont les investissements inclus sous «Autres~ »Quelle était leur finalité, et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales

Les "autres" investissements se composent de liquidités détenues à des fins de liquidité et/ou de rééquilibrage. Aucune garantie minimale environnementale ou sociale ne s'applique à la trésorerie du compartiment.

Quelles mesures ont été prises dans la période de référence pour satisfaire aux caractéristiques écologiques et/ou sociales

L'application cohérente de toutes les stratégies de durabilité utilisées (exclusion, filtrage basé sur des normes, intégration ESG, Best-in-class et engagement & voting) constitue toujours la base de la promotion des caractéristiques écologiques et sociales. L'efficacité de ces stratégies se reflète notamment dans la meilleure performance du compartiment par rapport à l'indice de référence sur divers indicateurs de durabilité écologique et sociale.



Annexe IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du Règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1er, du Règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit MercLan Equities DBI
Code d'identification pour l'entité juridique 549300K1N7DMYX28P271

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Des investissements durables ayant un objectif environnemental ont été réalisés	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'eût pas pour objectif l'investissement durable, il contenait une proportion minimale d'investissements durables de 10,0%
<input type="checkbox"/> Le produit promouvait des caractéristiques E/S mais ne réalisait pas d'investissements durables	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Ce produit a réalisé les investissements durables avec un objectif social suivants	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Le produit promouvait des caractéristiques E/S mais ne réalisait pas d'investissements durables

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le Règlement n° qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure a-t-on satisfait aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qui sont promues par ce produit financier

Au cours de cet exercice, les critères écologiques et sociaux ont été mis en avant de manière efficace.

Les critères écologiques visent à atténuer les effets du changement climatique et à s'y adapter. A ce sujet, on peut confirmer, entre autres, que le compartiment est toujours en bonne voie pour atteindre un niveau d'émissions nettes nulles (sur la base de l'intensité de carbone) d'ici 2050. Les critères sociaux visent à la promotion du travail décent, des niveaux de vie adéquats et d'autres questions sociales. À cet égard, on peut confirmer qu'aucun investissement n'a été effectué dans des entreprises qui n'appliquent pas les principes du Pacte mondial des Nations unies, ni dans des entreprises qui violent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ni dans des entreprises qui ont reçu le drapeau rouge de MSCI pour leur implication dans des controverses.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont respectées.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ? ... et en comparaison avec les périodes précédentes ?

Les indicateurs de durabilité ont enregistré de bonnes performances. Les indicateurs d'intensité carbone, d'émissions de gaz à effet de serre et d'empreinte carbone ont surpassé le benchmark du compartiment. Nous n'avons pas effectué d'investissement dans des entreprises qui ont échoué à respecter les principes du Pacte mondial des Nations Unies, ni dans des entreprises qui violent les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. En outre, le compartiment s'est toujours pleinement conformé aux critères d'exclusion qui avaient été formulés.

Indicateurs environnementaux	Paramètre	2023	2024	% de couvert	% de couvert
Scope 1-émissions de gaz à effet de serre	tonne de CO2e	11 128,86	8 839,99	85%	96%
Scope 2-émissions de gaz à effet de serre	tonne de CO2e	4 354,55	3 020,75	85%	96%
Scope 3-émissions de gaz à effet de serre	tonne de CO2e	162 143,94	141 689,99	85%	96%
Total des émissions de gaz à effet de serre	tonne de CO2e	177 387,50	153 539,29	85%	96%
Empreinte carbone	tonne de CO2e par million d'EUR d'investissement	278,87	255,15	96%	97%
Intensité des gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires des investissements	Moyenne pondérée de tonne de CO2e par million d'EUR de chiffre d'affaires	609,58	521,50	96%	97%
Part des investissements dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des investissements, %	7%	7%	96%	97%
Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable	Part des investissements, %	65%	56%	90%	79%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	2,30	1,64	94%	92%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Industrie	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,26	0,28	94%	92%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Transport et stockage	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,00	1,07	94%	92%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Distribution d'eau, gestion des eaux usées et assainissement	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,42	0,40	94%	91%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Commerce de gros et de détail, réparation de voitures et de motocyclette	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,05	0,04	94%	92%
Activités ayant des conséquences négatives pour les zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements, %	0%	3%	96%	97%
Rejets dans l'eau	Part des investissements, %	518%	0%	9%	2%
Part de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Part des investissements, %	30%	23%	39%	41%

Indicateurs sociaux	Paramètre	2023	2024	% de couvert	% de couvert
Absence de procédures et mécanismes de conformité pour la surveillance du respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des directives de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part des investissements, %	57%	77%	96%	97%
Écart de rémunération non ajusté entre les hommes et les femmes	% moyen d'écart de rémunération entre les hommes et les femmes	0,13	0,10	35%	29%

Indicateurs sociaux	Paramètre	2023	2024	% de couvert	% de couvert
Diversité de genre du conseil d'administration	% moyen de femmes membres du conseil d'administration	38%	39%	96%	97%
Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	Part des investissements, %	0%	0%	96%	97%

Indicateurs d'implication	Paramètre	2023	2024	% de couvert	% de couvert
Armes controversées	Part des investissements, %	0%	0%	0%	100%
Tabac	Part des investissements, %	0%	0%	0%	100%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Notre compartiment s'efforce de réaliser, en partie, des investissements qui visent à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Il cherche également à réaliser des investissements durables socialement. Ceux-ci visent principalement la santé et le bien-être à tous les âges de la vie. Tesla, par exemple, est un investissement durable, qui contribue à l'atténuation du changement climatique. En tant que pionnier et leader mondial des voitures électriques, Tesla réduit les émissions de gaz à effet de serre du parc automobile mondial. Schneider Electric et NVIDIA en sont d'autres exemples. Schneider Electric contribue à l'atténuation du changement climatique grâce à ses solutions de recharge des voitures électriques, ses logiciels de gestion de l'énergie, ses solutions de stockage d'énergie solaire et autres, l'accès à des solutions énergétiques collectives, etc. Les produits de NVIDIA contribuent eux aussi directement à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Ainsi, aux États-Unis, la 'National Oceanic and Atmospheric Administration' a choisi NVIDIA pour construire un prototype de "jumeau numérique" de la terre afin d'accélérer la surveillance et les prévisions environnementales, y compris la recherche sur le climat.

Les investissements durables socialement visent au bien-être et à la santé à tous les âges de la vie. Nos diverses participations dans des entreprises du secteur de la santé y contribuent tout particulièrement : Amgen, AstraZeneca, Johnson & Johnson, Novo Nordisk... Cette dernière société, quant à elle, est surtout connue du grand public pour son blockbuster Ozempic. Ce médicament contre le diabète semble également très efficace dans la lutte contre l'obésité.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Nous avons évité un impact négatif en n'investissant pas dans :

- les entreprises qui ont échoué à respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies,
- les entreprises qui violent les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
- celles qui ont reçu un drapeau rouge de MSCI pour leur implication dans des controverses.

Les différents critères d'exclusion applicables et leur intégration par leur biais du score ESG de Kempen y contribuent également.

Dans quelle mesure les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

OCDE	UNGP
Non	Oui



Comment ce produit financier prend-il en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

- Oui
 Non

Le compartiment évalue dans quel mesure les investissements (proposés) sont alignés avec les critères environnementaux et sociaux qu'il promet. Il évalue, grâce aux indicateurs de durabilité spécifique auquel il recourt, dans quelle mesure ces investissements comprennent des indicateurs liés aux principaux effets négatifs. Ces indicateurs sont intégrés dans le processus d'investissement ESG, qui repose sur les "piliers" suivants : sélection négative et basée sur des normes, intégration ESG, "best-in-class" et actionnariat actif par le biais de l'engagement et du vote. La due diligence et le monitoring s'appuient sur le tableau 1 de l'annexe 1, les principales incidences négatives (IAP) 1-6 sur les émissions de gaz à effet de serre, l'IAP 7 sur la biodiversité, l'IAP 8 sur l'eau, l'IAP 9 sur les déchets, et les IAP 10-14 sur les questions sociales et relatives aux personnes.

Quels étaient les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux émetteurs	Secteur	Pays	% d'actifs
Microsoft Corporation	Technologie de l'information	États-Unis	6,4%
Alphabet Inc.	Services de communication	États-Unis	4,5%
ASML Holding N.V.	Technologie de l'information	Pays-Bas	3,3%
Novo Nordisk A/S	Soins de santé	Danemark	3,3%
Amazon.com, Inc.	Biens de consommation durables	États-Unis	3,0%
NVIDIA Corporation	Technologie de l'information	États-Unis	3,0%
LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton, Société Européenne	Biens de consommation durables	France	2,7%
AstraZeneca PLC	Soins de santé	Royaume-Uni	2,5%
TotalEnergies SE	Énergie	France	2,2%
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Limited	Technologie de l'information	Taiwan	2,1%
Roche Holding AG	Soins de santé	Suisse	2,0%
Visa Inc.	Service financier	États-Unis	2,0%
L'Oréal S.A.	Biens de consommation non durables	France	1,9%
Danaher Corporation	Soins de santé	États-Unis	1,8%
Johnson & Johnson	Soins de santé	États-Unis	1,7%

Les principales incidences négatives sont les incidences négatives les plus significatives qu'ont les décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liées aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



La liste contient les investissements qui constituent la plus grande part d'investissements du produit financier pendant la période de référence, notamment 01 juillet 2023 t/m 30 juin 2024.



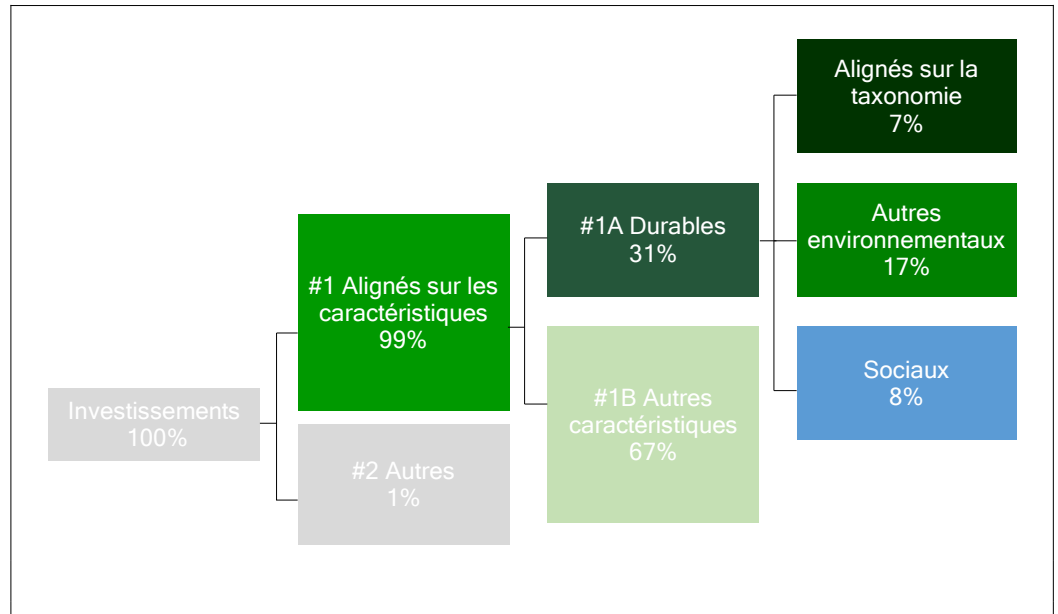
Quelle était la part d'investissements relatifs à la durabilité

Quelle a été l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements opérés dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en parts - le chiffre d'affaires qui indique la mesure dans laquelle les entreprises bénéficiaires des investissements sont «

» - les dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, qui sont pertinents pour une transition vers une économie verte - les dépenses d'exploitation (OpEx) qui reflètent les activités opérationnelles de sociétés bénéficiaires des investissements.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;

la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques a-t-on investi ?

Secteur	Alignés sur les caractéristiques E/S	Durables	Autres caractéristiques E/S	Alignés sur la taxinomie	Autres environnementaux	Sociaux	Autre
Tous	99 %	31 %	67 %	7 %	17 %	8 %	1 %
Services de communication	7 %	0%	7 %	0 %	0%	0%	0%
Biens de consommation durables	12 %	1 %	11 %	1 %	0 %	0%	0%
Biens de consommation non durables	7 %	3 %	4 %	0 %	3 %	0%	0%
Énergie	3 %	2 %	1 %	0 %	1 %	0%	0%
Service financier	15 %	0%	15 %	0 %	0%	0%	0%
Soins de santé	13 %	11 %	2 %	0 %	3 %	8 %	0%
Industrie	12 %	2 %	10 %	0 %	1 %	0%	0%
Technologie de l'information	23 %	11 %	12 %	4 %	7 %	0%	0%
Industrie de base	4 %	1 %	2 %	0 %	1 %	0%	0%
Immobilier	1 %	0%	1 %	0 %	0%	0%	0%
Autre	0%	0%	0%	0 %	0%	0%	1 %
Équipement utilitaires	2 %	1 %	2 %	0 %	1 %	0%	0%

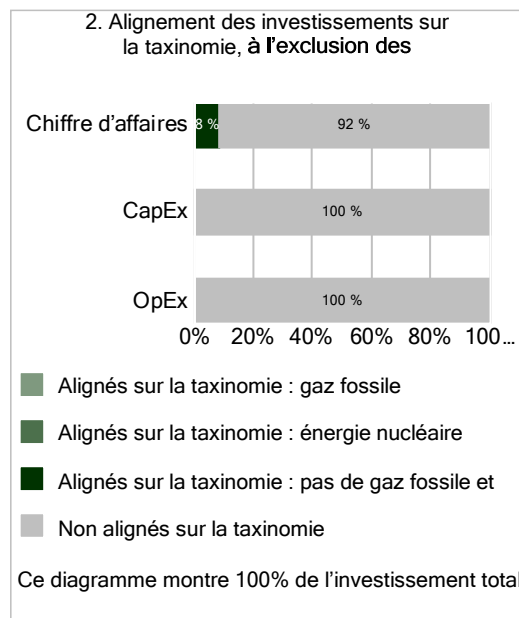
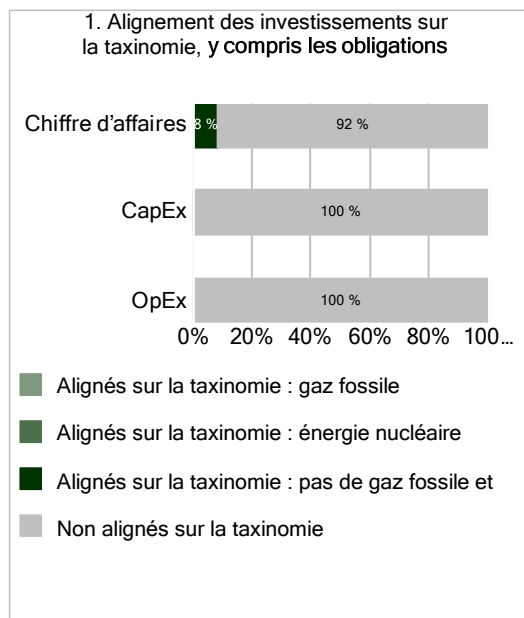


Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE

Le produit financier a-t-il investi dans des activités dans les secteurs des gaz fossiles et/ou de l'énergie nucléaire qui répondent à la taxinomie de l'UE ?

- Oui
- Dans le gaz fossile Énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Il n'existe pas de méthode appropriée pour déterminer si les obligations souveraines sont alignées sur la taxinomie. C'est pourquoi le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie par rapport aux investissements du produit financier à l'exclusion des obligations souveraines.



*Dans ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions aux gouvernements

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont notamment les niveaux d'émission de gaz à effet de serre concordent avec les meilleures performances.



sont des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du Règlement (UE) 2020/852.

● **Quelle était la part d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?**
1 %

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE se rapportait-il à des périodes de référence antérieures ?**
8%. Il s'agit d'un pourcentage plus élevé qu'au cours de la période de référence précédente (4 %).



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE
17 %



Quelle était la part d'investissements durables sociaux
8 %



Quels sont les investissements inclus sous «Autres~ »Quelle était leur finalité, et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales

Les "autres" investissements se composent de liquidités détenues à des fins de liquidité et/ou de rééquilibrage. Aucune garantie minimale environnementale ou sociale ne s'applique à la trésorerie du compartiment.

Quelles mesures ont été prises dans la période de référence pour satisfaire aux caractéristiques écologiques et/ou sociales

L'application cohérente de toutes les stratégies de durabilité utilisées (exclusion, filtrage basé sur des normes, intégration ESG, Best-in-class et engagement & voting) constitue toujours la base de la promotion des caractéristiques écologiques et sociales. L'efficacité de ces stratégies se reflète notamment dans la meilleure performance du compartiment par rapport à l'indice de référence sur divers indicateurs de durabilité écologique et sociale.



Annexe IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du Règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1er, du Règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit MercLan Labor et Caritas
Code d'identification pour l'entité juridique 254900TNXNOSA8NJZI75

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Non
<input type="checkbox"/> Des investissements durables ayant un objectif environnemental ont été réalisés	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'eût pas pour objectif l'investissement durable, il contenait une proportion minimale d'investissements durables de 10,0%
<input type="checkbox"/> Le produit promouvait des caractéristiques E/S mais ne réalisait pas d'investissements durables	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Ce produit a réalisé les investissements durables avec un objectif social suivants	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Le produit promouvait des caractéristiques E/S mais ne réalisait pas d'investissements durables

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le Règlement⁹ qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure a-t-on satisfait aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qui sont promues par ce produit financier

Au cours de cet exercice, les critères écologiques et sociaux ont été mis en avant de manière efficace.

Les critères écologiques visent à atténuer les effets du changement climatique et à s'y adapter. A ce sujet, on peut confirmer, entre autres, que le compartiment est toujours en bonne voie pour atteindre un niveau d'émissions nettes nulles (sur la base de l'intensité de carbone) d'ici 2050. Les critères sociaux visent à la promotion du travail décent, des niveaux de vie adéquats et d'autres questions sociales. À cet égard, on peut confirmer qu'aucun investissement n'a été effectué dans des entreprises qui n'appliquent pas les principes du Pacte mondial des Nations unies, ni dans des entreprises qui violent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ni dans des entreprises qui ont reçu le drapeau rouge de MSCI pour leur implication dans des controverses.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont respectées.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ? ... et en comparaison avec les périodes précédentes ?

Les indicateurs de durabilité ont enregistré de bonnes performances. Les indicateurs d'intensité carbone, d'émissions de gaz à effet de serre et d'empreinte carbone ont surpassé le benchmark du compartiment. Nous n'avons pas effectué d'investissement dans des entreprises qui ont échoué à respecter les principes du Pacte mondial des Nations Unies, ni dans des entreprises qui violent les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. En outre, le compartiment s'est toujours pleinement conformé aux critères d'exclusion qui avaient été formulés.

Indicateurs environnementaux	Paramètre	2023	2024	% de couvert	% de couvert
Scope 1-émissions de gaz à effet de serre	tonne de CO2e	696,75	289,73	63%	68%
Scope 2-émissions de gaz à effet de serre	tonne de CO2e	218,55	142,10	63%	68%
Scope 3-émissions de gaz à effet de serre	tonne de CO2e	6 110,66	5 784,17	63%	68%
Total des émissions de gaz à effet de serre	tonne de CO2e	7 009,47	6 214,24	63%	68%
Empreinte carbone	tonne de CO2e par million d'EUR d'investissement	275,08	234,94	63%	68%
Intensité des gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires des investissements	Moyenne pondérée de tonne de CO2e par million d'EUR de chiffre d'affaires	690,97	537,89	63%	68%
Part des investissements dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des investissements, %	4%	6%	63%	68%
Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable	Part des investissements, %	69%	57%	60%	56%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	2,33	0,74	56%	65%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Industrie	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,29	0,30	56%	65%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Exploitation d'un commerce en biens immobiliers	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,50	0,29	56%	65%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Transport et stockage	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,00	1,78	56%	65%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Distribution d'eau, gestion des eaux usées et assainissement	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,42	0,39	56%	64%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Commerce de gros et de détail, réparation de voitures et de motocyclette	Gigawattheures par million d'EUR de chiffre d'affaires	0,04	0,03	56%	65%
Activités ayant des conséquences négatives pour les zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements, %	0%	5%	63%	86%
Part de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Part des investissements, %	41%	26%	25%	24%

Indicateurs sociaux	Paramètre	2023	2024	% de couvert	% de couvert
Absence de procédures et mécanismes de conformité pour la surveillance du respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des directives de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part des investissements, %	44%	63%	63%	68%

Indicateurs sociaux	Paramètre	2023	2024	% de couvert	% de couvert
Écart de rémunération non ajusté entre les hommes et les femmes	% moyen d'écart de rémunération entre les hommes et les femmes	0,14	0,08	20%	17%
Diversité de genre du conseil d'administration	% moyen de femmes membres du conseil d'administration	40%	40%	63%	68%
Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	Part des investissements, %	0%	0%	63%	68%

Indicateurs d'implication	Paramètre	2023	2024	% de couvert	% de couvert
Armes controversées	Part des investissements, %	-	0%		100%
Tabac	Part des investissements, %	-	0%		100%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Notre compartiment s'efforce de réaliser, en partie, des investissements qui visent à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Il cherche également à réaliser des investissements durables socialement. Ceux-ci visent principalement la santé et le bien-être à tous les âges de la vie. Tesla, par exemple, est un investissement durable, qui contribue à l'atténuation du changement climatique. En tant que pionnier et leader mondial des voitures électriques, Tesla réduit les émissions de gaz à effet de serre du parc automobile mondial. Schneider Electric et NVIDIA en sont d'autres exemples. Schneider Electric contribue à l'atténuation du changement climatique grâce à ses solutions de recharge des voitures électriques, ses logiciels de gestion de l'énergie, ses solutions de stockage des énergies solaire et autres, l'accès à des solutions énergétiques collectives, etc. Les produits de NVIDIA contribuent eux aussi directement à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Ainsi, aux États-Unis, la 'National Oceanic and Atmospheric Administration' a choisi NVIDIA pour construire un prototype de "jumeau numérique" de la terre afin d'accélérer la surveillance et les prévisions environnementales, y compris la recherche sur le climat.

Les investissements durables socialement visent au bien-être et à la santé à tous les âges de la vie. Nos diverses participations dans des entreprises du secteur de la santé y contribuent tout particulièrement : Amgen, AstraZeneca, Johnson & Johnson, Novo Nordisk... Cette dernière société, quant à elle, est surtout connue du grand public pour son blockbuster Ozempic. Ce médicament contre le diabète semble également très efficace dans la lutte contre l'obésité.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Nous avons évité un impact négatif en n'investissant pas dans :

- les entreprises qui ont échoué à respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies,
- les entreprises qui violent les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
- celles qui ont reçu un drapeau rouge de MSCI pour leur implication dans des controverses.

Les différents critères d'exclusion applicables et leur intégration par leur biais du score ESG de Kempen y contribuent également.



Dans quelle mesure les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

OCDE	UNGP
Non	Oui

Comment ce produit financier prend-il en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

- Oui
 Non

Le compartiment évalue dans quelle mesure les investissements (proposés) sont alignés avec les critères environnementaux et sociaux qu'il promet. Il évalue, grâce aux indicateurs de durabilité spécifique auquel il recourt, dans quelle mesure ces investissements comprennent des indicateurs liés aux principaux effets négatifs. Ces indicateurs sont intégrés dans le processus d'investissement ESG, qui repose sur les "piliers" suivants : sélection négative et basée sur des normes, intégration ESG, "best-in-class" et actionnariat actif par le biais de l'engagement et du vote. La due diligence et le monitoring s'appuient sur le tableau 1 de l'annexe 1, les principales incidences négatives (IAP) 1-6 sur les émissions de gaz à effet de serre, l'IAP 7 sur la biodiversité, l'IAP 8 sur l'eau, l'IAP 9 sur les déchets, et les IAP 10-14 sur les questions sociales et relatives aux personnes.

Quels étaient les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux émetteurs	Secteur	Pays	% d'actifs
Germany	Obligations souveraine	Allemagne	8,1%
France	Obligations souveraine	France	5,4%
Netherlands	Obligations souveraine	Pays-Bas	5,3%
Ireland	Obligations souveraine	Irlande	2,9%
Belgium	Obligations souveraine	Belgique	2,8%
Austria	Obligations souveraine	Autriche	2,8%
Finland	Obligations souveraine	Finlande	2,8%
Microsoft Corporation	Technologie de l'information	États-Unis	2,5%
ASML Holding N.V.	Technologie de l'information	Pays-Bas	2,1%
Alphabet Inc.	Services de communication	États-Unis	1,7%
BNP Paribas SA	Service financier	France	1,6%
Schneider Electric S.E.	Industrie	France	1,4%
HSBC Holdings plc	Service financier	Royaume-Uni	1,4%
AXA SA	Service financier	France	1,3%
Commerzbank AG	Service financier	Allemagne	1,2%

Les principales incidences négatives sont les incidences négatives les plus significatives qu'ont les décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liées aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



La liste contient les investissements qui constituent la plus grande part d'investissements du produit financier pendant la période de référence, notamment 01 juillet 2023 t/m 30 juin 2024.



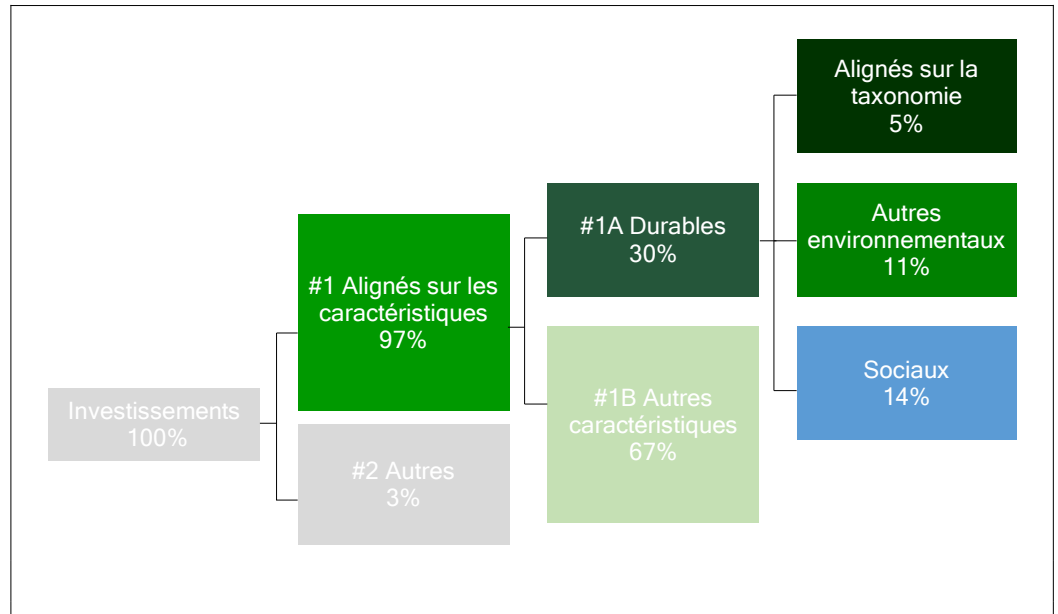
Quelle était la part d'investissements relatifs à la durabilité

Quelle a été l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements opérés dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en parts - le chiffre d'affaires qui indique la mesure dans laquelle les entreprises bénéficiaires des investissements sont «

» - les dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, qui sont pertinents pour une transition vers une économie verte - les dépenses d'exploitation (OpEx) qui reflètent les activités opérationnelles de sociétés bénéficiaires des investissements.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;

la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques a-t-on investi ?

Secteur	Alignés sur les caractéristiques E/S	Durables	Autres caractéristiques E/S	Alignés sur la taxinomie	Autres environnementaux	Sociaux	Autre
Tous	97 %	30 %	67 %	5 %	11 %	14 %	3 %
Services de communication	8 %	0%	8 %	0 %	0%	0%	0%
Biens de consommation durables	6 %	1 %	5 %	1 %	0 %	0%	0%
Biens de consommation non durables	5 %	2 %	3 %	0 %	2 %	1 %	0%
Énergie	2 %	1 %	1 %	0 %	1 %	0%	0%
Service financier	14 %	0%	14 %	0 %	0%	0%	0%
Soins de santé	5 %	2 %	4 %	0 %	1 %	1 %	0%
Industrie	6 %	2 %	4 %	0 %	1 %	0 %	0%
Technologie de l'information	9 %	5 %	4 %	2 %	3 %	0%	0%
Industrie de base	2 %	1 %	1 %	0 %	1 %	0%	0%
Immobilier	3 %	2 %	1 %	1 %	0 %	0%	0%
Autre	35 %	14 %	21 %	0 %	2 %	12 %	3 %
Équipement utilitaires	2 %	0 %	2 %	0 %	0 %	0%	0%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE

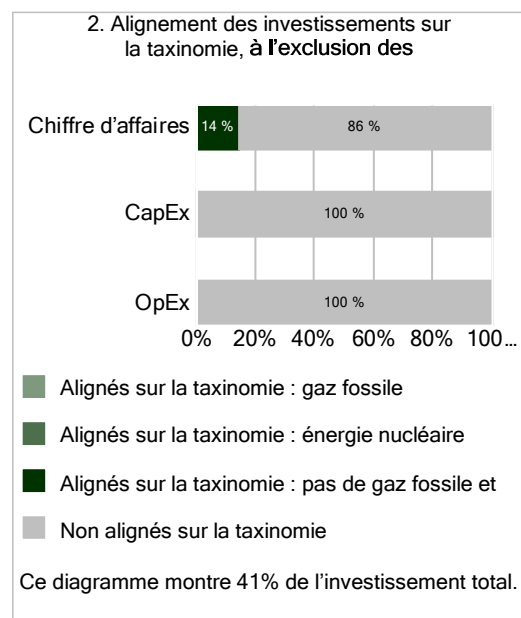
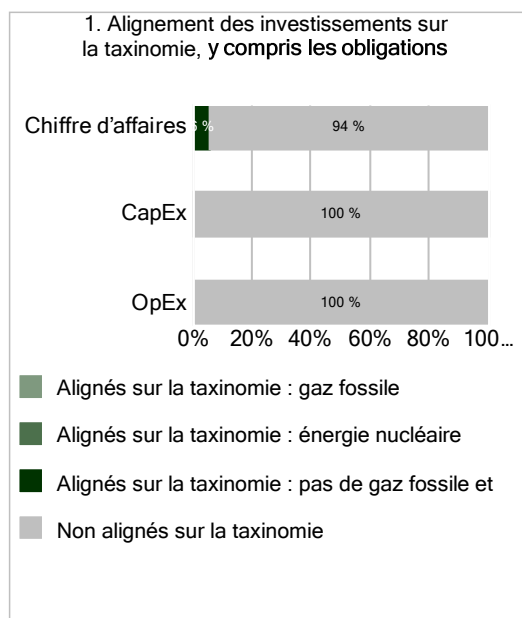
● Le produit financier a-t-il investi dans des activités dans les secteurs des gaz fossiles et/ou de l'énergie nucléaire qui répondent à la taxinomie de l'UE ?

Oui

Dans le gaz fossile *Énergie nucléaire*

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Il n'existe pas de méthode appropriée pour déterminer si les obligations souveraines sont alignées sur la taxinomie. C'est pourquoi le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie par rapport aux investissements du produit financier à l'exclusion des obligations souveraines.



*Dans ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions aux gouvernements

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont notamment les niveaux d'émission de gaz à effet de serre concordent avec les meilleures performances.



sont des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du Règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?

1 %



Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE se rapportait-il à des périodes de référence antérieures ?

6%. Il s'agit d'un pourcentage légèrement supérieur à celui de la période de référence précédente (4%).



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE

11 %



Quelle était la part d'investissements durables sociaux

14 %



Quels sont les investissements inclus sous «Autres~ »Quelle était leur finalité, et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales

Les "autres" investissements se composent de liquidités détenues à des fins de liquidité et/ou de rééquilibrage. Aucune garantie minimale environnementale ou sociale ne s'applique à la trésorerie du compartiment.

Quelles mesures ont été prises dans la période de référence pour satisfaire aux caractéristiques écologiques et/ou sociales

L'application cohérente de toutes les stratégies de durabilité utilisées (exclusion, filtrage basé sur des normes, intégration ESG, Best-in-class et engagement & voting) constitue toujours la base de la promotion des caractéristiques écologiques et sociales. L'efficacité de ces stratégies se reflète notamment dans la meilleure performance du compartiment par rapport à l'indice de référence sur divers indicateurs de durabilité écologique et sociale.

